LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE Paquet

EDITION GENERALE

LA SALLE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 64 CS 4045

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

57e ANNEE — Numéro 17,182 PRIX : SEPT CENTS QUEBEC — MERCREDI, 14 OCTOBRE 1964

LE TEMPS QU'IL FERA

Ensoleillé avec quelques nuages. Température de saison. Vents sud-ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Québec : 50 et 40.

La formule pour le rapatriement de la constitution

Les procureurs généraux, après 6 heures de travail, n'ont pas rédigé le texte

Un sous-comité passe la nuit à besogner

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Favreau, et les dix procureurs généraux provinciaux devaient se rencontrer à 9 heures, heure avancée de l'est, ce matin, afin de tenter un autre effort pour établir une formule pour le rapatriement de la constitution canadienne avant que ne débute, une heure plus tard, la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres.

Mardi, au cours d'une réunion qui a duré six heures, les procureurs généraux n'ont pas réussi à rédiger un texte final et un sous-comité a travaillé tard durant la nuit pour tenter de se frayer un chemin à travers la délicate terminologie à employer.

Le premier ministre Pearson et les 10 premiers ministres provinciaux se sont entendus en principe sur une formule lorsqu'ils se sont rencontrés le 1er septembre à Charlottetown, mais il incombait aux procureurs généraux de s'attaquer à toutes les sinuosités des détails.

A la suite de deux réunions tenues la semaine dernière, on n'avait pas encore réussi à établir une formule finale, et lors de la réouverture des pourparlers mardi, plusieurs procureurs généraux ont apporté de nouvelle propositions.

GERIN-LAJOIE

Mardi, M. Favreau semblait assuré qu'une formule finale pouvant être portée pour approbation devant les premiers ministres, serait trouvée au cours de la session de ce matin. Considérées dans leur ensemble, a-t-il dit, les délibérations des procureurs généraux ont amené la question bien près d'une entente.

Le procureur général de Terre-Neuve, M. L. R. Curtis, a déclaré qu'il ne restait plus de problème important, et qu'il était sûr qu'on en viendrait à s'entendre. Le procureur général du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, a répondu dans l'affirmative lorsqu'on lui a demandé si les pourparlers avaient progressé au cours de la journée de mardi.

Les procureurs généraux travaillent présentement à mettre à point une formule par laquelle le Parlement canadien pourrait amender la constitution canadienne sans être obligé de recourir au gouvernement britannique. La formule doit garantir que les droits des gouvernements fédéral et provinciaux seront sauvegardés avant que le plein contrôle de la constitution ne soit remis aux mains du Parlement.

La formule, qui a été approuvée en principe par les premiers ministres le mois dernier, avait été conçuc en 1961, par l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet conservateur, M. F. Davie Fulton, mais avait à l'époque été rejetée par le gouvernernement CCF du temps, en Saskatchewan.

FORMULE

En voici quelques-unes des principales propositions :

1. Toutes les provinces doivent donner leur assentiment avant que le gouvernement fédéral n'amende toute section de la constitution ayant trait à certains sujets tombant sous la juridiction provinciale tels que l'éducation, la langue, la propriété et les droits civils.

2. Les sections ne concernant que quelques provinces pourraient être amendées avec le seul consentement des provinces concernées.

3. Les amendements n'affectant pas les droits fondamentaux des provinces pourraient être apportés avec l'approbation des deux tiers des provinces, soit sept, pourvu que ces provinces représentent au moins la moitié de la population canadienne.

4. Pourvu qu'il y ait entente entre les deux niveaux de gouvernements, le Parlement pourrait décréter des lois tombant sous la juridiction provinciale et vice versa.

Le premier ministre Pearson a déjà déclaré que, si la présente réunion des premiers ministres pouvait approuver définitivement la formule, il était possible que la constitution soit rapatriée avant la fin de la présente année.

Etude de $10,000,000,000 qui donnerait naissance à des amendements à la constitution

Par DON HANRIGHT

OTTAWA. (P.C.) — Il semble que tout est prêt pour le lancement d'une étude qui, portant sur les $10,000,000,000 que paient chaque année en taxes les Canadiens, s'occuperait de déterminer de quelle façon les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux déterminent les secteurs où sera dépensé cet argent.

Il est possible que cette étude donne naissance à des amendements à la constitution.

Lors d'une réunion de quatre heures, tenue mardi, le ministre des Finances, M. Gordon, et les ministres provinciaux correspondants en sont venus à une entente relativement aux termes de cette importante entreprise. Mais aucun détail n'a été révélé.

Ces termes seront soumis aujourd'hui sous forme d'ébauche à la conférence plénière des premiers ministres. Après son acceptation, qui semble assurée, il est probable que les termes seront rendus publics.

La "révision en profondeur" du système canadien de taxation a été décidée le printemps dernier lors de la conférence plénière de Québec. On croyait pouvoir obtenir un rapport intérimaire vers la fin de la présente année, et une version définitive au cours du début de la prochaine année.

PROJET REVISE

Mais il sera impossible d'en arriver à ce résultat; M. Gordon a déclaré que le rapport ne sera pas prêt avant le début de 1966 parce que l'étude sera beaucoup plus profonde que celle envisagée lors de la conférence de Québec.

Le premier ministre Lesage, qui est aussi le ministre des Finances du Québec, a déclaré que l'étude sera "vaste et profonde". Il a dit qu'il n'était pas désappointé quant au retard apparent d'un premier rapport; "il faut être réaliste", a-t-il déclaré.

MM. Gordon et Lesage, aussi bien que le premier ministre Robarts d'Ontario, ont déclaré que bien que les recherches puissent débuter sur le champ, certaines parties de l'étude devront attendre les rapports au printemps, des commissions royales d'enquête sur la taxation en Ontario, au Québec, et à Ottawa.

Un comité sur la structure de la taxation commencera son travail lors d'une réunion qui se tiendra probablement à Ottawa vers la fin de novembre ou au commencement de décembre.

M. Gordon a révélé qu'en même temps, lui et les ministres provinciaux des Finances ou les trésoriers discuteront séparément des tendances et des prévisions économiques et des mesures générales qui s'imposent à la lumière de ces tendances et de ces prévisions.



● **LE DERNIER SALUT — La gendarmerie fédérale n'a pas laissé la reine Elisabeth d'une semelle au cours du voyage de neuf jours de Sa Majesté au Canada. La reine reçoit le dernier salut d'un officier de la gendarmerie au moment du départ.**
(Ottawa, téléphoto UPI)

Québec a terni son visage (Lamontagne)

Ce n'est pas le moment d'en parler (Hamel)

(Par Jacques JOBIN)

Une fois de plus, Québec a terni son visage aux yeux de l'étranger, déplore l'échevin Gilles Lamontagne, à qui on n'a pas permis hier au Comité administratif de faire des commentaires sur les agissements de la police municipale au cours de la fin de semaine.

Voulant lire devant le comité le texte du petit discours qu'il avait remis à la presse, M. Lamontagne a été interrompu par le maire Hamel et par tous ses confrères qui ne trouvèrent pas séant de faire des commentaires avant que les rapports complets puissent être colligés et rendus publics.

L'échevin Emilien Boissinot, qui déclare ne pas offrir sa sympathie aux policiers s'il est prouvé qu'ils ont mal agi et qu'il demandera même la démission de ceux qui auront été trouvés en faute, a soutenu que le temps n'était pas venu de commenter la situation. "Il est normal, nous a-t-il déclaré à l'issue du comité hier après-midi, que l'on entende la version du chef de police avant de prendre action comme administrateurs de la ville".

Le texte remis par M. Lamontagne aux journalistes mentionne que le chef du progrès civique déplore comme étant ce qu'il y a de plus triste dans cette affaire, le fait que c'est encore la réputation de la ville de Québec qui reçoit le plus dur coup, "réputation, dit-il, déjà bien assez ternie par les enquêtes passées et en cours sur l'administration municipale".

M. Lamontagne déclare avoir été témoin des événements survenus autour de l'hôtel de ville, samedi midi, et il commente : "Je dois avouer que la police fut plutôt prompte à vouloir disperser le rassemblement d'une centaine de jeunes et employa des moyens qui n'admettaient aucune réplique".

"On peut certainement blâmer les policiers, poursuit-il, de n'avoir pas usé de discernement à identifier les manifestants de ceux qui étaient là par accident ou de ceux qui portaient l'insigne de la presse. Ils ont certainement prouvé que le bâton a souvent raison et que l'entraînement et l'expérience leur manquait". (Certainement pas l'entraînement à manier le bâton).

Le chef du progrès civique tient à faire la part des choses et à signaler que certains manifestants étaient mal engueulés. Mais il ajoute : "D'ailleurs lorsqu'on sait comment étaient enrôlés certains de nos policiers, il n'y a pas si longtemps, il ne faut pas trop exiger d'eux... car on exigeait peu de choses lors de leur engagement".

M. Lamontagne détermine qu'il faut savoir d'où venait les ordres et il s'en remet là-dessus à l'enquête du département du procureur général. "Que l'erreur de quelques-uns soit condamnée et les responsables punis, termine-t-il, mais au nom de ceux que je représente, je tiens à déclarer que les actes de quelques-uns durant ces derniers jours ne réflètent en rien la pensée de la grande majorité des Québécois".

Pas de commentaire

D'autres échevins ont déclaré avoir eu, eux aussi, de multiples appels et protestations mais qu'ils se refusaient à commenter et à juger avant que le rapport complet n'ait fait la lumière sur ces événements.

Le maire Wilfrid Hamel a signalé pour sa part que plusieurs accusations étaient portées devant les tribunaux et qu'il avait consulté les chefs de la Gendarmerie, de la Sûreté provinciale et M. Lemire à la suite du télégramme de protestation qui lui a été adressé par le syndicat des journalistes de Québec, signé par son président M. Clément Trudel.

MM. Matte et Moisan, qui ont déclaré avoir reçu des communications téléphoniques à ce sujet, désirent attendre le rapport et c'est là l'intention de la presque totalité de leurs confrères à l'hôtel de ville.

Le maire Hamel avait signalé auparavant que les membres du progrès civique et quelques autres échevins accusaient fréquemment la Vieille garde d'intervenir auprès des hauts fonctionnaires municipaux dans l'exercice de leurs fonctions. "Voilà bien un exemple qui nous incite à ne pas intervenir et à ne pas commenter avant d'avoir tous les faits en main", a-t-il dit.

"Ne brouillons pas les cartes, de dire M. Matte, il y en a assez qui les brouillent".

DANS NOS PAGES

Page sociale	6
Sports	16-17-18-19
Finance	20
Cinéma	23
Programmes TV	23



Mutisme complet du chef Lemire

par Serge GAGNON

Le chef de la police de Québec, M. Roger Lemire, o.b.e., s'est refusé à tout commentaire concernant les actes de violence perpétrés par les constables municipaux, lors du passage de la reine en fin de semaine dernière. Le chef Lemire s'est contenté de dire que le département du procureur général du Québec effectue présentement une enquête concernant l'attitude des policiers municipaux et qu'il serait inconvenant de sa part de tirer des conclusions qui pourraient présumer des résultats de cette enquête.

Parlant hier à l'hôtel de ville de Québec, devant une quarantaine de journalistes venus de tous les coins de la province, et même de tous les coins du Canada, le chef Lemire a dit que toutes les doléances des journalistes et des citoyens qui ont été victimes des agissements des policiers municipaux étaient entre les mains de Me Charles-Edouard Cantin, assistant du procureur-général du Québec, lequel sera chargé d'enquêter au sujet des actes posés par les policiers de la ville de Québec.

Voici d'ailleurs la déclaration textuelle du chef de la police de Québec : "J'ai rencontré les autorités du département du procureur-général et je leur ai transmis les informations que vous m'avez données. Je ne parlerai plus de ces incidents tant que l'enquête du département du procureur-général ne sera pas complétée".

Le chef Lemire a tenu parole puisqu'il a obstinément refusé de répondre à presque toutes les questions posées par les journalistes, lesquelles étaient nombreuses, il va sans dire.

Le chef Lemire a de plus déclaré qu'il enquêterait au sujet des policiers municipaux et qu'un rapport sera fourni au département du procureur-général. Le chef Lemire a précisé qu'une enquête complète sera faite dans chaque cas, pour autant que la discipline soit concernée. Quant à la durée de l'enquête menée par le département du procureur-général, le chef Lemire a dit n'avoir aucune idée de sa durée.

SA RETRAITE

Le chef Lemire n'a pas voulu commenter la possibilité qu'il prenne sa retraite, à la suite des incidents qui se sont produits lors de la visite du couple royal à Québec. Il a cependant apporté quelques éclaircissements à certains points d'interrogations, en révélant que plus de 300 policiers municipaux étaient en devoir à l'occasion de la visite de la reine. Le chef Lemire s'est toutefois refusé à donner les raisons pour lesquelles seuls les policiers de la ville de Québec affichaient matraques et chapeaux à l'épreuve des coups, alors que les membres de la Gendarmerie royale et de la Sûreté provinciale ne possédaient pas un tel accoutrement. Le chef a également refusé de commenter la rumeur selon laquelle les policiers n'avaient reçu aucun entrainement préalable.



Chronique parlementaire

Par

Jean Charpentier

Epilogue d'une visite

Le silence affligé des Communes après le départ de la reine, la rumeur en provenance des milieux officiels qu'elle ne reviendra pas en 1967, l'indignation enfin des journaux de langue anglaise parallèlement à la componction de la presse francophone sont le fruit d'un affolement pour le moins hâtif si tant est qu'il ne soit pas feint.

Avant de s'offenser de l'apparente froideur de la ville de Québec, il convient de ne pas oublier que le reste de la visite royale ne suscita guère plus l'enthousiasme des foules.

Non seulement n'a-t-on point pavoisé à Québec mais à Summerside et à Charlottetown non plus, ni même à Ottawa, ville loyaliste entre toutes, mais dont l'enthousiasme présentait un caractère nettement anti-séparatiste.

Plusieurs facteurs contribuaient à ce résultat. Tout d'abord, la télévision. Pourquoi diable en effet le plus loyal sujet de Sa Majesté irait-il risquer d'attraper un rhume pour entrevoir pendant quelques secondes l'objet de sa loyauté quand grâce à la T.V. il peut à domicile suivre pas à pas son parcours ?

Chez d'autres, le loyalisme le cédait à la passion du sport en une saison où la télévision diffuse simultanément la fin du football et du baseball et le début du hockey.

Il y eut aussi la tragédie de Dallas qui ouvrit les yeux de la police sur les progrès de la technique en matière d'assassinat politique de sorte que tout au long de sa visite la reine fut obligée de restreindre et d'accélérer à la fois des déplacements.

Cette nouvelle sorte de visite royale diffère évidemment de celles d'antan où Sa Majesté roulant carrosse empruntait complaisamment les parcours les plus longs.

En ce qui concerne enfin l'accueil de Québec, il s'y ajoutait un facteur particulier. Les mesures de police formidables adoptées et publiées pour cette occasion et les risques qu'elles évoquaient, achevaient d'écarter du parcours de la reine les pères de famille les plus téméraires.

A-t-on raison d'en conclure que "la lâcheté habitait le coeur des Québécois" comme le Toronto Telegram l'écrivait hier en éditorial ?

La ville la plus cosmopolite et la plus américanisée du pays a très mauvaise grâce à condamner ainsi Québec qui est sans contredit la plus canadienne des dix capitales provinciales.

Est-ce à dire que le Canada est devenu républicain à l'instar de M. Claude Ryan, rédacteur en chef du Devoir, qui omettait hier de préciser s'il favorise une république du type gaulliste ou du type sud- américain ?

Le fait est qu'à Québec un petit groupe d'étudiants ont hué la reine. Mais quand on vit sous un gouvernement qui cultive la révolution, tranquille ou non, comment savoir ce qui se fait et ne se fait pas ?

Surtout si jamais on ne leur a appris ce que représente la couronne. Ils le savent maintenant : "Le rôle de la monarchie constitutionnelle, a dit la reine à Québec, est de personnifier l'état démocratique, de sanctionner l'autorité légitime, d'assurer la légalité des moyens, de garantir l'exécution de la volonté populaire".

Bien sûr, en démocratie, il est aussi permis d'être contre la reine que contre le Bon Dieu ou en faveur du péché. Mais si entre deux manifestations antimonarchiques ces étudiants prennent le soin d'étudier l'histoire de leur pays, ils se rendront compte également que depuis 200 ans, c'est grâce à la monarchie qu'ils ont pu conserver leur culture.

Le député Frenette donne des explications

Pas de bureau de la Commission d'Assurance-chômage à Portneuf

ST-MARC — La Commission d'assurance-chômage n'ouvrira pas de bureau dans le comté de Portneuf; cependant elle a demandé au gérant du bureau local de Québec, qui dessert la région de Portneuf, de s'assurer que les résidents de la dite région reçoivent un bon service.

C'est la réponse qu'a reçue, des autorités de la Commission d'assurance-chômage, le député de Portneuf aux Communes, M. Jean-Louis Frenette. Ce dernier dans la demande qu'il avait formulée relativement à l'ouverture d'un bureau de la Commission d'assurance-chômage et d'une sous-agence du Service National de Placement dans le comté de Portneuf, soulignait que cela constituerait un avoir précieux pour les travailleurs et tous les chômeurs de Portneuf.

Rappelant que, s'il pouvait prévoir dans un avenir rapproché la fin de cette calamité qu'est le chômage, il n'insisterait pas davantage pour l'aménagement d'un tel bureau, M. Frenette signifia aux autorités de la Commission d'assurance-chômage que devant la situation peu reluisante et un avenir peu prometteur dans ce domaine, il se devait d'inciter le gouvernement à établir dans le comté de Portneuf spécialement, un bureau ou une sous-agence du Service National de l'assurance-chômage, parce que les chômeurs du comté de Portneuf demeurent à des distances considérables du bureau de la ville de Québec, où ils doivent se présenter.

Dans sa demande, M. Frenette faisait état également des frais de déplacement et des déboursés assez considérables que doivent encourir ceux qui ont à transiger avec le bureau de Québec.

"Certains chômeurs, a rapporté le député de Portneuf, ont des distances pouvant varier entre 40 et 50 de même que 100 milles à parcourir avant d'arriver au bureau de Québec. De plus, il y a un autre inconvénient, c'est qu'en s'appuyant sur les données statistiques des bureaux d'assurance-chômage, on ait établi des régions dites désignées, des régions à excédent de main-d'oeuvre. Et voici ce qui se produit : c'est que la région de Portneuf qui est certainement une région où il y a excédent de main-d'oeuvre a été ignorée, puisqu'elle était englobée dans la région métropolitaine de Québec, donc les besoins ne sont évidemment pas les mêmes que ceux de la région de Portneuf".

M. Frenette nous a dit que cette demande avait fait l'objet d'études de la part des autorités de la Commission d'assurance-chômage, et que ces dernières ayant analysé l'activité économique et industrielle de la zone en accordant une attention spéciale aux centres les plus importants du comté, ont conclu que l'ouverture d'un bureau ne pouvait se motiver, compte tenu des besoins qui existent présentement. Dans bien des cas, les emplois qu'offre la zone sont de nature saisonnière et se classent en grande partie dans le cadre des exploitations agricoles et forestières.

"La Commission m'a également fait savoir, ajouta M. Frenette, qu'on ne signalait aucun développement d'importance qui accentuerait davantage le besoin d'un service de placement, et que la Commission devait employer son personnel ainsi que ses ressources financières de manière à en tirer le meilleur parti possible et qu'ils devaient servir dans les localités où les besoins sont les plus pressants".

Sous ce rapport on m'a signalé, de dire le député de Portneuf, que le volume de travail auquel pourrait s'attendre le Service National de Placement, si un nouveau bureau ouvrait ses portes dans le comté de Portneuf, ne saurait justifier l'établissement d'un bureau à l'année longue.

Pour conclure, M. Frenette nous mentionna que la Commission lui avait signifié qu'au point de vue assurance, elle vise à payer tous les réclamants par la poste et dans le cadre de l'assurance, il n'y a donc pas grande utilité à ouvrir de nouveaux bureaux dans des zones comme celle du comté de Portneuf".

St-Charles de Bellechasse

Deux entrepreneurs soumettent des prix pour la construction du réseau d'aqueduc et d'égout

ST-CHARLES, Bellechasse.— Assemblée spéciale très importante du conseil municipal, hier soir, sous la présidence de Son Honneur de maire Ovila Prévost. En effet, puisqu'il s'agissait de procéder publiquement à l'ouverture des soumissions pour la construction du réseau combiné d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie.

Deux soumissions ont été reçues comme suit : Savard & Dion, de Québec, $688,774.; J.-A. Auclair Limitée, Giffard, $712,537.

Après l'ouverture des soumissions, M. le maire et les conseillers ont demandé certaines explications additionnelles aux ingénieurs Royer et Royer, surtout quant aux matériaux qui seront employés pour réaliser les travaux.

Les soumissions reçues sont pour les travaux du projet "A" que nous avons déjà expliqué et dont le coût total était estimé à $690,000. De ce montant, selon Me Guy Pinsonneault, aviseur légal, la municipalité retirerait des octrois de construction estimés à $129,000., il serait ainsi possible de porter à $70. par année le tarif de compensation à charger à chacun des 260 consommateurs ordinaires.

Le financement de ce projet se ferait sur une période de 40 ans, en comptant une subvention annuelle d'opération de $22,440.



● Le Toastmaster est plus qu'un club, c'est une école. De gauche à droite : l'échevin Denis Lemieux, gouverneur de district Lions; M. Marcel Laliberté, du Toastmaster de Québec; M. Emery, président Lions, Lévis; M. Fernand Dion, Toastmaster, Québec; M. Roger Lepage, officier Lions, Lévis. (Photo Eclair Enr.)

Nouveau club social à Lévis

LEVIS — Lévis comptera bientôt un nouveau club social, un club Toastmasters qui aura comme parrain le club de Québec.

Des dirigeants de ce club étaient à Lévis hier, ils ont donné toutes les explications possible quant au club, à la façon de procéder à la fondation, etc.. MM. Marcel Laliberté et Fernand Dion ont défini ainsi le club Toastmasters : Un groupement d'hommes compétents et ambitieux, de plus de 21 ans, qui désirent développer leurs qualités de chef, augmentant ainsi leur efficacité dans leurs relations professionnelles, sociales et politiques.

Invités des Lions du club de Lévis, les conférenciers ont exposé le but de l'organisme : l'amélioration des membres dans l'expression orale de la pensée; le développement de leur facilité à paraître devant un auditoire; l'organisation d'une critique constructive commentant chaque discours et donnant à l'orateur l'avantage de connaître les réactions du public; la pratique de l'audition analytique d'un discours; La connaissance et l'expérience de la procédure parlementaire des assemblées délibérantes; la promotion d'une bonne camaraderie parmi les hommes intéressés à l'amélioration de leur parler.

Ces buts sont atteints par la procédure du club qui comprend la pratique du discours, de l'évaluation et de la procédure parlementaire.

A chaque semaine, le club se réunit pour un souper, à chacun de ces soupers, chaque membre a l'opportunité de parler, en outre il y a toujours de quatre à six allocutions, suivies de la critique. C'est ainsi que l'orateur peut acquérir l'habitude de parler en public, l'habitude de bien parler puisque la critique lui permet de se corriger, de s'améliorer.

Le maire Marcotte veut un mandat clair et précis, sinon il ne se présente plus

PORTNEUF — Le maire de la ville de Portneuf, M. Marcel Marcotte, n'a pas démissionné; il occupe toujours son poste. Mais à quelques semaines près des élections municipales, il hésite à demander un sixième mandat.

Ces précisions apportées par le maire Marcotte lui-même, mettent ainsi fin aux rumeurs voulant qu'il se soit retiré de la scène municipale, mais n'excluent cependant pas la possibilité d'une démission éventuelle. Interrogé au sujet de son hésitation à se présenter devant les contribuables lors des élections du 2 novembre prochain, le maire de la ville de Portneuf nous a déclaré : "J'ai plusieurs bonnes raisons d'être songeur avant d'entreprendre un autre terme, lequel serait mon sixième comme maire. Car après dix années au service d'une municipalité, au service d'une population plutôt désintéressée de la chose municipale; quand on a été réélu par acclamation à chaque élection, et c'est la même chose pour les échevins, on se pose une question... Est-ce le désir de la population que nous soyons là? Avons-nous travaillé comme ils le voulaient, eux, les contribuables? Avons-nous "carte blanche"? Voilà autant de choses que nous ne savons pas, et que la population ne semble pas intéressée à nous dire".

"L'apathie de la population devant la chose municipale est l'une des principales raisons qui me font hésiter a dit M. Marcotte, surtout à une époque où les problèmes majeurs sont chose courante, car on a besoin de l'appui de la population, il faut se sentir épaulé et connaître à l'avance si la politique que nous envisageons est conforme à son désir. Ce n'est pas lorsque nous aurons posé des gestes lourds de conséquences qu'il nous faudra recevoir l'avis des contribuables". "Il y a des questions importantes qui seront traitées bientôt, ajouta le maire de Portneuf, entre autres celle des loisirs. Cette question est très urgente et demande des démarches immédiates de la part du conseil. Or il va s'ensuivre des dépenses très élevées pour solutionner le problème des loisirs chez-nous, et les contribuables doivent dire leur mot à ce sujet. Le conseil ne peut agir seul comme il a toujours été obligé de le faire".

"En somme de dire le maire Marcotte, ce que le conseil exige de la population, ce que je désire avant d'entreprendre un sixième terme, c'est un mandat clair et précis, lequel permettra au conseil de prendre les décisions qui s'imposent, si importantes soient-elles. Si d'ici quinze jours, j'ai la conviction que la population ne semble pas vouloir changer d'attitude à l'égard des affaires municipales, et je le saurai car je fais mener une enquête actuellement par les échevins, je ne poserai pas ma candidature aux prochaines élections. Ne sachant pas si les contribuables sont désireux oui ou non qu'il se fasse un changement, je retournerai chez moi pour vaquer à mes affaires personnelles".



Président de la Jeune Chambre de St-Marc

SAINT-MARC. — M. Jean Gravel vient d'être élu à la présidence de la Jeune Chambre de St-Marc-des-Carrières. M. Gravel sera aidé dans ses fonctions par messieurs Jean-Charles Proulx, vice-président; Georges-E. Trottier, vice-président; Samuel Paquin, secrétaire-trésorier et cinq directeurs : MM. André Paquet, Jacques Darveau, Raymond Gariépy, Fernand Picard et Raymond Godon.



Nos journaux continuent à mettre en valeur le rôle de la presse libre dans la vie de notre pays

Chaque année, lors de la Semaine nationale de la presse, nous avons l'occasion de rendre hommage aux journaux du Canada et de souligner la fonction essentielle qu'ils remplissent dans notre société libre. Cette année, comme par le passé, nous pouvons repenser à notre bonne fortune d'avoir au Canada un ensemble de journaux qui continue à mettre en valeur le rôle indispensable de la presse libre dans la vie de notre pays.

La reconnaissance du droit de tout citoyen à se tenir au courant des événements est une condition essentielle à l'expansion de nos libertés. En tant que défenseurs et porte-parole traditionnels de ce droit, nos journaux se doivent de faire mieux connaitre et comprendre à la population ce qui a trait aux affaires publiques — affaires d'intérêt mondial tout autant que de portée locale.

En rendant ce service, les journaux ne peuvent dissocier leur liberté de leurs responsabilités. Chaque fois qu'un mauvais service est rendu, c'est inévitablement parce que l'on a attaché trop d'importance à la liberté et pas assez aux responsabilités. Heureusement pour les Canadiens, ce mauvais service à la liberté est une exception et c'est plutôt l'acceptation des responsabilités qui est la règle.

Je suis certain que tous les Canadiens se joignent à moi dans cet hommage à notre presse. Je suis assuré que notre presse, par sa diligence et son dévouement, conservera la confiance qu'elle s'est acquise auprès de la population.

Le club Fleur-de-Lys proteste contre les policiers de Québec

par Claude Gravel

Le club Fleur-de-Lys de Québec "proteste énergiquement contre la violence et le terrorisme dont ont fait preuve les policiers à Québec en fin de semaine" et "réclame une enquête publique afin de déterminer qui a donné l'ordre d'agir avec une telle sauvagerie".

Dans sa demande, le club Fleur-de-Lys stipule qu'il se joint à M. Jean Marchand, président des Syndicats nationaux, et à la Ligue des droits de l'homme.

"Pendant que l'honorable Jean Lesage prononçait dans le Parlement du Québec le discours dont le texte contenait l'affirmation du principe de la liberté de parole qui est le fondement même de la démocratie, des jeunes Québécois étaient sauvagement matraqués par la police pour avoir réclamé que le Québec, leur patrie, soit dirigé par des Québécois", affirme la résolution de protestation qui a reçu un vote unanime des membres, hier soir, lors du dîner du club.

"La violence employée par la police en fin de semaine aura fait plus pour pousser les jeunes Québécois au terrorisme que tous les discours de certains politiciens depuis plusieurs années", ajoute le texte de la résolution.

Le club Fleur-de-Lys exprime "sa honte de constater qu'encore une fois, 'on' a fait faire cette sale besogne par des Canadiens français". Il transmet "ses sympathies aux innocentes victimes qui ont été matraquées et à leur famille".

Le président du club Fleur-de-Lys est M. Guy Pinsonnault, avocat de Québec.

Séance du conseil de Lévis, jeudi

LEVIS. — Il y aura séance spéciale du conseil de la cité de Lévis, jeudi, à 9 heures, sous la présidence de Son Honneur le maire Dr Clément-Marie Thivierge. Tous les intéressés sont priés de prendre note de cet avis.

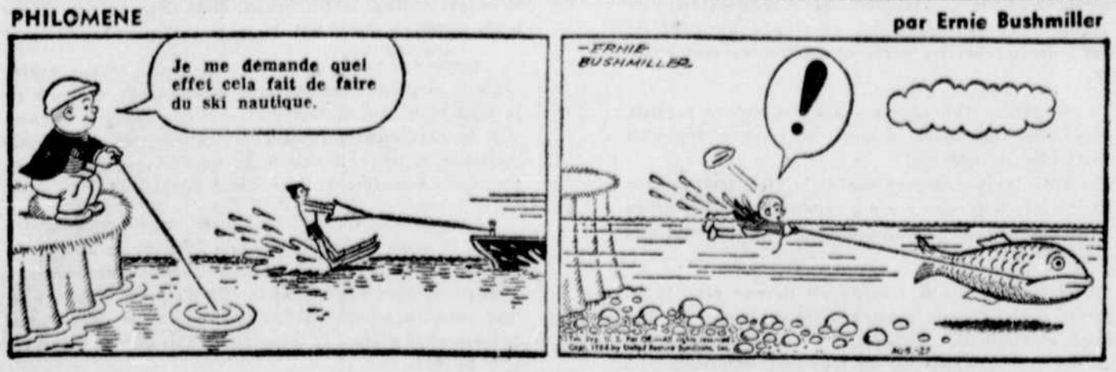
LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Machines à coudre

CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR
VENTE & SERVICE
837-8824
PFAFF
DEPUIS 1862
41 AVE BEGIN
LEVIS
COURS DE COUTURE

7-10 (mer.-v. au 4-12) 120 A.C.L.

STEAK DE PORC OU ROTI DE FESSE JUSQU'A 6 LB 71
ROTI SOC DE PORC DESOSSE 67
PORC HACHE MAIGRE 67
FINITION FESSE DE PORC 4 A 5 LB 27
JAMBON COTTAGE CUIT 87
JAMBON CUIT HACHE 3/4 LB 67
STEAK HACHE MAIGRE 49
STEAK DELICATISE 107
EPAULE DE BOEUF SANS OS 83
FILET DE BOEUF ROSBIF - STEAK 117
STEAK DE SURLONGE PRESQUE DESOSSEE 117
CHOPS D'AGNEAU 67

W.E.BEGIN

SERVICE DE LIVRAISON
500 ST-JEAN 524-5271
520 DE LA SALLE 529-1331

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Gilles Vigneault raconte son pays

Par Jean ROYER

Dans sa tête d'oiseau chante un pays raconté de toutes ses saisons. Le vent, qui lui parle de voyage "à perte d'aile", lui dit sur "l'air du temps" l'amour à fleur de ciel. Son pays, c'est l'hiver. Sur son chemin bat le pas de la terre. Sa maison est de tous les horizons. Sa chanson a souvenance du coeur de l'homme de son pays.

C'est Gilles Vigneault et c'est la chanson canadienne : celle dont il nous a parlé hier soir au Palais Montcalm.

Comme Jean-ud-Sud, Gilles Vigneault nous parlait "en r'gardant les nuages" en forme de bateaux ou d'hirondelles. Il nous disait son voyage au bout du vent, là où "le monde a commencé par une sorte de tam di délam".

Et l'on a reconnu "Zidor le Prospecteur, Ti-Franc-la-Patate, John Débardeur, Jos. Hébert et tous les autres de Natasquan et de la Côte Nord qui causent de la terre et de la mer comme l'arbre de ses racines.

Gilles Vigneault est un poète authentique parce qu'il raconte les hommes de son pays, le nôtre. Il sait parler d'eux avec leur coeur. Il a su les connaître dans toute leur poésie et leur vérité, et nous les présente en les laissant parler à leur façon, en les laissant agir au gré de leur nature, de leur travail, de leur vie.

Mais le troubadour se tient aussi parfois à l'écart de ses personnages pour nous parler, en secret, de sa belle ou de son "doux chagrin", de son père, de sa ville. Car il a retrouvé dans la mémoire du temps la joliesse des "vieux mots" d'amour et de regret que l'on ne savait plus dire. La chanson, alors, se fait douce et tendre, intime et délicate.

Aux meilleures chansons déjà connues de Vigneault, "Ma Jeunesse", "Pendant que", "Jack Monnoloy", "La danse à St-Dilon, sont venues s'ajouter hier soir d'autres preuves d'un talent original, unique et authentique : "Les semelles de la nuit", "Les Corbeaux", "Fer et Titane" et l'extraordinaire histoire de "Bébé la Guitare", entre autres. Poèmes et monologues complétaient cette "soirée". Et il faut dire surtout l'originalité du monologue de "l'intermission".

Gilles Vigneault, hier soir, a de nouveau prouvé qu'il est notre premier chansonnier, celui qui a trouvé "le pays dont nul n'avait parlé", ou presque, avec autant de sincérité et de vérité, avec autant de verve et de pittoresque, de coeur et de poésie.

Il faut enfin souligner le travail de qualité des musiciens de Gaston Rochon : Adrien Avon, Gloria Marcon, Johann Van Veen, Viv Angelillo et Jean-Marie Guérard.

Les Québecois pourront encore applaudir Gilles Vigneault, ce soir et demain soir, au Palais Montcalm.

M. Wagner sera à Québec vendredi

Le Solliciteur général Me Claude Wagner est à ses bureaux du Palais de Justice, à Montréal. Nous apprenons par l'intermédiaire de son secrétaire Marcel Vaminsk, qu'il continue d'enquêter relativement aux incidents survenus à Québec samedi dernier.

Il est possible que M. Wagner fasse une déclaration à la presse vendredi, alors qu'il viendra à Québec pour assister particulièrement à une séance du cabinet provincial.

M. Hamel de retour à ses bureaux

Le ProcureurG-énéral, M. René Hamel est de retour à son bureau du parlement, après une absence d'environ un mois.

On se souvient en effet que M. Hamel avait été hospitalisé, vers la mi-septembre, pour subir une intervention chirurgicale. Il a pris quelques semaines pour compléter sa convalescence après son opération.

Maintenant qu'il est complètement remis, le Procureur-Général s'est remis au travail et on rapporte à son bureau qu'il est très occupé.

Les journalistes s'interrogent :

Quelles seront les répercussions de la visite de la reine, au Québec même ?

(Par WILLIAM STEWART)

Les journalistes chevronnés s'interrogent aujourd'hui, au lendemain de la visite de la reine à Québec, sur la portée de la controverse qui a précédé sa venue et en particulier sur les conséquences des événements qui se sont produits. Ils jugent que les résultats de cette visite se traduiront ainsi : Les chefs indépendantistes, qui ont cherché publiquement à amener les autorités à contremander la visite, seront satisfaits des manchettes qui font état du fait que peu de gens se sont déplacés pour voir la reine;

Des jeunes Québécois qui, jusqu'ici, montraient de la tiédeur vis-à-vis le séparatisme épouseront cette cause pour manifester leur sympathie à ceux de leur génération qui ont subi les durs traitements de la police;

Il est probable qu'une forte proportion de la population manifestera du mécontentement vis-à-vis l'image que l'on se fera maintenant de Québec à l'étranger;

La conduite de la police de Québec sera l'objet d'une enquête et peut-être celle-ci devra-t-elle se soumettre à un entraînement semblable à celui que le directeur Adrien Robert a donné à ses hommes à Montréal, pour maîtriser les mouvements de foule, bien qu'une autre visite royale soit loin d'être dans le domaine du plausible pour quelque temps au moins;

On demandera peut-être aux séparatistes maintenant de se lancer carrément dans la lutte politique à la première occasion afin de savoir s'ils possèdent suffisamment d'appui pour réaliser leurs idéaux.

Dilemme politique

En résumé, les événements qui ont marqué la visite ont placé cette vieille et tranquille ville de Québec — un paradis touristique à cause en particulier de l'hospitalité de sa population — au milieu d'un dilemme politique.

A Londres, un journal a parlé de Québec comme "la ville de la honte".

Un journal, de langue française de Québec a dit dans un éditorial :

". . . Il convient de se réjouir du fait que cette visite royale n'ait provoqué aucun incident grave, dont on aime mieux ne pas songer aux conséquences".

Le journal de Londres s'étonne que la population se soit abstenue d'aller voir la souveraine et du fait que la police ait eu à réprimer des manifestations dans les rues.

Quant au journal de Québec, il veut manifester son soulagement qu'aucun mal n'ait été fait à la reine, bien qu'il se montre ennuyé par le fait que la police se soit montrée un peu trop dure.

Les observateurs d'expérience croient qu'il n'y a rien d'anormal dans la décision des Québécois de ne pas se rendre sur les parcours du défilé royal.

Pourquoi ? D'abord parce que cette visite était entourée de circonstances extraordinaires et aussi à cause du fait que le symbolisme de la couronne britannique n'a pas pour le Québec cet attrait qui est le sien dans les provinces de langue anglaise.

On pourrait ainsi énumérer ces circonstances :

Les circonstances

1—Le secteur de deux ou trois milles carrés formant le parcours du défilé avait été transformé en un véritable camp armé comptant des effectifs militaires et des trois forces policières;

2—Un ancien leader indépendantiste a vu largement oubliée sa déclaration voulant que la visite de la reine créerait une situation qui nous mènerait au bord d'une guerre civile, s'il arriverait quelque chose à la souveraine;

3—La population, pour sa plus grande partie, est devenue confuse devant la publicité donnée quotidiennement aux idées séparatistes;

4—Devant tous ces propos tenus sur la Confédération et le Québec, bien des gens se demandent si on ne mettrait en doute leur patriotisme s'ils participaient à des manifestations publiques qui sont, leur a-t-on dit, d'inspiration anglo-saxonne et britannique;

5—Un organisme patriotique qui compte des partisans dans tous les coins de la province a invité la population de Québec à s'abstenir de participer à toute manifestation quelle qu'elle soit;

6—Bien des gens ne comprennent pas que certaines menaces d'extrémistes publiées dans les journaux, avant la visite, ne proviennent que de communiqués mis facilement à la poste et portant des signatures qui semblent sérieuses mais qui n'assurent rien d'autre que l'anonymat de leurs auteurs.

LA JOURNEE DE SAMEDI

Samedi, journée où le temps fut plutôt maussade, quelles ont les forces qui se sont affrontées : un groupe d'étudiants, dirigés par des plus âgés, qui se déplaçaient dans un secteur restreint pour faire montre des opinions qu'ils sont en droit d'avoir et un vaste dispositif de sécurité prêt à réprimer tout desordre à une échelle que personne ici n'a jamais du concevoir.

Il est plus que probable que ces garçons et ces filles, dans leur enthousiasme pour une cause passionnante, ont oublié qu'ils s'amusaient avec de la dynamite "nationale et internationale". Ces jeunes se composaient d'étudiants et de jeunes sans emploi pour la plupart.

C'est de la sympathie que des journalistes étrangers, quittant Québec pour Ottawa dimanche, pour assurer le reportage de la visite royale, ont manifesté envers les jeunes séparatistes qui n'ont brisé aucune fenêtre, déchiré aucun "Union Jack", qui n'ont molesté qui que ce soit et qui dans quelques cas se sont amusés de la police avant que celle-ci ne se montre dure.

Il semble même que certains d'entre eux ont eu de l'admiration pour ces jeunes manifestants qui ne craignaient pas de fréquenter les endroits où l'on retrouvait policiers, automobiles blindées, camions, enfin tout ce qu'il fallait pour réprimer une émeute.

M. LESAGE

Aucun leader séparatiste n'a été aperçu en leur compagnie.

Un journaliste, accrédité à la visite royale, a fait remarquer tout bonnement que deux policiers de Montréal, montés à cheval, auraient probablement maîtrisé la situation. Il n'y aurait eu que quelques arrestations et personnes n'aurait été blessé.

Le premier ministre Lesage a été hué par un groupe de séparatiste lorsque, après avoir accueilli la reine dans le port, il se dirigeait rapidement vers l'Hôtel du Gouvernement pour y recevoir la souveraine.

On rapporte que le chef du gouvernement a reçu une menace d'enlèvement de son fils de huit ans et on a remarqué que ses mains tremblaient alors qu'il lisait son allocution de bienvenue à la reine.

On s'est demandé si cela n'était pas le résultat de sa nervosité devant la menace faite ou ne reflétait que son tempérament bouillant devant la situation.

A tout événement, il a laissé tomber trois paragraphes de son discours, trois paragraphes portant sur les métrodes de démocratie politique.

Dans les milieux près du gouvernement, on sait que le premier ministre est devenu très ennuyé des articles publiés dans les journaux avant la visite. Il croit que ces articles ont créé une tension injustifiée autour de la visite de la reine.

Le journal qui s'est dit heureux que la visite de la reine n'ait été marquée d'aucun incident fâcheux pour elle, dit également :

"Dans l'ensemble, la population québécoise s'est montrée digne mais réservée".

Le prince Philip a réussi une chasse fructueuse à l'île aux Reaux

Les garde-chasse ne se sont pas approchés de l'île aux Reaux hier, et, s'ils avaient décidé de le faire, ils auraient probablement pu trouver quelqu'un qui a dépassé la limite permise en ce qui a trait aux grandes oies blanches et aux canards noirs.

Un chasseur de sang royal Philip, duc d'Edimbourg, a réussi une chasse fructueuse en abattant, au cours de l'avant-midi, 10 oies blanches et 13 canards noirs au cours d'une excursion de chasse qui avait été organisée à son intention par un homme d'affaires de Montréal, M. William O'Brien .

Le prince Philip a quitté Ottawa à 5 heures hier matin et après être monté à bord d'un hélicoptère de la marine, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette il a été conduit sur l'île aux Reaux, quelque 35 milles en aval de la Vieille Capitale. A cet endroit, dans de belles caches de ciment, il a pu faire la chasse du matin et abattre assez de gibier pour lui permettre un bon repas à bord du yacht royal Britannia qui l'attendait, ancré au milieu du fleuve St-Laurent.

L'île aux Reaux, qui a autrefois appartenu aux Pères Jésuites, est maintenant aménagée en véritable paradis de chasse. Les chasseurs, peuvent aisément attendre le gibier dans des caches de ciment installées de façon à ce qu'elles soient presque constamment entourées d'eau. Si le chasseur n'est pas chanceux et qu'il ne réussit pas à abattre d'oiseaux migrateurs, il peut facilement se reprendre et chasser le faisan qui abonde dans l'île.

Un immense chalet, qui fait plus ou moins penser à un château, est situé sur la pointe ouest de l'île. C'est dans cette grande maison blanche au toit rouge, que le prince Philip, en compagnie de son hôte, M. O'Brien, a pris le lunch.

LE PRINCE ENCHANTE

M. O'Brien a confié à un journaliste, au cours d'une entrevue par radio-téléphone, qu'il avait longuement parlé avec le prince Philip et que ce dernier semblait être enchanté de son voyage de chasse. "Ce sont les seuls commentaires que j'aie à faire", a dit M. O'Brien.

Le gardien de l'île a par ailleurs laissé savoir que le prince Philip avait chassé les oiseaux migrateurs pendant tout l'avant midi et que l'après-midi, il avait chassé le faisan.

Le prince Philip a chassé avec un fusil de calibre .12 et les résultats de sa chasse prouvent qu'il peut très bien manier le fusil.

Portant de longues bottes de caoutchouc, et un lourd coupe-vent, le prince a chassé alors que les premiers flocons de neige commençaient à tomber sur la région de Québec.

Il faisait une température assez froide dans la région où a eu lieu l'excursion et l'île aux Reaux était balayée par des vents d'une vélocité de 25 à 30 milles à l'heure.

Pendant que le prince chassait, le Britannia, légèrement balotté par les vagues de quelque quatre pieds de hauteur, attendait son passager royal. Il était flanqué du destroyer Assiniboine.

Le prince Philip a quitté l'île aux Reaux vers 4 heures 30 et un hélicoptère l'a déposé sur le pont arrière du Britannia pendant que l'équipage se tenait à l'attention sur le pont supérieur.

Le Britannia a alors effectué quelques manoeuvres qui lui ont permis de rejoindre le chenal où il a été rejoint par trois autres destroyers qui l'escortent pour un bout de chemin.



● La Chambre de Commerce de Québec recevait hier M. Arthur Haulst, président de la Commission européenne du Tourisme et Commissaire général en Belgique. On remarque sur la photo, M. Haulst, M. Louis Dussault, président de la Chambre, M. Henri Béique, président du comité du tourisme de la Chambre.

(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Lettre du FLQ à U Thant

Le Front de Libération du Québec vient de faire tenir une lettre au secrétaire des Nations Unies, U Thant, pour dénoncer les mesures d'oppression et de terreur des forces policières et militaires du Canada au cours des journées du 9 et 10 octobre, à Québec.

Dans cette lettre non signée, communiquée à la Presse Canadienne, le FLQ dit qu'il veut souligner "que les ressortissants du Québec sont continuellement victimes de détentions préventives, arrestations arbitraires, perquisitions sans mandat, mesures d'intimidation et traitements inhumains de la part des autorités canadiennes et ce, dans le mépris le plus profond de la dignité de l'homme".

Le FLQ dit s'élever contre "ces violations flagrantes de la Charte des droits de l'homme et les condamne comme contraires aux principes les plus élémentaires de la démocratie".

Le FLQ dit également "réaffirmer devant les nations libres du monde sa volonté de poursuivre par tous les moyens la lutte de libération de notre peuple".

L'usine de montage d'automobiles devrait être établie dans la région de Québec

C'est le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain, Inc. qui, dès 1959, amorça le projet de l'implantation dans la région de Québec, d'une usine d'assemblage de la "Société Anonyme des Automobiles Peugeot". Ce projet a même nécessité plusieurs voyages en Europe.

Dès le début des négociations, les autorités de la Société Peugeot ont exprimé le désir d'établir une usine de montage dans la Province de Québec avec des capitaux exclusivement canadiens, et la Société promettait pour sa part seulement des services techniques d'installation d'usine.

Après de nombreuses démarches, le Bureau a réussi à intéresser à ce projet des financiers de la Province de Québec. La mise de fonds requise était de l'ordre de trois à quatre millions de dollars canadiens.

Un représentant du Bureau Métropolitain s'est rendu à Paris avec ce groupe de financiers, rencontrer les officiers de la Société Peugeot, en avril 1963.

A cette occasion, le directeur général de la Société Peugeot a expliqué sommairement le but poursuivi : s'entendre sur la possibilité d'ouvrir une usine d'assemblage des voitures Peugeot dans la région métropolitaine de Québec.

C'est alors que l'ingénieur-conseil de la Société Peugeot, Monsieur G. Girod, responsable des usines de montage de la Société en pays étrangers, remit au représentant du Bureau Métropolitain et aux financiers Québécois un plan de construction relatif à ce projet.

Après une étude très sérieuse des différents sites disponibles dans la région métropolitaine de Québec, et à la suite d'une visite des lieux en compagnie de l'ingénieur Gaspard, du bureau chef de la Société Peugeot, le choix du site, pour différentes raisons, favorisa la "Pointe-Lévis". La principale de ces raisons fut la proximité d'un quai à eau profonde pouvant accomoder des navires océaniques à l'année longue. A ce sujet, plusieurs compagnies qui ont leurs navires à Québec durant les mois d'hiver sont d'ailleurs disposées à transporter régulièrement ces cargaisons durant la saison froide.

Mis au courant des faits, les Chemins de Fer Nationaux, propriétaire de la "Pointe-de-Lévis", ont consenti à accorder au Bureau Métropolitain une priorité d'occupation en faveur du projet Peugeot.

A l'heure actuelle, de nombreuses rumeurs circulent à l'effet que la Société Générale de Financement, qui s'intéresse depuis quelque temps au financement de ce projet, voudrait établir l'usine dans la région de Montréal.

Nous croyons que cette usine de montage d'automobiles ne devrait pas être établie ailleurs que dans la région métropolitaine de Québec, ce qui serait conforme à la politique officielle de décentralisation industrielle du gouvernement. ....

À L'HÔTEL DE VILLE

Dans une lettre en provenance de l'étude légale de Mtres Guérard et Pelland, les religieuses du monastère des Augustines de l'hôpital Général, à qui appartient le terrain du parc Victoria, s'opposent à toutes modifications sans consultation.

En effet, la lettre signale que la ville s'apprête à construire sur le parc Victoria la centrale de police sans en avoir demandé la permission aux propriétaires. En signalant qu'aucune objection n'a été soulevée à ce sujet, les Rév. Soeurs précisent par la voix de leurs procureurs que le changement de nom que l'on veut faire n'aura pas lieu sans leur permission.

Le maire Hamel a demandé que l'on réponde aux religieuses qu'il sera fait selon leurs désirs à l'avenir et il a aussi demandé que le contentieux prenne connaissance de cette lettre afin de s'y conformer.

CONTRAT

Par un vote de cinq à deux, les membres du comité administratif ont retiré hier à la compagnie Lachance le contrat qu'il lui avait accordé la semaine dernière pour l'achat de deux voitures dites pompes à incendie, d'un montant de $40,000 environ, et ils ont accordé ce contrat à la maison Pierre Thibault, de Pierreville.

Le propriétaire de cette firme située dans la province, qui se spécialise dans la fabrication d'équipement contre les incendie est venu devant le comité administratif, hier, pour plaider et gagner sa cause. Il a allégué principalement que tout son matériel était construit dans la province.

L'échevin Boissinot, qui avait enregistré sa dissidence la semaine dernière, a supporté les allégations de M. Thibault alors que MM. Deschênes et Lamontagne signalaient qu'il était dangereux d'accorder les contrats à une compagnie de la province sous prétexte d'achat chez nous lorsqu'elle est seule à fabriquer le produit. Cela implique la destruction de la concurrence ce qui peut être dangereux à leurs yeux.

GRANDE-ALLEE

Le maire Hamel a avisé les échevins que Me André Leclerc, avocat du contentieux municipal, a terminé la préparation d'un nouveau règlement de zonage de la Grande-Allée, règlement qui permettra la construction d'édifice à bureaux. Cependant on attend de connaître l'opinion de M. Charles Michaud, urbaniste, de M. Clovis Auclair, architecte, avant de prendre une décision au sujet de ce règlement.

COLISEE

Les échevins se sont objectés fermement à la requête des locateurs du Colisée, les As de Québec, visant à la disparition des loges du lieutenant-gouverneur et du maire Hamel.

Ils ont plaidé qu'il était absolument indispensable de pouvoir offrir des places à des visiteurs en soulignant que lorsqu'ils se rendent à l'étranger, ils sont reçus très bien, et que Québec se doit au moins d'être aussi accueillante que les autres villes. — Par J. J.

Enquête publique

MONTREAL (P.C.) — Une enquête publique sera inaugurée à Montréal, le 9 novembre, au sujet de l'écrasement d'un aérobus d'Air Canada. L'accident, survenu l'automne dernier, avait coûté la vie à 118 personnes.

Le juge en chef G. S. Challies de la Cour supérieure du Québec a annoncé aujourd'hui que l'enquête aura lieu dans le vieux Palais de Justice, rue Notre-Dame.

Le but de l'enquête est de "déterminer la cause ou la cause probable de l'accident".

Le rapport du ministère fédéral des Transports sur la tragédie a été remis au gouvernement. Le rapport n'a pas été rendu public mais le ministre des Transports, M. J. Pickersgill, a révélé que les enquêteurs ont conclu que l'accident n'a pas été provoqué par sabotage.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

Un incendie a failli faire une victime

Un incendie qui a éclaté vers 10 h. 15 hier soir au logis de Mme J.-A. Pulhus, situé au 1615, rue Mailloux, a failli coûter la vie de celle-ci.

Le feu a pris naissance dans le logement de Mme Pulhus, au troisième étage de la maison. Le salon a été complètement ravagé par les flammes. A l'arrivée des pompiers du poste no 14, la fumée avait envahi toute la maison et on a dû procéder à l'évacuation des autres familles demeurant là.

Mme Pulhus a été secourue par le sapeur Bourassa au moment où elle s'évanouissait, complètement asphyxiée par la fumée qui se dégageait de l'élément destructeur. Elle fut immédiatement transportée par l'ambulance J. Bouchard et Fils à l'hôpital de l'Enfan-Jésus où elle a pu être ranimée.

Les pompiers, sous direction du chef de division Jos. Rochon et du chef de district A. Fortin, ont maîtrisé l'incendie avec l'aide de deux jets-brume. Ils ont pu regagner leur caserne vers minuit.

Une étudiante grièvement blessée

Une jeune fille de 16 ans, Ghislaine Mathieu, du 1234, côte St-Paul, Ancienne-Lorette, a été grièvement blessée par une auto vers 1 heure hier après-midi.

L'adolescente se rendait à l'école lorsqu'une auto qui en doublait une autre sur la route du Moulin l'a heurtée dans le dos pour la projeter à plusieurs pieds de l'accident.

Recueillie évanouie, elle a été transportée à l'hôpital du Saint-Sacrement par les ambuliers de la maison Germain Lépine. L'étudiante souffrirait de multiples contusions par tout le corps et repose présentement dans un état sérieux. Le chef de police de l'Ancienne-Lorette, M. Alexis Murray, a fait les constatations d'usage.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

L'esprit de coopération

Chaque année, à pareille date, nous soulignons par une semaine spéciale, le rôle joué par la coopération chez nous. Il est d'usage, à cette occasion, de rappeler l'essor remarquable de notre principale institution coopérative, la caisse populaire, et de noter les succès remportés dans l'application des principes de la coopération dans plusieurs autres domaines : vente au détail, habitation, achat et vente de produits agricoles, vente et apprêtage de produits de la mer, assurance, etc.

Le mouvement coopératif au Canada a plus de cent ans. Il a connu sa première manifestation dans un centre minier de la Nouvelle-Ecosse, Stellarton, en 1861. Au Québec, c'est en 1908 qu'on adoptait la première loi régissant les associations coopératives. Aujourd'hui, on compte plus de 720 coopératives au Québec, à l'exclusion des caisses populaires. De ce nombre, 585 sont des coopératives d'achats et de vente de produits agricoles. Plus de 95,500 personnes sont membres de ces coopératives qui, en 1961, avaient un chiffre d'affaires de $224,941,000.

Un autre domaine où les principes de la coopération ont été appliqués avec succès, c'est celui de l'épargne et du crédit, soit les caisses populaires. Leur histoire remonte au 23 janvier 1901, date du premier dépôt dans une caisse, 10 cents. Mais il y avait déjà quelque temps, à ce moment, que M. Desjardins avait commencé l'éducation de son groupe de pionniers. L'idée fit lentement son chemin au début mais aujourd'hui, les caisses populaires du Québec sont une véritable puissance économique.

Groupant, au 31 septembre 1963, plus de 1,539,000 sociétaires dans 1,287 caisses, elles avaient alors un actif d'au delà d'un milliard de dollars. Ces caisses sont groupées en deux fédérations: celle de Québec et celle de Montréal, la première groupant des associations régionales de caisses, la deuxième s'affiliant directement les caisses elles-mêmes.

Outre les caisses populaires dites Desjardins, du nom de leur fondateur, on compte aussi, établies selon les principes de la coopération, des caisses d'économie dont le mode d'opération est quelque peu différent de celui des caisses populaires.

* * *

Mais si ces chiffres sont éloquents, ils ne révèlent qu'une partie du rôle joué par les organismes coopératifs dans la vie de la nation. En effet, en plus de leur action économique qui a permis la canalisation des épargnes des petites gens pour la promotion du bien commun et l'entraide individuelle, les organismes coopératifs ont contribué probablement plus que tout autre institution, à l'éveil chez nous d'un véritable sens de la démocratie chrétienne basée sur le respect mutuel et où l'argent est au service de l'homme et non l'homme au service de l'argent.

C'est surtout par son rôle d'éducateur populaire, que le mouvement coopératif a apporté une contribution positive au progrès de la nation. C'est cette éducation des masses qui a rendu possible son succès économique et permis aux gens de prendre conscience de leurs responsabilités individuelles à l'endroit de leurs concitoyens et d'eux-mêmes.

Ce rôle d'éducation populaire, les coopératives l'ont rempli au début par les cercles d'études destinés à informer leurs membres et sympathisants et à les éveiller aux problèmes cuisants de leur libération économique. Avec l'expansion des techniques modernes de diffusion : radio, télévision, le mouvement coopératif a pu pénétrer dans chaque foyer grâce aux programmes d'éducation populaire patronés par l'organisation Desjardins dont le siège social est à Lévis. Ajoutons aussi la fondation, dans cette même ville, de l'Institut coopératif Desjardins, merveilleux centre d'éducation doté de tous les aménagements requis pour l'organisation de journées d'études, colloques, etc.

* * *

Mais malgré tout ce progrès, en dépit de tous ces efforts d'éducation populaire, on s'interroge aujourd'hui au sein du mouvement coopératif. On se demande en particulier si l'esprit de coopération qui animait les pionniers du mouvement n'est pas en train de disparaître, et on se demande comment le faire revivre, comment obtenir que l'intérêt du bien commun domine les préoccupations égoïstes de chacun.

Il faut dire que tout, dans notre société, tend à flatter l'égoïsme humain. On n'a qu'à regarder la télévision, qu'à écouter la radio, qu'à lire les journaux pour constater que partout, c'est l'apologie de la recherche du bien personnel qui prime, souvent sans égard pour les autres, sans respect pour les droits même les plus sacrés des individus. Si ça fait mon affaire, c'est bon ! voilà qui semble être le mot d'ordre motivant les agissements des gens.

Or le mouvement coopératif est précisément né en réaction contre cette attitude du libéralisme économique de la fin du siècle dernier. Il a été inspiré par un idéal de charité chrétienne et d'entraide fraternelle. Certes, en définitive, chacun profite de cet esprit de charité et d'entraide mais ce n'est pas là le but premier visé. S'aider soi-même en aidant les autres est un idéal qui doit être remis à l'honneur.

L'homme, a-t-on dit, est un animal social. Appelé à vivre en société, au sein d'une collectivité d'autres hommes, il doit tenir compte qu'il n'est pas seul et respecter les droits des autres : droit à leur opinion, droit à leur façon de vivre, droit à leur mentalité, droit à la propriété bien acquise. Ce respect des droits de l'homme est un devoir que l'appât du gain ne doit pas faire oublier.

L'esprit de coopération est basé sur ce respect de l'homme qui est au-dessus de toutes considérations de classe sociale, de religion, de langue, de nationalité. Il incite à l'effort collectif en vue du bien commun. Il incite au dévouement non motivé par le dollar mais uniquement par le souci d'être utile à la collectivité, par la préoccupation de l'intérêt général.

En cette semaine de la coopération, alors que nous nous réjouissons de constater les progrès réalisés par nos institutions coopératives, nous devons aussi réfléchir sur le véritable sens de l'esprit coopératif qui, au delà du mouvement lui-même, devrait animer et inspirer les rapports des citoyens entre eux, comme individus et comme groupes.

Jean HUBERT

Messe télévisée

"Le Concile autorise enfin le français à la messe. Va-t-il aller plus loin et permettre l'audition de la messe à la T.V. ?"

Voilà ce que me disait l'un de mes élèves les plus "engagés" comme on dit aujourd'hui, pour signifier qu'on prend au sérieux le service de Dieu.

Votre "enfin" me fait plaisir. Vous avez raison de vous réjouir en voyant les pères du Concile permettre l'usage du français. C'est là la plus grande grâce qui soit pour notre formation chrétienne. Oui, enfin, la première partie de la messe va retrouver sa valeur d'instruction, d'évangélisation; on l'appelait autrefois messe des catéchumènes, on l'appelle aujourd'hui liturgie de la Parole: c'est le même sens au fond.

Le Concile va-t-il permettre la messe télévisée ? Oui et non, à ce qu'on peut prévoir.

Les messes radiodiffusées et télévisées sont un bienfait dont il faut remercier Dieu et les hommes de science pour tous les malades immobilisés: ils ont l'impression de prendre une part active avec tous ceux qui sont présents dans l'église, et, qui plus est, avec tous les chrétiens, car la messe implique toujours une participation du Christ et de l'Eglise entière.

André JOBIN, ptre

Le Concile bénit sans doute ces messes télévisées pour ces paroissiens qui restent toujours collés au bénitier quand ils vont à l'église; pour une fois ils voient de quoi la messe est faite. Quelle belle prédication !

Non, le Concile, très probablement, ne pourra pas vous permettre, à vous qui avez l'usage de vos deux jambes, de rester chez nous, le dimanche, pour suivre la messe à la T.V. et satisfaire ainsi au précepte dominical.

Venez assister à la messe à l'église, et prendre une part active au sacrifice collectif; offrez le Christ à l'offertoire, immolez-vous avec Lui à la consécration, et recevez-le en nourriture. Unis à tout le monde vous échangerez des paroles avec le prêtre. Notre religion est intérieure et extérieure. Notre liturgie exige le for interne et le for externe. L'Eglise est invisible et visible. La messe est un signe sensible, instituée par Jésus-Christ pour donner la grâce. Vous me suivez ?

Le Concile autorise enfin le français à la messe et il espère que le renouveau liturgique va enfin permettre à tous et à chacun de mieux comprendre le sens de la messe.

VIETNAM

Les réfugiés vietnamiens repartiront-ils ?

De notre correspondant

Gary MacEOIN

Quarante minutes après notre départ de Saïgon dans une voiture puissante, empruntant la nouvelle route du sud construite par les Américains, nous arrivions à Thu Duc. C'est un village qui vit du bois. Certains de ses habitants travaillent dans la forêt voisine, tandis que d'autres ont un petit atelier de menuiserie et étalent le produit de leur travail sur le bord de la route.

Tout autour, d'autres villages sont groupés, dont certains comptent une vingtaine ou une trentaine de familles, d'autres plusieurs centaines. De chaque côté s'étendent les rizières qui ont rendu ce pays fameux, au point qu'on l'appelle "le bol de riz de l'Orient", et qu'il excite la convoitise de la Chine affamée.

Chaque village est dominé par le clocher de son église catholique

Chaque village, jusqu'au plus petit, est dominé par le clocher de son église catholique, comme cela était dans les villages du Nord Vietnam que ces réfugiés ont quittés il y a 10 ans, lorsque les accords de Genève ont abandonné au régime communiste de Ho Chi Minh le contrôle de la partie du pays située au nord du 17e parallèle. Un million se sont enfuis dans des bateaux vers le sud où ils se sont efforcés de reconstituer dans tous ses détails le cadre de leur vie antérieure.

Ce sont des gens courageux que ceux du Nord. Ils tiennent des Chinois le sens de l'unité familiale et l'amour du travail. Leur sol était dans un état tel qu'ils devaient l'assécher entre les récoltes pour le maintenir en état de culture. Pour eux, c'était un jeu d'enfant de faire pousser du riz dans le riche sol vierge sur lequel ils s'étaient établis. La première année, les Américains les aidèrent à défricher la forêt et à construire de simples huttes en terre. Bientôt, le cauchemar de l'exode ne fut plus qu'un mauvais souvenir et ils réussirent par leur travail à recréer quelque chose du confort rudimentaire qu'ils avaient sacrifié à la liberté.

"Pourrons-nous trouver la paix en Australie ou au Brésil ?"

Le premier projet était toujours la construction de l'église. Ils étaient venus du Nord avec leurs prêtres qui continuaient à être leurs guides et leurs chefs. Après l'église, on construisait l'école, où c'était le prêtre qui enseignait, en attendant de trouver un instituteur à plein temps. Ensuite, on commençait à remplacer les huttes du début par des constructions en dur. Et alors ils étaient chez eux. Bientôt même, ils seraient mieux qu'avant.

Tel était leur rêve, mais ce rêve s'est effondré. "Pourrons-nous trouver la paix en Australie ou au Brésil ?". Telle est la question qu'aujourd'hui ils posent aux visiteurs sitôt après lui avoir souhaité la bienvenue. Ils ont peur. Ils se voient encore une fois sacrifiés sur l'autel de la diplomatie internationale. "Si seulement nous avions des armes, disent-ils, nous écraserions les nids de l'infiltration communiste dans les forêts du Sud. Nous avons cette volonté de résister qui manque aux sud-Vietnamiens. Nous admirons les troupes américaines et leur courage, mais elles ne savent pas comment on doit combattre cette sorte d'ennemi qui se moque d'eux continuellement".

Quelle que soit la valeur de ce raisonnement, il reste purement académique. Si le régime Diem a refusé d'armer ces réfugiés du Nord, ils ont encore moins de chance de recevoir des armes de ses successeurs qui sont dominés par les bouddhistes. Au contraire, ils ont perdu beaucoup des avantages qu'ils connaissaient auparavant. Le village centre de Thu Duc, par exemple, abritait au début 2,000 réfugiés qui étaient des isolés, séparés de leurs familles : veuves de guerre, orphelins, blessés, malades, vieillards, aveugles cette dernière catégorie étant particulièrement nombreuse sous les tropiques où le trachome est fréquent.

"Un village catholique ne doit pas compter sur la sympathie du nouveau régime"

La population du centre s'est stabilisée ces dernières années au chiffre d'environ 800, vieillards et aveugles pour la plupart. Depuis le coup d'Etat de novembre dernier, l'aide du gouvernement a été accordée si chichement que le centre a dû réduire sa population à moins de 200 personnes irrécupérables et se trauvant dans un état désespéré. "Nous comptons parmi nous beaucoup de bouddhistes et de membres d'autres religions, m'ont-ils dit, mais un village catholique ne doit pas compter sur la sympathie du nouveau régime". "Aujourd'hui, en plus du ressentiment contre le régime de Diem, accusé d'avoir favorisé indûment les catholiques, l'indolente population sud-vietnamienne jalouse les progrès accomplis par ces nord-vietnamiens travailleurs.

En rentrant à Saïgon dans le bref crépuscule tropical, nous vîmes des flamboiements au-dessus de la forêt, sur notre gauche. Un coup de main contre le Viet-Minh avait commencé La brise de la nuit portait le tac-tac des armes automatiques vers Thu Duc où il faisait frissonner les villageois. Entre eux et la vengeance de Ho Chi Minh, il n'y a plus que cela : l'armée sud-vietnamienne et ses conseillers américains. Pour eux qui sont en première ligne, c'est là une protection bien précaire.

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

point de vue

RENE CHALOULT

L'indépendance du Québec et les révolutionnaires

En prévision du centième anniversaire de la Confédération, on s'interroge sur l'avenir des deux nations qui forment le Canada. Dans le Québec on est généralement d'accord pour réclamer un changement constitutionnel. Les uns proposent, sans le définir, un "fédéralisme coopératif" qui, à mon avis, ne constitue qu'une formule destinée à nous maintenir sous le joug d'Ottawa. D'autres suggèrent une véritable confédération ou deux Etats associés et souverains, avec égalité théorique et pratique de droits; proposition raisonnable, mais que n'accepteront jamais les Anglo-Canadiens. Enfin, ceux qui me paraissent les plus réalistes préconisent un Etat français indépendant. Je respecte toutes les opinions sincères, mais j'estime que la seule option acceptable et possible, à plus ou moins longue échéance, est cette dernière. Une analyse attentive des statistiques démographiques de 1961 et une longue expérience politique m'ont convaincu que l'indépendance est l'unique moyen d'éviter l'assimilation, même du Québec.

Sur quelles bases fonder cet Etat ? Les partis et les mouvements indépendantistes, qui prolifèrent dans le Québec, soutiennent des théories opposées, suivant qu'ils se disent de droite ou de gauche. Certains d'entre eux se proclament les champions de l'indépendance, mais, en scrutant le texte de leurs écrits, on s'aperçoit rapidement que leur but réel et ultime c'est le socialisme scientifique de Karl Marx par la révolution. L'indépendance pour eux n'est qu'un moyen de nous acheminer vers le communisme, même si, à l'exemple de Marx et de Krouchtchev, ils emploient de préférence le terme socialisme. Je réfère en particulier à la revue PARTI PRIS (dont le tirage, dit-on, serait de 4000 !) et, à un moindre degré, au journal L'INDEPENDANCE, organe officiel du R.I.N.

A l'appui de cette grave accusation, j'attire l'attention du lecteur sur quelques citations typiques que je pourrais décupler. On a publié un numéro spécial de PARTI PRIS le premier septembre 1964. Le "manifeste", d'une bonne tenue littéraire, débute par un témoignage de Marx sur la révolution. Plus loin, à la page 12, je lis :

"L'indépendance, qui était un but, devient un préalable, une étape nécessaire dans une lutte révolutionnaire qui la dépasse et l'amplifie".

On continue : "A l'intérieur, ceux qui ont présidé à la sclérose coloniale, le clergé, les idéologues fédéralisants, la petite bourgeoisie de notables, ceux que nous avons appelés les chefs coutumiers, représentent maintenant une classe en déclin". (page 13).

"Nous devons renier le *passé* rejeter la suite de compromissions et de trahisons qui tissent notre histoire et n'en retenir que l'obscure et tenace volonté de vivre" (page 22).

"Nous verrons que l'authenticité de l'idée indépendantiste réside pourtant dans une pensée et une pratique politique de gauche". (page 23).

"C'est au R.I.N. que pour la première fois fut prononcé le mot de Révolution". (page 25).

On peut entendre le mot "révolution" dans plusieurs sens, mais il est évident qu'on lui donne toujours la signification la plus péjorative.

L'INDEPENDANCE, journal du Rassemblement, et PARTI PRIS, s'entendent bien, malgré que pour le public, ils gardent des distances. C'est dans PARTI PRIS que le président actuel du R.I.N., M. Pierre Bourgault, a publié, le 3 décembre 1963, son "programme politique et électoral". D'autres collaborateurs du journal ont écrit dans la revue. D'ailleurs la pensée réelle de ces deux publications est la même, sauf qu'elle s'exprime avec plus de hardiesse dans l'une que dans l'autre. On peut lire à la page 33 de la revue : "l'accession de Pierre Bourgault à la présidence du parti est généralement interprétée comme un signe d'une orientation plus marquée vers la gauche". Il faut lire vers des idées plus communisantes.

On rappelle souvent la nécessité de la lutte des classes pour conclure :

"Formés à l'école de Sartre, soit à l'école du marxisme-léninisme, nous nous sommes entendus sur la nécessité d'utiliser comme thèmes de recherches et de combats le socialisme, et l'indépendantisme", (page 36). Suivent des tirades sur les privilèges des clercs et la reconnaissance du droit de "croire que la religion est un mal" (page 50).

Je m'excuse d'insister, mais il me faut compléter ma démonstration. Voici une citation importante tirée de PARTI PRIS :

"Le parti *unique*, (c'est moi qui souligne) loin de détruire la démocratie, est au contraire le canal par lequel elle s'exprime". (page 53).

Cet aveu qui s'apparente singulièrement à ce que je lis dans L'INDEPENDANCE de juillet: (page 6, première colonne) "Le parti révolutionnaire qui fera l'indépendance abolira, par exemple, le système du bipartisme ..." Dans ce même numéro on écrit : "Alors il est temps de rappeler que l'indépendance est un *moyen* (c'est encore moi qui souligne) qui doit nous conduire à la révolution populaire et sociale". (page 2, deuxième colonne).

Toujours dans le journal de juillet 64, page 2, troisième colonne :

"Alors ... nous saurons préconiser publiquement, et accomplir surtout, la séparation, la grande, du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat". Que signifient ces propos, puisque la séparation existe déjà ?

Enfin, à tout seigneur tout honneur, je termine ces trop longs témoignages par une profession de foi de Pierre Bourgault, aujourd'hui président du R.I.N., publiée dans LA PRESSE, dont il était alors rédacteur, le 3 février 1964, (page 17). Il s'agit du rapport d'une assemblée tenue la veille, le 2 février, à l'école Champagnat.

"Ces maquis" prolifèrent ... continue M. Bourgault, maquis de la centralisation, du bilinguisme, mais aussi maquis de la trahison, des corps intermédiaires, des évêques et des détourneurs de fonds publics". N'est-ce pas que nos évêques sont en bonne compagnie avec les détourneurs de fonds publics ? Cet anticléricalisme démodé, digne du petit père Combes en 1904, m'a paru tellement invraisemblable, que, les jours suivants, j'ai cherché une rectification dans les journaux. Je n'en ai pas trouvée.

Que M. Bourgault fasse "publiquement confession d'agnosticisme (le Magazine Maclean, numéro de mai, page 44), c'est son droit, mais quel manque de sens politique pour un chef de parti dont la clientèle électorale possible est croyante et chrétienne. Et pourquoi une telle confession ? C'est de l'esbroufe. Personne n'en demandait autant. C'est un peu comme si un candidat à la présidence d'Israël professait qu'il est musulman... Restons sur le sol québécois. Croit-on trouver beaucoup d'agnostiques, d'anticléricaux et de communisants dans la Gaspésie, au Lac-St-Jean, dans les Cantons de l'Est, même à Québec, aux Trois-Rivières et à Sherbrooke ? Une fraction de un pour cent. Nos paroisses de campagne, où vit surtout l'âme de notre peuple, et que chantent avec chaleur Gilles Vignault et Félix Leclerc ne sont pas des clubs de nuit enfumés et louches où on peut recueillir des applaudissements en dénonçant avec violence toutes les autorités. Pourtant, que cela plaise ou non, c'est le vote des comtés ruraux les plus traditionnalistes qui assurent le pouvoir aux partis politiques. Rappelons-nous le long règne de Duplessis.

Me permettra-t-on de mettre en garde les indépendantistes contre ces mouvements extrémistes qui nuisent à leur cause et discréditent la nation canadienne-française ? Comme eux, je souhaite l'indépendance avec ardeur, mais *dans l'ordre*, dans le respect des opinions d'autrui, ce qui n'exclut pas la fermeté et l'audace nécessaires à la défense de nos intérêts. Le sens de la mesure reste tout de même une qualité française.

Notre cheminement constitutionnel vers l'indépendance me paraît irréversible. Notre objectif sera atteint, c'est une question de temps. Malgré la multiplicité des partis l'idée d'indépendance progresse d'une manière étonnante. Mais il importe de maîtriser son impatience. S'il nous fallait la réaliser pour des fins et par des moyens que je viens de dénoncer, j'avoue que je préférerais continuer à vivre sous le régime tyrannique qui sévit au Canada.

La dénonciation d'idées et de méthodes subversives n'implique aucune tendance conservatrice. On peut être d'esprit libéral (sans allusion aux partis politiques), favoriser le progrès et l'adaptation aux besoins de l'heure, accepter une évolution normale sans exclure le respect de notre héritage culturel et de nos valeurs spirituelles qui transcendent toutes les autres.

Un nouveau parti indépendantiste, le REGROUPEMENT NATIONAL est en voie de formation. Il cherche à concilier le néo-nationalisme et le nationalisme traditionnel. Son manifeste inspire confiance. Il veut établir au Québec un "Etat souverain et démocratique, de culture française et d'inspiration chrétienne". Voilà qui vaut beaucoup mieux que le marxisme ou le communisme d'inspiration internationale.

Votre opinion

M. le rédacteur,

Pourquoi tous ces argents ? Les chers professeurs sont choqués parce que la Régie des Alcools a refusé un permis sur le "campus" de l'université. Bravo ! C'est parfait d'avoir refusé ce permis car tous reconnaissent partout que cette maudite liqueur est néfaste en tout point. Pourquoi la mettrait-on à si grande portée des étudiants de Laval ? Croyez-vous que ça les aidera dans leurs études ? Je trouve que c'est un moyen certain de rabaisser notre jeunesse, de la pervertir. On va nous dire : "Et la liberté ?" S'il n'y a pas de règlement, ce n'est pas liberté mais désordre, décadence. Liberté, que de graves désordres et erreurs on commet en ton nom ! Un certain professeur a eu l'audace de dire à la TV que le dernier mot n'était pas dit en cette cause. Il a ajouté que ce n'était pas pour les étudiants, cette boisson, mais pour les professeurs. La belle affaire ! Voyez-vous cela ! Belle différence ! Dans cet état, on voit que les cours seront bien préparés et bien donnés.

Et vous, les jeunes, ne savez-vous pas que noblesse oblige ? On vous aide, faites honneur à ces obligations. Vous savez aussi que l'occasion fait le larron. Qu'avez-vous besoin de cette liqueur infâme ? C'est la décadence qu'on vous offre. Allez-vous l'accepter ? J'espère bien que non. Ce n'est certainement pas pour encourager pareille bassesse qu'on donne au PRET D'HONNEUR. Si vous ne savez en quoi consiste l'honneur, on peut faire comme ce philosophe : chercher un homme avec un fanal au soleil du midi. Donc, si ce n'est que pour pareil désordre qu'on verse dans cette oeuvre, il y a trop d'autres oeuvres dignes pour donner pour des choses si répugnantes que la boisson. A qui profite cette vente, vous le savez, mais leur intérêt n'est pas le vôtre. C'est à vous seuls de refuser cet état de chose. Vous y avez tout à gagner.

L. Turgeon,
Québec.

Le Prêt d'honneur

DEUX ÉVÊQUES CHARGÉS DE L'OECUMÉNISME AU CANADA

ROME — (CCC). — Les évêques canadiens ont, au cours de leur assemblée plénière tenue à Rome, chargé deux évêques de toutes les différentes activités oecuméniques canadiennes. Ce sont NN. SS. Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal, et Francis V. Allen, évêque auxiliaire à Toronto.

Les évêques canadiens ont tenu leur assemblée plénière en deux journées. Le samedi 26 octobre, les évêques de langue française et ceux de langue anglaise s'étaient réunis séparément pour étudier les textes français et anglais qui seront utilisés dans la liturgie, au Canada, à compter du 1er janvier 1965, et pour étudier de nouveaux projets de réforme liturgique. Leurs décisions ne pourront être rendues publiques qu'après avoir été agréées par le Saint-Siège, auquel elles ont été communiquées.

L'épiscopat canadien publiera prochainement une ordonnance qui fera suite à celle publiée en février dernier et qui précisera l'application des décisions rendues publiques en avril dernier et de celles prises à la dernière assemblée plénière.

Au cours de la deuxième journée de leur assemblée plénière, les évêques canadiens ont élu S.E. Mgr Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski, vice-président de leur Conseil, et S.E. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, comme membre du même Conseil. NN. SS. Lévesque et Carter remplacent NN. SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, et Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto.

S.E. Mgr George B. Flahiff, c.s.b., archevêque de Winnipeg, a été réélu président de la Conférence catholique canadienne, et M. l'abbé Charles Mathieu ainsi que Mgr John C. Carley, P.D., ont été réélus secrétaires généraux de l'Episcopat canadien.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

? **Malgré tout, source d'espérance**

"Si la Bible est la parole de Dieu, comment peut-elle être parsemée de bassesses, meurtres, incestes, adultères et tout genre de péchés?"

(M. Armand T., Longueuil)

Vous avez bien raison de dire que la Bible est la Parole de Dieu. Mais de quoi nous parle-t-elle, cette parole de Dieu?

La Bible nous parle de la vie des hommes et de leurs luttes et difficultés terrestres. La Bible, Parole de Dieu, nous raconte l'histoire du salut.

Comment voulez-vous qu'une histoire de salut soit complète et réaliste si elle fait abstraction du péché? Elle vient nous parler de nous-mêmes, de ce que nous sommes et de ce que nous avons fait. Et elle nous dit de garder l'espérance, malgré tout.

Lire la Bible, ce n'est pas fermer les yeux pour s'évader dans un autre monde, mais les ouvrir sur le nôtre pour trouver l'espérance.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

Retraites fermées

Une retraite fermée nous purifie et nous donne une poussée d'élan spirituel. Elle vaut surtout par les sacrifices que nous nous imposons; elle nous rend plus heureuse et nous aide à donner plus de bonheur aux autres.

Les temps que nous traversons demandent que nous nous serrions plus près de notre Divin Maître pour ne pas nous laisser entraîner par les courants contraires.

A la Villa Notre-Dame de Ste-Agathe-des-Monts auront lieu les retraites fermées suivantes :

du 16 au 18 octobre, retraite de spiritualité pour dames et demoiselles sérieuses, prêchée par le R. P. Routhier, C.Ss.R.

et du 23 au 25 octobre, retraite pour demoiselles, prêchée par le R. P. Veilleux, O.M.I.

Pour renseignements et réservation, téléphonez à Ste-Agathe-des-Monts 326-3482.

Comment maintenir
VOTRE DENTIER
solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alkaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne sûrit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

8è rencontre catholique internationale de Télévision

FRIBOURG — (CCC). — L'Association catholique internationale de Télévision et de Radiodiffusion — organise du 1er au 6 février 1965, à Monte-Carlo, sa huitième rencontre internationale de Télévision.

Tous les producteurs de films et de programmes catholiques télévisés sont invités à participer à cette rencontre qui groupe, une fois par an, à Monte-Carlo, ceux qui s'intéressent à la Télévision, à son développement et à ses films religieux. L'objectif premier de ces rencontres est de favoriser le développement des programmes religieux pour la Télévision, la production de films, l'échange et la diffusion d'oeuvres d'inspiration catholique.

Ces journées seront tout d'abord consacrées au concours de films et de programmes de TV qui permettra aux participants de connaitre la production internationale catholique la plus récente en matière de télévision. Comme les années précédentes, une place spéciale sera faite ensuite au travail pratique afin que chacun puisse bénéficier d'un enseignement mutuel. C'est pourquoi des documents hors compétition seront projetés afin de favoriser l'information.

Les documents admis à concourir se subdivisent en trois catégories : 1) Reportages religieux — 2) Drames chrétiens — 3) Emissions d'inspiration religieuse pour les enfants. (Les documents missionnaires sont compris dans la première catégorie).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au : Secrétariat général de UNDA, Case postale 211, 1701 Fribourg, Suisse.

39è Session des Semaines Sociales du Canada

QUEBEC (CCC) — La prochaine session des Semaines sociales du Canada se tiendra à l'Académie de Québec, du 21 au 24 octobre prochains. Les participants étudieront une question de grande actualité, soit : "L'Etat et les corps intermédiaires".

Des conférenciers viendront préciser ce qu'est un corps intermédiaire, comment les corps intermédiaires participent à la gouverne de la chose publique, sur quoi repose le partage des responsabilités entre les corps intermédiaires et l'Etat, en quoi consistent les responsabilités des corps intermédiaires dans le développement régional et dans le domaine de l'éducation. Par ailleurs, les participants étudieront en carrefours divers problèmes que pose la participation des corps intermédiaires à la vie du corps politique, comme : la représentativité, les formes de représentation, le mandat, le champ d'action, le choix des représentants... Enfin, M. Jean Rivero, professeur à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, viendra couronner ces travaux en livrant ses vues sur la démocratie organique.

En plus de M. Rivero, la liste des conférenciers comprend : M. l'abbé Gérard Dion, MM. Marcel Pépin, François-Albert Angers, Vincent Lemieux, Claude Ryan, Guy Coulombe, Jean-Réal Cardin, Roger Provost, Jean-Charles Bonenfant, Henri Têtu et Richard Joly.

La Semaine s'ouvrira sous la présidence du R. P. Richard Arès, s.j., mercredi soir, le 21 octobre, pour se terminer samedi midi, le 24 octobre.

Fête de Ste-Thérèse d'Avila au Carmel

Les Religieuses Carmélites, 1490 boulevard de l'Entente, célébreront jeudi, le 15 octobre, la fête de leur Mère Sainte Thérèse de Jésus.

Cette fête annuelle est soulignée par la célébration d'une messe chantée à 8 heures a.m. Prédication par le Révérend Père G. Labrecque, s.s.s.

L'après-midi à 4 h. 30, prédication par le Rév. Père Audet, s.j.

Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Bienvenue aux amis de Sainte Thérèse.

Nouvelle messe de N.-Dame des Ecoles

MONTREAL — (CCC). — A la demande de l'Episcopat canadien, Sa Sainteté Paul VI a concédé une messe propre en l'honneur de Notre-Dame des Ecoles. Cette messe remplacera celle du Commun de la Sainte-Vierge jusqu'à l'an dernier, célébrée le jour de la fête.

Cette messe est concédée à toutes les institutions scolaires du Canada ou de tout autre pays qui en a obtenu l'autorisation, de l'école primaire à l'Université ainsi qu'aux professeurs religieux ou laïques, réunis en congrès ou en journées d'études. Elle est célébrée le jour de la fête, soit le troisième samedi d'octobre ou l'un des huit jours suivants — du 17 au 26 octobre — ainsi qu'à l'occasion des congrès ou journées d'études des professeurs.

Retraites

Au Couvent de Marie Réparatrice auront lieu les retraites suivantes :

Du 13 au 15 octobre : Retraite ouverte pour jeunes mamans, prêchée par le R.P. Louis-N. Hudon, c.ss.r. (ouverture à 2 h. p.m.).

Du 16 au 18 octobre, pour jeunes filles par le R.P. Ls-N. Hudon, c.ss.r..

Du 20 au 22 octobre, pour dames de la L.O.C. par le R.P. Philippe o.f.m. (Ouverture à 2 h. p.m.).

Du 30 octobre au 1er novembre, retraite de piété pour célibataires par le R.P. Jacques Gilbert, o.m.i..



● **LES RESPONSABLES DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE A LA MAISON DU PELERIN — Les 10, 11 et 12 courants, la "Maison du Pèlerin" a accueilli un groupe de Responsables de la Croisade Eucharistique. Sous le regard de la Madone, ces onze dirigeants nationaux se sont rencontrés dans un climat de joie, de fraternité et d'amitié. Le but de la rencontre était de discuter pour arriver à "Unifier spirituallé et technique de cette ECOLE DE FORMATION." A la dernière heure, se sont joints à l'équipe, les RR. PP. Blondin Dubé, s.j., directeur national, et Jean-Paul Lebel, s.j.; ainsi que Mlles Jocelyne Sénécal et Suzanne Martel, secrétaires permanentes, de Montréal. Les autres participants venaient des diocèses de Montréal, de Québec, de Chicoutimi, de Trois-Rivières, de Nicolet et de Hull. Photo de droite à gauche : R. Soeur Bernard-Maria, f.j. responsable nationale, R. P. Blondin Dubé, s.j., aumônier national, Mlle Margot Vincent, et R. S. St-Charles du Sacré-Coeur responsables nationales.**

L'album des SIX

Jeanne Mance, fondatrice

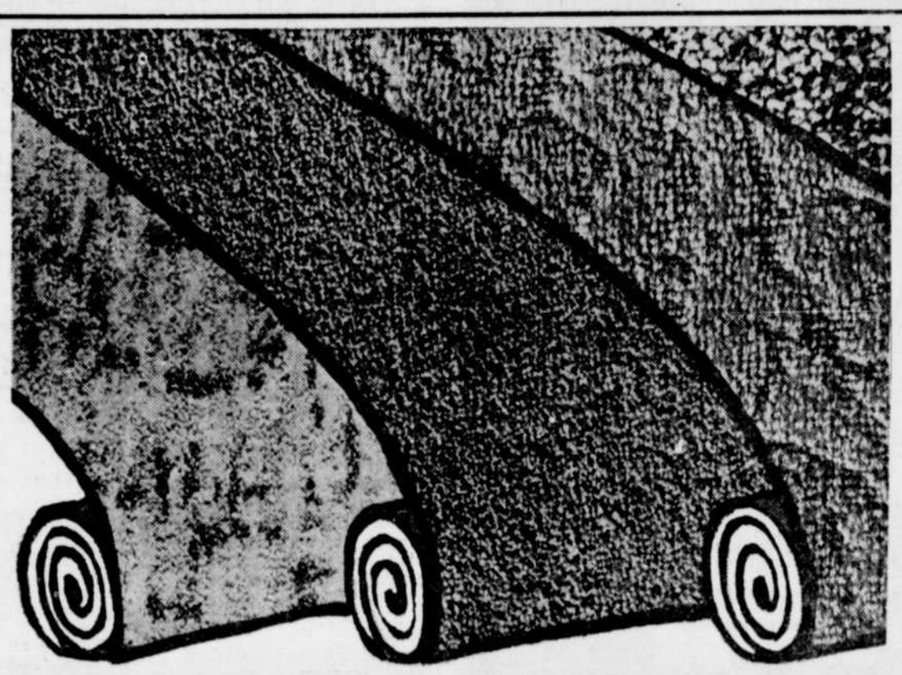
Rappelons-nous l'époque héroïque du premier contingent montréalais. Dès les débuts, nous voyons au côté de Maisonneuve la figure compatissante et courageuse de Jeanne. Par la suite et jusqu'à sa mort, la première infirmière missionnaire laïque se dépense à soutenir la colonie naissante. Dans l'enceinte du fort, Jeanne Mance recueille les blessés, les soigne, distribue les vivres, organise les secours matériels. Sous sa frêle enveloppe, elle cache un tempérament étonnamment viril et un don de débrouillardise rare. Elle possède une langue bien pendue et parle admirablement de Dieu. Sa ferveur maintes fois plaide la cause de Ville-Marie et sauve la colonie.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

Paquet **VENTE** la clef de l'ECONOMIE **$2,500. EN PRIX**

3 DERNIERS JOURS DE VENTE : JEUDI - VENDREDI - SAMEDI



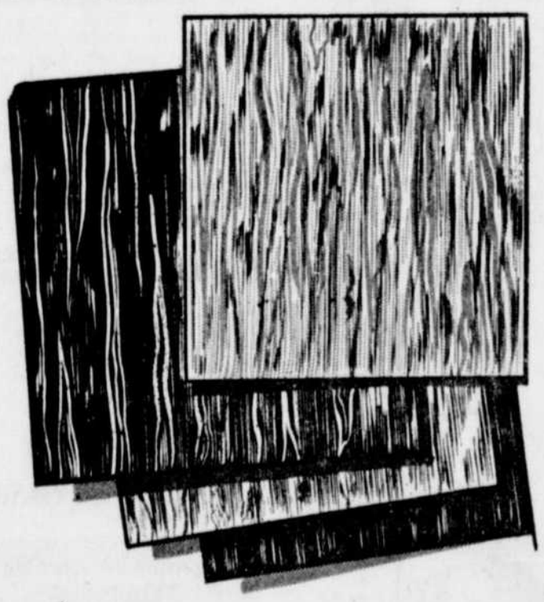
TAPIS 100% VISCOSE

SUR COUSSIN DE MOUSSE

Servant de coussinet protecteur. Genre tweed à légères rayures ou artisanal. Très pratique pour chambre, boudoir, passage, etc. Aussi carpette finie Hemstich 9' x 12'. Mahogany, beige, brun, vert et brun, turquoise et brun, sel et poivre, vert et beige.

LARGEUR 27"	LARGEUR 36", 9' et 12'	LARGEUR 9' x 12'
Rég. 2.99 LA VERGE LINEAIRE **2.11**	Rég. 3.99 LA VERGE CARREE **2.44**	Rég. 47.99 **29.88**

Paquet, tapis, 4e étage.



TUILES DE LINOLEUM

A PRIX SPECIAL

Tuiles sur base de feutre de fabrication canadienne de Dominion. Très légères imperfections n'affectant en rien la durée ni l'apparence. Entretien facile, épaisseur standard, genre marbré ou Jaspé, 9" x 9". Beige et brun, moka, jaune, gris, beige, beige et rose, brun pâle, ivoire et noir. — Rég. .15

9 TUILES pour .88



UNE OCCASION UNIQUE
UN PRIX UNIQUE
Magnifique couvre-lit

en piqué de teinte unie et côté fait d'un joli volant décoratif, rayé ton sur ton. Rehausse l'apparence de votre chambre, de la chambre d'amis ou de celle de vos enfants. Pour lit double seulement. Beige, or, tangerine, vert, turquoise, lilas et rose.

Rég. 19.99 **14.88**

Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE : 529-4501

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR DE 9 H. à 5 H. 30.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Au Cercle des femmes canadiennes

Les fourrures canadiennes rivalisent avec les robes et tailleurs parisiens

Le troisième événement de la saison du Cercle des femmes canadiennes présentait un intérêt particulier pour celles qui aiment se former le goût à même les présentations de modes de belle qualité.

La maison Gabriel Francis, de Montréal, présentait sa collection d'importations françaises et de fourrures canadiennes.

Originaire de Nice, M. Gabriel Francis est établi au Canada depuis dix ans. Il pratique une politique d'échanges fort avantageuse en faisant d'une part la vente des fourrures canadiennes en Europe et d'autre part, en vendant au Canada les copies des grands modèles lancés à Paris par les maîtres de la haute couture.

A son avis, Montréal est après New York, la deuxième ville au monde, où le public acheteur connaît bien la fourrure.



Le manteau de vison homozyger de forme classique au col bien cranté illustré sur cette photo est porté par Mme Jean-Charles Bonenfant qui accepta de présenter cette perle de la collection en l'absence des mannequins professionnels dont le retard a quelque peu modifié le programme de cette réunion, que présidait Mme J.-C. Bonenfant.

Outre les magnifiques parures de vison canadien de cette collection, on remarquait de superbes manteaux Breitchwanz, une superbe création en zibeline dont la jupe travaillée à la verticale était reliée à un corsage blousant dont les peaux étaient placées à l'horizontale. Quelques manteaux en lakoda (phoque rasé) étaient remarquables de souplesse.

ROBE-TAILLEURS ET MANTEAUX

Le prix des robes du soir varie entre les deux cents et les deux mille dollars. Ce qui peut paraître un luxe à première vue représente une nécessité pour celles dont les obligations sociales commandent des tenues d'apparat pour les grandes circonstances. La réponse des grands couturiers est aussi simple que riche et prend souvent nom : mousseline de soie perlée.

Les robes de lainage et les ensembles formés d'une robe et d'un manteau convenant à la saison actuelle sont dans la même veine de bon goût qui caractérise l'ensemble de la collection. Les couleurs plaisent autant que les tissus et les styles et si les applaudissements ont un sens aussi éloquent que les paroles pour apprécier la mode, Gabriel Francis ne doit pas douter de l'effet qu'il a produit à Québec.

LA SAISON DU CERCLE

La prochaine réunion se tiendra le 26 octobre et la conférencière invitée, Me Mary Louise Lynch parlera, en anglais de "Juvenile Delinquancy in Canada". Le mardi 3 novembre le conférencier sera le Frère Untel. Le vendredi 20 novembre, Françoise Faucher et Gérard Poirier, présenteront des textes de Sacha Guitry. Le mardi 24 novembre, Mlle A.F.W. Plumptre, économiste, traitera le sujet suivant : "Canadian consumers — the affluent sheep —". Le jeudi 3 décembre, le protographe Gaby terminera les activités du premier semestre de l'année 1964-65.

Par Jacqueline Coulombe

Rencontre provinciale des infirmières de l'A. I. C. C.

A l'occasion de son assemblée générale, l'Association des Infirmières Catholiques du Canada a organisé à l'intention des Infirmières licenciées, une rencontre provinciale qui se tiendra à l'Académie de Québec, le samedi, 17 octobre prochain.

"Communication humaine" tel sera le grand thème de cette journée. Pour le développer, M. Robert Sévigny, sociologue, présentera, au cours de l'avant-midi, une conférence sur les lois fondamentales de la communication verbale et non-verbale. Dans l'après-midi, le Dr Harry Grantham nous transmettra ses connaissances et son expérience dans un exposé qu'il a intitulé : "Aspects pratiques de la communication infirmières-patients". Enfin il y aura échange d'idées sur le thème de la journée, sous la direction de Mademoiselle Marie-Andrée Bertrand, m.a. en criminologie.

Les congressistes seront ensuite conviées à un diner qui aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs (Congress Inn) à 6 h. 30 de l'après-midi. Le programme détaillé de cette rencontre est publié dans le dernier Bulletin des Infirmières Catholiques du Canada.

Toutes celles qui sont intéressées à s'inscrire dès maintenant pour cette journée, pourront le faire en s'adressant au Secrétariat de l'A.I.C.C., 125, boul. Benoit XV, Québec 3.

A la Société Canadienne du Cancer

Si la Société Canadienne du Cancer sollicite une fois l'an la participation généreuse du public pour aider aux recherches, ses divers comités de dames bénévoles s'affairent toute l'année. Outre le comité de la campagne, le comité de la Jonquille, c'est le comité du Bien-Etre et le comité d'Education qui assurent cette continuité.

Le comité d'Education qui a pour but de renseigner le public sur le cancer et les divers moyens de l'enrayer élisait récemment ses nouveaux officiers pour l'année 1964-65.

Madame Jean Gagné, fondatrice de ce comité en devient présidente honoraire; Mme Paul-Omer Lemieux, présidente; secondée par mesdames Fernand Houle, Edgar Shee et Desmond Hallisey, vice-présidentes tandis que madame Jean-Marc Rousseau agira comme secrétaire.

Il y a une quinzaine, madame Claude de Lottinville était choisie comme présidente du comité du Bien-être assistée de mesdames Kaith Francis, Philippe Rodrigue et M. E. Shapiro, comme vice-présidente.

M. Wilfrid Rourke est le président de la section de Québec de la Société et madame Camille Allaire en est l'officier des Relations extérieures.

Horoscope

JEUDI, 15 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Quel que soit le rôle que vous ayiez à jouer, jouez-le bien. Une événement agréable ajoutera au prestige de la journée.

27 avril au 21 mai (Taureau) — Des réalisations de qualité parleront en votre faveur. Il vous manquera du temps pour faire tout ce qui est au programme.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On compte sur votre esprit sportif. Votre sens de l'humour est à son meilleur et vous servira pour animer une réunion.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Faites les choses consciencieusement et ne perdez pas de temps en rêveries inutiles. Evaluez chaque chose à sa juste mesure.

24 juillet au 23 août (Lion) — Il faut développer votre personnalité à la faveur des exigences de votre vie actuelle. Influences planétaires moyennes.

24 août au 23 septembre — (Vierge) — Votre amabilité sera un atout de bonne entente. Abolissez les pertes de temps inutiles. Soirée récréative.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous devez admettre qu'il est impossible d'être partout en même temps, et vous contenter de ce que vous êtes capable de faire.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous aurez de petites et de grandes décisions à prendre. Vous exercerez une influence bienfaisante dans votre milieu familial.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous n'aurez pas facilement gain de cause. On vous témoigne une sympathie réconfortante dans un moment difficile.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous avez tout intérêt à parler lentement et devez-vous faire un point d'honneur d'employer le mot juste.

21 janvier au 19 février — (Verseau) — Discrétion et sourire feront merveille, aujourd'hui. Attachez-vous à un plan et suivez-le, quoi qu'il vous en coûte.

20 février au 20 mars (Poissons) — Journée satisfaisante pour la majorité et qui portera des fruits, sur plus d'un point.

SI VOUS ETES NE UN 15 OCTOBRE

Savoir reconnaître ses fautes, constitue à vos yeux, une grande victoire sur soi-même. Ecouter attentivement et répondre directement à la question que l'on vous pose est une de vos caractéristiques enviables. L'expérience des autres vous profitera.

Lorraine Paquet, de Québec, deviendra-t-elle "Reine de la couture en Amérique du Nord" ?

Lorraine Paquet, de Québec, une étudiante de 19 ans, s'inscrivait à un cours de couture, l'été dernier; dix leçons plus tard, elle s'attaquait à la confection d'une robe, pour la première fois de sa vie.

Il s'agit d'un modèle tout d'une pièce, à jupe étroite, poches à liséré sur le côté et corsage blousant. Confectionnée en tweed de laine bleu moucheté de turquoise, la robe est entièrement doublée et présente des manches au coude, une encolure arrondie et bien dégagée. Elle n'a coûté en tout que $23.65.

La robe terminée, parents et amis s'empressèrent de féliciter la jeune couturière et l'encouragèrent à s'inscrire au Concours de Couture Singer 1964 qui attirait alors plus de 40,000 concurrentes de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada.



Avec la première robe qu'elle ait jamais confectionnée, la jeune fille devait remporter cette semaine les plus hauts honneurs de ce concours en notre pays, alors que Lorraine Paquet se voyait décerner, par la Singer Company of Canada Ltd., le titre de meilleue couturière du Canada entre les âges de 18 et 21 ans.

L'honneur ainsi remporté lui a valu de nombreux prix, parmi lesquels un nécessaire à couture, une nouvelle machine à coudre Singer Touch & Sew, une machine à écrire portative Singer, un chèque au montant de $800 et un voyage à Montréal en compagnie de sa mère, voyage qui a permis à Lorraine de rencontrer quelques-unes des personnalités marquantes dans le domaine de la mode, et de modeler elle-même sa robe gagnante.

La jeune lauréate part maintenant pour New-York où elle devra concourir avec les quatre finalistes américaines de la catégorie 18-21 ans pour le titre de Reine de la couture en Amérique du Nord. La gagnante de cette couronne "royale" recevra comme prix un voyage à Paris pour deux personnes, toutes dépenses payées, et elle aura le privilège d'y visiter quelques-unes des plus prestigieuses maisons de haute couture au monde, membres de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne.

Deux autres finalistes canadiennes du Concours de Couture Singer ont visité Montréal en route pour New-York où, avec Lorraine Paquet, elles participeront aux finales internationales de ce concours, dans l'espoir de se classer premières de leurs catégories respectives.

Ces jeunes lauréates sont : Dawn Eltherington, 16 ans, de Preston, Ontario, qui s'est mérité le titre de meilleure couturière canadienne dans la catégorie "Adolescentes" de 14 à 17 ans... et Marlene Tamaki, 13 ans, de Régina, couronnée Reine canadienne de la couture dans la catégorie "Jeunes Adolescentes" de 10 à 13 ans.

Très consciente de la mode, Lorraine Paquet apprécie l'individualité de style que permet la couture à la maison. Sa robe gagnante a été faite d'après un patron Vogue. A titre de finaliste pour le titre de "Reine de la Couture", elle a une chance sur cinq de gagner un voyage par jet à Paris pour deux personnes, toutes dépenses payées.

Etudiante en première année de philosophie au Collège universitaire Garneau, Lorraine Paquet espère éventuellement obtenir une maîtrise, et elle a l'intention de consacrer à ses études son prix en argent de $800.00. A part la couture, la lecture et le ski occupent ses loisirs. Pendant les vacances d'été, Lorraine travaille comme laborantine.

Qu'il fait bon dormir . . .

La mode change au domaine des vêtements de nuit: on y remarque beaucoup de pyjamas tailleur avec pantalon à la cheville et manches longues. Confortables pour le dodo, ils se portent aussi pour la grasse matinée et la soirée de farniente. Bien des femmes les accueilleront avec plaisir, fatiguées qu'elles sont des pyjamas dits "de poupée", réservés, comme il se doit, aux moins de vingt ans.

De nouveaux tissus apparaissent aussi. L'un des plus intéressants est sans contredit un tricot brossé de "Terylene" chaud, moelleux et qu'on lave à la main ou à la machine sans le moindre inconvénient.

Grandeurs 2-8



9169
SIZES 2—8

Marian Martin

Pour votre fillette, voici un joli jumper, garni de ceintures sur les côtés et de 4 magnifiques boutons sur le devant.

Il s'accompagne d'une magnifique blouse à manches courtes ou trois-quarts.

Le patron 9169 se vend grandeurs : 2, 4, 6 et 8 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron ....
Mesure désirée ....
Nom ....
....
Adresse ....
....

Activités québécoises

Premier concert de l'Orchestre symphonique de Québec

Le premier concert de la saison de l'Orchestre symphonique de Québec eut lieu lundi soir, sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Paul Comtois. Les invités d'honneur étaient : le sous-ministre des Affaires culturelles et Mme Guy Frégault; le président de l'Orchestre symphonique et Mme Wilbod Bhérer; le lieutenant-colonel et Mme J.-C. Closson; le premier vice-président et Mme Aimé Déry; Mme Cesare Valetti, épouse de l'artiste invité; le deuxième vice-président et Mme Oscar Gilbert; le major et Mme G. Fortier; Mme Jean-Paul Lessard, présidente du comité féminin de l'Orchestre symphonique de Québec.

Coupe de fruits au YOGOURT

Placez alternativement une couche de bananes et d'ananas tranchés et des fraises au miel dans une coupe à glace. Disposez entre chaque couche de fruits du yougourt glacé. Décorez le tout avec une grosse fraise roulée dans du sucre brut. Délicieux !

Une sauce toujours réussie à base de mélange à soupe

Une nouvelle saison apporte avec elle un nouveau cycle de repas familiaux, encourageant les ménagères à prendre la résolution d'essayer de nouveaux et différents plats affriolants. Très souvent, une toute petite chose comme une sauce nouvelle peut raviver l'attrait d'une vieille spécialité de la maison, et quand la sauce peut être préparée en un tournemain, à l'aide d'une pratique enveloppe de mélange à crème de champignons, même le plus ordinaire des poulets rôtis peut prendre une tournure voluptueuse sans consumer un temps précieux.

Il n'y a aucun danger d'une sauce grumeleuse lorsqu'on emploie ce mélange à soupe à fins variées (lequel est maintenant présenté dans un emballage soigné : deux enveloppes métalliques dans une pratique boîte). Et il s'agit là d'une sauce de base qui peut également être utilisée pour des douzaines d'autres plats. Si on le désire, on peut lui donner encore plus de brio en la relevant avec un soupçon de Sauterne. De même, un peu de persil haché égayera la sauce de sa couleur et lui apportera un accent très spécial. Servez ce plat avec du riz et une belle salade fraîche et croquante; ou encore, avec des tomates farcies et légèrement grillées en même temps que le poulet.

POULET ROTI NAPPE DE SAUCE CREMEUSE

- 2 petits (1½ à 2 lbs) poulets pour griller, coupés en deux
- 1 c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- 3 c. à table de beurre fondu, ou margarine
- 3 gousses d'ail
- 1 enveloppe de mélange à crème de champignons
- 2¼ tasses de lait
- 2 c. à table de Sauterne (facultatif) ou 2 c. à table additionnelle de lait
- 2 c. à table de persil haché.

Préparer le poulet pour le rôtissage en l'assaisonnant de sel et poivre et en l'enduisant de beurre fondu, ou margarine. Le déposer à plat dans un plat à rôtissage, la peau endessous, et insérer les gousses d'ail non épluchées dans les cavités. Rôtir 25 à 30 minutes, en retournant les morceaux, jusqu'à ce que les deux côtés soient bien brunis et que la viande soit tendre.

Pour la sauce, incorporer lentement le lait avec le mélange à soupe; chauffer jusqu'à ébullition, en remuant continuellement. Ajouter sauterne ou lait, et persil. Servir sur les moitiés de poulet. Donne 4 portions.



● LE POULET ROTI PREND DE GRANDS AIRS LORQUE NAPPE D'UNE SAUCE "ECLAIR" AUX CHAMPIGNONS. — Le poulet rôti, un plat favori durant l'automne, devient encore plus invitant lorsqu'il est nappé d'une sauce infaillible, faite avec un mélange à soupe sous enveloppe. Accompagné de riz léger, salade fraîche ou tomates farcies, il marque de façon excitante le début de la nouvelle saison.

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

REPARATION et CONFECTION de SACS A MAIN CHRISTIAN ENR.
483 de la Couronne
Tél : 523-8337

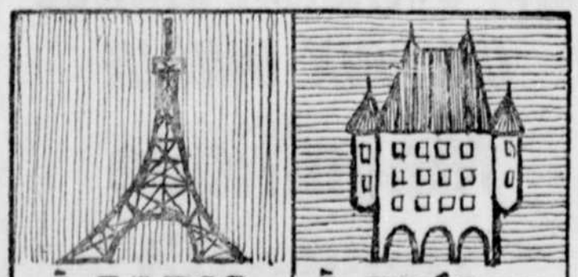
Ce que le Père Noël ne vous apportera pas



La danse vous l'apportera | PLAISIR - DETENTE GAIETE - JEUNESSE

32 leçons privées : $48.00

ECOLE DE DANSE LAVAL LABERGE Enr.
330 rue St-Vallier, est — Tél : 523-4091



À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.

À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.

tapis ER & FILS LIMITÉE Emilien Rochette et Fils Ltée

Achetez ceci MAINTENANT!→



Quand vous achetez le paquet spécial de 100 comprimés d'Aspirin— vous obtenez cette jolie boîte à pilules en plastique blanc—gratis!

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Obtenez cela GRATIS!→



● La "Cellule Régionale" de Ste-Anne de la Pérade a tenu une importante assemblée au cours de laquelle elle a adopté une première tranche du rapport qu'elle remettra incessamment au Comité d'étude de l'Enseignement professionnel agricole. De gauche à droite, nous reconnaissons M. Paul Couture, cultivateur, président de la "Cellule" de La Pérade, M. Gérard Rivard, agronome, vice-président du Comité d'Etude de l'enseignement professionnel agricole et M. Léo Turgeon, membre-associé de la "Cellule" et conseiller d'organisation scolaire pour la Régionale Trois-Rivières et Cap de la Madeleine.

Ste-Anne-de-la-Pérade :

On recommande définitivement l'intégration académique des écoles d'agriculture aux C. scolaires régionales

A l'issue d'une assemblée tenue au bureau du ministère de l'Education, au Cap-de-la-Madeleine, la cellule régionale du Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole a décidé de recommander l'intégration académique des écoles d'agriculture aux commissions scolaires régionales.

Cette mesure ne devrait cependant pas faire cesser le contrôle administratif qu'exerce le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation sur ces écoles. En effet, par cette recommandation, les membres de la "Cellule" veulent donner aux écoles d'agriculture un statut au moins égal à toute autre institution du même genre et faire cesser l'isolement relatif dans lequel se trouve ainsi le futur cultivateur qui veut se bien préparer à l'exercice d'une difficile profession. Logée au sein du campus étudiant, la future école d'agriculture pourra profiter des innombrables services d'une cité de jeunes, tant sur le plan académique que du côté des services auxiliaires comme l'organisation des loisirs, l'utilisation des maisons d'étudiants, le service de bibliothèque, le transport en commun, etc., etc.

Mais intégration ne doit pas signifier assimilation. L'école d'agriculture aura encore des locaux en propre; elle veut aussi retenir ses précieuses attaches au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Sur le plan strictement administratif, une telle institution recevra encore une aide substantielle de ce ministère; il serait en effet impensable de séparer l'enseignement agricole de la vulgarisation agricole et, pour le personnel enseignant surtout, le maintien de liens étroits permettra de préparer et de suivre le futur cultivateur plus facilement. L'enseignement agricole possède une caractéristique bien personnelle en ce sens que les cours doivent être adaptés localement suivant les conditions de sols, de climat, de marchés, etc. Une telle adaptation, la nécessité constante de rajeunir la doctrine en fonction des changements rapides en agriculture, tout cela oblige à maintenir l'enseignement agricole sous contrôle d'un ministère en contact étroit avec les agriculteurs et leurs conseillers précieux, les agronomes.

Face aux problèmes de l'heure dans l'enseignement professionnel, la Cellule régionale croit opportun de recommander également la création d'un cours d'apprentissage agricole intégré aux écoles professionnelles agricoles. Ce cours accesible vers l'âge de 14-15 ans, serait ouvert aux candidats ayant complété l'équivalent d'une 7e année. Le cours viserait surtout à préparer une main-d'oeuvre agricole spécialisée. Ceci permettrait de maintenir un meilleur recrutement pour le cours du deuxième palier qui veut préparer d'excellents exploitants de ferme; comme par le passé, on exigerait au moins une 9e année pour avoir accès à ce cours.

Tous ces changements projetés conduiront nécessairement à la prolongation de la scolarité sur une période de 9-10 mois. Rappelons que le cours professionnel agricole se donne actuellement en morte-saison et dure deux pépiodes de 6 mois. On s'est d'abord demandé s'il serait possible de recruter autant d'élèves de cette façon ? Malgré certaines objections sérieuses, il semble qu'il faille tôt ou tard en venir à un enseignement de plein exercice pour respecter la législation portant sur la scolarité obligatoire. De plus, pour bien articuler l'enseignement agricole dans le cadre académique d'une régionale, il faut absolument maintenir une scolairité de même durée qu'ailleurs.

Ces recommandations précises font voir la tâche immense abattue par notre organisme d'étude agricole. Le vice-président du Comité d'étude de l'Enseignement professionnel agricole qui assistait à la réunion en compagnie de deux autres membres du même organisme s'est dit surpris même de voir bien au point de telles recommandations. Il assura l'assemblée que de telles études ne peuvent que servir le progrès de l'agriculture.

Des comités consultatifs sont actuellement en formation au niveau des commissions scolaires régionales. Les membres de la cellule régionale ont exprimé le souhait qu'on tienne compte de notre organisme quand viendra le temps de choisir les représentants du monde agricole.

Mission britannique de constructeurs de maisons

Une mission britannique de constructeurs de maisons groupant vingt-six membres arrivera à Vancouver le 15 octobre. Elle fera une tournée de deux semaines à travers le pays pour étudier la construction des maisons à charpente de bois. Cette mission, qui est sous l'égide du ministère du Commerce, est composée de dix directeurs de sociétés de construction domicilaire et de représentants du ministère britannique de la Construction et des Travaux publics, du Royal Institute of British Architects, du National Building Agency, du London County Council, du Timber Trade Federation of tre United Kingdom, de la British Woodwork Manufacturers Association, des sociétés de construction et des syndicats du bâtiment. Ces délégués visiteront Vancouver, Calgary, Toronto et Ottawa.

Un des principaux objectifs de la mission des constructeurs de maisons sera d'étudier les méthodes canadiennes fondées sur les charpentes de bois et leur application à une grande variété de modèles d'habitations. Ses membres auront également l'occasion de voir comment on usine le bois dégauchi et l'on fabrique les contre-plaqués en bois tendre et en bois dur au Canada. Les fabricants canadiens et les sociétés intéressées à la production du bois auront aussi le plaisir de rencontrer les constructeurs britanniques afin de s'entretenir avec eux des moyens de participer au programme accéléré de construction de logements en Grande-Bretagne.



● Dans le cadre des fêtes du cinquantenaire du Royal 22e Régiment, un gala musical a été présenté dimanche soir au théâtre Capitol, devant une salle comble. Cette soirée était sous la présidence d'honneur du brigadier Gilles Turcotte du quartier général des Forces Armées à Ottawa.

Vente du calendrier scout le 17

Samedi soir, le 17 octobre prochain, les scouts du diocèse visiteront les domiciles du Québec métropolitain pour offrir à la population le calendrier 1965 des scouts.

Ce calendrier, abondamment illustré de scènes de la vie scoute, est le soutien financier de l'organisme national des Scouts Catholiques du Canada. Pour le prix de 0.50 cents, vous pouvez vous procurer ce calendrier qui, en plus d'orner votre foyer, aide nos jeunes.

Si votre domicile n'était pas visité pendant cette vente, vous pouvez communiquer, le soir même, au numéro de téléphone : 529-8407.

A Montréal :

Important congrès de la SSJB

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal tiendra un important congrès jeudi soir, le 15 octobre prochain, à 8 heures, sur le thème "Démocratisation de la SSJB". Ce congrès, officiellement convoqué par le Conseil général, le 10 septembre dernier, se déroulera à l'amphithéâtre de l'Université de Montréal.

Ce congrès, l'un des plus décisifs à être tenu par la SSJB, demandera aux délégués de se prononcer sur un projet de changement des règlements qui accordeundélégué sh sh hh etao shrd shrd shrd shrdl rrd sh rs hrd shrd hrd hrd hrdl cmfw vbg kvbg kvgk bgk vb ETA ETA OETAO ETA OETA etashrdcmfwsh cmfw shr shr etaõ shr dshrd shrd shrd shr cmfw vbgk cmfw yvbgk cmfww vbgk cmfwy shrdl etao shrdd ET ASHR DETA OHRD AO S xz(vbg kxz() vbgk cmfw cmf qui accorde un délégué par cinquante (50) membres actifs de la Société. Cet amendement, en étant accepté, fera disparaître le système actuel représentent vingt membres et qui fait que certains délégués d'autres plus de trois cents.

Tous les membres actifs ont droit d'assister à ce congrès et ils sont invités à venir, par leur présence, appuyer cette mesure éminemment démocratique.

Pensez à la SANTÉ des vôtres

MAGASINEZ Chez GEM Roi des bas Prix

RÔTI DE PORC FRAIS
DANS LE SOC DESOSSE ROULE
LB 59¢ REDUCTION .10

BACON Tranché — Sans couenne SWIFT PREMIUM LB 63¢ REDUCTION .16

FOIE DE VEAU QUALITE SELECT LB 99¢ REDUCTION .36

CRETON FRANÇAIS BILOPAGE Carton 8 oz 39¢ REDUCTION .04

GROSSES BANANES QUALITE - NO 1 MURIES A POINT 2 LBS 25¢ REDUCTION .13

LAITUE IMPORTEE - No 1 GROSSEUR 24 2 pour 39¢ REDUCTION .11

CHOUX-FLEURS BLANC NEIGE QUEBEC No 1 2 pour 29¢ REDUCTION .09

RADIS FRAIS IMPORTES - No 1 2 pour 19¢ REDUCTION .06

PATES ALIMENTAIRES CATELLI Spaghetti coudes Macaroni long Alphabets Spaghettini 5 BTES 16 OZ 1.00 REDUCTION .08

SOUPE LIPTON POULET NOUILLES 4 PQTS 2 ENV. 1.00 REDUCTION .08

ALIMENTS HEINZ POUR BEBES A VOTRE CHOIX 9 BTES 5 OZ 1.00 REDUCTION .02

VENTE DE RENOVATION
MARCHE ROYAL ENR.
986 AVE ROYALE — BEAUPORT
Tél. : 661-3718

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 OCTOBRE
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie-St-Paul, L'Isleteville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacena et Ste-Marie de Beauce. Pour toutes informations au sujet des magasins "Gem" appelez le bureau-chef. Tél. : 663-7861.

CREME GLACEE ESSENCES DIVERSES "POL-R" FORMAT 3 CHOPINES 59¢ REDUCTION .10

SAUCISSE Camp Fire Bte 15 oz 59¢ REDUCTION .04

HUILE VEGETALE 100% PURE GATTUSO Bout. 32 oz 89¢ REDUCTION .10

FROMAGE TRANCHE CANADIEN KRAFT Bte 2 lbs $1.15 PRIX REG. .89

SAUCE A SPAGHETTI AVEC VIANDE CATELLI 2 btes 15 oz 59¢ REDUCTION .10

OLIVES CORONATION FARCIES MANZ. JARRE 16 OZ 59¢ REDUCTION .04

BEURRE KRAFT DE PEANUTS JARRE 28 OZ 59¢ REDUCTION .10

THE EN SACHETS SALADA .10 DE RABAIS BTE 90 SACS 75¢ PRIX REG. .89

LAIT instantané CRINO BTE 3 LBS 1.05 REDUCTION .10

CAFE instantané MAXWELL .20 de rabais JARRE 6 OZ 1.09 PRIX REG. 1.39

JAVEX CONCENTREE EAU JAVEL Contenant 64 OZ 43¢ REDUCTION .08

AJAX AVEC AMMONIAQUE NETTOYEUR LIQUIDE .08 de rabais BOUT. 32 OZ 83¢ PRIX REG. .95

JET BLEU DETERGENT EN POUDRE .10 de rabais SAC 5 LBS 1.15 PRIX REG. 1.39

POULET DESOSSE Buffet Jarre 7 oz 55¢ REDUCTION .04

SAUCE HOT-CHICKEN Buffet 2 BTES 15 OZ 37¢ REDUCTION .02

FEVES AU LARD BRUN FONCE LIBBY'S 2 BTES 20 OZ 49¢ REDUCTION .04

FEVES AU LARD BRUN FONCE 2 BTES 28 OZ 65¢ REDUCTION .05

KOTEX SERVIETTE SANITAIRE 2 BTES 12 85¢ REDUCTION .17

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
PATE DENTIFRICE GLEEM TUBE ECON. 79¢ 30¢ DE RABAIS
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE MONARCH WHIP
Garniture à desserts ,bte 9 oz 43¢
APRES LE 17 OCT. '64 CETTE OFFRE EST NULLE

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE FARINE PRETAMISEE PURITY SAC 7 LBS 79¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE SALADE AUX PATATES HYGRADE JARRE 16 OZ 39¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64



VAL DE 35.00

DICTIONNAIRE de la langue française au Canada et DICTIONNAIRE OXFORD Fascicule No 1
No 2 au No 17 25¢ 99¢

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE VASE EN VERRE décoratif avec chandelle à l'intérieur, très joli — SPECIAL 69¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE ½ LB CHAMPIGNONS frais Québec No 1
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE ECLAIR CUSTARDE Qualité SIMARD boite de 6 60¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE COFFEE MATE le Louveau coupe-café — 6 oz 55¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 17 OCT. '64

RÉELLES AUBAINES

TIMBRES PINKY
AVEC CHAQUE ACHAT

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 17 octobre aux supermarchés Steinberg. Les prix des produits frais sont sujets aux fluctuations du marché.

STEINBERG



OCTOBRE EST LE MOIS DU FESTIVAL DU FROMAGE CANADIEN !

Fromage Kraft Cracker Barrel	FORT, PQT 12 OZ 59¢	DOUX, PQT 12 OZ 47¢
Fromage en tranches de Borden	Canadien, pasteurisé ! Chaque pqt 8 oz pour	3/95¢
Riche Cheez Whiz crémeux	de Kraft - Pour casse-croûte ! 2¢ de moins! Bocal 16 oz pour	65¢
Fromage Velveeta Kraft	11¢ de moins ! S'étend facilement 3 PQTS 8 OZ	$1.00
Fromage pasteurisé Fields O'Clover	4¢ de moins ! PQT 2 LB	85¢
Fromage en crème "Swankyswig" Kraft	Ordinaire, Pimento ou Relish ! 2¢ de moins ! Verre de 8 oz	39¢

JUS DE TOMATES
de marque Orchad King — 8c de moins !
QUALITE DE FANTAISIE ! 8 BOITES 20 OZ $1.00

Nourriture pour chiens
DE MARQUE — PEP — 5c DE MOINS !
POULET, FOIE ou BOEUF ! 6 BOITES 26 OZ $1.00

Tampons saponifiés
S.O.S. POUR RECURER ! 8c DE MOINS !
10 TAMPONS PAR PAQUET 4 PQTS POUR $1.00

Mélasse Grandma
"A L'ANCIENNE" — 8c DE MOINS !
FANTAISIE EXTRA 4 CARTONS 26½ OZ $1.00

POULET DÉSOSSÉ
HICKORY HILL — EN SPECIAL !
FACILE A PREPARER 3 BOITES 7 OZ $1.00

Ketchup aux tomates
DE STEINBERG — 11c DE MOINS !
RICHE ET CORSE ! 3 BOUT. 20 OZ $1.00

OEUFS FRAIS
WHITE FLOCK
EN SPECIAL !
La douzaine
45¢
TRES GROS, CATEGORIE "A"

Oranges fraîches et juteuses
IMPORTEES DU BRESIL
Grosses, No 176 2 douzaines pour seul. 89¢



RAISINS JUTEUX
sans pépins (traités au Gibrel)
ou noirs Ribier



Tartes aux cerises 49¢
FRAICHE DU FOUR — 10¢ DE MOINS !
DE LA BOULANGERIE DE STEINBERG.
CHACUNE

Gâteau des anges	DE STEINBERG 4¢ de MOINS ! PETIT, CHACUN	35¢
Beignes glacés DE STEINBERG 6¢ de MOINS !	12 PAR PQT	39¢

Oignons jaunes et frais
CULTURE DU QUEBEC, CATEGORIE NO 1
Dans un pratique sac en maille ! 10 lb pour 49¢

Pommes Mc Intosh
CULTURE DU QUEBEC, CATEGORIE DE FANTAISIE
Dans un sac poly ! 10 lb pour 79¢

Frais de la Californie, Catégorie Canada No 1
19¢

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
AUCUN COUPON REQUIS...
LORS DE L'ACHAT DE L'UNE OU L'AUTRE DES PATISSERIES DE STEINBERG CI-DESSOUS :

Brioches aux framboises 6 PAR PQT 45¢
FRAICHES DE STEINBERG

Gros roulé au chocolat CH. 59¢
FRAIS DU FOUR DE STEINBERG

STEINBERG



Echangez les coupons de cette semaine de votre

Livret d'épargnes Steinberg !

Epargnez de l'argent sur l'achat de la PATE DENTIFRICE de Steinberg ! Obtenez des timbres Pinky supplémentaires sur l'achat de POULETS BARBECUE ou PRETS-A-MANGER de Steinberg et sur les AMPOULES ELECTRIQUES !



Découpez le coupon du livret d'épargnes Steinberg pour 25 timbres Pinky additionnels lors de l'achat du fascicule de l'ENCYCLOPEDIE de la CUISINE canadienne par Madame JEHANE BENOIT !

Epargnez $1.00 lors de l'achat d'un couvert 4-morceaux de fine porcelaine à motif "Blés d'Or" avec le coupon du livret d'épargnes Steinberg !



À UN DOLLAR !



Regardez-moi cette variété et faites votre choix parmi tous ces produits durant la semaine de la vente à UN DOLLAR chez Steinberg !

Le vent frais de l'automne creuse l'appétit des membres de votre famille. Vous, maîtresses de maison, pensez déjà à garnir tablettes et armoires. Profitez donc de cette vente à UN DOLLAR que vous offre votre amical surpermarché Steinberg. Cela en vaut vraiment la peine.

Venez découvrir de nombreux articles non annoncés dans cette page. Ils vous permettront de réelles économies sur la viande, les produits alimentaires, la pâtisserie; sans oublier le nouvel étalage du Fromage (car c'est le mois du fromage) et évidemment en plus d'épargner de l'argent, vous obtenez des timbres Pinky supplémentaires. Tout ça dans les différents rayons du magasin. Il ne vous reste plus qu'à faire votre choix.

Voilà une chance unique pour toutes celles qui veulent de réelles économies . . . et qui ne le veut pas !

La semaine à UN DOLLAR chez Steinberg, l'endroit tout indiqué comme toujours !

MAÏS EN GRAINS
DE MARQUE ORCHARD KING — 5¢ DE MOINS !

QUALITE DE FANTAISIE ! **6** BOITES 14 OZ **$1.00**

TOMATES DE CHOIX
DE MARQUE ORCHARD KING — 15¢ DE MOINS !

SERVEZ-LES DE PLUSIEURS FAÇONS ! **5** BOITES 20 OZ **$1.00**

JUS D'ORANGE
SUCRE OU NON

MARQUE JAFFA ! **5** BOITES 20 OZ **$1.00**

SAUMON ROSE DE FANTAISIE
DE MARQUE CLOVER LEAF — 11¢ DE MOINS !

LE CHOIX DES GOURMETS ! **3** BOITES 7¾ OZ **$1.00**

MIEL LIQUIDE
BLANC, DE MARQUE DOYON — 17¢ DE MOINS !

No. 1 PUR **3** BOUT. 16 OZ **$1.00**

SACS À ORDURES
CIRES, DE MARQUE GUEST — 5¢ DE MOINS !

20 SACS PAR PAQUET **3** PQTS POUR **$1.00**

EN SPECIAL !

BARRES AUX FIGUES
DELICIEUX BISCUITS DE STEINBERG

A BAS PRIX ! **3** PQTS 1 LB **$1.00**

STARLAC INSTANTANÉ
DE MARQUE BORDEN — 15¢ DE MOINS !

GROS PAQUET DE 3 LB **$1.00** LAIT ECREME EN POUDRE !

"TWINPAKT" DE MARVEN
BISCUITS ASSORTIS EN SPECIAL !

FRAIS ET DELICIEUX ! **$1.00** GROSSE BTE 3 LB



STEINBERG



VENTE DE METS CONGELES !

MACÉDOINE DE LÉGUMES
SEABROOK FARMS, DE FANTAISIE — EPARGNEZ 6¢ !

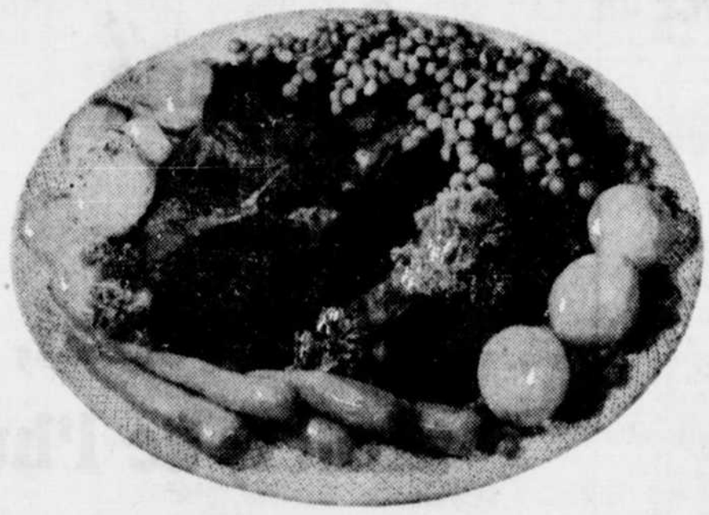
ou pois et carottes (Pqt 11 oz) ou maïs coupé ou haricots verts (Pqt 12 oz) CHAQUE PAQUET POUR **17¢**

Jus d'orange CONCENTRE, CONGELE ! **2** BTES 6½ OZ **69¢**

MINUTE MAID — 9¢ DE MOINS !

Pâtés à la viande CHAUFFEZ ET-SERVEZ ! **3** PQTS 8 OZ **79¢**

YORK — BOEUF, POULET ou DINDE — 4¢ DE MOINS !



BIFTECK DE RONDE
DESOSSE, TRANCHE ENTIERE OU

RÔTI DE CROUPE
DE COUPE "SILVERSIDE"

79¢ La lb

BOEUF DE CHOIX DE MARQUE ROUGE, LE MEILLEUR AU CANADA !

DES VIANDES SURES DE VOUS PLAIRE !

AGNEAU FRAIS DE LA SAISON
COTELETTES DANS L'EPAULE AU PANIER LA LB **43¢**

FESSE D'AGNEAU ENTIERE OU DEMIE ! LA LB **79¢**

Roulé cottage fumé PAQUETE A VIDE LA LB **79¢**

SAVOUREUX JAMBON DE MARQUE SCHNEIDER

Côtes de porc SPARE RIBS A BAS PRIX ! LA LB SEUL. **59¢**

MAIGRES ET CHARNUES !

Roulé Salami de Steinberg ROULE 16 OZ **65¢**

DELICIEUX ET PRET-A MANGER !

EPARGNEZ 12¢ CETTE SEMAINE SEULEMENT !

FÈVES AU LARD DE STEINBERG
DATEES POUR ETRE SUR DE LEUR FRAICHEUR !

CONTENANT 14 OZ POUR SEULEMENT **21¢** FACILES et RAPIDES, RECHAUFFEZ ET SERVEZ !



OBTENEZ 25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS AVEC LE COUPON DE NOTRE AUTRE ANNONCE PARAISSANT DANS LE JOURNAL D'AUJOURD'HUI !

L'OFFRE DE CETTE SEMAINE !

PLAT UTILE 8 X 12"
GLASBAKE, à l'épreuve du feu et joliment décoré ! Une aubaine ! CHACUN **99¢**

STEINBERG

Les facultés de médecine refusent un candidat sur 3

Enquête effectuee par la P. C. à travers le pays (Par John Leblanc de la Presse Canadienne)

A cause du manque d'espace, c'est par milliers que les facultés de médecine refusent des candidats.

Le Canada étant à court de médecins, certaines autorités jugent que la situation est grave. Un éminent médecin estime pour sa part qu'elle est tragique. Un autre propose que le gouvernement fédéral s'en mêle bien qu'il s'agisse là d'un domaine historiquement provincial.

La situation varie suivant les régions, mais le Dr A.-D. Kelly, secrétaire général de l'Association canadienne des médecins, affirme que pour trois candidats qualifiés qui ont présenté une demande d'admission à l'une ou l'autre des 12 facultés de médecine, cet été, seulement deux ont été acceptées.

STATISTIQUES FAUSSES

Cependant, certaines autorités universitaires soutiennent que la situation n'est pas aussi sombre que les statistiques le laissent paraître. Plusieurs candidats, si ce n'est pas la majorité, s'inscrivent à plusieurs facultés de médecine de sorte qu'un candidat qui a été refusé à une école sera accepté par une autre.

Par ailleurs, une enquête menée par la Presse Canadienne à travers le pays indique que, dans l'ensemble, les facultés de médecine manquent ou de personnel ou de locaux — et dans certains cas, des deux — ce qui explique que plusieurs candidats qualifiés ne sont pas admis.

Subsides fédéraux

Le doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Alberta, le Dr W. C. MacKenzie, estime pour sa part que le gouvernement fédéral devra s'en mêler.

"Jusqu'à ce jour, l'éducation en Alberta a toujours incombé au gouvernement provincial. J'estime cependant qu'il est maintenant obligatoire de trouver une formule acceptable à toutes les provinces, y inclus le Québec, pour obtenir des subsides fédéraux dans le but d'agrandir les facultés de médecine.

"A l'heure actuelle, nous ne pouvons s'attendre à offrir un cours adéquate à nos 105 étudiants de première année", d'ajouter le doyen qui conclut: "La situation à l'université est très grave".

AU QUEBEC

Le Dr Rosaire Gingras, doyen de la faculté de Médecine de l'université Laval, estime pour sa part que la situation chez lui est tragique. Sur 400 applications, Laval n'en a accepté que 123 parce qu'elle ne pouvait en recevoir davantage sans risquer de faire du tort à son accréditation. La plupart des candidats qui se sont vus refuser possédaient cependant les exigences académiques requises.

Le Dr Gingras est d'avis que pour résoudre le problème, il faut de meilleurs salaires pour les professeurs et de nouvelles normes d'enseignement. A la seule autre faculté de médecine de langue française du Québec — l'Université de Montréal — seulement 128 des 257 candidats ont été acceptés en septembre. Cela représente une augmentation de trois sur le nombre de l'année précédente.

Etudiants américains

La faculté de médecine de l'université McGill a reçu pas moins de 1,336 demandes d'admission cette année et, de ce nombre les autorités n'en ont acceptées que 123. Il est à noter cependant que McGill reçoit chaque année un grand nombre de demandes des Etats-Unis. Des 993 demandes provenant d'aspirants américains, seulement 20 ont été acceptées.

Le Dr E. H. Bensley, doyen adjoint de la faculté de Médecine de McGill, a dit qu'environ 500 des candidats étaient qualifiés non seulement sur le plan académique, mais à tous les points de vue. Mais l'institution de haut savoir a refusé de compromettre ses standards académiques en augmentant le nombre d'étudiants.

A TORONTO

Sur 375 demandes présentées par des candidats qualifiés, pour l'année pré-médicale, l'Université de Toronto en a rejeté 250. Dans un effort visant à compenser pour le nombre croissant de candidats qui aspirent à devenir médecins, le nombre des étudiants de première année a été porté de 160 à 175.

Un porte-parole de U. de T. juge que la seule solution au problème "aigu" des facultés de médecine au Canada réside dans la création de nouvelles écoles. Le secrétaire général de l'ACM, le Dr Kelly, estime qu'il en coûte environ $20,000,000 et qu'il s'écoule entre 10 et 12 ans entre l'élaboration d'une faculté de médecine et la collation des grades aux premiers diplômés.

A OTTAWA

C'est l'Université d'Ottawa qui compte le plus haut pourcentage de refus. L'espace disponible limitait à 78 le nombre des places en première année, et de ce nombre, 42 admissions provenaient de la classe prémédicale de cette maison de haut savoir. Il ne restait donc plus que 36 places pour environ 450 aspirants. Environ 200 Canadiens étaient au nombre de ceux qui ont essuyé un refus. Seuls les étudiants qui avaient terminé leurs études classiques ou scientifiques avec une mention A ou B avaient une chance d'être acceptés.

DANS LES MARITIMES

Le doyen de la faculté de médecine de l'université Dalhousie, à Halifax, le Dr C. B. Stewart, concède qu'un nombre accru de nouvelles facultés est essentiel, mais il estime que les statistiques en ce qui a trait au grand nombre de refus présentent une fausse impression. Des 43 demandes que l'université Dalhousie a reçu de l'extérieur des quatre provinces Atlantique, tous ces candidats avaient présenté une demande à au moins une autre école de médecine et certains candidats s'étaient même adressés à trois ou quatre.

Des statistiques plus fidèles s'imposent. Aussi, l'Association canadienne des écoles de médecine a mis sur pied un régistre central qui corrigera les statistiques "qui n'ont pas de sens".

La faculté de médecine de Dalhousie a accepté 65 des 105 demandes d'admission formulées par des candidats des provinces maritimes. C'est d'ailleurs la seule faculté de Médecine des quatre provinces Atlantique. Le doyen n'a pas attribué les refus au trop grand nombre d'élèves, mais il a souligné que la hausse actuelle des candidatures se poursuit au même rythme, plusieurs aspirants des Maritimes devront être refusés pour cette raison.

DANS L'OUEST

Sur les côtes du Pacifique, l'école de médecine de l'Université de la C.-B. annonce que seulement 60 des 300 demandes d'admission ont été acceptés. Le Dr James Mather, vice-doyen de la faculté, est d'avis qu'aucun candidat de la C.-B., qui était qualifié sur le plan académique, n'a essuyé de refus à cause d'un manque d'espace.

Plusieurs des candidats qui se sont vus refuser — dont un bon nombre viennent de pays étrangers — n'étaient pas qualifiés pour une raison ou une autre.

L'école de médecine de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, a accepté 50 étudiants en première année. Le collège est bondé et une annexe sera construite dans un proche avenir.

La faculté de médecine de l'Université du Manitoba, à Winnipeg, a reçu plus de 200 demandes d'admission et n'en a acceptées que 76. "Nous ne pouvons accepter un plus grand nombre d'étudiants sans quoi nous serions trop nombreux pour les moyens dont nous disposons" a dit un porte parole de l'institution. En moyenne, la faculté refuse 35 candidats qualifiés par année.

Exploit : le premier vol Australie-Antarctique

WASHINGTON — (AFP). — Un avion de la marine américaine a réalisé le premier vol Australie-Antarctique.

Un transport à skis "C-130" à bord duquel se trouvait l'amiral James Reedy, commandant de l'opération "Deep Freeze" d'exploration de l'Antarctique, parti de Melbourne, s'est posé 16 heures plus tard à la base américaine de Byrd au coeur du continent glacé.

Des conditions météorologiques extrêmement défavorables ont contraint le lourd quadrimoteur à se poser à la nouvelle base de Byrd, au lieu de McMurdo Sound, station principale des Etats-Unis dans les glaces de l'extrême sud.

La distance séparant Byrd de McMurdo est de 800 milles.

Auparavant l'appareil que pilotait le capitaine de frégate Fred Gallup, commandant l'escadrille de reconnaissance sud-polaire VX-6, avait parachuté un sac postal au-dessus de la base du pôle sud. Il s'agissait du premier courrier reçu par la trentaine d'occupants de cette station depuis le début de l'année, la nuit glaciale australie ayant empêché toute liaison aérienne avec la civilisation.

C'est le mauvais temps également qui n'a pas permis à trois autres "C-130" de converger en direction de l'Antarctique en même temps qu'était réalise le premier vol reliant ce continent à l'Australie : deux de ces avions à Turbo-propulseurs attendent à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, des conditions météorologiques plus favorables pour se diriger sur McMurdo. Il en est de même du quatrième appareil. Il se trouve actuellement à Punta Arenas, au Chili.



● OTTAWA — Le premier de 100 médaillons commémorant le 100e anniversaire de l'entente italienne avec le Canada a été récemment présenté au ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. René Tremblay, (au centre). A gauche M. Dan Lannuzzi, secrétaire général du comité italien du centenaire, fait la présentation. A droite : M. Hubert Badanai, secrétaire parlementaire du ministre. (Téléphoto UPI)

Les vidanges causent des maux de tête aux édiles de St-Augustin

Saint-Augustin — Une requête signée par plus de 125 cultivateurs de la paroisse de St-Augustin et laquelle demande au conseil municipal de ne pas donner suite à son projet d'un service municipal des vidanges dans le village et la paroisse, cause présentement des maux de tête aux édiles de St-Augustin.

En effet le conseil municipal de St-Augustin qui a déjà passé un règlement interdisant de jeter des déchets dans les limites de la municipalité, et qui a même prévu une amende allant jusqu'à $20.00 pour celui qui transgresserait ce règlement, avait laissé entendre qu'il lui faudrait également établir un service municipal des vidanges pour permettre ainsi à la population du village et à celle de la paroisse de se débarasser de leurs vidanges.

Un règlement en ce sens fut préparé il y a déjà plus d'un mois et demi, mais son adoption n'est pas chose faite, parce que les cultivateurs de la paroisse s'y opposent.

Les motifs invoqués par ces derniers se résument à ceux-ci: 1) Nous, les cultivateurs, avons habituellement un coin de terrain où jeter nos vidanges. 2) La municipalisation des vidanges entraènera donc des déboursés inutiles pour nous. 3) les cultivateurs, paierons de ce fait pour les journaliers et les professionnels qui n'ont pas de place pour jeter leurs vidanges.

Le secrétaire de la municipalité de St-Augustin, M. Ludger Girard que nous avons rejoint pour obtenir des informations précises au sujet de ce règlement proposé comme remède à tous ces dépotoirs que l'on voit le long de la route à St-Augustin, a dit que le conseil devra amender son règlement dans le but de ne pas faire payer les cultivateurs qui ne réclament pas le service municipal des vidanges.

"Par ailleurs, ajouta M. Girard, les revenus de ce service, en incluant les résidants du village et les cultivateurs de la paroisse, devraient rapporter quelque $3,500.00 à la municipalité. Une somme juste suffisante pour payer le coût du service municipal des vidanges; mais si le conseil doit amender le règlement et se priver des revenus qu'auraient apportés plus de 125 cultivateurs, la municipalité devra débourser un montant d'argent assez élevé chaque année pour maintenir ce service".

De son côté, le maire de la municipalité le Dr Petitcler nous a laissé entendre que le conseil allait demander des soumissions sous peu aux camionneurs, intéressés au service municipal des vidanges.

L'ambassadeur du Canada en Israël accomplit aussi une mission à Chypre

Par RUSSELL PEDEN

NICOSIE — (P.C.). — En temps ordinaire, le diplomate canadien qui remplit le double rôle d'ambassadeur en Israël et de haut-commissaire à Chypre passe la plus grande partie de son temps à Tel Aviv.

Mais, depuis le début des luttes communales entre Chypriotes grecs et turcs, il y a plus de six mois, M. Arthur Andrew, a passé tout son temps, sauf deux semaines, à Nicosie, laissant le chargé d'affaires se débrouiller seul à l'ambassade de Tel Aviv.

A Chypre, il est constamment en contact avec les membres du gouvernement de Mgr Makarios et des hauts fonctionnaires de même qu'avec les officiers supérieurs du contingent canadien fort de 1,100 officiers et soldats. Il parcoure les journaux locaux — grecs, turcs et anglais — et il tient le ministère des Affaires extérieures au courant des développements de la situation compliquée.

Etant journaliste au bureau de la Presse Canadienne à Halifax lorsque la seconde Grande Guerre a éclaté M. Andrew s'y connait dans l'art de parcourir les journaux.

Agé de 48 ans, ce diplomate débordant d'énergie, à la moustache grise et aux yeux bruns amicaux, est constamment coiffé d'un Panama devenu familier à plus d'un Chypriote.

"Voilà l'ambassadeur canadien — celui avec le chapeau" a murmuré un Chypriote à un compagnon alors que M. Andrew arrivait à l'aéroport de Nicosie, récemment.

Carrière

Depuis qu'il est entré au service du ministère des Affaires extérieures, en 1947, M. Andrew a représenté le Canada dans des centres aussi névralgiques que Bonn, Vienne et Prague. Mais, au sujet de son transfert précipité à Nicosie, il affirme que "c'est la première fois qu'il a un avant-goût du dramatique".

Un soir du mois de mars, un membre du personnel de l'ambassade de Tel Aviv lui fit savoir qu'Ottawa essayait de communiquer avec lui par télex.

"C'était M. Chris Eberts, sous-secrétaire adjoint intérimaire. Nous utilisions tous les deux le télex en même temps de sorte que nous avions eu de la difficulté à nous comprendre.

"Il m'annonçait qu'une résolution prévoyant l'envoi à Chypre d'un contingent canadien venait d'être ébauchée".

Où loger ?

Il fallait que M. Andrew se trouve un logement à Nicosie en l'espace de quelques jours. Le Canada ne possédait même pas de bureau permanent à Chypre à cette époque de sorte qu'il n'était pas facile de faire des arrangements.

La mission de Tel Aviv s'était occupé des intérêts canadiens à Chypre depuis que l'île de la Méditerranée avait accédé à l'indépendance en avril 1961, mais Chypre était demeurée relativement calme et il n'y avait que très peu de Canadiens vivant là-bas. Lors de visites occasionnelles avant le début de la crise, l'ambassadeur avait logé à l'hôtel.

"Normallement, il nous faut six mois pour louer un immeuble. J'ai cependant loué celui-ci en l'espace de trois jours", de noter le diplomate.

Peu de réceptions

A Nicosie, M. Andrew vit en célibataire. Mme Andrew ne l'a pas accompagné à Nicosie. Quant à leurs deux filles, l'aînée travaille à Montréal tandis que la cadette poursuit ses études au collège Edgehill, à Windsor, N.-E..

"L'épouse joue un rôle important dans la carrière diplomatique affirme M. Andrew". Faute de temps ou par paresse, je ne reçois pas autant que je devrais.

"Mais j'ai toujours eu quelqu'un pour organiser mes réceptions", de conclure le diplomate.

Il n'existe, au Québec, que 2 huiles de maïs 100% pures. L'huile de maïs Coronation en est une.

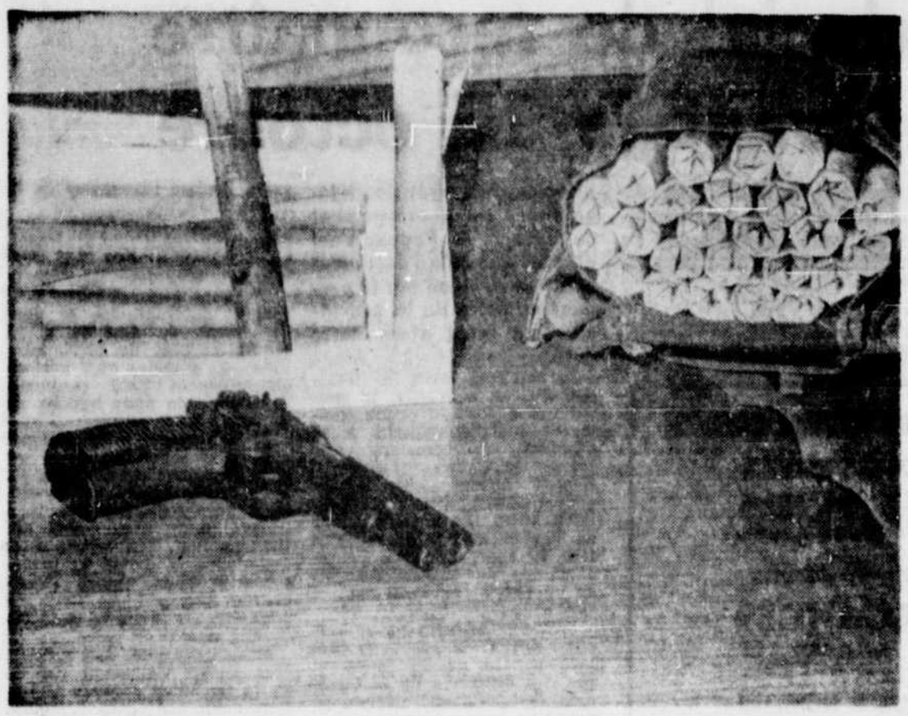
Faites l'essai, sans plus tarder, de l'huile de maïs Coronation et profitez de son bas prix de lancement.

(une aubaine pure et simple)



Avouons-le. L'autre marque d'huile de maïs pure est plus connue. C'est tout naturel. Elle se vend depuis tellement longtemps! C'est pourquoi nous devons vous permettre de faire l'essai de l'huile de maïs Coronation à prix réduit (comparez-le)! L'huile de maïs Coronation est pure, tout comme l'autre. Les bonnes ménagères savent que l'huile de maïs est supérieure pour la cuisson et la friture. Pourquoi ne pas les imiter? Achetez, à prix de lancement, l'huile de maïs Coronation.

L'HUILE DE MAÏS Coronation



● MONTREAL — La Sûreté provinciale a saisi trente-trois bâtons de dynamite et un pistolet automatique dans une maison de Pointe-Claire, en banlieue de la métropole. La police est sur la piste du propriétaire de cet arsenal. La Sûreté a découvert la dynamite en faisant une enquête en collaboration avec la Gendarmerie Royale. (Téléphoto UPI)

A l'Ile du Prince-Edouard

L'historien Blanchard s'inquiète de l'exode des jeunes insulaires

(Par ED WATERS)

CHARLOTTETOWN. — (P. C.) — Le professeur J.-Henri Blanchard a couronné un demi-siècle d'enseignement quand il a pris sa retraite au collège Prince of Wales, à Charlottetown, en 1948. Maintenant âgé de 83 ans, il affirme "qu'il n'a jamais été aussi occupé".

Les journées du professeur Blanchard sont remplies de travail. Il étudie, il écrit beaucoup et il participe à de nombreuses réunions de sociétés historiques ou éducationnelles. Il n'y a rien qui lui procure plus de satisfaction que de recevoir des visiteurs, tout spécialement quand ses invités aiment à entendre parler de l'histoire de l'île du Prince-Edouard.

Né le 6 juin 1881, à Rustico, sur les côtes septentrionales de l'île, le professeur Blanchard est un descendant des colons français qui se sont établis dans ce coin de la Nouvelle-France au début du 18e siècle.

Les Acadiens

L'histoire des colons acadiens le fascine tout particulièrement. Des 107,000 habitants que compte la minuscule province, environ 15,000 sont de descendance acadienne. Il va sans dire que le professeur Blanchard connait en détail l'histoire de la plupart des familles acadiennes, particulièrement les Arsenault et les Gallant, les noms de famille les plus répandus de l'île.

Le professeur Blanchard a écrit tant en anglais qu'en français plusieurs ouvrages et opuscules sur l'histoire de l'île.

L'avenir

Mais il ne s'intéresse pas uniquement au passé. Il s'inquiète de l'exode des jeunes insulaires et espère que l'installation de nouvelles usines viendra mettre un terme à cet exode de la jeune génération.

Le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard tente actuellement d'intégrer des usines alimentaires qui pourraient produire simultanément des produits tant agricoles que des produits de la pêche et le professeur Blanchard estime que ces usines modernes pourraient offrir aux jeunes gens le genre d'emplois qui leur permettront de ne pas s'exiler.

Après avoir obtenu son diplôme de l'université Laval en 1911, le professeur Blanchard poursuivit ses études à la Sorbonne, à Paris. Le vénérable vieillard insiste sur le fait que l'éducation ne s'arrête pas après l'obtention d'un diplôme. Il prend un vif plaisir à parler des choses nouvelles qu'il apprend chaque jour de diverses sources, y inclus les cinq journaux qu'il lit quotidiennement.

M. Blanchard éprouve beaucoup d'admiration pour les étudiants d'aujourd'hui, soulignant qu'ils sont aussi intelligents que leurs aînés l'étaient. Mais il déplore qu'il y ait aujourd'hui tellement de distractions qui nuisent aux études".

L'autobiographie de Charlot : une histoire sans prétention

LONDRES. (AFP). — "Je ne savais pas quel maquillage choisir... Mais, tout en me dirigeant vers le magasin d'accessoires je décidai de porter des pantalons trop large, de grosses chaussures, une canne et un chapeau melon.

"Je voulais qu'il y ait contradiction entre tous ces éléments que les pantalons soient larges, la veste ajustée, le chapeau étroit et les chaussures trop grandes". C'est ce que Charlie Chaplin raconte, dans son autobiographie publiée à Londres.

La naissance du personnage de Charlot, qui devait le rendre célèbre dans le monde entier. Quant à la petite moustache, il l'ajouta pour se vieillir sans modifier son expression.

Emouvantes comme un récit de Dickens ou de Gorki, les pages dans lesquelles Chaplin évoque son enfance, toujours difficile et quelquefois d'une pauvreté désespérée, constituent peut-être les chapitres de ce récit. Enfant de la balle, Chaplin fit ses premiers pas sur la scène à l'âge de cinq ans pour remplacer sa mère qui souffrait d'une extinction de voix.

A huit ans, il fait partie d'une troupe de jeunes chanteurs, a douze ans, il joue la comédie. Engagé dans la troupe de music hall de Fred Karno, il passe aux Etats-Unis, où il devait résider jusqu'à la réalisation des "Feux de la rampe" — Limelight. Des sombres démêlés qui terminèrent ce séjour de 40 ans, Chaplin dit seulement : "Mon immense péché était, et est toujours mon anticonformisme : bien que n'étant pas communiste, je refusai de hair le communisme comme tout le monde".

De tous les grands personnages qu'il rencontra au cours de sa carrière et qu'il évoque dans son livre, c'est le magnat de la presse américaine, William Randolph Hearst, qui a le plus frappé Chaplin. De Sir Winston Churchill, il déclare : "Il a joué plusieurs rôles et avec courage. Il a eu une vie plus distrayante que la plupart d'entre nous. Il a connu le pouvoir mais n'en a jamais été grisé".

Répondant à l'écrivain Somerset Maugham, qui prétendait qu'il avait la nostalgie de ses jours de pauvreté, Chaplin déclare : "Je n'ai pas encore rencontré un homme qui regrette la pauvreté..."

Faisant le bilan de ses 75 ans d'existence, Charles Chalin conclut : "J'ai été aimé et détesté. Le monde m'a donné beaucoupp de ce qu'il y a de meilleur et un peu de ce qu'il y a de pire. Je n'ai pas de règles de vie, pas de philosophie. Sages ou fous, il nous faut lutter pour vivre".



● 45 ANS APRES — Hollywood (Téléphoto UPI) — En tournant le film "Blacks Spurs", le comédien Richard Arlen a célébré son 45ième anniversaire de naissance. Cet acteur a atteint la célébrité avec la compagnie Paramount. Arlen a comme partenaire Linda Darnell. Sur la photo on voit le producteur Lyles félicitant le héros du jour.

TIMBRES PINKY

STEINBERG

ADDITIONNELS

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SACS DE THE, TENDER LEAF, 60 sacs par paquet 87¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: THON BLANC, "SOUTHERN CROSS" Variété Bonito ! 2 boites de 7 oz 58¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MARINADES, de marque RAYMOND Sucrées ! Bocal 24 oz 39¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BEURRE D'ARACHIDES, de marque SCHWARTZ, Chaque bocal 16 oz 49¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: OLIVES QUEEN, non farcies, de Coronation, Bocal 20 oz 69¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: RAGOUT CLARK, Poulet et Dinde, Boite 25 oz pour seul. 59¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CHOCO CADBURY, au goût d'une barre de chocolat ! 20¢ de moins ! Boite de 2 lb 97¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: FEVES AU LARD, de marque CLARK, 4 boites de 8 oz 54¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MELANGE A SOUPES, Macaroni et Légumes de marque ROSA ! 2 paquets de 7 oz 37¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: FEVES DE CHOIX, THOMPSON, Choisies ! Pqt 2 lb 33¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: RIZ ITALIEN, de marque GATTUSO, Paquet 2 lb 45¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: ADOUCISSEUR, de lessive FLEECY, Bouteille de 32 oz 37¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SAVON DE TOILETTE, FAIRBANKS, 8 pains par pqt 59¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: RIZ DAINTY, à grain court, léger et floconneux, PAQUET 2 LB POUR SEULEMENT 37¢. Nul après mardi, le 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PATE DENTIFRICE, COLGATE, Tube format économique $1.19. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF, EN POUDRE, "MAJESTIC" PQT FORMAT GEANT 95¢ 20¢ de moins ! $1.55 Format économique (Timbres 'PINKY' additionnels à l'intérieur !). Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: LAMES EN ACIER, inoxydable de SCHICK, 5 lames par pqt 79¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MARGARINE, BLUE BONNET — 2¢ de MOINS ! 2 PAQUETS 1 LB 61¢ FACILE A COLORER ! Nul après mardi, le 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: AC' CENT, Le troisième condiment, Paquet de 4 oz 99¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: HUILE de MAIS, CORONATION 10¢ de moins ! Bouteille de 32 oz 79¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MELANGE POUR CROUTES DE TARTE, "Pie Quik" de BRODIE, Paquet de 18 oz 39¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF MIR, LIQUIDE DE QUALITE, 2 BOUTEILLES DE 24 OZ 92¢ Doux pour les mains ! 1 GRATIS. Nul après mardi, le 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: FROMAGE GRUYERE, "TIGER SWISS", 12 portions ! Paquet 8 oz 43¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BREUVAGE A L'ORANGE, "HONEY DEW", Boite 6¼ oz pour seul. 35¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SAUCISSE FUMEE, de STEINBERG, Tout boeuf ou régulière ! La livre seulement 53¢. Nul après sam. 17 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MACARONI LANCIA, ou Spaghetti, Stigvaletti ou linguine ! PAQUET 2 LB POUR SEULEMENT 41¢. Nul après mardi, le 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: POMMES DE TERRE, 5 LB (OU PLUS), DE TABLE, LAVEES, Catégorie Canada No 1. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: LAITUE, 2 POMMES (OU PLUS), TOUTE VARIETE, Catégorie Canada No 1. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CRETONS, STEINBERG, 16 oz 79¢. Nul après sam. 17 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAPIER DE TOILETTE, WHITE SWAN, 6 Rouleaux en 3 pqts 87¢ Couleurs diverses ! Nul après mardi, le 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Spécial de la 3e semaine : PLAT UTILE, de format 8" x 12", Chacun 99¢. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 2 PIEDS (OU PLUS), CELERI, TOUTE VARIETE, Catégorie Canada No 1. Nul après mard. 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: JAMBON CUIT, PREMIUM SWIFT, Chaque pqt 6 oz 59¢. Nul après sam. 17 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Mélange à gâteaux Twinkle, Blanc, chocolat, brun ou doré, 2 PAQUETS DE 15 OZ 49¢. Nul après mardi, le 20 octobre 1964 aux supermarchés Steinberg

STEINBERG

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG.

Pageau demande au gouvernement provincial de reconnaître l'existance de deux nations, au Canada, avant le 17 octobre

par Claude Gravel

Dans un discours qu'il prononçait hier soir devant les membres du club Fleur-de-Lys de Québec, le président de la Fédération des jeunes chambres de commerce du Canada français, M. Rodrigue Pageau, a instamment demandé au gouvernement de la province de reconnaître officiellement, et cela avant le 17 octobre prochain, l'existence de deux nations au Canada. Il a également demandé é toutes les associations qui reconnaissent ce principe d'envoyer des télégrammes au gouvernement du Québec. M. Pageau s'est dit confiant qu'un document en ce sens, signé par le premier ministre de la province, sera émis avant cette date.

Parlant sans texte, M. Rodrigue Pageau a résumé le conflit qui oppose je Jeune commerce canadien-français à la Chambre de commerce des jeunes du Canada. Il a sévèrement blâmé l'attitude du gouvernement dans cette affaire, Enfin, il a noté l'ampleur de l'enjeu auquel devra faire face la Fédération des jeunes chambres du Canada français au congrès international, à Oklahoma.

"Nous nous trouvons aujourd'hui devant le problème soulevé par le gouvernement et pas nos confrères de la Canadian Jaycees", a-t-il déclaré au début de son discours.

Le président de la Fédération des jeunes chambres canadiennes-françaises a dit en substance que celle-ci revendiquait afin que soit reconnu l'existence de deux nations égales au Canada.

"Nous aurions souhaité être l'expérience d'une nouvelle confédération canadienne", déclarait-il : les deux fédérations, canadienne-française et canadienne-anglaise, seraient traitées sur un pied d'égalité. "Malheureusement pour nous et pour le Canada, ça ne nous a pas été accordé".

Il a encore une fois stipulé que le Jeune chambre canadienne-française n'était pas séparatiste, — "malgré que nous ne croyons pas que le séparatisme soit une maladie honteuse". Selon lui, la Jeune chambre souhaite effectuer un regroupement des "forces vives" de la nation canadienne-française à travers le pays.

"Si nous ne pouvons pas le faire, nous envisageons d'autres possibilités", disait-il.

Il a fait remarquer qu'il était "indispensable" pour la Jeune chambre du Canada français d'occuper le Canada tout entier, et sur le même pied que la Chambre canadienne-anglaise.

"Nous sommes le groupe le plus important numériquement et le plus expérimenté au monde", dit-il.

— Autres points —

M. Pageau a résumé et critiqué en termes sévères l'attitude du gouvernement du Québec envers la Fédération des jeunes chambres du Canada franacis. M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, qui, avant que le présent conflit n'éclate, devait se rendre à Oklahoma lors du congrès international pour y prononcer un discours, a, par la suite, décliné l'invitation de la Jeune chambre.

"Lorsque nous demandons l'appui de notre gouvernement, on vient nous dire que c'est injuste", a déclaré M. Pageau.

"Si nous sommes refusés au congrès international, le gouvernement du Québec devra porter sa part de responsabilités . . . à moins qu'il déclare officiellement qu'il reconnait l'existence de deux nations au Canada", a-t-il ajouté.

Se demandant si le dialogue était encore possible entre les deux chambres canadiennes, M. Pageau a lancé : "Dans les circonstances actuelles, non ! Autrefois, nous avons dialogué. Difficilement. Nous serons prêts à dialoguer à partir du 19 octobre prochain, quand l'association internationale nous reconnaitra . . .Nous ne quémanderons plus".

Il souhaite que, d'ici samedi, "les jeunes Canadiens anglais de la Canadian Jaycees admettent qu'ils sont dans l'erreur".

"Il faut que les jeunes Canadiens anglais nous laissent courir notre chance à Oklahoma. C'est la seule possibilité pour nous de reprendre le dialogue", a dit M. Pageau.

Il a dit que, lors de ce congrès, la Jeune chambre du Canada français était assurée de l'appui des pays francophones d'Afrique.

"Il n'y aura pas de compromis, ni avant, ni pendant, ni après, a dit le conférencier, répondant à une question d'un membre du club Fleur-de-Lys. Nous ne nous joindrons en aucune façon à la Canadian Jaycees".

Il a de plus déclaré, qu'advenant un refus d'admission lors de ce congrès, deux possibilités s'offraient à la Fédération des jeunes chambres du Canada français : ou continuer dans le même chemin, ou en prendre un autre. "Il n'y a que l'expérience de cette année qui permettra de faire un choix définitif", a ajouté M. Pageau.

— Appui —

Avant le discours du président de la Jeune chambre canadienne-française, les membres du club Fleur-de-Lys de Québec ont appuyé, à l'unanimité, "la Fédération des jeunes chambres de commerce du Canada français dans la demande de reconnaissance officielle sur le plan international qu'elle présentera au congrès mondial des jeunes chambres de commerce à Oklahoma la semaine prochaine".

Le club Fleur-de-Lys prie également "le premier ministre Jean Lesage de réaffirmer officiellement avant le 17 octobre 1964 le principe fondamental de l'existence de deux nations au Canada".

Cette résolution avait été présentée par le président de l'organisme, M. Guy Pinsonnault, avocat de Québec.

L'information : pont nécessaire entre les forces administratives et la population administrée

Par JEAN GIROUX

L'information officielle du gouvernement est le pont nécessaire entre les forces administratives de la province et la population administrée, déclarait hier, M. René Montpetit, sous-secrétaire adjoint de la province de Québec, devant les membres du club Rotary de Québec.

A l'occasion d'un déjeuner-causerie marquant spécialement la Semaine de la Presse parlée et écrite au Canada, M. Montpetit parlait devant les chefs des services de nouvelles des quotidiens québécois et les représentants des postes de radio et de télévision de la région.

Responsable de l'Office de l'information, une nouvelle structure gouvernementale d'information, M. Montpetit traitait de l'importance du rôle de l'information et surtout de l'information au plan gouvernemental.

Le nouveau service d'information officielle coordonne des services déjà existant, comme les services de chaque ministère, le Bureau de l'Imprimeur de la Reine, et l'Office du Film, qui deviendra bientôt la Régie du cinéma. Cet office d'information dépend du sous-secrétariat de la province.

Le conférencier a noté que cet office pris naissance devant le double besoin des autorités de faire connaitre au public les mouvements de ses dirigeants et également de savoir l'opinion générale de ce public. L'information officielle est le pont nécessaire dans notre société, a insisté M. Montpetit. Citant M. Fernand Théroux, de Paris, le conférencier a décrit l'information comme un droit, un instrument politique d'une nation, surtout un instrument culturel et économique.

Cet office d'information aura comme principal attrait technique de faciliter le retour aux sources véritables par une coordination efficace avec chaque ministère et chaque département. Les journalistes de la presse parlée et écrite verront de ce fait leur travail facilité et pourront produire une meilleure information publique.

L'NTELLIGENCE

L'information planifiée ne doit plus s'adresser à l'émotivité comme la réclame ou la publicité, a remarqué M. Montpetit, mais bien à l'intelligence.

Cette information doit être rentable pou rcelui qui la reçoit autant que pour celui qui la diffuse. L'Office d'information que dirige M. Montpetit est destiné à permettre une meilleure efficacité dans l'information. De dire M. Montpetit : "Savoir faire est insuffisant, il faut le faire savoir".

L'objet de ce service est multiple et comprend tous les ouvrages techniques et spécialisés que le gouvernement distribue, les publications régulières et les nouvelles émanant quotidiennement des différents ministères.

M. Montpetit a annoncé l'ouverture prochaine d'une librairie publique du gouvernement pour mettre à la disposition de chacun les quelque mille publications actuelles.

BUTS

Seul organisme central d'information, l'Office d'information du gouvernement se propose de renseigner la population sur les lois adoptées par les chambres, de faire écho auprès des autorités de l'opinion publique dans tous les domaines et enfin de contribuer à prejeter une image du Québec la plus précise et la plus vraie possible à travers le monde.

Pour ce faire, l'office entend utiliser tous les médias d'information disponibles, quotidiens, radio, télévision, revues, périodiques, etc . . . Le conférencier a insisté sur l'importance du rôle public de l'office, précisant que le peuple doit être à l'origine des bills et des lois du gouvernement. L'influence de l'office d'information officielle sera perçue peu à peu par le plus grand intérêt que porteront les citoyens à la chose publique et politique.

Parlant ensuite du rôle des organismes privés, M. Montpetit a remarqué que la presse parlée et écrite est primordiale pour que le public ait un sens critique adéquat, une opinion éclairée et des sujets de discussions nombreux. C'est le rôle de la presse de provoquer des polémiques dont les résultats seront à l'avantage d'une société qui aura voulu en profiter, terminait M. Montpetit.

Le conférencier était présenté et remercié respectivement par MM. Pierre Bégin et René Roy.

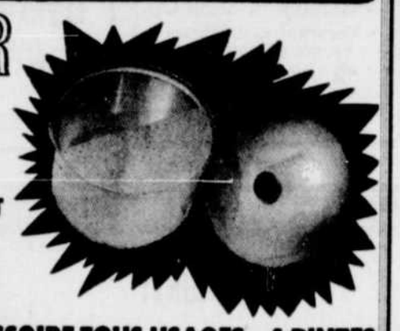
SERVICE & PRIX SP
BAS PRIX TOUS LES JOURS
AUBAINES CHAQUE SEMAINE

NOURRITURE HEINZ
Pour bébés et enfants. Boite de 5 oz
9/1.00

Festival du Fromage Canadien
En vedette les fromages KRAFT
Au goût exquis — A la saveur inégalée
Cracker Barrel DOUX Cello de 12 oz 45¢
TRANCHE Demi-livre 2/61¢
VELVEETA Boite de 2 livres 1.09
BURKI GRUYERE 12 portions 53¢
SERVEZ LES RITZ DE CHRISTIE avec les délicieux fromages Kraft

FESTIVAL DU FROMAGE CANADIEN
VOUS POUVEZ GAGNER de merveilleuses VACANCES A HAWAII POUR 2 HOMMES
via Canadian Pacific AIRLINES

à l'hôtel HAWAIIAN VILLAGE ou KAHALA HILTON
Pour plus de détails voir bon de participation

OFFRE CATELLI
VALEUR RÉGULIÈRE $4.50
POUR SEULEMENT $2.50

CASSEROLE - PASSOIRE TOUS USAGES - 4 PINTES
SEULEMENT $2.50 ET DEUX ETIQUETTES CATELLI
VOUS OFFRE CES AVANTAGES:
• Valeur régulière $4.50
• Idéale pour macaroni, patates, légumes
• Cuit 1 livre de pâtes
• Passoire amovible et couvercle
• Fini extérieur "Sunlite" (poli)
• Fini intérieur "Sunray" (poli)
• Solide poignée ignifuge en bakélite
• Aluminium épais .040
• Fabrication canadienne de qualité
• Offre exclusive de Catelli
COMMANDEZ DÈS MAINTENANT! Envoyez $2.50 et deux bouts de boîte ou étiquettes de n'importe quels produits Catelli à:
CASSEROLE-PASSOIRE, CATELLI-HABITANT
BOÎTE POSTALE 174 STATION YOUVILLE, MONTREAL 11, QUÉBEC
Catelli-Habitant Ltée se réserve le droit d'annuler cette offre en tout temps. S.V.P. Allouer 3 semaines pour la livraison.
CATELLI HABITANT
PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI assorties. Boite de 16 oz 3/59¢ ECONOMISEZ .04
SAUCE A LA VIANDE Boite de 15 oz 29¢ ECONOMISEZ .04

CORN FLAKES KELLOGG Boite de 12 oz 2/57¢ ECONOMISEZ .09
PRODUITS IDÉAL
FEVES jaunes coupées Bte 20 oz 6/$1
MACEDOINE Bte 20 oz 7/$1
BLE d'inde en crème Bte 20 oz 6/$1
ECONOMISEZ .11
SOUPES LIPTON POULET et NOUILLES Tomates et légumes 4 boites de 2 enveloppes LES 8/95¢ ECONOMISEZ .13

RAISINS

ROUGES "EMPEREUR" Californie — No 1 Sucrés Saveur délectable
3 lb .45 ECONOMISEZ 24¢
OIGNONS SECS du Québec 10 lb 53¢ ECONOMISEZ 16¢
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

PAIN PROVINCIAL
• Pain enrichi
• Pain tranché
• 32 oz
29¢

PATATES LAVEES de table — Canada No 1 5 lb 33¢ ECONOMISEZ 22¢
NAVETS du Québec LB 5¢ ECONOMIE 4¢ lb

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
PRIME : LINGE A VAISSELLE 1ère qualité motifs assortis 2/99¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

PAPIER TOILETTE SOFT RITE Blanc couleurs assorties 6/73¢ Economisez .14

MÉLANGES À GÂTEAUX MONARCH "POUCH PAK" Saveurs assorties Enveloppe 10 oz 7/1.00 ECONOMISEZ .12

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
ECLAIRS A LA CUSTARDE De Simard Boite de 6 60¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
ASPERGES CULVERHOUSE Longues Boite 12 oz 43¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DETERGENT EN POUDRE AJAX Format géant 73¢

JUS DE FRUITS LIBBY
PAMPLEMOUSSES Bte 48 oz 61¢
ORANGES Bte 48 oz 69¢
ANANAS Bte 48 oz 2/89¢

BISCUITS VIAU Feuille d'Erable, 40 biscuits Chocolat Rosette, 25 biscuits Petit thé, 16 oz 3/1.00 ECONOMISEZ .17

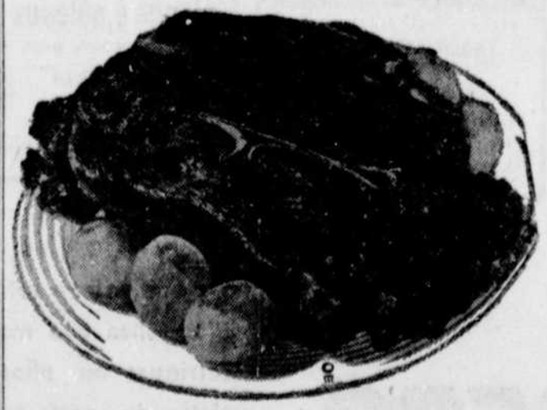
REMPLISSAGE à tarte E.D. Smith
FRAISES Boite 20 oz 49¢
CERISES Boite 20 oz 43¢
FRAMBOISES Boite 20 oz 49¢

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
ESSENCE DE VANILLE SUPREME Cuillère à mesurer gratis, bocal de 8 oz 69¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
BRYLCREEM Tube large Peigne gratis 79¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
MOUCHOIRS FACELLE ROYALE 3 épaisseurs blanc, couleurs ass. 2/65¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
DENTIFRICE COLGATE Format géant 61¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

ROTI DE PALETTE

Savoureux - Tendre pour un "Pot-au-feu" ou rôti
La livre .37
Economisez .18

PETIT OS D'EPAULE ou rôti de côtes croisées La lb 49¢ ECONOMISEZ .14
BOEUF HACHE Frais — Maigre — Bas prix 3 lb 1.00
SAUCISSE FUMEE DE SWIFT Fraiche et délicieuse Cello — La lb 45¢ ECONOMISEZ .14

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
FARINE FIVE ROSES Sac de 7 livres 79¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
SEL ENO Format large 1.19
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS SP
Avec ce COUPON et cet ACHAT
JAVEX EAU DE JAVEL Concentrée, format 64 oz 49¢
Nul après le 17 oct. Dividendes échangeables au magasin seulement

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

M. Arthur Tremblay aux supérieurs des col lèges classiques

Le secteur privé serait appelé à disparaître

Par André VILLENEUVE

Invité à rencontrer les supérieurs des collèges classiques à l'occasion de leur assemblée annuelle hier soir, le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay a expliqué aux supérieurs de la Fédération que la responsabilité de l'éducation de la jeunesse serait maintenant prise en charge par les organisations démocratiques ou les commissions scolaires, locales et régionales. "L'élément nouveau, a dit le sous-ministre, c'est que l'institution publique se reconnait une responsabilité envers tous les jeunes. Dans le passé, elle a abandonné trop facilement cette responsabilité à d'autres qui l'ont prise à coup de sacrifices".

Alors que les congressistes accumulaient les questions à propos d'une intégration possible du secteur public au secteur privé, le sous-ministre a dit préférer parler de collaboration, de ces deux secteurs au niveau des comités régionaux de planification scolaire. Les représentants des institutions privées son invités à prendre part aux délibérations et aux recommandations que ces comités feront aux commissions scolaires.

Comment s'établira alors cette collaboration. Elle peut se faire de différentes façons selon M. Tremblay. Les plans régionnaux d'équipement scolaire devront tenir compte de tout ce qui existe dans la région, donc des collèges classiques. Il appartiendra alors aux collèges classiques et aux autres institutions privées d'analyser, avec les autres institutions le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans ce nouveau complexe scolaire.

Parmi les exemples de collaboration, le sous-ministre n'a pas exclu la possibilité de deux cas: 1) Le collège classique conclut une entente avec la Commission régionale selon laquelle la commission utilise les locaux du collège et recrute elle-même le personnel qui y sera affecté; 2) l'inverse. Le point qui reste fondamental dans tout cela c'est qu'il ne faudra dans aucun cas gaspiller les ressources existantes dans le milieu.

LE FINANCEMENT

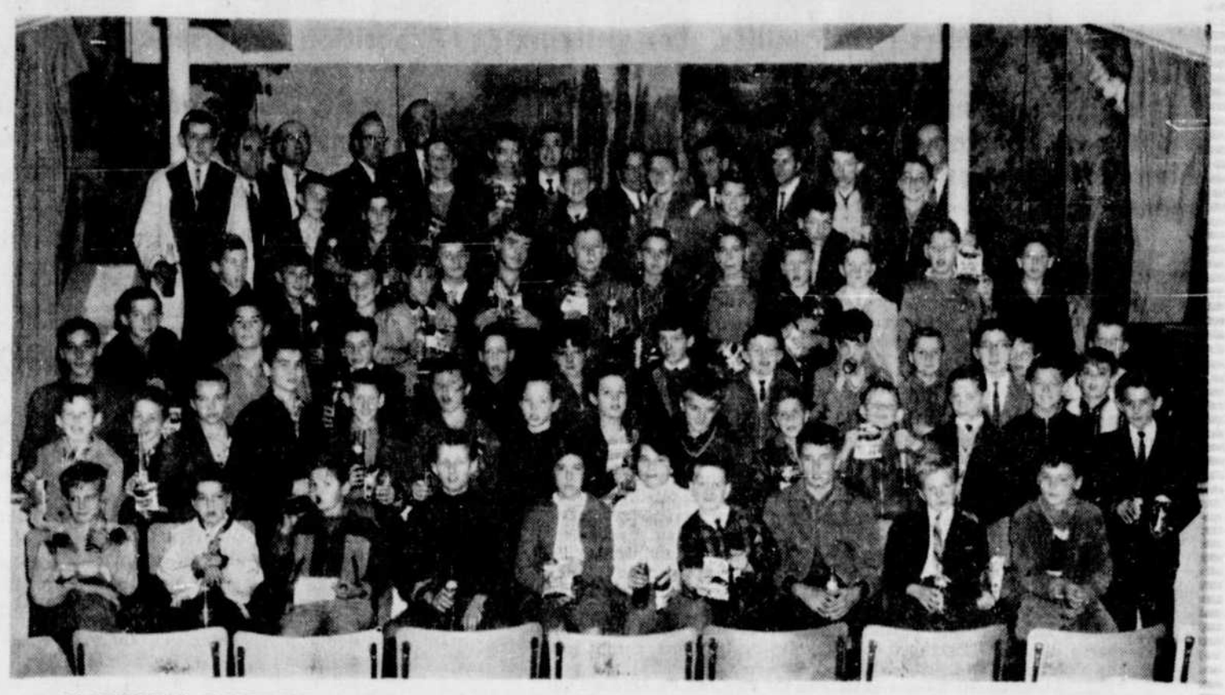
A M. Jean-Claude Sauvé qui demandait s'il appartenait aux comités de planification scolaire de faire des suggestions pour le financement des institutions privées dans le contexte de la régionalisation, M. Tremblay a répondu que cette préoccupation n'est pas exclue du rôle du comité mais qu'elle constitue une seconde étape possible dans les travaux du comité.

LA LIBERTE

Selon, M. Tremblay, dans ce travail de régionalisation entrepris depuis peu, la liberté qu'ont les institutions privées de collaborer ne sera pas brimée. Le ministère a, selon le sous-ministre, des vues optimistes sur la collaboration des deux secteurs de l'enseignement. "Nous sommes confiants dans le dialogue qui se poursuivra" a dit le sous-ministre. La question du refus de collaborer n'a pas été envisagée.

CRAINTE

On s'accorde à reconnaitre présentement que les collèges classiques opèrent souvent sur une base déficitaire. Une question fut soulevée à cet effet par le Père Cousineau s.j., supérieur du Collège Ste-Croix. A propos du financement éventuel des collèges classiques d'une façon différente que celle employée jusqu'ici, le sous-ministre a laissé entendre que la politique de financement de ces institutions serait comparable à celle qui est en vigueur pour les commissions scolaires. Dans ce dernier cas, le partage des rôles entre la contribution du gouvernement et de l'institution locale ou régionale se partage dans le contexte d'un rôle supplétif du gouvernement une fois que l'effort local est normalisé et une fois que l'on a défini ce que l'on a convenu d'appeler des dépenses normales. Ceci n'exclut pas que des Commisions scolaires puissent avoir des dépenses plus grandes que des "dépenses normales". Alors, c'est la Commission scolaire qui doit en assumer les frais. Le problème du financement des collèges classiques reste toutefois assez complexe en pratique et ne sera vraisemblablement résolu qu'une fois les plans de développements régionnaux établis.



● ÇA BOUGE A "L'ACTION" . . . même chez les porteurs de notre journal, qui se réunissent de temps à autre afin de se mieux renseigner sur les avantages, qu'un jeune peut retirer d'une course de l'Action. Monsieur Lionel Morin, représentant de l'Action dans le quartier de Limoilou, recevait samedi après-midi, à la salle paroissiale de Stadacona, gracieuseté de M. le curé Gérard Robitaille, une centaine de ces jeunes de toutes les parties du Québec Métropolitain. Le programme comportait quelques courtes allocutions sur le travail d'un porteur, des interviews, de jeunes qui ont fait leurs preuves, des échanges de vues avec les représentants du journal, etc . . . D'après la photo, le goûter favori de ces jeunes, (liqueurs douces et patates chips) étaient de la partie. On leur a présenté un film qui a semblé intéresser toute l'assistance. Tous sont repartis contents et bien décidés à donner un service de livraison le plus parfait possible à tous les abonnés. A l'arrière-plan dans l'ordre habituel, l'on remarque les représentants du journal: MM. J.-R. Delisle, Lionel Morin, Robert Breton, Léopold Genest, J.-E. Turgeon, Roméo Trépanier, Jean-Yves Blouin, Luc Carpentier, et Emery Lemieux.

Un cours classique moins différent ?

par André VILLENEUVE

Le sous-ministre de l'Education a prédit hier soir pour un futur assez prochain la disparition des barrières qui existent actuellement entre divers types d'enseignement. Sans vouloir avancer trop de prévisions avant d'avoir pris connaissance de la deuxième tranche du Rapport de la Commission Parent qui devrait être rendu public avant la fin du mois, M. Tremblay a dit que l'on opposera probablement moins fortement ce qu'on a appelé les types d'enseignement. Ainsi le cours classique ne ferait plus groupe à part et ne serait plus conçu pour un groupe trop particulier de jeunes, par rapport aux autre types. "L'orientation des jeunes et des structures académiques, a dit M. Tremblay sera conçue comme une forme d'aménagement des matières d'enseignement qui n'opposera pas des blocs différents les uns des autres".

Le choix de l'étudiant se ferait plutôt au niveau des matières particulières plutôt qu'au niveau des types de cours. Ainsi on généraliserait ce qui commence à se réaliser au niveau de l'enseignement collégial. Toutes les options doivent être accessibles en fonction des aptitudes, des goûts et des ambitions de tous les élèves. Il faudra également que l'option classique soit accessible à tous ceux pour qui elle a été conçue. Des problèmes pratiques pourraient quand même surgir dans le cas ou un collège classique est assez éloigné du pôle central d'une régionale.

PROGRAMMES

Plus tôt dans la soirée, le sous-ministre avait affirmé que, au niveau secondaire, les programmes de tous les types d'enseignement continueront d'être définis sur une base provinciale. Le sous-ministre a tenu à préciser dans cette affirmation qu'il considère quand même le fait qu'actuellement les programmes des collèges classiques sont établis différemment dans trois régions définies. 'Ce qui n'exclut pas, a dit le sous-ministre, la possibilité pour les régions de mettre un accent plus marqué sur un enseignement particulier. Cette mise en valeur d'un aspect particulier se fera surtout dans les cadres de l'engagement professionnel. Elle se fera selon les besoins d'u nmilieu donné. Ainsi, on peut facilement concevoir que le marché du travail dans une région minière amènera la régionale à appuyer sur les matières ou type d'enseignement qui assureront des emplois dans la région.

ASSEMBLEE ANNUELLE

Les supérieurs des 93 collèges classiques sont actuellement réunis en assemblée générale dans les cadres de leur Fédération. Le problème de leur situation dans le nouveau complexe scolaire les inquiètent considérablement. Ils ne savent pas trop où se situer et attendent des éclaircissements à ce sujet. Ils savent bien que le Ministère doit composer avec eux puissent qu'ils existent en fait. Ils présument également que leur participation au complexe scolaire actuel ne se fera pas qu'en vertu de la "non-élimination des ressources existantes".

Les congressistes étudieront demain des questions de régie interne, notamment un service de catalogage pour les bibliothèques scolaires la fonction administrative des collèges, les conditions de travail du personnel enseignant, les structures de la fédération et l'élaboration d'un code d'éthique pour les membres et enfin un livret de renseignements de tous ordres pour le personnel enseignant.

Echos du parlement

Inscriptions aux bourses

Le ministère de l'Education annonce que les dates limites d'inscription aux concours des bourses pour la formation universitaire du personnel enseignant, pour toutes les catégories, ont été retardées au 15 janvier 1965, pour les nouvelles demandes, et au 15 février 1965, pour les demandes de renouvellement.

Le ministère avait fixé précédemment au 15 octobre 1964, pour la catégorie étudiants, et au 15 novembre pour la catégorie professeurs, la date limite pour l'inscription à ce concours. Un grand nombre de candidats ne pouvant respecter ces échéances, le ministère a voulu en retardant les dates d'inscription, permettre à un plus grand nombre de ceux-ci de se prévaloir de ces bourses.

Dialogue avec la terre

Un film intitulé "Dialogue avec la terre" est maintenant à la disposition des maisons d'éducation qui veulent renseigner les étudiants sur la carrière de géologue. Cette production, un film 16mm de 23 minutes, en couleurs, a été réalisée par Richard Lavoie pour le ministère des Richesses naturelles. Le ministère et le département de géologie de la faculté des Sciences de l'Université Laval ont fourni une bonne part de la documentation relative à ce film. La première de ce film aura lieu aujourd'hui, à l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences, Pavillon Pouliot.

Image du Québec

Le commissaire du Pavillon du Québec pour l'Exposition de 1967, M. Jean Octeau, annonce la formation d'un comité spécial qui réunira une quarantaine de personnes, le 14 octobre, à Montréal dans le but de recueillir diverses opinions sur ce que devrait être l'image du Québec à l'Exposition universelle.

Ce comité permettra aux représentants des principaux secteurs d'activité d'apporter leur contribution au Pavillon du Québec que le premier ministre M. Lesage a qualifié de "témoin de la nation" dans son message à l'occasion du concours pour le choix de l'architecte du Pavillon.

La lutte se poursuit

La Confédération des Syndicats Nationaux continue sa campagne afin d'obtenir le suffrage majoritaire des fonctionnaires provinciaux dans le référendum qui se tiendra très prochainement afin de choisir quel organisme représentera les fonctionnaires dans les négociations avec le gouvernement.

La CSN appuie particulièrement le Syndicat des fonctionnaires. Le Syndicat doit tenir jeudi à Montréal, une réunion qui groupera les employés du gouvernement provincial de la région métropolitaine.

Le sujet du jour

Les opinions les plus variées sont émises par les journalistes qui composent la tribune des courriéristes parlementaires de Québec, relativement aux événements survenus en fin de semaine à Québec.

Ces événements constituent aussi le principal sujet des discussions dans la plupart des départements provinciaux.

Message de remerciement de la Reine

(Par Roger Bruneau)

Sa Majesté la Reine Elisabeth II a fait parvenir dimanche soir, au lieutenant-gouverneur Paul Comtois, un message dans lequel elle exprime ses remerciements à la province "pour l'accueil chaleureux" qu'elle a reçu avec son mari dans notre province.

Le message de la reine, transmis par télégraphie, se lit comme suit:

"Ottawa, Ont. 11. 9.40 p.m.
Lieutenant-gouverneur du Québec,
Québec, Qué.

En quittant la province de Québec, mon mari se joint à moi pour vous exprimer nos meilleurs remerciements pour votre hospitalité et pour remercier aussi le Gouvernement, la Législature et le peuple de la Province pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu depuis que nous sommes ici. Nous avons pris grand plaisir tous deux, à revisiter Québec et avons été particulièrement heureux d'être avec vous durant l'année centenaire de la première conférence des Pères de la Confédération. Mes prières et mes voeux les plus sincères sont pour le bien-être du peuple du Québec et pour son bonheur et sa prospérité dans l'avenir.

Elisabeth R.

Les étudiants de François-Perrault s'initient à la démocratie

Par Jean Giroux

Pour la première fois dans la région de Québec, une association d'étudiants d'une école secondaire prend position sur une question d'intérêt commun.

L'Association des Etudiants de l'Ecole Joseph François Perrault, à la suite du voyage du couple royal d'Angleterre à Québec en fin de semaine, et surtout à la suite des incidents qui ont marqué cette visite, fera parvenir aujourd'hui trois lettres recommandées à Sa Majesté La Reine d'Angleterre, au premier ministre du Québec, l'Hon Jean Lesage, et une troisième au solliciteur général M. Claude Wagner.

A LA REINE

L'Association présidée par M. Claude Leclerc remercie et félicite La Reine et son Epoux de leur courage manifesté lors de leur récente visite à Québec. "Votre appel à l'unité et à la compréhension, continue la lettre, a touché le coeur de tout citoyen canadien animé de vrai patriotisme et non de haine et d'orgueil".

L'Association remarque la délicatesse de Sa Majesté la Reine du Commonwealth, et applaudit au bilinguisme dont elle a fait preuve en maintes circonstances.

"Vos paroles nous ont fait regretter la présence d'esprits étroits et haineux dans le Québec". L'Association considère les paroles de la Reine comme une force qui pourrait détruire les faux germes de séparation.

La lettre se termine: "Votre appel ne demeurera pas sans réponse".

AU PREMIER MINISTRE

L'Association des Etudiants de l'Ecole Secondaire J.-F. Perrault félicite M. Lesage d'avoir invité La Reine à Québec. La lettre que les étudiants lui feront parvenir souligne: "Parlant d'unité nationale avec fermeté, vous avez rassuré la majorité de la population du Québec".

Et plus loin, "nous déplorons avec vous les quelques ombres au tableau de la réputation internationale du Québec". L'Association fait mention alors des mouvements extrémistes A.L.Q. et F.L.Q.

L'Association veut se ranger du côté de la maturité et du patriotisme des Québecois qui comprennent l'importance de l'unité nationale.

A M. WAGNER

La lettre que l'Association envoie à M. Wagner en qualité de solliciteur général du Québec veut protester contre la conduite du corps de policiers municipaux de la Cité de Québec lors de la venue à Québec du Couple Royal.

Voici la lettre entière;

"Pour une fois que la réputation de notre province n'était pas souillée par les extrémistes, nous devons malheureusement déplorer la façon d'agir de la Police Municipale de Québec.

"Cette dernière a agi de façon à donner au monde l'impression que le Québec est protégé par un groupe de névrosés.

"Il est inconcevable que la population soit plus en sécurité chez elle lorsqu'elle reçoit la visite d'une personnalité internationale.

"Nous demandons donc que votre département fasse enquête sur l'affolement de la Police Municipale de Québec et punisse en conséquence les responsables".

Les trois lettres sont signées: L'Association des Etudiants de l'Ecole Secondaire Jonseph-François Perrault, par son président, M. Claude Leclerc.

A Ville-Montmorency

Les professeurs demandent une hausse de traitement

Le corps professoral de Ville-Montmorency demande une hausse de traitements considérable pour qu'il atteigne une parité de salaires avec les professeurs de la capitale québecoise. La Commission scolaire a déjà consenti à accorder aux professeurs une hausse de traitements équivalente à la moitié de la hausse demandée par la partie syndicale mais les professeurs ne sont pas satisfaits d'une solution demi-mesure.

M: Léopold Bouchard, secrétaire trésorier de la Commission a fourni des chiffres précis quant au coût occasionné par une hausse de traitements du personnel enseignant à Ville-Montmorency. Il en coûterait plus de $55,000. dollars à la Commission pour satisfaire les professeurs. Déjà, sans tenir compte des augmentations de salaires, le budget de Ville-Montmorency se solde par un déficit qui dépasse $20,000. dollars. La commission doit déjà défrayer l'arbitrage en cours en ce qui touche les traitements de l'année scolaire précédente. Déjà l'augmentation des salaires offerte par la commission obligera le contribuable à payer près de 40 sous en moyenne de plus par cent dollars d'évaluation. Le propriétaire de Ville-Montmorency paie déjà $3.62 du $100.00.

La parité des traitements des professeurs de Ville-Montmorency avec ceux de Québec entrainerait des dépenses beaucoup plus grandes. On estime qu'elle obligerait la Commission à augmenter sa taxe scolaire à $4.87.

Me Johnson pointera les coupables du doigt

S'il faut en croire une déclaration qui nous est remise par le député de L'Islet, M. Fernand Lizotte (UN), "M. Johnson qui a si souvent combattu pour les libertés personnelles et collectives contre les méthodes qui caractérisent l'Etat policier, saura montrer où sont les vrais responsables des événements très graves que nous venons de vivre."

M. Lizotte fait allusion aux journées de samedi et dimanche alors que des troubles ont éclaté pendant la visite du couple royal à Québec.

Il déclare ce qui suit:

"Qu'un agent de la paix, soudainement placé dans une situation difficile, en vienne à perdre la tête, cela peut encore se comprendre.

"Mais quand des centaines et des centaines de policiers, postés à plusieurs endroits différents(se livrent aux mêmes abus, d'une façon constante et méthodique au cours de deux longues journées, ce qu'il faut alors mettre en cause, ce sont les instructions qui leur ont été données en très haut lieu.

"En d'autres termes, quand tous les policiers agissent d'une façon stupide et antidémocratique, c'est qu'ils ont reçu des ordres stupides et antidémocratiques."

Mémoire de la F.C.C. à la commission Laurendeau-Dunton

Réunis en Assemblée générale, les supérieurs des collèges classiques membres de la F.C.C. ont procédé hier après-midi à un examen sommaire de la première partie du projet de mémoire de la Fédération des Collèges classiques à la Commission Laurendeau-Dunton.

Le texte préliminaire soumis aux supérieurs est le fruit d'une double enquête menée auprès du personnel enseignant des collèges. Les conclusions de ces enquêtes devront maintenant être analysées par le Conseil général de la F.C.C.

Déjà certaines hypothèses semblent se dégager de l'enquête. Parmi celles -ci, on note la popularité de la thèse des états associés. On insiste cependant pour dire que cette solution éventuelle aux problèmes posés n'est pas de nature à aplanir de soi toutes les difficultés; certains aspects du lien à créer entre ces états restent difficile à circonscrire.

Le rapport précise aussi que l'enseignement d'une langue seconde ne devrait pas commencer avant le niveau secondaire et ceci pour permettre aux enfants d'acquérir l'instrument d'une deuxième culture. "Aussi, espérer en un biculturalisme généralisé à tous les niveaux sociaux n'est qu'une vaine chimère, et cela est d'autant plus vrai que, dans les provinces anglophones du Canada, il n'est jamais question de biculturalisme et même de bilinguisme".

La thèse du Québec fort, comme sauvegarde des droits des minorités, est aussi fortement appuyée par les personnes qui ont répondu aux questionnaires d'enquête.

Le mémoire de la F.C.C. à la Commission Laurendeau-Dunton comprendra une deuxième partie: l'analyse des manuels d'histoire du Canada en usage au secodaire.

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

VOTRE PROPRE MAISON peut être une MAISON MODELE

si vous utilisez LA PEINTURE et les PAPIERS-TENTURES "SUNWORTHY"

GAUTHIER LIMITEE

272 EST RUE ST-JOSEPH — TEL.: 524-4625

La NUIT ½ RÉVEILLÉ — Le JOUR ½ ENDORMI

Par moments, vous ne vous reposez peut-être pas bien la nuit. Vous vous tournez et retournez dans votre lit, et vous vous sentez nonchalant toute la journée. Ce n'est peut-être rien de grave, mais simplement une affection passagère causée par une irritation des voies urinaires ou de la vessie. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue.

C'est là le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Pilules Dodd's stimulent les reins et aident à soulager le mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, vous vous sentez mieux et vous vous reposez mieux. Recherchez les Pilules Dodd's pour les Reins à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques. Vous pouvez compter sur Dodd's. 91F

Dodd's Kidney Pills

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-FRECHETTE
LEVIS

REGISSEUR ET SECRETAIRES DEMANDES

Régisseur du matériel scolaire — qualifications :
15 ans de scolarité ou l'équivalence
Spécialité pédagogique, si possible
Expérience dans ce genre d'emploi
(devra posséder une automobile)

Secrétaires — qualifications :
Sténo-dactylo
Expérience dans le travail de bureau

Adresser votre demande en annexant votre curriculum vitae à

RAYMOND BEAUCHEMIN, Adm. Péd.,
Directeur général des Ecoles,
La Commission scolaire régionale
Louis-Fréchette,
6, rue St-Gabriel, LEVIS.

NOUVEAU STATIONNEMENT
DANS
JACQUES-CARTIER
Capacité 180 chars

Entre : Boulevard Charest Est,
Rue St-Anselme
Notre-Dame des Anges et
Caron.

AVIS AUX CLIENTS

Stationnement remboursé par les maisons d'affaires suivantes :

- Salon Fleuri, 135, Est, St-Joseph.
- Cie Prémont Ltée, Fourrures, 125, Est, St-Joseph.
- Produit Textile, 155, Est, St-Joseph.
- A. Berthiaume, Chapeaux, 101, Est, St-Joseph.
- Chs-A Giguère, Chaussures, 189, Est, St-Joseph.
- Emond Fourrures, 185, Est, St-Joseph.
- C. Robitaille Inc., Meubles, 200, Est, St-Joseph.
- Georges Leclerc, chaussures, 199, Est, St-Joseph.

QUATRIEME CLEF CHANCEUSE

Mlle Edith Hébert, 852, rue St-Jean, Québec réussira-t-elle à faire démarrer la décapotable VALIANT 1965 grand prix de la Vente 97e anniversaire chez

J.-B. Laliberté Ltée . . .



L'on aperçoit sur cette photo Mlle Edith Hébert, recevant sa clef chanceuse des mains de M. Florian Ouellet, directeur de la Promotion et des Ventes chez J.-B. Laliberté. Comme on le sait, la dernière des 5 clefs sera attribuée samedi 17 octobre parmi les acheteurs. Et lundi 19 octobre, la personne détenant la clef qui fera démarrer la décapotable VALIANT 1965 en deviendra propriétaire. Les autres clefs seront alors rachetées pour $100 chacune. Vous aussi pouvez gagner cette superbe voiture VALIANT distribuée par R. TANGUAY AUTOMOBILES au Rond-Point à Lévis. Chaque facture donne une chance. Multipliez donc vos chances en multipliant vos achats chez J.-B. Laliberté, durant la grande Vente 97e anniversaire.

Québec profitera-t-elle de l'Expo universelle?

Montréal-Québec : 175 milles. Les visiteurs de l'Exposition universelle de 1967 franchiront-ils cette distance ?

Voilà une question très importante pour tous les Québecois. Evidemment, nous savons que plusieurs viendront, mais nous voulons tous être renseignés sur le nombre, les possibilités que nous avons de les bien recevoir et sur les avantages que la ville de Québec est en droit d'attendre à la suite d'un tel événement.

A Québec, le sujet fait peu de bruit présentement mais présumant qu'on se prépare, nous avons interrogé les principaux responsables de notre industrie touristique.

Selon Me Augustin Brassard, il y a beaucoup à faire

Me AUGUSTIN BRASSARD, coordonnateur de l'exposition universelle au service du Gouvernement provincial, dit qu'il y a beaucoup à faire.

Récemment nommé à ce poste, M. Brassard nous a défini brièvement le rôle qu'on lui a confié . . . Il consistera, dit-il, "à assurer une coordination entre tous les ministères du gouvernement qui ont un rôle à jouer dans la réussite et la direction de l'Expo. Je ferai également le lien entre toutes les décisions du Gouvernement provincial en rapport avec l'exposition universelle et les responsables de la compagnie de l'Expo. Evidemment il y aura lieu parfois d'activer et je me propose de le faire au besoin." Nous apprenons en effet, que plusieurs ministères sont impliqués dans ce champ d'action. Certains, comme celui de la Voirie auront même de nombreux secteurs à développer.

Puis, M. Brassard nous a entretenu du Pavillon du Québec qui sera construit sur les terrains de l'Expo. Selon lui, le rôle de ce point de rencontre est primordial pour étendre le flot de visiteurs dans le reste de la province.

Cependant, comme il tient à nous le confier, ce sont surtout les régions vivantes et les gens alertes qui, par une publicité chaleureuse et bien organisée, réussiront davantage à attirer chez eux ces visiteurs de tous les coins du monde.

Son rôle sera de recevoir et d'informer, d'attirer au besoin, le plus grand nombre de visiteurs possible. Sa vitalité aura une importance d'autant plus grande qu'il sera appelé, après l'Expo, à abriter soit un conservatoire, ou un musée d'art moderne.

Nous avons demandé ensuite à M. Brassard de nous dire en quelques mots, ce que la ville de Québec est en mesure d'attendre de l'Exposition universelle de 1967.

D'après les expériences de Bruxelles et d'autres expositions du même genre, nous pouvons prévoir trente millions de visiteurs à Montréal. Nous savons d'avance qu'il s'agira en majorité d'Américains. Ceux-ci, nous le savons, sont intéressés par Québec, sans doute, parce qu'ils peuvent y voir des choses qu'ils ne voient pas chez-eux.

Il est certain que les visiteurs des autres pays et des autres provinces seront aussi intéressés par notre ville universellement connue. C'est donc dire qu'il sera assez facile d'amener des visiteurs à Québec. Il faudra donc s'organiser pour les bien recevoir. Et selon l'expression de M. Brassard, "ça commence à presser". Il y a beaucoup à faire dès maintenant, si nous voulons en 1967, pouvoir "exploiter (dans le bon sens du mot)" le surplus de nos visiteurs.

Pour le maire Hamel, l'Expo sera "une belle grosse affaire"

Quand le maipre de Québec parle de l'Expo de 1967, il nous dit espérer que ce sera "une belle grosse affaire" pour sa ville. Evidemment, cet événement est l'objet de ses préoccupations et il affirme que les choses marchent normalement.

Dès que l'Expo fut chose décidée, un comité de l'Exposition à Québec fut fondé sous l'égide du commissariat industriel métropolitain, dans le but de synchroniser les énergies, de suggérer et de soumettre des projets, de même que de servir de voie d'accès aux autres organismes intéressés.

En prévision de l'essor touristique que l'Expo créera à Québec, un grand nombre de projets seront réalisés avec plus d'empressement. C'est le cas du vaste stationnement que prépare le Château-Frontenac, le cas également de ce luxueux hôtel de six à huit cents chambres dans l'Aire no 2 et qui, selon le maire, aura ouvert ses portes en 1967.

Touchant l'aménagement de la rivière St-Charles, M. Hamel nous dit espérer que la plus grande partie des travaux seront réalisés. Mais il tient à mentionner le fait qu'il s'agit d'une oeuvre de collaboration du gouvernement fédéral avec la cité de Québec et que cette dernière réalisera certainement la part qui lui incombe. A ce projet, est relié celui du parc Cartier-Brébeuf. Il est de responsabilité fédérale et "Ottawa possède tout pour marcher".

Dans le domaine de la circulation, M. Hamel tient à souligner l'attention que le gouvernement provincial démontre dans la préparation et l'amélioration des voies d'accès à Québec. Il suffit, dit-il, que vous jetiez un regard autour de Québec pour vous rendre compte. Si l'on compte que la route no 2 sera améliorée et que la route no 9 sera terminée on admettra que le parcours Montréal-Québec sera grandement facilité.

A l'intérieur de la cité, les grandes portes de la ville seront desservies par des rues importantes et des boulevards à voies rapides : Saint-Vallier, Charest, Champlain, d'Orléans, Montmorency. Tous seront prêts.

Interdire la circulation le soir dans le Vieux Québec ? Probablement pas possible, en raison des résidants de ce quartier. Mais nous dit M. le maire, il y aura de l'ordre et les emboutillages seront éliminés.

Il ne faut pas oublier le deuxième pont qui sera en service sur le fleuve au moment de l'Expo. Il est probable également, quand la ville de Lévis aura résolu certaines difficultés, que le service des traversiers aura une capacité deux à trois fois plus grande que présentement.

La ville verra à surveiller étroitement les maisons d'affaires et les individus qui saisissent toute occasion d'exploiter les touristes. Selon M. le maire, dans les périodes de grande affluence, "on pourrait tolérer vingt-cinq sous pour une tasse de café; mais cinquante sous, c'est vraiment trop cher".

Une exposition comme celle de 1967, c'est une occasion unique de présenter un pays à la face du monde. Une entreprise dispendieuse, peut-être, mais certainement avantageuse.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune



AIDONS L'ÉGLISE À SOULAGER LA MISÈRE ET LA FAIM DANS LE MONDE...

DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI 18 OCTOBRE

AIDER LES MISSIONS, C'EST LA PLUS BELLE MANIFESTATION DE L'OECUMÉNISME...

Les projets du comité de l'Expo sont nombreux

M. JEAN-YVES LAURIN, est le président du comité de l'Expo '67 à Québec sous légide du Commissariat industriel métropolitain.

Ce comité a été fondé il y a un an et demi. Comme il nous le dit beaucoup de projets furent présentés dès les premières assemblées. Mais on dut se rendre compte que l'on avait vu trop grand pour les moyens d'action dont on disposait.

M. Laurin mentionne brièvement quelques uns de ses projets tous très intéressants. Exemples : l'agrandissement des pistes de l'aéroport régional pour rendre possible l'arrêt des réactés, un projet d'excursion Montréal-Québec en hydro-glisseur à haute vitesse, spectacles son et lumière.

Le problème qui inquiète M. Laurin est celui de la collaboration, laquelle il considère comme difficile à réaliser. Il est probable selon lui, que son comité et celui de la Chambre de Commerce se fusionneront sans trop de partisanerie.

Considérant l'importance du grand événement de 1967, pour notre ville, il s'inquiète de la façon avec laquelle nous saurons en profiter tout en en faisant bénéficier nos visiteurs.

Il faudra que beaucoup de gens travaillent dans le domaine de l'exécution, domaine que selon l'expérience de M. Laurin, on a tendance à laisser à d'autres.

Il a eu des réponses de ce genre : "je suis ouvert et disponible si vous voulez des conseils, mais je n'ai pas le temps de m'occuper activement de cette question".

M. Laurin, confiant que nous saurons profiter du grand accroissement de visiteurs que l'Expo '67 apportera à Québec, accroissement dont on ne saurait douter étant donné l'intérêt de notre ville, croit cependant que nous devons nous méfier d'une trop grande confiance dans le travail bénévole.

J'ignore, dit-il, si la Chambre de Commerce a l'intention de voter un budget. C'est probable, mais je crois que les corps publics de Québec devront y aller de leur part. Il faudrait en fait qu'une ou deux personnes puissent consacrer tout leur temps et disposer d'un crédit substantiel.

Optimisme de M. Schie'ds

M. Clément Schields est directeur de l'Office municipal du Tourisme.

Pour M. Schields, "Québec sera prêt". Il y a en effet, nous dit-il, un comité qui vient d'être fondé par la Chambre de Commerce et qui sera en mesure de coordonner toutes les activités destinées à faire profiter Québec des bienfaits de l'Exposition universelle.

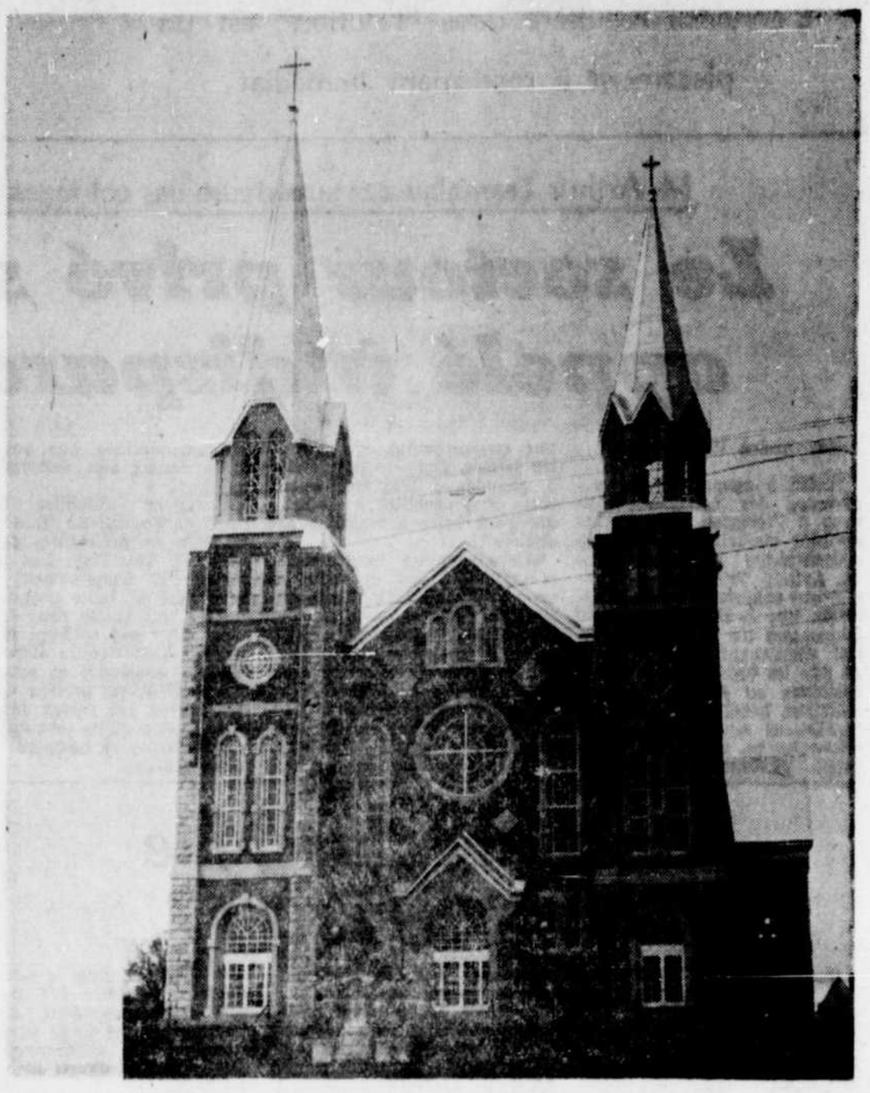
Ce comité réunit des gens de l'hôtellerie, de la restauration et des autres organisations de l'industrie touristique. Il comprendra plusieurs sections présentement en organisation.

Comme nous le dit M. Shields, il est tôt pour publier les projets définitifs de ce comité qui, en fait, se mettra au travail au cours du mois d'octobre.

Cependant, l'expérience de M. Schields lui permet d'être optimiste. Il invoque l'exemple du Carnaval d'hiver de Québec pour démontrer l'activité débordante de nos organisateurs, quand il s'agit de recevoir et de distraire des milliers de visiteurs. Citant en exemple, le comité de logement du Carnaval, M. Schields voit dans la méthode de ce comité, une formule qui pourra être mise en oeuvre d'une façon efficace à l'occasion de l'Expo 67.

Québec, selon lui, jouit d'une popularité qui existe déjà, en raison d'une très forte publicité qui a été faite et qui se poursuit à l'année longue dans les bureaux touristiques du monde entier. A l'occasion de l'Expo, le comité dont il nous a parlé, se propose d'animer un kiosque sur le terrain même de l'Expo. De plus, il y aura un surplus de propagande dans les ambassades, les clubs touristiques et les agences de voyages à travers le monde.

C'est donc dire qu'un très grand nombre de visiteurs nous seront amenés par le grand év . . . 1967. Cinq cent mille ? un million ? . . . Nous ne le savons pas encore. Mais il est certain, l'expérience du Carnaval nous le garantit, que l'organisation à Québec sera à la hauteur de la situation. "C'est une mine d'or" que nous saurons exploiter à bon escient".



Le temple paroissial rénové de Baie St-Paul a quelque analogie avec l'église incendiée

Bénédiction dès l'arrivée de Mgr Roy

La population de Baie St-Paul s'est rendue avec joie le 11 octobre, assister pour la première fois, aux exercices religieux dans la nouvelle église paroissiale. Il n'y eut aucune cérémonie pour le moment : l'église sert au culte et c'est tout; la bénédiction solennelle aura lieu plus tard, lorsque Son Excellence Mgr Maurice Roy sera revenu de Rome.

Le temple paroissial a quelque analogie avec l'église incendiée en décembre 1962, particulièrement à l'extérieur. L'emplacement est exactement le même; les fondations et les murs de pierres restés debout à la suite du sinistre, ont servi à la nouvelle construction. Les clochers avaient toutefois cédé au sinistre, et de nouveau ont été érigés dans le même style.

A l'intérieur, on reconnait encore le style roman. Avec des quelques colonnes latérales, des corniches architecturales présentent un peu l'aspect des sculptures de l'église précédente.

L'oeil se plait à regarder les couleurs or et vert que l'on rencontre à la voûte en tuile acoustique et en plâtre, et aux murs en trazatex. Des vitraux multicolores complètent l'agencement des couleurs.

Comme décor, le chêne ne pouvait mieux s'harmoniser; de ce bois, on a fait les autels, sculptures balustrades, fonts baptismaux, confessionnaux, bordure des jubés, bancs, etc. Un chemin de la croix, également en chêne, s'ajoutera très bientôt. Toutes les sculptures sont l'oeuvre du sculpteur Vallières de St-Romuald.

L'architecte Sylvio Brassard s'était vu confier la préparation des plans et devis qui ont été mis à exécution par Philippe Trottier Inc.

Les trois cloches prendront place dans leurs clochers à la suite de leur bénédiction qui aura lieu dimanche prochain; elles émettront les mêmes notes que leur ainées.

Le sous-sol de même dimension que l'église, soit 230 x 78 pieds, est terminé et la grande salle de réception peut recevoir 700 personnes. Les divers mouvements et organisations paroissiales n'ont pas été oubliées et, à leur intention, quatre salles de moindre dimension permettront les réunions de ces organismes. Toutes les accommodations possibles ont aussi été apportées à ce sous-sol.

M. l'abbé Alfred Bergeron, curé, assisté de MM. les marguilliers, anciens et nouveaux, n'ont pas épargné leur temps et leurs efforts pour cette entreprise qui a conduit au succès que chacun connait aujourd'hui.

Pendant cette période où Baie-St-Paul n'avait pas son église, les exercices du culte se faisaient chez les Petites Franciscaines de Marie et chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame qui avaient bien voulu donner l'hospitalité au clergé et aux fidèles qui leur en sont reconnaissants.



GAGNEZ $100. ou $500. $1000. en ARGENT



Le jeu le plus en vogue au Canada!

Jouez à "CINQ-O"

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT!

Comme le bingo mais encore mieux!

Chaque jour, du lundi au samedi, une *nouvelle* carte de jeu sera publiée dans ce journal. Chaque carte sera valide pendant une durée maximum de 2 semaines complètes. Le jeu CINQ-O vous intéressera ... voyez ci-dessous comment jouer.

Reglements: Nul achat requis • Les employés ou les agents de Dominion Stores Limited et leur famille ne sont pas éligibles • Les personnes âgées de moins du 18 ans ne sont pas éligibles • Tous les numéros soumis pour un prix doivent être complets dans tous les détails et *doivent apparaître* sur les rubans portant les mots "Dominion Stores Limited" et le numéro de la caisse • La décision du jury est finale • Toutes les personnes gagnantes doivent compléter précisément un autre jeu d'habileté pour se qualifier en vue des prix.

VÉRIFIEZ LES NUMÉROS AU VERSO DES RUBANS DE CAISSES AVEC LES NUMEROS SUR LES CARTES PARAISSANT DANS LES JOURNAUX LOCAUX

- Obtenez cinq numéros d'une rangée ou l'autre (VERTICALEMENT OU HORIZONTALEMENT) et gagnez.... **$100.**
- Obtenez cinq numéros dans une rangée en diagonale (D'UN COIN À L'AUTRE) et gagnez... **$500.**

BONI DE $2.00
Chaque fois que le mot "BONI" apparaît sur vos rubans de caisse enregistreuse, vous gagnez $2.00 en argent.

GRAND PRIX - $1,000
Après l'expiration de la date de validité imprimée sur chaque carte, écrivez en lettre moulée votre nom et votre adresse sur les cartes dans l'espace prévu. Déposez les cartes dans la boîte au DOMINION pour le grand prix du concours.

After the valid date printed on each card expires, print your name

NUL ACHAT NÉCESSAIRE — HABILETÉ REQUISE. Il n'est pas nécessaire d'acheter un journal ou de faire des achats au Dominion pour participer au jeu CINQ-O. Un facsimilé des cartes du jeu CINQ-O telles que publiées dans ce journal sera affiché à l'entrée de votre marché Dominion. Vous pouvez obtenir des rubans de caisse enregistreuse gratuits "sans vente" et portant des numéros du jeu CINQ-O chaque fois que vous rendez visite au Dominion. Toutes les personnes gagnantes doivent répondre correctement à une question d'habileté pour se qualifier en vue des prix.

GARDEZ ET JOUEZ LES NUMÉROS IMPRIMÉS AU VERSO DES * RUBANS DE CAISSE DOMINION

BONI POUR ECHANGE HATIF !
100 TIMBRES DOMINO gratuits pour chaque cadeau commandé avant le 1964. 28 novembre
AUCUN COUPON REQUIS !

DÉCOUPEZ CETTE CARTE MAINTENANT!

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT! — CARTE GRATUITE DU JEU DOMINION — Carte No 7 VALIDE jusqu'au sam. 24 oct.

"CINQ-O"

Jouez les numéros au verso des rubans GRATUITS de caisse Dominion

98	1	75	83	25
90	76	85	8	11
9	2	69	77	32
79	59	93	47	3
15	86	51	30	54

Facsimilé de cette carte acceptable. Toutes les cartes sont exposées au Dominion

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE OU CITÉ_____ TÉL._____

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES !

Mélange à gâteaux "Robin Hood" (Packet Pak) Assortis - SPECIAL !	2 pqts	39¢	
Macaroni Spaghetti ou Coudes "Catelli" - SPECIAL ! (Paquet 1 lb)		5/1.00	
Sirop de maïs "Crown Brand" - SPEC.	Bout. 3 lb	55¢	
Produits "York" Assortis - SPECIAL	5 btes	59¢	
Papier de toilette "Ballett" — Couleurs assorties	2 roul.	27¢	
Serviettes "Kleenex" Assorties — SPECIAL !	PQT REG.	37¢	
Biscuits soda David Ordinaires ou salés - SPEC.	Pqt 4 lb	35¢	
Détergent en poudre Bleu "Domino" - SPECIAL !	Pqt 4 lb	89¢	

VIANDES DE QUALITE GARANTIE !

De PORC bien nourri — Inspecté par le gouvernement !

LONGES DE PORC
Bout du filet Env. 2½ lb - LB **49¢**
Bout des côtes Env. 2½ lb - LB **59**

GIGOT D'AGNEAU No 1 — Importé de la Nouvelle-Zélande lb **55¢**

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

BOEUF HACHE LB **45¢**
Fraîchement haché de l'heure ! 3 lbs $1.29

BACON SANS COUENNE Pqt 1 lb **69¢**
"Royal" ou "Maple Leaf". — Traité au sucre.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS !

PAMPLEMOUSSES blancs 6 pour **59¢**
De Cuba — Pleins de jus — Grosseur 80

CAROTTES FRAÎCHES Sac 5 lb **25¢**
Lavées — Récolte du Québec — Fermes — Tendres

De Québec No 1 Gros, Fermes, Blanc neige
Choux-fleur 2 pour **29¢**

PETITS OIGNONS JAUNES Sac 10 lb **49¢**
Récolte canadienne - Doux - Savoureux — Pour tout usage !

NAVETS FRAIS LA LB **05¢**
De Québec, Fermes, Jeunes, Tendres

PLUS DE 1,500 TIMBRES "DOMINO" GRATIS EN SURPLUS !

10¢ Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de **$10.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois Se terminant mardi, 20 oct. — DOMINION

20¢ Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de **$20.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois Se terminant mardi, 20 oct. — DOMINION

30¢ Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de **$30.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois Se terminant mardi, 20 oct. — DOMINION

40¢ Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de **$40.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois Se terminant mardi, 20 oct. — DOMINION

TOUT EST GARANTI !
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 17 octobre 1964 à : TOUS LES MAGASINS DOMINION DE LA VILLE DE QUÉBEC, LÉVIS et MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **GRUAU** Instantané "OGILVIE" Paquet 44 oz 49¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **"NESTLE QUIK"** Chocolat Instantané 20c de rabais Paquet 2 lb 99¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Papier-toilette** "DELSEY" - Rose Jaune ou Lavande (Blanc 2¢ de rabais) 2 roul. rég. — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **SERVIETTES** Sanitaires "KOTEX" 2 Paquets de 12 99¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **MELANGE** Croûte à tarte "CELEBRATION" Paquet 2½ oz 39¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **EPINARDS FRAIS** Sac de 10 oz — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **RIZ DAINTY** Paquet 2 lb 37¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **PETITS PATES A LA VIANDE "BILOPAGE"** Paquet de 2 — Se termine sam. 17 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **KLEENEX** 2 Paquets de 400 63¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **CORNICHONS** "BICK'S" YUM YUM Pot 24 oz ou "Polski Ogorki" pot 32 oz — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **POMMES** "McIntosh" Sac de 10 lb — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **POUDING** "ROYAL" Instantané 7 saveurs 2 Paquets 4 oz 33¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **PATATES BLANCHES** Lavées Sac de 10 lb — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **PAIN BLANC** TRANCHE "RICHMELLO" Pain 32 oz 29¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **"AC'CENT"** (Ajoute de la saveur) Paquet 4 oz 99¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **ROTI DE BOEUF** POUR LE FOUR 2 lb et plus — Se termine sam. 17 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **GELEE** EN POUDRE "PICARDIE" Assortie 2 Paquets 3 oz 37¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **DIACHYLON** "Bald Aid" Plastique Paquet de 100 1.49 — Dans Grands Marchés ! Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SACS CELLO** "SNAP-OFF" Lion Paquet de 20 ou petits sacs, pqt de 30 — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **MOUTARDE** PREPAREE "CONDOR" Pot 32 oz 39¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SAUCISSES "MAPLE LEAF"** (Tray Pack) 1 lb — Se termine sam. 17 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SHORTENING** "DOMESTIC" 2 Paquets 1 lb 71¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SHAMPOOING** Rég. "SILVIKRIN" Format Rég. 59¢ Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **POIRES** "Bartlett" Panier 4 lb ou plus — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SMOKED MEAT** "HYGRADE" 2 paquets 2 oz — Se termine sam. 17 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **SAUCE** "Cordon Bleu" à "Hot Chicken" - 2c de rabais 2 Boîtes 20 oz 51¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 100 — Avec coupon et achat de BAS DE NYLON "Mercury" Achetez 2 pres : 1 pre GRATIS 3 paires 1.95 Dans Grands Marchés ! — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **MARGARINE** "BLUE BONNET" à Rég. 2c de rabais ou jaune (2 pqts 1 lb) — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **MARMELADE** "STAFFORD" Mello Gold 3c Rabais Pot 12 oz 40¢ — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **ORANGES SUNKIST** Grosseur 138 1 douz. ou plus — Se termine mar. 20 oct. au DOMINION

LES AS GAGNENT UNE QUATRIEME FOIS MAIS PERDENT LE CENTRE GARY PETERS



La partie vue du haut de la galerie

PREMIERE PERIODE

Respectant la tradition, les deux pilotes entament la joute avec leurs deux meilleurs trios, soit: Mortson, Sutherland, Rocheford pour les As et Nyoluk, Stankiewicz, Conacher pour les Bears. Ça patine vite en partant des deux côtés et, dès la dixième seconde, un gardien de buts doit bloquer un lancer. C'est Worsley qui immobilise un disque expédié vers lui par Stankiewicz. Les As contre-attaquent aussitôt et leur première offensive s'avère concluante car un lancer de John Hanna est dévié par la palette d'un joueur dans le fond de la cage de Baba Dufour. Les As sont donc déjà en avance par 1-0.

0.02. — Retournés dès la reprise du jeu dans la zone adverse, les hommes de Geoffrion acculent encore les Bears vers leurs buts et Stankiewicz qui s'est replié vient se faire punir dans un coin en bousculant trop fort "Keke" Mortson qui tarde à se relever.

10.00: — Depuis leur premier point les As n'ont cessé de dominer sans pouvoir toutefois augmenter leur avance, même durant leur jeu de puissance. Plus agile que samedi soir à Hershey, "Baba" Dufour arrête ou détourne plusieurs boulets comme Worsley à Hershey.

12.00: — N'ayant pas relâché leur pression, les As assiègent toujours la forteresse des Bears et décochent trois, quatre et même cinq lancers à bout portant mais sans succès. Dufour est bon et chanceux en même temps car le disque poussé une autre fois vers sa cage a failli y rentrer.

14.00: — Bryan Watson a déjà soulevé l'admiration de l'assistance en démontrant sa force de frappe que Michel Harvey subit à son tour en se faisant projeter durement par Watson sur la porte du pénitencier. Si la poussée avait été légèrement plus forte il aurait été expédié malgré lui sur le banc...

16.00: — La joute est redevenue un peu plus équilibrée. Les Bears ripostent plus vivement et, sur l'une de leurs attaques, Worsley est obligé d'aller à la rencontre d'un rival pour lui subtiliser le disque qu'il soulève en l'air et expédie dangereusement derrière lui. La barre horizontale de son but arrête heureusement la rondelle au grand soulagement de la foule.

18.00: — Estimant que Worsley a retenu trop longtemps le disque à la suite d'un nouvel assaut des Bears, l'arbitre inflige une punition de deux minutes en s'appuyant sur un nouveau règlement. C'est Raymond Larose qui la purge et c'est en vain que les Bears vont lancer leur jeu de puissance car la première période prend fin sans autre changement dans le pointage, les As conservant leur faible avantage de 1-0 détenu depuis les toutes premières secondes de la partie.

DEUXIEME PERIODE

2.00: — Les Bears prennent l'initiative du jeu dès le départ mais le disque va et vient dans la zone des As sans trop frôler les filets de Worsley. Rochefort dégage finalement son camp.

4.00: Toujours très agressifs, les visiteurs multiplient leurs assauts, obligeant Worsley à redoubler de vigilance et à effectué un superbe arrêt sur un lancer-précis de Dejordy. La rondelle se déplaçant très vite d'une extrémité à l'autre de la patinoire, on voit les deux cerbères se distinguer chacun leur tour quand Worsley vole un but à Nikoluk alors que Dufour l'imite un peu plus tard devant Rousseau et Rochefort.

8.00: — Le jeu est animé. Attaques et contre-attaques se succèdent sans interruption. D'un côté comme de l'autre on patine très vite et c'est grâce aux replis des avants et à la brillante tenue des deux cerbères que plusieurs offensives ne sont concluantes ni pour un club, ni pour l'autre.

10.00: — Guy Rousseau est très actif à chacune de ses apparitions et son jeu défensif est particulièrement efficace. Relevé de la glace après une audacieuse mais infructueuse mise en échec aux dépens de NyKoluk, Rousseau court après le disque, le récupère, le transporte jusqu'au centre puis le glisse à Terry Gray qui s'approche de Baba Dufour, après une magnifique percée lance, mais ne parvient pas à le déjouer. Gary Peters qui avait suivi derrière arrive toutefois au bon moment et se saisit du retour pour compter sans difficulté, haussant l'avance des As à 2-0.

14.00: — Les Bears ont réagi et une subite échappée de Dejordy aurait pu être dangereuse s'il n'avait pas été hors-jeu. Il poursuivit néanmoins son chemin vers Worsley malgré le coup de sifflet mais, de toute façon, un plongeon de "Gump" détourna la rondelle de ses filets. Les As revenus aussitôt dans la zone des Bears vont en ressortir avec un autre but grâce à un lancer très précis de Wayne Hicks après une courte mêlée à dix pieds des buts. Dominant dès lors par 3-0, les As redeviennent les maitres sur leur glace et c'est sans difficulté qu'ils vont subir le jeu de puissance des Bears durant la punition purgée par Watson, pour contact trop rude avec un adversaire,. La période médiane se termine finalement sans autre changement sur le tableau de pointage.

TROISIEME PERIODE

2.00: — La joute se poursuit à un rythme moins accéléré et "Keke" Mortson qui a disparu dès la première période, peu après la secousse de Stankiewicz ne réapparait pas au terme du second repos. C'est Blackburn qui remplace depuis son départ.

4.00: — L'agressivité des Bears a surtout diminué car on les voit patiner moins rapidement vers la rondelle. Leurs attaques sont plus timides mais le jeu demeure captivant grâce à Guy Rousseau qui tourbillonne comme une toupie, perd le disque dans un coin et le récupère dans l'autre, offrant un "show" à lui tout seul.

7.00: — Comme il faut toutefois compter des buts, même si l'avance de leur club semble déjà suffisante, Rochefort, Sutherland et Blackburn se relancent à l'assaut. Une première attaque rate de peu quand Rochefort n'exploite pas une courte passe devant un filet ouvert. Son trio va toutefois se reprendre quelques instants plus tard quand Sutherland parvient à faire dévier dans la cage de Dufour un lancer de Rochefort.

10.00: — Le second blanchissage de Worsley s'annonce bien mais il va le perdre en plongeant vainement dans les jambes de Bruce Cline qui garde le disque et le pousse dans un coin de la cage, au grand désespoir de Worsley.

13.00: — Sans donner le temps à leurs rivaux de reprendre confiance par ce but réduisant leur retard à 4-1, les As poursuivent leur canonnade vers Dufour qui résiste jusqu'à l'arrivée du trio explosif Rochefort — Sutherland — Harvey. L'une de leurs attaques va régler en effet le sort des Bears quand Rochefort enfile à son tour le disque dans les profondeurs de la cage du Hershey. Ce point sera le dernier de la rencontre qui se termine quelques minutes plus tard sans autre fait saillant et sans riposte dangereuses des premiers visiteurs de la saison au Colisée qui n'ont pu venger leur échec subi samedi soir à Hershey...

Les Bears s'inclinent par 5-1 sous la pression constante des joueurs de Geoffrion qui sera privé jeudi de Keke Mortson

PAR JEAN POULIOT

Pour la 4e année consécutive, les As ont ouvert leur saison locale avec une victoire et c'est au compte de 5 à 1 qu'ils ont disposé des Bears de Hershey en doublant (46-23) le nombre de lancers de leurs adversaires. Bill Sutherland a pris la tête des compteurs de la ligue avec un but et deux assistances qui portent son total à 9 points en quatre joutes. John Hanna, Gary Peters, Wayne Hicks et Léon Rochefort ont marqué les autres buts. C'est Bruce Cline qui a sauvé le blanchissage à mi-chemin de la 3e période.

Les As, qui en étaient à leur quatrième victoire consécutive, ont vu leur joie quelque peu atténuée par la perte de deux joueurs. Keke Mortson sera hors du jeu pour la semaine à la suite de muscles étirés à l'épaule, une courtoisie de Myron Stankiewicz. Gary Peters a été rappelé par le Canadien pour être assigné au Omaha où son jeune âge lui permet d'être envoyé plus librement que Red Berenson. C'est Frank Carlin qui a eu la délicate tâche de faire accepter l'échange aux As.

Pour le moment, nous considérons que les joueurs perdent un bon copain, Rousseau et Gray un bon centre, la foule un joueur agressif et déjà populaire. A Berenson de se mettre à l'oeuvre pour montrer qu'il peut relever le défi.

FOULE MOYENNE

Il y avait une foule de 7,448 spectateurs, suffisamment pour rapporter au Hershey son allocation maximum, mais un peu moins qu'on ne s'attendait. C'était 1,712 personnes de moins que la meilleure ouverture en octobre 1962, un dimanche, mais 2,584 de plus que la première partie locale l'an dernier.

On s'attend à mieux jeudi avec la paie du milieu du mois pour les milliers de salariés québécois qui sont payés bimensuellement.

L'assistance d'hier représente toutefois sensiblement la moyenne de l'an dernier qui fut de 7,311 par programme.

MATHERS EST CALME

Frank Mathers était désappointé, mais non affolé, après ce revers. Quand nous lui demandâmes si Yanosik et Poliziani, aperçus en civils, étaient blessés, il répondit: "Seule notre fierté est blessée; tous nos joueurs sont O.K."

C'est donc dire que le pilote du Hershey, dont l'équipe a commencé l'entraînement plus tard que les autres clubs, en est encore au stage des expériences et sachant très bien la valeur de Yanosik et Poliziani, il a préféré voir d'autres joueurs à l'oeuvre.

Quant à Keith McCreary qui était l'avant supplémentaire, il a évolué sur toutes les lignes. André Gill, l'autre cerbère des Bears, accompagne également l'équipe et on ne sait pas encore si sa fonction sera celle de substitut ou s'il alternera avec Baba Dufour.

GEOFFRION VERSATILE

Bernard Geoffrion a dû faire appel très tôt à ses ressources quand Keke Mortson a été projeté dans la clôture par Stankiewicz à 1.56 de la première période. Keke tenta un retour au jeu, mais prit définitivement le chemin de la clinique. Sutherland passa au centre et Don Blackburn joua à l'aile gauche en compagnie de Léon Rochefort.

Le trio Peters-Rousseau-Gray sembla particulièrement agressif pour compenser la perte de notre premier compteur et fournit de bons moments à la foule.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Le nouvel arbitre Lloyd Gilmore mit en application une nouvelle interprétation d'un règlement quand il punit Worsley vers la fin de la première période pour avoir gardé la rondelle inutilement dans son gant.

Par contre, il semble ignorer complètement le nouveau règlement qui exige la fin des braillages perpétuels des capitaines et il laissa Mike Nykoluk discuter longuement sur les buts, les hors-jeu, la température, etc.

Il se montra par contre assez large à l'égard des joueurs lorsqu'ils voulaient se servir de leur corps et on assista à de bonnes mises en échec. Bryan Watson eut la chance de donner quelques bons coups d'épaule, dont un particulièrement à Michel Harvey. Il décrocha la seule punition de la 2e période pour une infraction à la 16e minute.

L'arbitre conserve le contrôle et ne fut pas obligé de sévir au 3e vingt.

ALIGNEMENTS

Hershey — Buts: Dufour; défenses: Ashbee, Keller, Poiano, Awrey, Woytowich; avants: Hamilton, Nykoluk, Conacher, M. Harvey, Rivers, Dejordy, Stankiewicz, Cline, Ubriaco, K. McCreary.

Québec — Buts: Worsley; défenses: D. Harvey, Watson, Hanna, Larose, Morrison; avants: Gray, Gendron, Rousseau, Hoekstra, Mortson, Sutherland, Rochefort, Peters, Hicks, Rousseau.

Arbitre: Lloyd Gilmore; lignes: Mercier et Roy.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Hanna, (Morrison, Sutherland) ... 0:33
Punitions: Stankiewicz 1:56, Worsley, purgée par Larose, 17:31.

DEUXIEME PERIODE

2—Québec, Peters, Gray, Rousseau) 11:52
3—Québec, Hicks, (Hoekstra) 14:37
Punition: Watson 16:00.

TROISIEME PERIODE

4—Québec, Sutherland, (Rochefort, Blackburn) ... 7:33
5—Hershey, Cline, (Dejordy, M. Harvey) 10:30
6—Québec, Rochefort, Sutherland, Blackburn) ... 13:44
Aucune punition.

Lancers sur:			
Dufour	16	14	16—46
Worsley	8	4	11—23

Direction OMAHA



Gary PETERS

Red Berenson va prendre la place de Gary Peters

Bernard Geoffrion a annoncé hier soir, après la quatrième partie de son club, que le centre Gary Peters qui appartient au Canadien, ne s'alignera plus avec les As. On a décidé de l'affecter à l'équipe d'Omaha où il jouait l'hiver dernier. C'est Red Berenson, arrivé hier matin dans la vieille capitale, qui prendra sa place sur l'alignement de l'équipe locale.

Selon Geoffrion, ce changement n'est pas défavorable aux As car si Peters s'acquittait bien de sa tâche depuis son arrivée à Québec, Berenson devrait s'avérer aussi bon, sinon meilleur que lui. Particulièrement efficace pour tuer les punitions, ce nouveau venu est un centre très agressif qui jouera donc désormais avec Guy Rousseau et Terry Gray.

Berenson a fait ses débuts dans le hockey professionnel à la fin de la saison 1961-62 sous l'uniforme du Canadien. Il évolua ensuite avec le Hull-Ottawa et revint à Montréal au cours de l'hiver 62-63. Sa tête rousse permettra aux partisans des As de le localiser facilement sur la glace. Il est né à Regina, Sask. le 8 décembre 1939. Il aura donc bientôt 25 ans. Il a fait ses premières armes dans le hockey à l'Université du Michigan.

J. R.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Sutherland, Que	5	4	9
Mortson, Que	3	5	8
Larkin, Cle	4	1	5
Gray, Que	2	3	5
Rochefort, Que	2	3	5
Morrison, Que	0	5	5
Hicks, Que	3	1	4
Courcy, Cle	1	3	4



• **Lorne "Gump" Worsley a effectué de splendides arrêts, hier soir, comme ce fut le cas ici alors qu'il fait dévier la rondelle derrière ses buts devant Keith McCreary et John Hanna repliés pour aider son cerbère. Il s'en est fallu de peu qu'il obtienne un second blanchissage.**
(Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

Les à-côtés de la partie

Les sportifs du Québec avaient fait confectionner une bande-rolle aux couleurs vives où on pouvait lire: "Bienvenue Boum Boum".

X X X

*Non seulement on a arrêté l'organiste de jouer O Canada, mais on a repris la coutume des premières années de faire **entendre l'hymne** national américain après le nôtre.*

X X X

*A un moment donné de la 3e période, Geoffrion cria: **"On en veut un autre"**. Comme son encouragement était **donné en français, nous avons** remarqué qu'à ce moment-là, les As avaient un Canadien **français sur** la glace et les Bears trois.*

X X X

Claude Dufour, qui garde les filets plus profondément que lors de ses séjours précédents avec les As, s'est informé du nombre de lancers qu'il avait reçus, quand notre journaliste le visita. Un autre cerbère aurait pu difficilement faire mieux.

X X X

*Comme un confrère qui arrivait avec quelques secondes de retard s'enquérait des corrections au programme, on lui répondit: **"Chez les As, rajoute Berenson au numéro 15, ... puis barre-le, parce qu'il** ne joue pas ce soir."*

X X X

*Worsley a donné la frousse aux spectateurs à la **première période, quand, sorti à la rencontre d'une rondelle libre, il vint près de viser dans son but désert en voulant déblayer.***

X X X

*Raymond Larose n'a fait que traverser la glace **deux fois pour purger la punition à Worsley. Il parait qu'il avait bien joué sur la** route pourtant...*

X X X

*Si la ligne de Peters — Rousseau — Gray qui jouait avec **Morrison et Hanna avait marqué un but sur le jeu fantastique au début de la 2e période,** le marqueur officiel aurait **été obligé de donner quatre assists.***



• **Bill Sutherland est passé en tête des compteurs de la ligue Américaine en obtenant hier soir un but et deux assistances. Ce fut encore l'un des attaquants les plus productifs des As. On l'aperçoit ici menacer sérieusement Claude "Baba" Dufour qui se détend tout comme son coéquipier Barry Hasbee pour lui ôter le disque. Sutherland n'ira pas plus loin cette fois mais il revint souvent bourdonner près des filets des Bears par la suite.**
(Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

Mac Tessier est réélu président

L'Association de badminton de Québec a tenue ses assises lundi soir en présence de plusieurs clubs de la région. A la suite des élections, Mac Tessier fut porté à la présidence pour un autre terme.

Depuis que Tessier occupe ce poste, beaucoup a été fait sous sa tutelle pour l'avancement du badminton à Québec. Son influence auprès de l'Association provinciale y a été pour quelque chose.

Jean-Marc Dore, sera vice-président, Marjolaine Dore, secrétaire, Yvan Dufour, trésorier. Cinq directeurs sont du nombre. Ce sont: Raymond Corbin, Blaise Bédard, Roger Wagner, Raymond Drolet et Jean Lambert. La liste des tournois a été préparée pour la saison 1964-65 mais il faut attendre à la semaine prochaine pour la publier car d'intéressantes nouvelles seront alors annoncées. En un mot, on peut dire que la campagne de ce sport à Québec sera débordée de compétition pour tous les calibres.

Ski

Lundi soir le 19 octobre 1964, à 8h.30 p.m. à la salle Coca-Cola, 2465, 1ère Avenue, aura lieu l'assemblée générale du club Montagnard. Tous les membres ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la cause du ski sont les bienvenus.

BOXE

(Par la Presse Associée)

MADRID. — Luis Folledo, 162 livres, d'Espagne, a arrêté Iketum Rashidi, 164 livres, du Nigéria, à la 2e ronde.

RICHMOND, Californie. — Roger Rischer, 201 livres, de San Francisco, a emporté au pointage sur Jim Murray, 208 livres, de Sacramento, en 10 rondes.

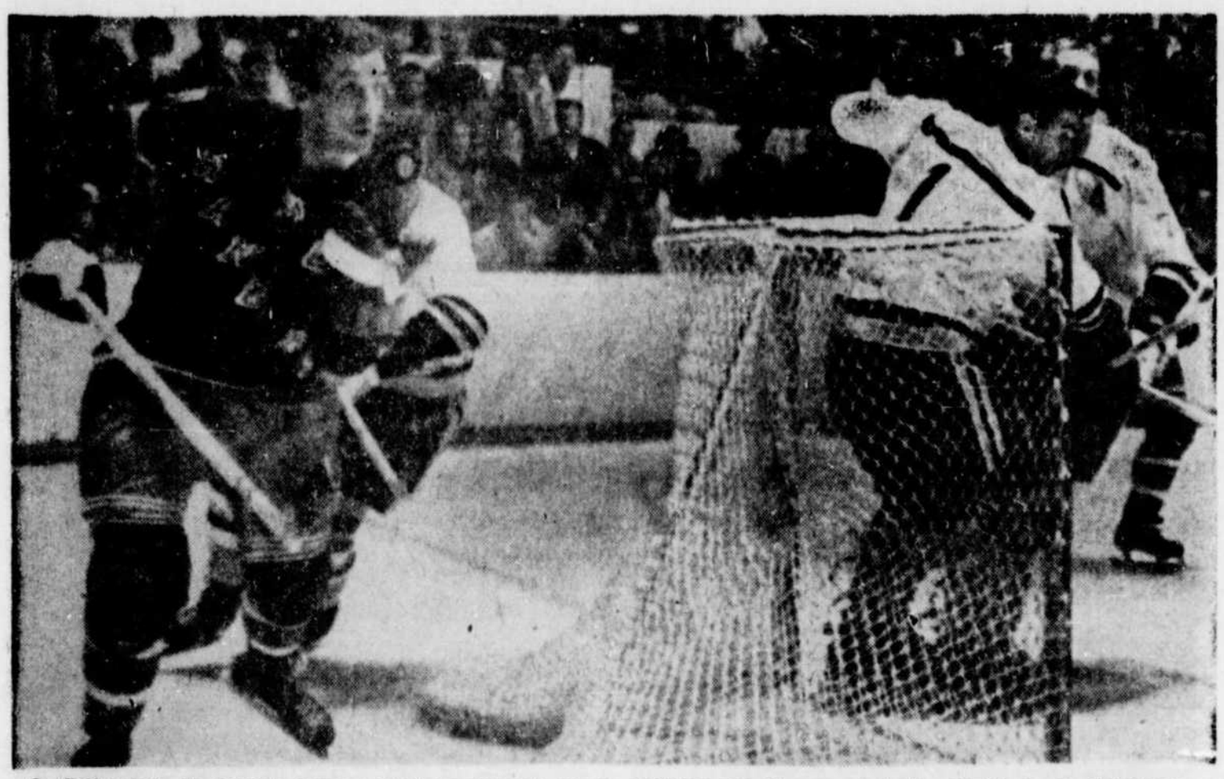
MANILLE. — Shigeo Shioyama, 126¼ livres, de Tokyo, a arrêté Curly Aquirre, 124¾ livres, des Philippines, à la 2e ronde.

PARIS. — Jean Josselin, 148 livres, de France, a arrêté Omrane Sadok, 149 livres, de Tunisie, à la 7e ronde.

LONDRES. — Sugar Ray Robinson, de New York, a arrêté Johnny Angel, du Nigéria, à la 6e ronde, d'un combat de poids moyens.

SYDNEY, Australie. — Bob Alloley, du Ghana, a emporté aux points sur Ray Perez, d'Hawaii, en 12 rondes d'un combat de poids mouches.

COLISEE
TEL.: 525-9979 — 525-5129
LIGUE AMERICAINE
(2ième joute de la cédule)
JEUDI 8.15 P.M.
★ HERSHEY ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
• RES.: Loges $3.00
Mezz. (4 prem. R.) $2.50
(4 Dern. R.) $2.00
Balcon $1.00
• ADM. GEN.: 2e Balcon, 285 sièges. Entrée Nord-O. Adul. $1.00 — Enf. 50¢
Billets de SAISON et billets LIBRES dans Dépôts, jusqu'à 1 h. demain. Au COLISEE jusqu'à 5 h., aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. demain soir.



• **Cette photo de Camille Henry permet de supposer que la capitaine des Rangers s'est vite rétabli de sa défaillance passagère survenue durant la période d'entrainement. On le voit ici jongler avec la rondelle alors qu'il contourne les filets d'Ed Johnston, poursuivi par Tom Johnson. L'athlète québécois enregistra d'ailleurs un but lors de cette partie d'ouverture disputée à Boston lundi soir et remportée par l'équipe newkorkaise. Revenus dans la métropole américaine pour y recevoir les Canadiens, les Rangers n'ont pu enregistrer une seconde victoire car ce sont eux qui ont perdu cette fois en subissant un blanchissage de 3-0.** (Téléphoto : U.P.I.)

Hodge entame la saison par un blanchissage... comme Worsley

Les Rangers perdent par 3-0

NEW YORK (PA) — Les Canadiens de Montréal ont complètement déclassé les Rangers de New York et ont lancé à 48 reprises sur Marcel Paillé en blanchissant leurs rivaux 3-0 hier soir.

Claude Provost a compté dans chacun des deux premiers engagements, profitant de l'absence de deux Rangers en une occasion. John Ferguson a complété le total des vainqueurs avec un lancer de 60 pieds alors qu'il ne restait que 2:58 minutes de jeu dans le match.

Alors que les Rangers étaient lamentables à l'offensive, les Canadiens ont pu assiéger Paillé, qui remplaçait Jacques Plante, tandis que Charlie Hodge n'avait que 14 arrêts à effectuer pour enregistrer son blanchissage.

Les Rangers, qui avaient compté à trois reprises avec l'avantage numérique aux dépens de Boston la veille, n'ont pu réussir que deux lancers sur les filets rivaux alors que les Canadiens avaient un joueur au pénitencier à trois occasions.

Provost a compté à 8:30 de la première période, 13 secondes après la fin d'une punition aux locaux. Il a converti un retour de Jacques Laperrière alors que Harry Howell et Jim Neilson étaient au banc du pénitencier au début de la 2e reprise.

ALIGNEMENTS

Montréal — Buts: Hodge; défenses: Talbot, Harper, J.-C. Tremblay, Harris, Laperrière; avants: Backstrom, Provost, Balon, Béliveau, Hicke, Rousseau, Richard, G. Tremblay, Ferguson, Cournoyer, Larose.

New York — Buts: Paillé; défenses: Howell, Brown, Seiling, Neilson, Johns; avants: Ingarfield, Nevin, Duff, Goyette, Gilbert, Henry, Angotti Hadfield, Mikol, Marshall, Richardson.

Arbitre: Ashley; lignes: Pavelich, D'Amico.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Montréal, Provost (1), (Balon, Backstrom) — 8:30
Punitions: Béliveau 2:32, Brown 6:17, Harper 9:56.

DEUXIEME PERIODE

2—Montréal, Provost (2), (Rousseau, Laperrière) — 2:05
Punitions: Howell 1:16, Neilson 1:37, Tremblay 6:03, Ferguson 9:02, Harris 13:20, Brown 17:44.

TROISIEME PERIODE

3—Montréal, Ferguson (1), (J.-C. Tremblay, Béliveau) 17:02

ARRETS:

Hodge	7	2	5—14
Paillé	15	13	17—45

Assistance: 13,731.



Alma de retour

Après deux ans d'absence, les Aiglons d'Alma ont effectué un retour officiel dans le ligue Junior Saguenay-Lac-St-Jean, une nouvelle qui a été bien accueillie par tous les amateurs de la région. La décision a été prise par le nouvel exécutif du club, dont le président est Me Patrick Falardeau, à la suite d'une rencontre avec le président de la ligue, M. Marcel Robert.

On sait que les Aiglons d'Alma avaient quitté le circuit il y a deux ans à cause d'un problème concernant l'aréna de l'endroit. Récemment, la difficulté a été surmontée alors que les autorités municipales ont effectués un emprunt de 65 mille dollars, lequel fut approuvé par les contribuables, pour effectuer des réparations majeures à l'aréna. De plus, le conseil municipal d'Alma a voté un montant de deux mille dollars pour permettre à l'équipe de se procurer l'équipement nécessaire.

Le retour d'Alma permet à la ligue Junior Sagnenay-Lac-St-Jean de commencer la saison 1964-65 avec cinq formation : Le National de Port-Alfred, les Marquis de Jonquière-Kénogami, les Citatins d'Arvida, les Castors de Dolbeau et les Aiglons d'Alma. La saison régulière doit s'ouvrir le vendredi 30 octobre alors que les cinq équipes entreprendront un calendrier de 40 parties chacune. Les parties seront surtout disputées durant les fins de semaines, soit les vendredis et dimanches après-midi.

Les dirigeants de la ligue Junior espèrent toujours le retour des Saguenéens de Chicoutimi d'ici la fin d'octobre; cependant, il semble peu probable maintenant que cette ville effectue un retour cette saison alors que le problème du Colisée de l'endroit persiste encore.

Le président de la ligue, M. Marcel Robert, a mentionné, à la suite de l'admission d'Alma, que la période difficile du hockey junior dans la région avait été surmontée non sans difficulté toutefois. La venue d'une cinquième équipe, a-t-il ajouté, était absolument nécessaire pour assurer une meilleure stabilité au circuit.



Football régional

Par Jean-Marc Paradis

UNE CARENCE REMARQUABLE

Depuis toujours le football québecois a souffert d'un mal apparemment incurable: le manque de botteur. Soit que les instructeurs n'aient jamais porté une attention particulière sur ce point pourtant important du football canadien, soit que les bons candidats à ce poste soient très rares, il n'en reste pas moins que les statistiques concernant les bottés de dégagement, les convertis et les placements sont pauvres pour ne pas dire anémiques.

Sur dix touchés, dans n'importe laquelle des deux ligues actuellement existantes à Québec, deux seulement sont convertis. Et sur dix convertis, au moins sept sont réussis grâce à des passes, preuve d'une technique pas trop avancée ou d'une faiblesse aiguë de botteur.

Actuellement, seul Robert Barron a de l'allure comme botteur pour les dégagements au troisième essai et Guy Barthe a le plus de succès pour les convertis. Ces deux joueurs du patro Roc-Amadour sont dans l'équipe d'abord en fonction de leurs bottés; nous croyons que toutes les autres équipes devraient avoir des botteurs spécialistes. La qualité du jeu s'en ressentirait et le spectacle serait sûrement meilleur.

UN POINT PRECIEUX

Pour confirmer nos dires, disons que l'instructeur Corriveau du patro Laval 'est découvert la semaine dernière un bon botteur en la personne d'André Carrier. Certes, André a encore beaucoup de choses à apprendre mais c'est quand même à lui que Laval doit sa victoire de 7-6 contre St-Jean-Eudes dimanche dernier.

Le rouge réussi au troisième quart a fait la différence entre les deux équipes. Quelques joueurs de St-Jean-Eudes n'ont pu s'empêcher de dire qu'ils auraient fait match nul s'ils avaient réussi leur converti.

A quand la découverte de notre premier "Cam Fraser" québecois ?

ACCIDENT ET SPECTATEURS

A toutes les saisons, d'inévitables accidents surviennent dans les ligues locales à cause de la présence indue de spectateurs massés le long du terrain et trop souvent sur le terrain.

Ainsi, samedi dernier à St-Jean-Eudes lors du match Séminaire - St-Pat's, un joueur du Séminaire s'est fracturé la jambe à cause des spectateurs. Etant sur le bord de la ligne, il n'a pas voulu foncer sur les spectateurs trop près du jeu: comme conséquence, il a vu venir les plaqueurs opposés avec appréhension et a opposé une résistance musculaire trop grande alors qu'un joueur plaqué ne doit pas résister lorsqu'il se sent cloué au sol.

La même situation qui s'est produite le lendemain, s'était produite la semaine auparavant et les années précédentes. Faudra-t-il un accident grave à des joueurs ou à des spectateurs pour faire réaliser au public le danger réel de se dresser le long des lignes du jeu ? Nous espérons bien que non.

Nous suggérons l'achat permanent de câbles, clôtures ou autres appareils destinés à retenir le public et nous croyons que payer au moins trois policiers ne serait pas une dépense inutile mais une sécurité de plus pour tout le monde.

LE SEMINAIRE: UNE BONNE EQUIPE.

Le Séminaire a fait ses débuts samedi dernier contre St-Patrick. Alors que nos impressions premières concernant l'équipe irlandaise n'ont pas changé, nous devons dire que les joueurs du Séminaire ont démontré qu'ils avaient de l'étoffe. La jeunesse de l'équipe, sa rapidité et son excellent jeu d'ensemble, si l'on considère que les membres de l'équipe n'ont pu avoir des pratiques entières que depuis quinze jours, nous ont impressionné.

Outre le fait que c'était, sauf erreur, la première fois que le Séminaire battait les Irlandais, les étudiants de la rue Ste-Famille ont démontré beaucoup d'entrain et ne se sont pas découragés lorsque leurs adversaires ont effectué un léger ralliement pour porter le pointage de 25-6 à 25-18. Après ce relâchement momentané, les joueurs du Séminaire retrouvèrent leurs jambes et se mirent de nouveau à compter.

Les adversaires ont dû trouver Jean-Maurice Plourde mystifiant au quart. Et Plourde s'est servi de ses feintes pour faire porter le ballon à Gérois et Emond très souvent, ce qui a eu d'heureux effets. Il ne faut pas négliger les passes précises de ce joueur de quart, les gars de St-Pat's s'en sont aperçu trop tard.

Quelques défauts subsistent pourtant dans l'équipe du Séminaire, Laurent Bélanger et ses aides ne se font pas d'illusions d'ailleurs. Ainsi, l'entrainement physique devra être poussé davantage car les joueurs nous ont paru épuisés trop rapidement. De plus, il faudra trouver une défensive contre les passes car sans cela il faudra renoncer au championnat pour cette année: Tim McAuley du OHS est trop bon passeur pour ne pas voir cette faille dans la défensive du Séminaire.

Nous prévoyons une lutte de tous les instants entre QHS et le Séminaire dans l'interscolaire.

UN EXCELLENT MATCH

Le patro Laval et St-Jean-Eudes ont fait les frais du programme simple de la ligue Indépendante dimanche à St-Jean-Eudes. La joute fut contestée au possible et donna lieu à du bon football.

Si ce n'eut été des échappés trop nombreux, dûs en grande partie à un ballon neuf fort glissant, la partie aurait été parfaite. On a joué sans se chamailler, les punitions ont été relativement rares, et la foule a été tenue en haleine jusqu'au dernier jeu.

Nous sommes d'avis que la victoire du Laval est due à la plus grande variété de jeux déployés par le quart Marc Lapointe. Les étudiants auraient eu avantage à employer la passe plus souvent, si l'on considère qu'ils ont réussi leur seul majeur de cette manière et que leur jeu terrestre n'a pas impressionné outre mesure, sauf dans les six premières minutes du match.

Le classement devient plus serré et toutes les parties ont une importance de première valeur. Dimanche, Roc-Amadour reçoit St-Jean-Eudes sur le terrain de cette équipe et Laval va à Lévis. Les deux parties débuteront à 2:00 p.m.

UNE RENCONTRE

Nous avons rencontré dimanche Roger Gagnon, ancien président de la ligue Intercollégiale locale et ancien publiciste français des Alouettes. Roger continue de s'occuper de football dans la Métropole dans ses temps libres. Il s'est dit intéressé à montrer quelques films de technique de football aux équipes québecoises d'ici quelques semaines.

Anciens joueurs demandés pour devenir instructeurs

L'école de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec opérera encore cette année et comme la direction de cet organisme a toujours été soucieuse de confier les jeunes joueurs de hockey qui font partie de ses nombreuses équipes, réparties sur les différents parcs de la ville de Québec, à des moniteurs compétents, un appel est lancé à tous ceux qui seraient intéressés à agir comme moniteur de hockey pour l'école de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, à profiter de cette opportunité qui leur est offerte.

Des cours pour la formation de moniteurs de hockey débuteront samedi à l'Aréna du parc Victoria. Ces cours sont donnés par le service hockey de la Fédération de Québec et l'école de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de est disposée à y inscrire tous les aspirants-moniteurs, anciens joueurs de hockey de préférence, afin de les aider à parfaire leur formation et à devenir de meilleurs moniteurs de hockey.

Les intéressés pourront s'adresser au gérant-général de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, M. Lucien Allen, au chalet central du parc Victoria, ou téléphoner au no : 529-8833.



HOCKEY — BOCKEY
HIER
Ligue Américaine
Hershey 1 Québec 5
Ligue Nationale
Montréal 3 New York 0
AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Boston à Chicago

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE
Division de l'Est

	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	4	0	0	20	5	8
Providence	1	1	0	7	10	2
Baltimore	0	1	1	3	7	1
Springfield	0	2	0	4	11	0
Hershey	0	2	0	2	8	0

Division de l'Ouest

	g	p	n	pp	pc	pts
Cleveland	1	0	1	7	5	3
Buffalo	1	0	0	3	2	2
Pittsburgh	1	1	0	9	6	2
Rochester	0	1	0	2	3	0

Ligue Nationale

	g	p	n	pp	pc	pts
Montréal	1	0	0	3	0	2
New York	1	1	0	6	3	2
Chicago	0	0	0	0	0	0
Détroit	0	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	0
Boston	0	1	0	2	6	0

Ligue Junior du Québec

	g	p	n	pp	pc	pts
Victorville	1	0	0	9	0	2
St-Jérôme	1	0	0	6	3	2
Thetford	1	0	0	4	0	2
Québec	0	1	0	3	6	0
T.-Rivières	0	1	0	0	4	0
Sorel	0	1	0	0	9	0

Loisirs des Syndicats maritimes

Dans le cadre des loisirs des Syndicats des Chantiers Maritimes de Lauzon pour la cinquième année consécutive, la ligue de quilles mixte du Syndicat se composant de douze équipes a repris ses activités pour la saison 1964-65 et l'ouverture officielle se fera dans quelques semaines.

Pour la première fois depuis sa fondation, la ligue a sollicité quelques marchands de Lévis et de Lauzon pour commanditer une équipe. Tous ont répondu généreusement à la demande.

Voici les responsables de la ligue pour la saison 1964-65 : président, M. Marcel Guay, Lévis; vice-président, Georges Barras, Lévis; secrétaire-trésorier, Roland Aubert, Lauzon; Paul-E. Rochon, publiciste, St-Romuald.

Un quilleur de Drummondville remporte une victoire surprise

Un jeune homme de 20 ans, un inconnu qui a fait sa première apparition dans les compétitions du Circuit professionnel Dow a causé une forte surprise au Centre St-Pascal en remportant les honneurs de la 2e ronde de qualification. Claude René, de Drummondville, a débuté la finale avec des simples de 243-198-170 et ce fut assez pour décrocher les honneurs, le trophée Dow et la 1ère bourse de $300.

Un bon quilleur de Lorretteville, Jacques Renaud a manqué la palme par un cheveu après avoir roulé des simples de 205-233-229, mais il faiblit dans les derniers simples et rata sa chance. Dans la journée, le maître Francois Lavigne semblait en voie de remporter sa première victoire cette saison, mais de malheureuses trouées durant la ronde finale le portèrent en arrière et il dut se contenter de la 5e position.

En 3e position, on retrouvait Gaston Gagné, de Thetford-Mines, suivi de Luc Allaire, Lavigne et François Sipos, de Lévis. Un maître du Circuit, André Morissette, suivait en 7e position.

Au cours de la journée 208 concurrents se sont présentés, et le vainqueur a connu une journée parfaite en gagnant aussi les honneurs du plus simple avec un compte de 266; le 2e haut simple a été roulé par Gaston Gagné avec 256.

La prochaine ronde de qualification du Circuit sera présentée à Montréal, au salon Champion, d'où provient l'émission Télé-Quilles. On s'attend là encore à une chaude lutte entre les as de Québec et ceux de la Métropole. Ce programme sera présenté le 7 novembre.



• **Voici le jeune quilleur de 20 ans demeurant à Drummondville qui a causé une grande surprise en remportant les honneurs de la 2e ronde de qualification du circuit professionnel Dow. On reconnait à sa droite André L'Heureux, gérant du Centre St-Pascal où il a accompli son exploit et Gérard Andrews, représentant de la brasserie Dow à Québec.**

Ligue féminine Québec-District

Mercredi dernier le J. Bouchard de la Salle Limoilou mit en évidence en s'emparant du plus haut simple et triple d'équipe de la saison.

Leur 795 et 2165 combinés en trois parties leur ont donné une victoire de 3 à 1 contre Le Photo Leclerc. Françoise Martineau 453, Madelaine Desmarois 440, Mme P.E. LeBel 388, Jacqueline Imbeau 453 et Mme N. Morin 431, contribué à ce gain et placé leur équipe en première position avec l'équipe du Tournoi Provincial qui, elle aussi a disposé du Salon Frontenac par 3 à 1. Jeanne Robichaud a eu le meilleur des 10 avec son 436 et Margot Cormier a enregistré le plus haut simple avec 171.

Le Centre Durocher a disposé du Centre St-Pascal par 4 à 0. Roland Desgagné a tiré 465 dont un simple de 203 pour s'emparer du plus haut simple de la saison et en même temps du prix Dow de la semaine. Pour les perdantes Madeleine Thomassin a tiré 445 dont un simple de 179.

Le Motel Admiral a disposé du St-Jean-Baptiste par 5 à 1. Huguette Berthiaume a pris les honneurs de la rencontre avec son 492 qui est le plus haut de la semaine. Ses parties de 137, 200 et 155 forment ce triple. Pour les perdantes Georgette Belleau a très bien figuré avec son 475 dont un simple de 190.

Le Centre Mgr-Marcoux a disposé du Henri Hébert de Beauport par 3 à 1. Par contre Edith Gagnon a très bien figuré chez les perdantes avec 460 pour s'emparer de la première position chez les moyennes ind. Pour le Mgr-Marcoux, Colette Maranda avec ses parties de 167, 132 et 184 a le mieux figuré.

A l'avenir les allées du Centre Durocher et du Tournoi Provincial seront les allées 9 et 10 du Centre Durocher pour 10 heures. Une lettre du gérant de la salle est parvenue au commissaire pour expliquer le changement d'allées.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	Tot.	Pts
J. Bouchard-Salle Limoilou	6	4148	7
Tournoi Provincial	6	3859	7
Centre Durocher	6	3838	6
Centre St-Jean-Baptiste	6	3992	4
Salon Frontenac	6	3982	4
Motel Admiral	6	3937	3
Centre Mgr-Marcoux	6	3813	3
Henri Hébert Inc.	6	3438	3
Photo Leclerc	6	3856	2
Centre St-Pascal	6	3531	1

MOYENNES INDIVIDUELLES

	Tot.	PJ	Moy.
Edith Gagnon	460	3	153.1
Huguette Berthiaume	916	6	1324
Georgette Belleau	914	6	152.2
Françoise Martineau	453	3	151.0
Lise Leclerc	905	6	150.5
Jacqueline Imbeau	884	6	147.2
Thérèse Rossano	440	3	146.2
Madeleine Desmarais	440	3	146.2
Colette Maranda	876	6	146.2
Andrée Labbé	439	3	146.1
N. Morin	871	6	145.1
Jeannine Bonneau	844	6	140.6
A.-Marie Allard	838	6	139.4
Rolande Desgagnés	835	6	139.1
Yolande Corrigan	417	3	139.0

P. H. Simple Individuel
Rolande Desgagnés — 203

P. H. Triple Individuel
Lise Leclerc — 534

P. H. Simple d'Equipe
J. Bouchard-Salle Limoilou — 795

P. H. Triple d'Equipe
J. Bouchard-Salle Limoilou — 2165

Statistiques du Big Four

TORONTO (P.C.) — Les Argos de Toronto occupent la cave du classement dans la Conférence de football de l'Est, mais ils n'en dominent pas moins le circuit dans le domaine des gains aériens.

Ainsi, selon les statistiques officielles, les Argos ont récolté des gains de 2,092 verges dans les airs en comparaison des 1,852 récoltées par Ottawa. De plus, Toronto affiche la meilleure moyenne de passes complétées, soit .550, avec un total de 144 passes réussies.

Par ailleurs, l'offensive des Rough Riders d'Ottawa domine dans tous les autres domaines.

Ainsi, Ron Stewart, Russ Jackson et Dave Thelen détiennent les trois premières places dans le domaine des gains au sol avec un total combiné de 1,704 verges et 11 touchés.

Stewart affiche le meilleur total individuel avec 711 verges, tandis que Jackson présente la meilleure moyenne avec 7.2 verges par essai.

De plus, Jackson domine ses rivaux avec 98 passes complétées en 178 tentatives, soit un total de 1,795 verges et 16 touchés et une moyenne de 10.1 verges par essai.

George Bork, du Montréal, présente la meilleure moyenne de passes complètes, soit .600.

Dick Shatto, du Toronto, est le meilleur dans le domaine des passes acceptées avec 39, bonnes pour des gains de 580 verges et cinq touchés. Sa moyenne de gain est 14.9 verges.

Don Sutherin, du Hamilton, domine les compteurs avec 69 points, résultats de 25 convertis, 12 placements et 8 simples, suivi de Maurice Racine, des Riders, avec 55 points.

De plus, Sutherin est le meilleur de la ligue avec 5 passes interceptées.

George Hughley, du Toronto, domine dans le domaine des retours de bottés d'envoi avec des gains de 577 verges en 18 essais, soit une moyenne de 32.1 verges.

Gino Berretta, du Montréal, est le meilleur botteur avec un total de 3,833 verges en 89 essais, soit une moyenne de 43.1 verges par bottés de dégagement.

Enfin, Ted Page, du Montréal, domine dans les retours de bottés de dégagement avec des gains de 351 verges en 56 tentatives, soit une moyenne de 6.3 verges par essai.

Pee-wee Griffin

L'équipe Sylvio Marceau a continué sa poussée victorieuse en triomphant de l'équipe des Caisses populaires au compte de 5-3. Jean Côté a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 3 buts. Réjean Giroux un but et trois aides, l'autre but est allé à Pierre Dion. Pour les perdants Yves Bouchard a compté deux buts tandis que l'autre but fut enregistré par Jacques Descoteaux.

Nouveau cours de plongée sous-marine à l'Académie de Québec

Le centre sportif de l'Académie de Québec annonce la mise sur pied d'un cours de plongée sous-marine à l'intention des étudiants et du public en général.

Les cours débutent aujourd'hui. Renseignements et inscriptions au bureau du centre sportif de l'Académie. Tél.: 681-7751, poste 57.

Une voiture à réaction établit un nouveau record: 468.72M/h.

Bonneville, Utah. — (Reuter) — Craig Breedlove, de Los Angeles, a recouvré, hier, son titre d'homme le plus vite du monde en automobile en réalisant la moyenne de 468.72 milles à l'heure à bord de sa voiture à réaction à trois roues "Spirit of America".

La fédération automobile internationale n'homologue pas les records établis par des automobiles à réaction. Elle reconnait pour seul valable le record mondial de vitesse sur terre de 403.14 milles à l'heure établi, cette année, en Australie, par Donald Campbell.

Compteurs L.N.H.

	B	A	Pts
Marshall, NY	1	2	3
Provost, Can	2	0	2
Hadfield, NY	1	1	2
Henry, NY	1	1	2
Nevin, NY	1	1	2



Oui!
LE TABAC À CIGARETTES
Matinée **a la coupe extra-fine**
pour les machines à rouler les cigarettes

A la main ou à la machine, les tabacs Virginie sélectionnés, coupés extra-fin, qui composent le mélange Matinée donnent des cigarettes bien remplies, faciles à fumer, roulées exactement à votre goût.



TABAC À CIGARETTES *Matinée*
UN PRODUIT DE QUALITÉ DE LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

Yankees	5	8	2	3	2	?
Cardinaux	9	3	1	4	5	?

La série prendra-t-elle fin dès aujourd'hui?

ST-LOUIS (P.A.) — Le vétéran gaucher de 35 ans, Curt Simmons, tentera d'assurer les honneurs de la Série mondiale aux Cards de St-Louis et Jim Bouton essaiera de conserver les chances des Yankees de New York aujourd'hui lors de la sixième partie au stade Busch. Alors que les Cards n'ont besoin que d'un seul gain pour triompher, le gérant Johnny Keane a déclaré: "Nous croyons pouvoir afficher une meilleure tenue que par le passé". Keane a dirigé un exercice des siens hier après-midi tandis que la ville parlait encore de la réception enthousiaste que 10,000 personnes avaient réservée à l'équipe à l'aéroport lundi soir.

* * *

Stratégie

"Nous sommes en bonne position maintenant", a dit Keane, "car nous menons 3-2 et nos lanceurs sont prêts. Je suis toutefois incertain de ma décision en cas d'une septième joute. Je ferai peut-être appel à Bob Gibson, Roger Craig ou Ray Sadecki, tout dépendra de la sixième partie. Je n'utiliserai certes pas Gibson mercredi, mais Craig sera dans l'enclos des lanceurs."

Par ailleurs, Keane était aussi décontenancé que les partisans des Cards au sujet de la faiblesse de Bill White au bâton. Ce dernier affiche une moyenne anémique de .053, avec un coup sûr en 19 essais.

Keane croit cependant que White sortira de sa léthargie à St-Louis.

"Je ne crois pas que les parcs fassent une grosse différence", a ajouté Keane. "Il est plus facile pour les Yankees et les Cards de cogner des circuits ici en raison de la courte distance au champ droit. Le stade des Yankees présente plus de difficultés pour les frappeurs en raison des ombrages et de la longue distance au champ centre."

Yankees

Les Yankees ont préféré demeurer à New York lundi soir et ont pratiqué au Yankee stadium avant de s'envoler vers St-Louis dans l'après-midi.

Le gérant Yogi Berra a confirmé son choix de Bouton pour aujourd'hui. Whitey Ford, éprouvant toujours un malaise au talon, s'est entraîné avec l'équipe mais n'a pas lancé. Berra a déclaré que Ford se réchaufferait peut-être aujourd'hui et lancerait jeudi s'il y avait un septième match.

Toutefois, au cas où la série atteindrait la limite, on croit que Berra aura recours à Mel Stottlemyre, avec Ford en réserve.

Simmons-Bouton

Simmons, qui sera encore en quête de sa première victoire dans les séries, a bien lancé à New York samedi dernier. Après son retrait en faveur d'un frappeur d'urgence à la 9e manche, alors que le score était 1-1, Mickey Mantle a donné la victoire aux Yankees avec un circuit sur le premier lancer de Barney Schultz.

Simmons n'avait alloué que quatre coups sûrs en huit reprises. Membre des Whiz Kids de Philadelphie en 1950, Simmons était sous les armes lorsque ces derniers ont succombé 4-0 devant les Yankees.

Pour sa part, Bouton a lancé pendant toute la troisième partie et il a gagné avec une tenue de six coups sûrs grâce au circuit de Mantle.

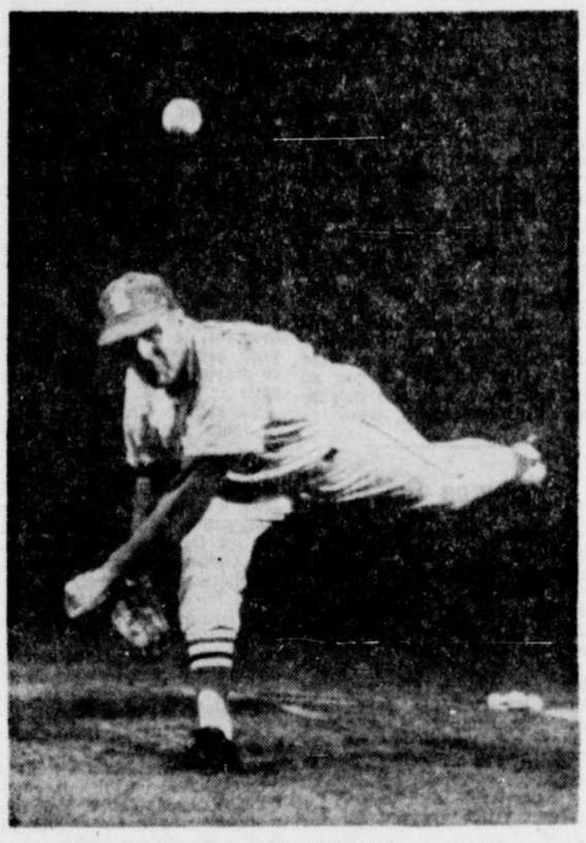
Bouton est ce jeune homme qui perd sa casquette presque à chaque lancer. Les Cards n'ont pas l'intention de protester contre cette situation, "car nos frappeurs ne s'en sont pas aperçus tellement ils surveillaient ses lancers".

Offensive

Les moyennes au bâton présentent une histoire étrange alors que Tim McCarver est le seul frappeur de plus de .300 chez les Cards. Il domine d'ailleurs tous les autres frappeurs avec une fiche de .471, tandis que White, Lou Brock et Ken Boyer affichent des moyennes respectives de .053, .183 et .158.

Les Yankees comptent trois frappeurs avec une moyenne supérieure à .300, soit Richardson à .391, Mantle à .33 et Howard à .313, mais Maris n'a pas encore produit un point avec une fiche de .182, tandis que Clete Boyer présente une moyenne de .188 et Pepitone, une fiche de .167.

La sixième partie devrait, en somme, donner lieu à un autre duel de lanceurs entre Bouton avec ses balles rapides et Simmons avec ses balles courbes.



Curt SIMMONS



Jim BOUTON



● **L'ARBITRE AVAIT RAISON** — Bill White a fait le grand écart et il saisit le lancer de Bob Gibson alors que le pied de Joe Pepitone n'a pas encore touché au sac. Tel est le jeu-clé de la 5e partie où les Cards ont pris une avance de 3-2 avant de retourner sur leur terrain pour conclure la série mondiale. On voit (en haut, à droite) dans quelle position débalancée, Gibson a dû effectuer son lancer. (Téléphoto: U.P.I.)

Coquetel sportif

BOXE

Toronto. — (P.C) — Irving Youngerman, gérant du poids lourd George Chuvalo de Toronto, espère qu'un match éliminatoire en vue du titre mondial entre son protégé et un autre aspirant ait lieu à Toronto.

FOOTBALL

Calgary. — (P.C.) — La cheville foulée de Don Luzzi, broqueur-étoile des Stampeders de Calgary, a été placée dans un plâtre. Luzzi, bloqueur-étoile des la visite du Montréal samedi dernier.

BASEBALL

St-Louis. — (P.A.) — Si Bob Gibson, des Cards de St-Louis, obtient une autre chance dans la série mondiale, il établira probablement un record de retraits au bâton. Son total actuel de 22 n'est supplanté que par celui de 23 établi par Sandy Koufax, des Dodgers de Los Angeles, l'an dernier.

BOXE

Miami, Floride. — Reuter) — Cassius Clay, qui va défendre le 16 novembre, son titre de champion du monde toutes catégories contre Sonny Liston, a annoncé qu'il abattra l'ancien champion à la deuxième minute du neuvième round. Il n'a pas précisé à quelle seconde, mais a donné aux journalistes l'assurance qu'il donnera cette précision lorsqu'il arrivera à Boston pour le combat. "Je battrai ce vilain ours, aussi sûr que Johnson battra Goldwater", a ajouté Cassius Clay.

BASEBALL

Minneapolis. — (P.A.) — Johnny Sain, ex-as-lanceur des Braves de Boston, des Yankees de New-York et des Athletics de Kansas City, a accepté un poste d'instructeur avec les Twins de Minnesota, hier.

LES CARDS SERONT ENCORE PRIVÉS DE LEUR EXCELLENT DEUXIÈME BUT JULIAN JAVIER

St-Louis. — (P.A.) — Julian Javier s'est élancé au bâton et s'est plaint de douleurs à la hanche. Il semble donc que les Cards de St-Louis seront encore privés des services de leur étoile au deuxième but lors de la sixième joute de la Série mondiale aujourd'hui.

Javier parlait de la blessure à la hanche qui l'a tenu à l'écart du jeu depuis 10 jours, y comprise la série contre les Yankees de New-York. Il s'est entraîné avec les Cards hier, mais a constaté que sa hanche était encore sensible quand il s'élançait au bâton.

Même s'il n'a affiché qu'une moyenne de .241 au cours de la saison régulière, Javier a cogné 12 circuits et produit 65 points. Il était un des meilleurs joueurs défensifs de la ligue Nationale.

Toutefois, le gérant Johnny Keane compte sur un bon substitut en Dal Maxvill, qui n'a cogné que six coups sûrs en 26 essais pendant la saison.

"Je suis surpris de son aplomb au jeu", a dit Keane. "Personne ne s'occupe de lui et c'est peut-être une bonne chose. De plus, il frappe très bien. Javier doit être en parfaite condition, sinon je continuerai d'utiliser son remplaçant."

Les Cards ont pratiqué au bâton pendant 1 1-2 heure hier malgré leur avance de 3-2 dans la série.

"Nous n'avons pas frappé dans la série", a dit Keane au sujet de son équipe qui a affiché une moyenne de .272 pendant la saison régulière. Elle n'a pu faire mieux que .238 contre les Yankees.

Bill White, qui détient une fiche de .303 et une production de 102 points pendant la saison, présente une moyenne anémique de .053 contre les Yankees.

Le gaucher Curt Simmons, qui débutera pour les Cards aujourd'hui, a pris les choses aisément hier, car il voulait "être certain de ne pas se blesser au bras".



LES CLASSEMENTS LIGUE NATIONALE

(Division Est)

	G	P	N	PP	PC	Moy.
St-Louis	3	1	1	108	113	.750
Cleveland	3	1	1	122	95	.750
Pittsburgh	3	2	0	94	95	.600
Philadelphie	2	3	0	93	101	.400
Dallas	1	3	1	101	103	.250
New York	1	3	1	63	96	.250
Washington	1	4	0	93	107	.200

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Baltimore	4	1	0	176	87	.800
Détroit	3	1	1	173	71	.750
Green Bay	3	2	0	104	81	.600
Los Angeles	2	2	1	102	117	.500
Minnesota	2	3	0	100	91	.400
San Francisco	2	3	0	103	128	.400
Chicago	2	3	0	105	151	.400

LIGUE INTERCILLEGIALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Quebec High	2	0	0	69	0	4
Séminaire	1	0	0	38	18	2
St. Patrick's	1	2	0	31	83	2
Ste-Foy	0	2	0	0	37	0

LIGUE INDÉPENDANTE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	2	1	0	20	40	4
St-Jean-E.	1	0	1	32	13	3
Lévis	1	1	1	25	25	3
Roc-Amadour	1	3	0	41	40	2

CE SOIR 8 H.



Piste de QUÉBEC

MERCREDI

Course No. 1 — 8.00 P.M.
AMBLE $300.00
1—Casoma, R. Bélanger.
2—Worthy Tyson, Y. Gamache.
3—Janet's Pride, André Pagé.
4—Lou Salomite, Y. Catellier.
5—Line Drummond, P. Charbonneau.
6—Shadydale Babe, J. Guenette.
7—Evergreen Star, L. Bergeron.
8—Missarita Bell, B. Gervais.
Elig.: Thunder Ray
Armbro Crystal.

Course No. 2 — 8.20 P.M.
TROT $300.00
1—Nibble's Laddie
2—Queen Ibaf, C. Denault.
3—Rickie Volo.
4—Harrison Hanover, L. Hamelin.
5—Superfort, A. Doré.
6—The Marshall, J. Cyrenne.
7—Frisky Lakeburn, M. Cournoyer.
8—Guy Flare, Y. Pelchat.
Elig.: Van Dean, P. Hébert.
Glendale Jack, R. Beaudoin.

Course No. 3 — 8.40 P.M.
AMBLE $300.00
1—Doctor Spencer A, M. Cournoyer.
2—Jenny Mozelle, E. Bolduc.
3—Indirect's Boy, M. Poulin.
4—Kiwi, G. Beauchemin.
5—Brook Lee C, J. Cyrenne.
6—Jeff Protector, D. Beauchemin.
7—Leo's Lad, J. Fearneley.
8—Grand Kahla Dale, A. Côté.
Elig.: Cindy's Widow, Y. Catellier.
Spangler Chief, L. Roy.

Course No. 4 — 9.05 P.M.
AMBLE $300.00
1—Reka Wann, Y. Pelchat.
2—Poplar Tanny, B. Gervais.
3—Chinquapin, M. Aubin.
4—Melody Song, R. Bélanger.
5—Carroll Express, L. St-Jacques.
6—Karen Keen, J.-P. Charron.
7—Miss Royal Widow, A. Blouin.
8—Express première, M. Cournoyer.
Elig.: Ed Bang, G. Guay.
Morgan Lee, Y. Gamache.

Course No. 5 — 9.25 P.M.
TROT $300.00
1—Ohio Song, B. Gervais.
2—Bright Forecast, J. Cyrenne.
3—Lynntown, M. Cournoyer.
4—Music Maestro, Y. Gamache.
5—Young Face, M. Poulin.
6—Fireman Ed, C. Denault.
7—Bunter Way, Y. Pelchat.
8—Ann Donson, L. Hamelin.
Elig.: Evdie M.

Course No. 6 — 9.45 P.M.
AMBLE $300.00
1—First Remus Jr, L. Hamelin.
2—Satan, Y. Pelchat.
3—Reno, B. Gervais.
4—Hy Marque, C.-H. Fortier
5—Vic Express, J. Cyrenne
6—Miller Brik Dean, M. Cournoyer
7—True Ernie, M. Stephenson
8—Lee Yates, E. Bolduc
Elig.: Whisk, C. Denault
Elig.: Eros, F. Blouin

Course No. 7 — 10.10 P.M.
AMBLE $400.00
1—Frisco Tass, A. Blouin
2—Traffic Brooke, L. St-Jacques
3—Linda Ann Hal, G.-G. Filion
4—Venus Richelieu, A. Côté
5—Royal's Pride, Y. Catellier
6—Pinnacle Chuck, J. Cyrenne
7—Guy Elkington, R. Beaudoin
8—Splish Splash, J.-L. Gingras
Elig.: Level Lady, C. Denault
Elig.: Mighty Pal, P. Noël

Course No. 8 — 10.30 P.M.
TROT $350.00
1—Federal Agent, P. Noël
2—Sister Song, P. Charbonneau
3—Peggy Key, B. Gervais
4—Shadydale Song, J. Guenette
5—Duke Lee, R. Beaudoin
6—Dolph Hanover, J. Cyrenne
7—Scott's Janet, A. Blouin
8—The Arab, C. Denault

Course No. 9 — 10.50 P.M.
AMBLE $300.00
1—Maplecroft Queen
2—Peter A L. Express, G. Guay
3—Taytoe, Y. Pelchat
4—High Tide Direct, M. Stephenson
5—Sheratan Pick, P. Noël
6—Direct Cax, B. Gervais
7—Hill Scene, G. Beauchemin
8—Mighty Spencer A, M. Cournoyer
Elig.: Karen Dee, C. Denault
Elig.: Adam's King, L. Roy

Course No. 10 — 11.15 P.M.
AMBLE $350.00
1—Chief Moken, M. Breton
2—Adios Vickie, D. McKinney
3—Irish Peter, M. Poulin
4—Mike Abbey, C. Boisvert
5—Sponky, J. VanderPoel
6—Sorpressa Wick, P. Charbonneau
7—Seattle Norris, L. Roy
8—William Byrd, G. Guay
Elig.: Dawn's Early Light, S. Séguin
Elig.: Freddie Volo, R. Bruyère

NOS FAVORIS MERCREDI

Première:	**1—5—2**
Deuxième:	**7—4—6**
Troisième:	**3—1—5**
Quatrième:	**6—4—2**
Cinquième:	**4—1—5**
Sixième:	**3—2—1**
Septième:	**2—4—5**
Huitième:	**2—1—3**
Neuvième:	**2—4—3**
Dixième:	**3—2—4**

Les Yanks ont joué au football avant de partir vers St-Louis

New-York. — (P.A.) — "Un placement", a crié Joe Pepitone alors que la balle frappée par Hector Lopez est passée entre les poteaux des buts installés dans le champ centre du stade des Yankees. "Que pensez-vous de pratiquer avec ces gars-là après notre exercice ?"

Les Yankees s'entrainaient pour la dernière fois au stade cette saison avant d'affronter les Cards de St. Louis, aujourd'hui. On sait qu'ils doivent gagner cette sixième partie de la série s'ils veulent éviter l'élimination. Toutefois, l'apparition de ces "gars-là", les Giants de la ligue Nationale de football, pendant l'exercice, a causé des inquiétudes au gérant Yogi Berra.

Les Giants devaient s'entraîner après l'exercice des Yankees et les demis se sont mêlés aux voltigeurs pendant la pratique au bâton.

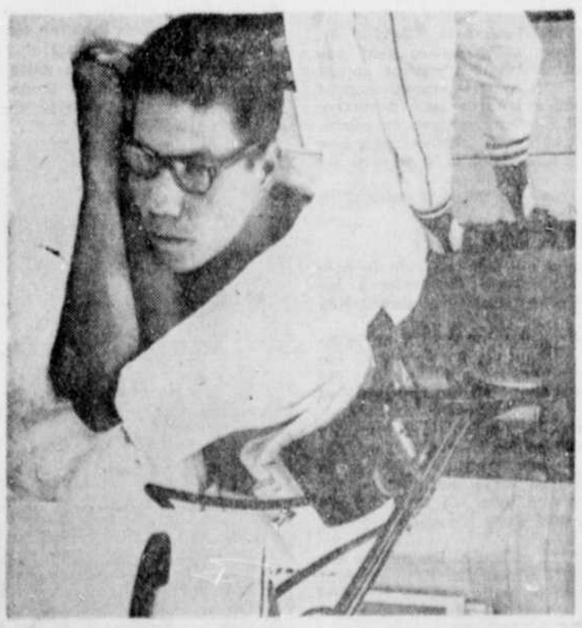
Berra, qui avait confirmé son choix de Jim Bouton pour aujourd'hui a voulu observer les frappeurs, mais il a aperçu Johnny Blanchard accepter une passe de Clete Boyer.

Berra a crié: "Arrêtez cela, car quelqu'un peut se blesser à un bras de cette façon".

Puis, tandis que l'instructeur Frank Crosetti tentait de confisquer le ballon et que Pepitone lançait un défi à Mantle pour un concours de placements, Berra a tenu une conférence avec White, Ford, son as-lanceur blessé.

Ford était en uniforme, mais n'a ni lancé ni couru. Il a déclaré subséquemment qu'il ignorait quand il serait prêt à évoluer de nouveau.

Au cas où Ford ne serait pas capable de lancer jeudi, si les Yankees l'emportent aujourd'hui, Berra a laissé entendre qu'il aurait recours à Stottlemyre. Ce dernier n'aura alors joui que d'un repos de deux jours.



● **Julian Javier, le 2e-but régulier des Cards de St-Louis, continue à suivre des traitements pour son malaise à la hanche. Javier s'est dit prêt à jouer à la défensive, mais il a encore de la difficulté à effectuer un "swing" complet au bâton. C'est donc l'excellent substitut Dal Maxvill qui sera encore de la partie aujourd'hui.** (Téléphoto: U.P.I.)



● **La campagne électorale américaine prendrait une autre tournure si les bulletins de vote étaient déposés aujourd'hui à St-Louis. Comme en fait foi la pancarte "McCarver for president", les gens du Missouri peuvent se passer de Lyndon Johnson et de Barry Goldwater.** (Téléphoto: U.P.I.)

AUCUN CANADIÀN N'EST ENCORE MONTÉ SUR UN PODIUM OLYMPIQUE À TOKYO

(Selon Reuter—A.F.P.)

TOKYO (P.C.) — L'Australienne Dawn Fraser s'est adjugée pour la troisième fois consécutive la médaille d'or olympique du 100 mètres, nage libre dames.

De son côté, l'haltérophile polonais Waldemar Baszanowski a remporté la médaille d'or chez les poids légers en levant un total de 951.50 livres.

Les épreuves de natation ont continué à être le centre d'intérêt des jeux avant de partager la vedette, demain, avec l'athlétisme.

Déjà victorieuse à Melbourne et à Rome, Dawn Fraser, âgée de 27 ans, a triomphé à Tokyo en 59 secondes 5 dixièmes, nouveau record olympique, soit à 6 dixièmes de son record du monde. Derrière elle, l'Américaine Sharon Stouder, 15 ans, est devenue la deuxième ondine à couvrir la distance en moins d'une minute 59.9, la médaille de bronze revenant à une autre Américaine, Cathy Ellis 1.00.8.

Le Canada a compté ses premiers points aux Jeux olympiques lorsque Marion Lay, une Canadienne de Vancouver demeurant à Covina, Californie, s'est classée cinquième en 1:02.2 dans l'épreuve qui l'opposait à Dawn Fraser.

Première médaille d'or

Chez les haltérophiles poids légers, le Polonais Baszanowski a donné à son pays sa première médaille d'or. Un autre concurrent, le Russe Kaplunov a levé le même poids que le Polonais mais ce dernier a été proclamé vainqueur en vertu d'un règlement voulant que l'homme le plus léger au moment où se déroule la compétition l'emporte sur l'autre en cas d'égalité.

Basanowski a battu à la fois le record olympique et son record du monde. Toutefois, cette dernière réussite ne pourra être homologuée, le Polonais dépassant le poids limite.

Supériorité des Américains

La finale 200 mètres dos messieurs a révélé la supériorité des Américains dans cette discipline. Ils ont remporté les trois médailles: Jed Graef, en 2:10.3; Stock 2:10.9, et G.J. Dilley, 2:10.5.

Hier également ont eu lieu les séries du 4 fois 100 mètres messieurs nage libre dont la finale sera disputée aujourd'hui. Se sont qualifiés: Etats-Unis meilleur temps en série: 3:38.8, Australie, Allemagne, Suède, URSS, France, Japon et Grande-Bretagne.

Au septième rang

Dans le 200 mètres dos messieurs, un Canadien, Ralph Hutton, d'Ocean Falls, C.-B., s'est classé septième en 2:15.9.

Par ailleurs, une Canadienne, E. Weir, est arrivée la quatrième dans les épreuves de qualification du 100 mètres dos dames. La compétition a été remportée par la Française C. Caron qui a établi un nouveau record olympique en 1:08.5. Une autre Canadienne, Louise Kennedy, de London, Ontario, est arrivée cinquième en 1:12.5.

Les Américains, après avoir triomphé dans le 200 mètres dos semblent vouloir rafler toutes les médailles dans les épreuves du tremplin. A la fin des sept plongeons obligatoires, un Newyorkais, Frank Gorman, menait aujourd'hui les 27 concurrents avec 105.99 points. Il est suivi de deux autres Américains, Larry Andreasen et Ken Sitzberger.

Le Canadien Tom Dinsley, de Vancouver, étudiant à l'Université de l'Indiana s'est classé 18e avec 83.02 points. Il ne s'est pas qualifié. Seuls les huit premiers concurrents participeront demain à la finale.

Outre les épreuves déjà mentionnées, ont eu lieu aujourd'hui en nation la finale du 400 mètres 4 nages messieurs, les séries du 400 mètres libre messieurs, les séries du relais 4 fois 100 mètres nage libre dames et les demi-finales du 200 mètres brasse, messieurs.

Le Canada est éliminé

Le Canada a été incapable de se classer en finale dans les épreuves d'aviron de huit et quatre sans barreur. L'équipe des huit avironneurs de l'Université de la Colombie-Britannique a été défaite en repêchage et a été éliminée.

La Yougoslavie l'a remporté par une longueur et demi sur la coque canadienne en cinq minutes et 59.2 secondes et participera à la finale. Les Etats-Unis et l'Italie sont également qualifiés pour disputer la finale, jeudi, avec l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et l'URSS, vainqueurs des compétitions de lundi.

Dans l'épreuve de quatre sans barreur, l'équipe de St. Catherines, Ont., a été éliminée. Les Etats-Unis, l'Italie et les Pays-Bas se sont repêchés et affronteront en finale le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Une seule équipe en lice

Les seules chances que le Canada a de remporter une médaille pour les épreuves d'aviron reposent maintenant sur les épaules de George Hungerford de Vancouver et Roger Jackson de Toronto, les seuls survivants canadiens dans les finales d'aviron. Ils devront défaire trois équipes pour obtenir au moins une médaille de bronze.

Basketball et lutte

Dans les tournois de basketball, le Canada a enregistré une troisième défaite consécutive. L'équipe canadienne a cédé par un compte de 58-37 devant une équipe japonaise. Il semble que dans cette discipline, le Canada n'a à peu près plus d'espoir de remporter une médaille.

Chez les lutteurs mi-moyens, le Montréalais Phil Oberlander, a subi deux défaites aujourd'hui et a été éliminé. Les concurrents qui ont triomphé de lui sans réussir toutefois à le clouer au matelas sont le Russe Guliko Sagaradze et le Japonais Yasuo Watanabe.

L'équipe canadienne du relais 4 fois 100 mètres nage libre messieurs, n'a pu se qualifier pour la finale. Elle a pris près de sept secondes de plus que le dernier concurrent admis à participer à la finale.

Kirby en 5e place

Dans les courses de voiliers, de la classe Finn, le journaliste canadien Bruce Kirby, de Pointe-Claire, s'est classé cinquième, aujourd'hui. Il est le sixième dans le classement général qui est dominé par l'Allemand Willie Kuhweide avec 2,938 points. Viennent ensuite l'Américain Peter Barrette avec 2,762; le Grec Panaghiotis Koulingas avec 2,239; le Néo-Zélandais Peter Mander avec 1,733 et le Hollandais Hans Willems avec 1,523.

Sept épreuves sont disputées dans chacune des cinq catégories olympiques de la voile. Les six meilleures épreuves sont inscrites à l'actif des concurrents. Le Canada est inscrit dans cinq catégories.

Dans la classe du 5.50 mètres, l'équipe constituée par M. Sandy MacDonald, de Charlottetown, John Woodward, de Dorval, et le Dr Bernard Skinner, de Montréal, est la septième avec 963 points.

Dragon

Dans la classe Dragon, l'équipe formée d'Ed Botterell, de Beaurepaire, Joseph MacBrien, de Beaconsfield et de Lynn Watters, de Montréal, s'est classée en troisième sur un pied d'égalité avec le Danemark avec 1,722 points. Au cours d'une épreuve, aujourd'hui, cette équipe est arrivée la quatrième.

Dans la classe Flying Dutchman, Paul Henderson et M. Lennos, de Toronto, sont au huitième rang avec 1,147 points après avoir terminé en dixième place, aujourd'hui.

Dans la classe Star, Dave Miller et Bill West, de Vancouver, sont demeurés en septième place avec 914 points qu'ils aient fini la course au 14e rang.

Hockey sur gazon

Trois matches ont eu lieu aujourd'hui en poule "A". Premières victoires pour le Kenya et la Grande-Bretagne et troisième victoire pour l'Australie. Avec 6 points, 3 matches, 3 victoires, l'Australie est en tête du classement provisoire de cette poule devant le Pakistan, 4 points, 2 matches, 2 victoires et le Kenya, 3 points, 1 victoire, 1 nul, 1 défaite.

Le tournoi, dont le Pakistan détient le titre olympique, se poursuit aujourd'hui.

Football

Trois matches ont été disputés. Débuts victorieux de la Yougoslavie, championne olympique à Rome, contre le Maroc 3-1. Matches nuls Allemagne-Roumanie 1-1 et Iran-Mexique 1-1.

Le tournoi se poursuit aujourd'hui avec les matches Tchécoslovaquie - RAU, Corée du Sud-Brésil, Japon-Argentine.

Volley-ball

Dames: deux matches étaient au programme. Victoires de la Roumanie et de la Pologne.

Messieurs: début du tournoi avec cinq matches. Victoires pour l'URSS, la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis, la Bulgarie et le Japon.

Les deux tournois se sont poursuivis aujourd'hui.

Athlétisme

Les compétitions ont débuté aujourd'hui avec les épreuves suivantes:

Epreuves masculines:
100 mètres séries
400 mètres haies, séries
800 mètres, séries
10,000 mètres, finale
Javelot, éliminatoires et finale.

Epreuve féminine:
Saut en longueur, éliminatoires et finale.

Demain également débutent les compétitions de cyclisme avec la course contre la montre par équipes.

Coquetel olympique

TOKYO (AFP) — Un marin soviétique du navire "Vlitsky" qui a assuré le transport des touristes soviétiques venus assister aux Jeux Olympiques et qui se trouve à l'ancre dans le port de Tokyo a quitté le bord et s'est réfugié à l'ambassade d'Allemagne fédérale, où il a demandé à bénéficier de l'asile politique. Le marin, qui se nomme Sichalkine, a confirmé devant des fonctionnaires japonais qu'il avait demandé asile à l'ambassade. De son côté, l'ambassade a demandé à Bonn des instructions au sujet de cette affaire.

X X X

TOKYO (Reuter) — Disqualifié, le boxeur espagnol Valentin Loren poids-plume s'en est pris à l'arbitre du combat qui l'opposait à Hung Cheng-Hsu Taïwan et l'a frappé d'un coup droit à la mâchoire. L'entraîneur de l'Espagnol s'interposa immédiatement et l'arbitre, M. J. Sermer Hongrie, ne fut pas blessé. Loren avait été disqualifié pour jeu de tête dangereux.

X X X

TOKYO (P.C.) — Deux escrimes français, un Autrichien et un Polonais se sont qualifiés aujourd'hui pour la finale du fleuret individuel messieurs qui aura lieu demain. Les quatre hommes, qui ont triomphé au cours des cinq premières rondes éliminatoires, sont les Français Jean-Claude Magnan et Daniel Revenu, l'Autrichien Roland Losert et le Polonais Egon Franke. Les deux concurrents canadiens ont été éliminés dès la première ronde.



• Dawn Fraser, d'Australie, a remporté pour les 3e Jeux Olympiques de suite la médaille d'or dans la course de 100 mètres, style libre, en établissant un nouveau record olympique de 59.5 secondes. Les médailles d'argent et de bronze sont allées aux Américaines Sharon Stouder (à gauche) et à Kathleen Ellis (à droite). La Canadienne Marion Lay, en se classant 5e a apporté au Canada ses deux premiers points. (Photo-câble U.P.I.)

Performance des Canadiens à Tokyo

Le Canada aux olympiques hier
Par la Presse Canadienne

NATATION

Nage libre: dames: Marion Lay, Vancouver, a terminé au 5e rang et donné au Canada ses deux premiers points, en finale.

200 mètres: dos — hommes: Ralph Hutton, Ocean Falls, C.-B., septième, en finale.

400 mètres: hommes-nage libre, à relais: Dan Sherry, Hamilton, Ontario, Ralph Hutton, Ocean Falls, C.-B., Ron Jacks, Vancouver, Sandy Gilchrist, Ocean Falls, 6e sur sept inscriptions; éliminés.

PLONGEON

Hommes: Tom Dinsley, Vancouver, 18e, après sept plongeons; éliminé.

AVIRON

Sans barreur, à quatre rameurs, au repêchage: St. Catharines, Ontario, 3e; éliminés.

Huit rameurs, au repêchage: Vancouver Rowing Club, 2e, éliminés.

BALLON-PANIER

Tournoi à la ronde préliminaire: Japon 58, Canada 37.

LUTTE-LIBRE

Poids mi-moyens: Phil Oberland, Montréal, a perdu contre Guliko Sagaradze, Russie; est éliminé après deux défaites.

VOILE

Classement après deux courses d'une série de 4 de 7.
Division Finn, Bruce Kirby, Pointe-Claire, Québec, 5e.
Division Flying Dutchan: Paul Henderson, Skipper et Skip Lennox, Toronto, 8e.
Division Star: Dave Miller Skipper et Bill Est, Vancouver, 14e.
Division 5.5 mètres: Sandy McDonald Skipper, Westmount, Québec, Dr Bernard Skinner, Dorval, Québec, 3e.
Division Dragon: Ed Botterell Skipper Beaurepaire, Québec, Joseph MacBrien, Beaconsfield, Québec, Lynn Waters Montréal, 3e.

ESCRIME

Fleuret: hommes: John Andru, Toronto, et Robert Foxcroft, London, Ontarfio, éliminés en 1ère ronde.

Harry Jerome remporte une épreuve de qualification

TOKYO (PA) — Harry Jerome, de Vancouver, a triomphé dans la cinquième épreuve de qualification des 100 mètres. On sait qu'il partage le record mondial de 10 secondes dans cette compétition, mais il n'a jamais repris sa meilleure condition depuis une opération à un muscle de la cuisse il y a deux ans.

Ses principaux rivaux étaient l'Américain Robert Hayes et le Cubain Enrique Figuerola.

Kidd, Torontois âgé de 21 ans, disputera la finale des 10,000 mètres, mais on ne lui accorde guère de chances contre l'Australien Ron Clarke, détenteur du record mondial, et de nombreux autres vétérans.

Crothers fera également face à forte partie dans les épreuves de 800 mètres. D'abord favori pour remporter une médaille d'or, le pharmacien de l'Ontario n'a pas affiché une belle tenue récemment et les experts favorisent maintenant le Néo-Zélandais Peter Snell ainsi que les Américains Jerry Siebert et Morgan Groth.

Don Bertoia, de Vancouver, gagnant de la médaille d'or aux jeux panaméricains 1963 dans les 800 mètres, participera également à cette compétition, mais il affrontera Snell et Siebert dans la quatrième épreuve éliminatoire.

Bill Gairdner, de Toronto, sera l'espoir canadien dans les 400 mètres à obstacles, mais son record canadien de 53.1 secondes est de beaucoup inférieur à celui du favori américain, Red Cawley, avec une fiche de 49.1 le mois dernier.

AVIRON

Par ailleurs, l'élimination de deux équipages canadiens hier, laisse prévoir que les avironneurs canadiens ne remporteront aucune médaille aux jeux olympiques pour la première fois depuis 1952.

Le dernier espoir repose sur les épaules de George Hungerford, de Vancouver, et Roger Jackson, de Toronto, qui ont vaincu les Danois dimanche et sont passés en finale des duos sans barreur jeudi.

Chez les huit, l'équipe de la Colombie-Britannique a perdu par 1½ longueur devant les Yougoslaves dans le repêchage.

De même, les quatre avironneurs sans barreur, de St-Catharines, ont subi l'élimination en repêchage devant les Italiens et les Russes.

PREMIERS POINTS

Marion Lay, originaire de Vancouver et résidente américaine, a mérité au Canada ses deux premiers points en se classant cinquième dans les 100 mètres, style libre, remportés par Mlle Fraser.

De plus, Eileen Weir, de Toronto, est passée dans la finale des 100 mètres, sur le dos, en se classant quatrième lors des épreuves éliminatoires.

Par contre, Louise Kennedy, de London a subi l'élimination. Il en fut de même pour Dan Sherry, de Hamilton; Ron Jacks, de Vancouver et Sandy Gilchrist, de la C.-B., dans les 400 mètres masculins, sur le dos.

AUTRES RESULTATS

Tom Dinsley, de Vancouver, s'est classé 18e sur 27 après les sept premières épreuves de plongeon sur tremplin et n'a pu atteindre la finale.

Au basketball, le Canada a subi sa troisième défaite consécutive par 58-37 devant le Japon, ce qui a annulé ses chances dans ce tournoi à la ronde.

Les escrimeurs John Andru, de Toronto et Robert Foxcroft, de London, ont subi l'élimination en première ronde.

Enfin, le lutteur montréalais Phil Oberlander a encaissé deux revers après deux premiers gains et a subi l'élimination dans la classe des mi-moyens.

Répartition des médailles

TOKYO. (Reuter). Voici comment s'établit, à l'issue des épreuves d'aujourd'hui, le tableau des médailles olympiques:

	Or	Ar.	Br.
Etats-Unis	2	5	3
URSS	2	1	1
Pologne	1	0	2
Allemagne	1	0	1
Japon	1	0	1
Australie	1	0	0
G.-B.	0	1	0
Hongrie	0	1	0



• L'équipe à huit rameurs de Vancouver, qui portait les couleurs du Canada aux Jeux Olympiques, a été éliminée par la Tchécoslovaquie avant d'atteindre la finale. C'était l'une des épreuves où l'on concédait une chance au Canada de remporter une médaille. (Téléphoto: U.P.I.)



• Van Hooft, de Hollande, marque l'un des cinq buts de son club dans une victoire de 5-0 sur le Canada dans la première ronde du tournoi de hockey sur gazon de la XVIIIe Olympiade. (Photo-câble U.P.I.)

Jack Nicklaus et le GOLF

RALENTISSEZ POUR COMBATTRE LA TENSION

La tension peut être une chose effrayante, qu'elle provienne de ce que vous êtes en tête d'un tournoi ou sur le point de jouer la meilleure ronde de votre vie. Elle force plusieurs golfeurs à se dépêcher et elle détruit leur tempo. Ils ne peuvent supporter le "suspense".



A ces moments-là, arrêtez-vous et prenez une profonde respiration, puis faites face au défi, ne l'évitez pas. Dites-vous que vos troubles sont ridicules. Vous avez bien joué jusque-là et il n'y a pas de raison pour que ça ne continue pas durant les derniers trous.

Le tempo et le calme sont les premières choses affectées par la tension. Rétablissez votre rythme en prenant un ou deux coups de pratique de plus.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	625	21	21	21
Am Leduc	7300	16	15	15
Ang U Dev	23000	29	28	28
Asamera	3009	69	68	68
Banff	500	150	150	150
Bata	4000	7	7	7
Calvert	2000	27	26	27
Camerina	200	295	295	295
C Oil Lds	4500	300	289	299
C S Pete	2400	330	325	325
C Delhi	8700	920	900	910
C Ex Gas	13600	158	153	153
Cdn Sup Oil	1050	19¾	19¾	19¾
Cent Del	5000	780	775	780
Charter Oil	1000	185	185	185
C West P	242	128	127	128
Dev Pal	100	111	111	111
Dome Pete	1700	17	83/4	16
Gr Plains	1900	13	12¾	13
Gridoil	9700	68	67	67
Midcon	11500	51	47	49
Mill City	3070	45	45	45
Murphy	100	360	350	360
Nat Pete	500	445	425	425
N Concord	2500	4½	4½	4½
N Cont	4850	34½	34½	34½
N Davies	40500	24	21	22
N C Oils	2400	315	310	310
N C O wts	1000	15	25	15
Numac	1700	64	64	64
Place	2500	65	63	64
Prairie Oil	200	500	500	500
Provo Gas	5483	216	210	211
Ranger	2300	135	135	135
Scurry Rain	285	17¾	17¾	17¾
South U	10000	9	9	9
Spooner	3000	15½	15	15
Teck Corp	1640	540	535	540
Triad Oil	1250	239	236	236
Union Oil	793	14⅞	14⅝	14⅞
Unisphere	1000	17	17	17
U Canso	1883	315	300	300
Un Reef P	2375	27	26	26
Wesburne	13400	125	113	122
W Decalta	6708	237	232	232
Yan Can	5000	4½	4½	4½

Total des ventes: 3,017,000.

MINES				
Acad Uran	2500	6	6	6
Accra	1250	19	19	19
Advocate	1800	655	650	650
Agnico	4632	73	71	72
Akaitcho	2200	65	64	65
Ali Pitch	1700	18	18	18
A Am Moly	910	159	155	155
Ang Rouyn	8300	89	87	88
Ansil	21442	16	15	15½
Area	3025	188	180	184
Arjon	6500	9	9	9
A Arcadia	1500	21	20	20
A Arcad Bw	3000	11½	10	10
Atj C Cop	4190	111	110	110
Atlas Yk	1000	9	9	9
Atlin Ruf	2000	7	6½	7
Aunor	3950	400	390	400
Bankfield	6000	12	11	11
Barnat	3650	75	75	75
Bary Expl	1800	21½	21	21½
Base Mets	331800	19	16	19
Baska	3000	9	9	9
B Duq	4000	27	25	26
Belcher	3700	38	37	37
Belleter	7500	37	37	37
Belleter	7500	37	37	37
Bethlm	2600	800	800	800
Bibis	12000	30	28	29½
Bidcop	5000	8½	8	8½
Big Nama	500	32½	32½	32½
Black Bay	10000	11	11	11
Bralorne	9640	465	440	465
Broul Reef	700	26	26	26
Brunswick	6385	13⅜	13	13⅜
Bounty Ex	2153	28½	28	28
Buff R L	3000	5½	5½	5½
Bunk Hill	9900	21	20½	20½
Cable	1000	13	13	13
Camflo	6300	171	169	170
Camp Chib	4400	460	450	450
C Tung	1600	104	99	104
Cam Mines	3500	20	20	20
CAustral	1500	7½	7½	7½
C Dyno	2240	135	130	135
C Keeley	12750	30	28	28
C Malart	600	75	75	75
Candore	300	13	12	12
Can Erin	9800	8	7	8
Casslar	2435	12⅛	11⅞	12
Cent Pat	6200	135	134	134
Cheskirk	12000	10	9½	9½
Chester	1000	15	15	15
Chib Kay	2000	11	11	11
Chib M	2000	30	30	30
Chimo	10700	102	98	102
Coch Will	2200	310	305	310
Coin Lake	500	19	19	19
Comb Met	2000	21½	21	21½
Contagas	4500	90	83	85
Con Key	6750	11½	10	11
Con Shaw	6250	18½	18	18½
C Bellek	500	6½	6½	6½
Chance rt	207434	2	1½	2
C Fen	2414	15	14	14
C Halli	8300	37	35½	35½
C Marben	1400	215	215	215
C Mogul	7450	390	380	385
C Morrison	20040	125	115	120
C Mosher	2100	130	126	130
Con Negus	1000	15	15	15
Con Nichol	3500	10	9½	10
C Northld	1600	21	21	21
C Rambler	10000	165	155	160
C Red Pop	7000	9	9	9
C Regeuort	1000	15	14½	15
C Sanorm	17500	10	8	9½
Conwest	1220	535	530	530
Cop Corp	12000	47	45	45
Cop Man	1546	9½	9½	9½
Coulée	5000	26	26	26
Courvan	2000	24	24	24
Cowich	3100	48	48	48
Craigmnt	1009	17	16⅞	17
Croinor	11000	11	10	11
Cusco	17000	10½	10	10
Daering	1500	13½	13	13½
D'Aragon	1000	16	16	16
Deer Horn	3500	67	65	66
D'Eldona	500	8½	8½	8½
Delhi Pac	2000	17	17	17
Denison	1955	16¼	16	16⅛
Dicknsn	1800	515	510	510
Discovery	3420	335	325	335
Dome	1916	33⅜	33¼	33⅜
Duraine	1500	28	28	28
Duvan	6500	12	10	10
East Sull	8950	515	480	495
F West T	1000	10½	10½	10½
F Mar	9910	305	300	305
Francoeur	2000	14½	14	14
Gaitwin	2000	5	5	5
Geco Mine	55	38⅝	38	38
Genex	25150	25	23	23½
Gnt Masct	500	140	140	140
Giant Y K	206	13⅞	13⅞	13⅞
Glen Ur	3500	11½	11½	11½
Goldale	2200	32	32	32
G F Mining	12000	36	35	35
Goldray	1333	49	49	49
Grandroy	7764	15	14	15
Grandue	1050	640	625	630
Gulch	2000	6½	6	6
Gulf L	22200	18	18	18
Gunnar	3311	645	625	625
Har Min	6500	8½	8	8
Hastings	4900	425	420	420
Headway	1100	17	17	17
High Bell	1050	770	745	750
Hollinger	2560	30⅜	30½	30⅜
Hud Bay	2356	74½	71⅝	73¼
Hydra Ex	800	23	21½	21½
Int Heluim	1700	136	135	135
Iso	26275	220	188	220
j Waite	4100	13	12	12
jacobus	2500	15	14½	14½
jaye Expl	1000	11	11	11
joburke	16000	11½	10	10
joliet	1500	33	32½	33
jonsmith	20000	22½	20½	21
joutel	7050	102	96	100
Kerr Add	1225	725	720	720
K Anacon	4348	160	153	153
Kilembe	1000	690	675	675
Kirk Min	4500	15	14½	14½
Kopan	3250	11	11	11
Lab Min	225	37	37	37
L Dufault	1950	12⅝	12	12¼
Lakehead	2500	21	20	20
Lake Ling	27000	10	9	10
La Luz	400	955	955	955
Langis	3100	37	35	35
Latin Am	1000	14½	14½	14½
Leitch	1600	515	500	500
Lencourt	1000	6½	6½	6½
L L Lac	4400	175	175	175
Lorado	4200	137	135	135
Louviet	4000	19	18	19
Lyndhst	2500	8½	7½	7½
Macassa	650	225	225	225
Macdon	38500	39	36	38
Madsen	3900	210	208	208
Magnet	4000	9	8½	9
Malartic	1700	68	68	68
Marboy	1000	14	14	14
Marchant	700	165	160	160
Marcon	1000	10½	8½	10½
Martin	1900	58	58	58
Mattgmi	1550	16⅞	16½	16⅞
Maybrun	11600	14½	13½	14½
Mc Intyre	245	61¾	51¾	61¼
Mc Mar	4500	7½	7½	7½
Mc Wat	28000	27½	26	26
Mentor	6500	41	40	40
Merrill	17920	75	70	71
Metal Mines	1107	130	128	128
Min Ore	1000	14	14	14
Moneta	3000	149	146	146
Mt Wright	11075	62	60	62
Multi M	7600	30	28½	28½
Nat Expl	21000	13½	13	13½
Nealon	2000	9	9	9
New Alger	3000	5	5	5
New Ath	1000	24½	24½	24½
New Bid	6500	5½	5½	5½
New Cal	16900	115	112	112
N Conex wts	1700	110	105	105
N Goldvue	1500	6	6	6
N Hosco	37129	315	297	315
N Kelore	6500	13½	13	13½
Newlund	4000	15	15	15
N Mylam	2600	13½	13	13½
Newnor	24000	16½	14	14½
N Rouyn	14500	10	9½	9½
N Senator	4044	17	16½	17
New Taku	1000	31	30	31
Nor Acme	2000	12½	12½	12½
Norbeau	8243	128	126	127
Norgold	1000	10½	10½	10½
Norlartic	10000	10	10	10
Norlex	2900	13½	13⅛	13½
Normetal	1400	390	380	380
Norpax	28500	23½	21	22½
N Goldcrt	1000	17	17	17
N Rank	1500	27	27	27
N Rock	500	32	32	32
Northeal	11200	69	66	68
North Can	1830	175	165	170
Northgate	5950	550	540	550
Nudul	500	13½	13½	13½
O'Brien	1900	66	65	65
Opemiska	2525	890	880	880
Orchan	1600	600	590	590
Pamour	400	133	133	133
Parmaq	1700	12½	12½	12½
Patino	2535	910	900	900
Pato	130	310	310	310
Pax Int	18100	45	43	43
Pce Expl	3100	21	20	21
Peerless	3500	14½	14½	14½
Pick Crow	500	53	53	53
Placer	600	44½	44¼	44½
Purdex	13500	15½	14	14
Que Ascot	2000	7½	7½	7½
Que Chib	5060	15½	15	15
Que Lith	4600	390	370	370
Que Man	15482	11½	11	11½
Que Sturg	4500	36	36	36
Quenston	2000	11½	11½	11½
Quemont	605	995	985	995
Quonto	4000	11	10½	11
Radiore	500	41½	41½	41½
Ragdon	24665	135	121	125
Realm	600	8½	8½	8½
Renable	100	200	200	200
Rexspar	1200	12½	12½	12½
Rio Algom	4675	11¼	11	11¼
Rio Rup	2000	6½	6½	6½
Rix Athab	2200	22	21	22
Rockwin	5500	41	39	40
Rowan Con	3000	9	9	9
Ryanor	53000	13	12	13
Salem	2000	27	26	27
San Ant	500	21	21	21
Sheep Cr	100	137	137	137
Sherritt	5188	480	475	475
Sil Eureka	140	305	305	305
Silvmaq	500	13	13	13
Sil Miller	6000	16	15	16
Sil Stand	1500	69	68	68
Siscoe	3880	227	220	221
Starratt	17500	5½	5	5
Steep R	4505	700	685	695
Sud Con	900	12½	12½	12½
Sullivan	7100	395	375	390
Sunburst	3000	14	13	14
Temag	1400	107	106	106
Texmont	83500	37	33	36
Texore	1155	48	48	48
Texsol	24200	44	40	44
Tombill	7650	114	113	114
Tormont	8500	19	18½	18½
Trans Can	1900	134	127	134
Triba g	6400	175	172	174
Trin Chib	1500	11	11	11
U Mining	500	25	25	25
U Asbestos	1800	280	269	269
Un Buffad	6900	65	64	65
UCL Mine	33500	42½	41	41
Un Keno	5714	920	910	910
Un Fort	1000	10½	10½	10½
Utd Porc	11574	18½	18	18½
Upp Can	400	131	131	131
Urban Q	9000	25	22½	22½
vauze	2767	83	82	82
vespar	1000	21½	21½	21½
violam	400	269	265	269
Wasamac	2316	152	150	152
Weedon	6500	5	4½	4½
West Mines	2311	515	485	515
W Surf	3100	22	20	22
Willroy	44450	165	151	160
Wiltsey	1000	11	10½	10½
Winfall	12500	42	41	42
Wr Harg	1491	73	73	73
Yale Lead	1000	12	12	12
Yellorex	3000	7	6	6
Yk Bear	2450	136	130	135
zenmac	10790	33½	33	33½
zulapa	3500	17	17	17

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Bulolo	400	6¾	6¾	6¾
Bell Phone	2600	60¾	60½	60¾
Cabol	200	30	30	30
C Cred wts	700	60	60	60
Falcon	300	79¼	79¼	79¼
L On C wts	100	75	75	75
Inld N G wts	100	100	100	100
Moore	300	57¼	57¼	57⅛
jamaica	100	14¼	14¼	14¼
Reichold	100	29½	29½	29½
Romfield	2000	200	200	200
Salada	100	12⅜	12⅜	12⅜
Akaitcho	500	65	65	65
Agnico	3000	78	76	78
Bralorne	3000	455	455	455
Chib M	500	30	30	30
C High Cr	1000	39	39	39
Cent Del	100	800	800	800
Conlagas	500	100	100	100
Camflo	1000	172	172	172
C Mosher	200	135	135	135
C Halli	7500	39½	38	38
Coch Will	800	310	310	310
C Morrison	300	120	118	120
C Marben	200	215	215	215
Deer Horn	9500	68	65	68
Dicknsn	400	525	515	515
Gunnar	205	675	675	675
Gnt Masct	500	150	150	150
High Bell	200	770	770	770
Hud Bay M	1900	75½	73	74⅛
Lorado	1200	158	158	158
Merrill	4000	76	75	75
Madsen	2200	225	225	225
Midcon	2000	53	53	53
Mc Don	5500	42	40	42
New Cal	300	120	120	120
N Hosco	100	300	300	300
Que Chib	1600	16	16	16
Siscoe	1500	235	228	228
Steep R	200	690	690	690
Sullivan	200	400	400	400
U nKeno	200	925	920	925
Upp Can	2200	140	135	135
Willroy	300	167	167	167
Yk Bear	500	138	138	138

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Alumi	11346	32¼	32⅞	32⅞	— ⅛
L C A	10680	9¼	9¼	9¼	
T Ppl	10825	10¼	9¾	10¼	— ⅛
L C B	9355	9¾	9¼	9⅜	+ ⅛
P Pete	8619	12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
PETROLES					
N Dav	40500	24	21	22	— 2
C E Gs	13600	158	153	153	— 4
Wesbur	13400	125	113	122	— 8
Suth U	10000	9	9	9	
Gridoil	9700	68	67	67	— 1
MINES					
B Mets	336300	19	16	19	+ 6½
Texmnt	83500	37	33	36	+ 3
Willroy	4450	165	151	160	—10
Magnet	40000	9	8½	9	
Mac D	38800	39	36	39	

Montréal

Abitibi	1465	15	14⅛	14⅛
Algoma	115	74	74	74
Alliance	150	10⅜	10⅜	10⅜
Alumin	4180	33½	32¾	32¾
Alum 4¼ pr	1110	44½	44	44½
Alcan 2 pr	425	49⅝	49¼	49¼
Arg 270 p	75	53½	53	53½
Arg C pr	300	13⅝	13⅜	13⅝
Asbestos	1355	23	23	23
Atl Sug	300	17¼	17¼	17¼
Bank Mont	734	69	68	68¾
Banq C N	185	7	76¾	77
Banq P C	50	57½	57¼	57¼
Bath P	255	25¾	25½	25½
Bath P wts	300	10¼	10¼	10¼
Both P A	125	61½	61½	61½
Bell Phone	4277	59⅝	59¼	59½
Bow Mer pr	40	52¼	52¼	52¼
Brazil	5034	410	400	405
B A Oil	1095	35¼	35¼	35¼
B C Forest	1925	34	33¾	33¾
B C Phone	175	63¾	63¾	63¾
Bruck A	50	26	26	26
Cal Pow	2150	24⅞	24¼	24⅛
Can Cem	225	47¼	47	47
Can Cem pr	76	28½	28½	28½
C Dom Sug	455	25⅝	25¼	25¼
Can Iron	425	42⅜	42¼	42⅜
C S L	2160	35¼	34⅝	34⅝
C A E	560	9⅝	9½	9⅝
Cdn Brew	10060	10⅝	10⅜	10¼
C Ber Alum	810	12½	12½	12½
C Chem w	200	955	945	945
C Fndtn A pr	100	18	18	18
C Imp Bk C	160	68	67½	68
C I L	900	22⅞	22¾	22⅝
C I L pr	25	83½	83½	83½
C I Pow	1510	19¾	19½	19¾
C I Pow pr	180	50	50	50
C Marconi	1000	490	490	490
C P R	3500	52⅝	52	52
C Refractor	1050	17⅜	17½	17½
C vickers	100	19	19	19
Cent Del	1200	775	775	775
Chemcell	825	17½	17	17
Coghlin	3105	14¼	13⅞	14
Con M S	1450	41⅝	41½	41½
Con Paper	2675	44⅜	44½	44½
Con Text	175	16	16	16
Coronian	900	6½	6	6½
Crush Int	150	12⅜	12⅜	12⅜
Dist Seag	870	66¾	65⅞	66
D Bridge	200	22	22	22
Dofasco	393	24½	24½	24½
D Glass	1375	16⅞	16½	16⅝
D Glass pr	400	18	18	18
Dosco	2781	19	18¾	18¼
D Stores	855	22⅞	22⅝	22⅝
Dom Tar	3166	23¼	23	23¼
Dom Text	100	30⅝	30½	30⅜
Donohue	725	10¾	10¼	10⅜
Du Pont	225	59	58½	59
Du Pont pr	50	84	84	84
Dupuis Fr A	195	12¼	12¼	12¼
Electrolux	200	46½	46½	46½
Enam A pr	100	8	8	8
Falcon	404	78⅛	78½	78½
Fam Play	2200	21⅝	21⅝	21⅝
Fraser	430	32½	32¼	32½
G L Paper	1295	29⅝	29¼	29¼
Hawker S	1175	8⅝	8¼	8¼
Hollinger	200	30½	30½	30½
Home A	715	19½	19½	19½
Horne Pf	700	315	315	315
Hud Bay	1059	74	72	74
H B C	910	17¼	17	17
Husky Oil	1750	10½	10⅜	10½
Imp Oil	2834	54⅜	52⅝	54¼
Imp Tob	790	14	13¾	14
Imp Tob pr	285	6¼	6¼	6¼
Ind Accep	2235	24	23⅝	23⅞
Inland C pr	140	16½	16½	16½
Int Nickel	1170	94½	94	94
Int Pap	471	39	38⅝	39
Int Util	1000	27⅞	27⅝	27¾
Int Pap	125	94	94	94
Irog pr	350	9¾	9½	9¾
Labatt	200	21	20½	21
Laur Fin	250	17¼	17⅛	17¼
Loblaw A	1275	9¼	9	9¼
Loblaw B	2970	9¾	9¼	9⅜
Loblaw pfd	65	49	49	49
Loeb M	250	11¾	11⅝	11⅝
MB and PR	1120	36½	36¼	36½
Mar Elect	500	21	20⅝	20⅞
Maritime T	503	20⅝	20½	20½
Mass F	2475	29⅜	29¼	29¼
Miron 6 pr	480	14¼	14¼	14¼
Molson A	425	34¼	34	34
Mont Loco	300	12⅝	12⅝	12⅝
Mont Trst	75	95	95	95
Moore Corp	450	57	57	57
Morse B B	100	11	11	11
Noranda	752	50	49¾	50
NS LP	322	27¾	27¾	27¾
Ogilvie	278	14½	14½	14½
Pac Pete	3875	12⅜	12½	12½
Placer	150	44¼	44¼	44¼
Pow Corp	2710	15	14⅞	15
Price Br	810	47½	47¼	47½
Q N Gas	3345	12¾	12	12
Q N Gas pr	63	160	159	159
Que Phone	25	25	25	25
Rio Algom	800	11¾	11	11
Rolland A	1175	11⅝	11	11⅝
Rothmans	1120	19½	19¼	19½
Royal Bank	1023	77¼	76⅝	77¼
Sil Cem A	375	29¾	29½	29¼
Salada F	750	12⅝	12¾	12¼
Shell Can	1690	19¾	19	19⅜
Shell Inv pfd	725	28	28	28
Sher W	75	40	40	40
Simpsons	505	27⅜	27¼	27½
Soc Gen Fin	100	8¼	8¼	8¼
Steel Can	2927	27¼	27¼	27¼
Steinbg A	1870	33¼	32⅝	33¼
Texaco Can	300	63	63	63
T Fin A	1155	14¼	14	14¼
Tr C Corp	4400	10	10	10
Tr Can P L	1500	44⅜	44	44¼
Tr Mt PL	825	20⅜	20¼	20¼
Triad	500	228	228	228
Walwood	925	13¾	13½	13¾
Walk G W	1005	37	36¾	37
W Coast Tr	75	17½	17¼	17¼
W Leys	200	19½	19½	19½
Weston A	200	19½	19½	19½
Weston B	425	19½	19½	19½
zellers	700	13¼	13¼	13¼

Total des ventes: Industries, 202,500; Mines et Pétroles: 816,700.

Canadienne

Ajax	2000	9	9	9
Allied Tel	14600	50	50	50
Alscope	19407	249	220	222
Alsof	3000	16	14	14
Ameran	5000	4	4	4
A Am Molyb	2500	159	159	159
Anthonian	2200	8½	8½	8½
Arno	1400	4¼	4¼	4¼
Augustus	800	28½	28½	28½
Band Ore	2800	22	22	22
Base Metls	2000	17	17	17
Bateman	4000	7	7	7
Beauce	1500	11	11	11
Beld C jpr	2790	12⅝	12⅝	12⅝
Bluk Hawk	1100	138	132	132
Blk River	500	15	15	15
Blue Bon	200	315	315	315
Bornite	9500	7½	7½	7½
Brinton Car	180	35	34	35
Br Presto	1000	21½	21½	21½
Bruneau	3500	13	13	13
Burnt Hill	3000	31	30	30
Calumet	500	5	5	5
Camflo	2000	170	170	170
Camp Chib	300	455	455	455
C Delhi	1620	915	910	910
C Ind Gas	2250	12	12	12
C Magnesite	1000	152	150	151
C Curity A	1200	105	100	100
Cartier Q	4000	13½	13½	13½
Chemaloy	1800	116	105	105
Chipman	15600	16	15	16
Com Oil G	5000	25	25	25
Comodore	4555	475	455	475
Com Hold	200	105	105	105
Comodare W	200	140	140	140
Cominga	1000	9	9	9
C Mogador	25600	36	34½	36
Copstrm	17500	29	28	29
Crusade	1500	7	7	7
Delta Elect	5900	375	365	370
Denault	200	9½	9½	9½
D Explorer	1700	16	15	15
D Oilcloth	345	34¾	34	34¾
Dumont	5560	31	29	29
Duvan	2500	12	12	12
East Sull	5500	515	480	495
E ventures	1500	40	40	40
Equity E	284825	43	36½	38
Fano	19000	8	7½	8
C virginia	6000	32	31	32
Ft Reliance	3000	25	25	25
Fox Lake	61500	19	16	19
Frigistors	1100	41	41	41
Futurity	1500	46	43	43
G Autotron	700	140	110	140
Ghislau	2000	21	21	21
Glen Lake	2850	188	185	185
Homstk	2300	45½	45	45
Honeywell	5400	127	126¼	126⅞
Hud B M	3900	71	69¼	69½
Interlake	1100	30⅜	30⅛	30⅜
IMB	7000	427	421	421
Int Hary	14600	86⅝	84½	86⅝
Int Nick	6900	87¾	86¾	87½
Int

Monument historique remontant à l'époque des diligences

Par Nelson Labrie

Quand nous empruntons l'ancienne route du roi qui relie encore aujourd'hui la municipalité de Cap-Santé à celle de Pont-Rouge, nous voyons surgir au fond d'une grande vallée, un pont de bois qui enjambe la rivière Jacques-Cartier.

Ce vieux pont ouvert situé dans les limites de Pont-Louge et connu sous le nom de "Pont Déry" serait le premier à avoir été érigé sur la rivière Jacques-Cartier. Sa construction remonterait à la fin du XVIIIe siècle, à l'époque des premières diligences qui faisaient la navette entre Montréal, l'Assomption, Trois-Rivières et Québec sur la route de la rive nord du St-Laurent, alors une précieuse voie de communication et commerce.

Dans son historique sur la municipalité de Pont-Rouge, le notaire Ed. Hamel mentionne que le "Pont Déry" fut un pont de péage durant bon nombre d'années, et nous donne le tarif de péage, tel qu'il était affiché sur un tableau en bois fixé à la maison de M. Edwin Déry, en charge de l'entretien du pont à cette époque, lequel tableau, la compagnie Domtar (maintenant propriétaire de cet endroit) conserve dans son bureau, rue St-Louis, à Québec.

Pour traverser ce pont, il en coûtait 0.05 pour une voiture à deux roues avec un cheval; 0.07½ pour une voiture à 4 roues avec un cheval; 0.02 pour un cheval ou une jument; 0.02 pour un boeuf ou une vache et 0.01 par jour pour les piétons.

Le "Pont Déry" était un poste d'arrêt pour les diligences voyageant entre Québec et Montréal; il était le seul poste entre Grondines et Québec. C'est à cet endroit que s'effectuait le changement de chevaux attelés à la diligence.

A proximité du Pont Déry, nous retrouvons encore aujourd'hui la vieille maison de M. Edwin Déry, alors gardien du pont. Selon M. Alfred Leclerc, un citoyen de Pont-Rouge et président de la commission scolaire locale, cette maison qui appartient maintenant à la compagnie Domtar, conservait encore, il n'y pas tellement d'années, les marques laissées par le bout du fouet que faisait claquer le cocher de la diligence pour annoncer son arrivée.

Au sujet du Pont Déry, M. Leclerc nous rappelle une anecdote transmise de générations en générations.

Il appert qu'au printemps de 1760, Lévis dans sa marche vers Québec aurait été contraint de traverser la rivière Jacques-Cartier avec ses troupes et ses canons; ne pouvant utiliser le fleuve surveillé par les Anglais.

Et c'est à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le "Pont Déry" que Lévis aurait jugé le plus à propos de construire un pont fait de troncs d'arbres étendus l'un à côté de l'autre et dont les extrémités touchaient chaque rive, pour ainsi permettre la traversée de ses canons.



● UN ANCIEN POSTE D'ARRET POUR LA DILIGENCE — Le "Pont Déry" de Pont-Rouge et la vieille maison qu'habitait le gardien du pont sont les seules vestiges de l'époque des diligences, que l'on retrouve sur l'ancienne route du roi entre Québec et Montréal.

Attention particulière à l'élevage de la volaille

Les membres de l'U.C.C. de Baie St-Paul se sont réunis en séance spéciale, pour étudier les demandes qui pourraient être adressées au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans le but de favoriser l'agriculture et rehausser le niveau de vie dans Charlevoix.

Il a été jugé que l'élevage du mouton et l'élevage de la volaille pourraient recevoir une attention particulière de la part des autorités gouvernementales. En outre, on a requis qu'un prix convenable soit fixé pour le lait commercial et que la sylviculture entre dans le cadre des travaux d'hiver.

Les membres de l'U.C.C. ont aussi appuyé sur le fait que les cultivateurs délaissent trop leurs terres pendant la période des travaux d'hiver; si la production était activée, les fermiers ne se verraient pas dans l'obligation de recourir au travail à l'extérieur.

MOTS CROISES

PROBLEME No 224

HORIZONTAL

1—Echassier — Oraison dominicale.
2—Détériorer par l'usage — Trait de plume — Avarié.
3—Mel — Petit oiseau des îles Canaries — Préfixe.
4—Pronom personnel — Chef d'un banat hongrois — Mammifère primate de l'Inde — Négation.
5—Partie inférieure d'une cuisse de volaille — Père de Cham.
6—Plante potagère — Silicate naturel de magnésium.
7—Monnaie roumaine — Mesure agraire — Pronom personnel.
8—Conjugaison — Changer un élément chimique en un autre — Pronom personnel.
9—Etendue d'eau entourée de terre — Planche de bois — Longueur d'une enjambée.
10—Exister — Rivière de Belgique.
11—Ce qui termine un objet — Ville d'Asie Mineure.
12—Note de la gamme — Qui contient du sel — Trois fois — Symbole chimique.
13—Rivière d'Alsace — Branche de rotang — Durillon.
14—Sac de linge qui enveloppe un oreiller — Punir avec rigueur — Unique.
15—Lassitude morale produite par le désoeuvrement — Peintre français né à Bordeaux.

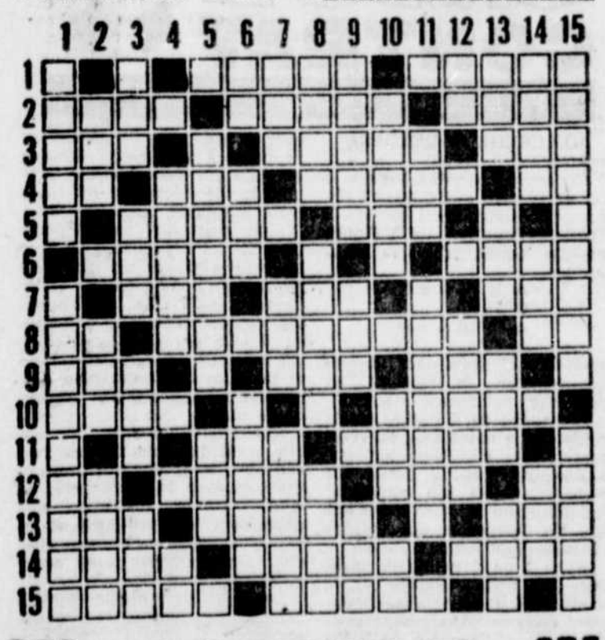
VERTICAL

1—Avaler en aspirant — Personnage célèbre.
2—Adj. possessif — Rongeur — Mouvement subit avec effort.
3—Petite quantité — Pieu aiguisé par un bout — Non préparé — Plante textile.
4—Petit cheval de selle — Possédé.
5—Arbrisseau épineux — Civière.
6—Conjonction — Adj. possessif — Cyclade.
7—Divinités qui présidaient à la gaieté — Recueil de bons mots — Invoquer comme preuve.
8—Ville de Russie — Bois détruit ou endommagé par le feu — Rivière des Basses-Pyrénées.
9—Empereur romain — Ville d'Allemagne — Habitation.
10—Secrétaire de Cicéron — Couche d'une chose étendue sur une autre — Lettre grecque.
11—Du verbe nier — Mettre en pièces.
12—Symbole chimique — Abattre à ras de terre.
13—Bruit sec — Selle de bête de somme — Division du compas — Adj. démonstratif.
14—Ville d'Angleterre — Louanges — Col.
15—Congédier, renvoyer — Terre à porcelaine.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 223

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	O	Y	E	N	I	R	■	P	E	R	O	R	E	R
2	E	P	I	L	E	R	■	A	I	R	■	S	I	T	E
3	M	■	L	U	E	■	L	■	S	I	S	■	T	O	N
4	O	R	■	E	■	G	E	R	■	E	U	■	T	■	C
5	R	A	T	■	N	A	V	E	T	■	B	A	L	■	M
6	A	P	E	X	■	Y	E	T	■	R	I	C	I	N	■
7	T	I	R	■	B	A	R	O	N	■	R	O	T	■	S
8	I	N	■	N	■	L	U	■	O	■	T	■	M	E	■
9	F	■	B	O	L	■	F	R	I	R	E	■	B	E	L
10	■	B	A	T	I	R	■	N	N	E	■	A	I	N	E
11	P	■	H	E	M	■	V	E	I	N	E	■	S	E	C
12	I	L	■	R	O	B	■	R	O	S	E	■	E	T	■
13	L	A	D	■	N	O	E	■	N	■	S	U	C	■	I
14	E	M	U	S	■	U	V	E	■	L	O	N	A	T	O
15	R	E	C	E	N	T	E	■	G	A	T	E	R	■	N



LES ECHECS

LIGUE D'ECHECS DE LA CITE

Les rencontres de première ronde, jouées la semaine dernière, ont donné les résultats suivants :

Laval (3½) — *Philidor* (1½) : G. Nadeau ½, Marcel Dion ½; Istvan Szoghy 1, Jack Maroney 0; Dr A. Meisels 1, Nick Van Egmond 0; Paul Simard 1, André Bilodeau 0; Réal Turgeon 0, Marc Hébert 1.

A.E.C. (3) — *Limoilou* (2) : P.H. Nadeau 0d, Jules Beaulieu 1d; Louis Gourdeau 1d, Serge Lacroix 0d; Yvon Paré 1, Jules Guay 0; Gilles Dolbec 0d, Gérard Côté 1d; Guy Petit 1, Gaston Tardif 0.

En deuxième ronde, ce soir, le Philidor visite l'Association des Employés civils, à la salle paroissiale de Limoilou, et demain soir, le Séminaire visite le Laval, à la salle de l'Eglise-Unie.

P.-H. Nadeau

Conflit qui pourra avoir des répercussions aux Nations Unies

Le docteur R. Jutras, président du "Regroupement National", nous communique ce qui suit :

Le Regroupement National considère le conflit des Jeunes Chambres de Commerce du Canada avec les Jeunes Chambres de Commerce de Québec comme très important, et il est le présage d'événements politiques qui pourront se dérouler un jour aux Nations unies.

C'est pourquoi le Regroupement National a décidé d'envoyer une délégation officielle au Congrès Mondial des Jeunes Chambres, à Oklahoma, Etats-Unis.

La délégation du Regroupement National sera dirigée par le secrétaire général du parti, Me Jean-Marc Béliveau.

On remet tout en place

Les employés du gouvernement s'affairaient hier à remiser les décorations qui ont servi à accueillir le couple royal au parlement en fin de semaine. De l'avis de plusieurs, il faut beaucoup moins de temps pour enlever ces décorations qu'il en a fallu pour les installer. Qu'on se souvienne seulement que le ménage du Conseil législatif a été fait plusieurs semaines avant le passage de la reine et que les tapis rouges étaient déployés dans les corridors depuis plusieurs jours.

GRAND CONCOURS



TRANS-KEBEC reconnu par ses bas prix l'est aussi par sa variété de marchandises.



Un Stéréo Dumont
MODELE D-S100
sera attribué dans les semaines des 5 - 12 - 19 octobre 1964
et le
GROS LOT DE
41 RADIOS TRANSISTORS FLEETWOOD F. L. 80
et de 2 Stéréos Dumont Modèle D. S. 100
se fera dans la semaine du 26 octobre 1964
Participez à notre concours !
Accumulez vos coupons; plus de coupons vous aurez, plus de chances vous aurez.
Déposez vos coupons chez votre marchand Trans-Kébec — chaque $5.00 vous donne une chance de gagner.
UN GAGNANT PAR MAGASIN TRANS-KEBEC
PROFITEZ DE NOS COUPONS DE VALEUR
Une question facile sera posée au gagnant lors de l'attribution. — Les marchands Trans-Kébec et les employés ne peuvent participer à ce concours.

VIANDE DE QUALITE
LONGE DE PORC FRAIS
SANS COUENNE ET TOUT SURPLUS DE GRAS ENLEVE



PORTION DE LA COTE lb .43
PORTION DU FILET lb .53
COTELETTES DE PORC FRAIS LB .69
FOIE DE PORC FRAIS LB .29
BACON TRANCHE sans couenne pqt 1 lb .69

POUR MIEUX VOUS SERVIR
UN AUTRE MARCHE TRANS-KEBEC
Alimentation St-Louis
58 rue St-Louis, LEVIS 837-1495

LA GAGNANTE DE NOTRE STEREO POUR LA SEMAINE DU 5 OCTOBRE EST
MADAME FELIX JACQUES
de St-Joseph de Beauce, cliente chez Jean-Paul Lessard, de St-Joseph de Beauce — Sincères félicitations !

Les produits Heinz en TRANS-AUBAINES
KETCHUP HEINZ 11 oz 3/.69
JUS TOMATES HEINZ fantaisie Bte 20 oz 6/1.00
JUS TOMATES HEINZ fantaisie Bte 48 oz 2/.69
SOUPE tomates HEINZ Bte 10 oz 8/1.00
PATE TOMATES HEINZ Bte 6 oz 4/.49
SPAGHETTI HEINZ sauce tomates Bte 15 oz 4/.69
FEVES AU LARD HEINZ sauce tomates Bte 15 oz 4/.77
ALIMENTS POUR BEBES HEINZ Bte 5 oz 6/.63

Beurre peanut YORK jarre carrée 10¢ de rabais 2 lbs .79
Thé sachets LIPTON O.P. Bte 60 .83
Blé dinde NIBLETS Bte 14 oz 4/.79
Pois verts BLUE GOLD Bte 15 oz 4/.69
CORN FLAKES Kellogg's bte 12 oz 2/.57
NESCAFE 10¢ rabais, jarre 6 oz 1.19
LAIT INSTANT Carnation, bte 1 lb .43
LAIT INSTANT Carnation, bte 3 lbs 1.09
POULET DESOSSE Esta, bte 7 oz 2/.77
SAUCE au poulet Esta, 2¢ rabais, 15 oz 4/.65
FEVES JAUNES longues RAYMOND ch., bte 20 oz 4/.79
GATEAUX Duncan-Hines saveurs ass., bte 19 oz 2/.89
SHORTENING Fluffo, 3¢ rabais bte 1 lb 2/.67
MARGARINE Merry rég. bte 1 lb 3/.79
BETTES SUCREES Raymond, jarre 24 oz 2/.57
OLIVES FARCIES Queen Coronation jarre 16 oz .59
PATES ALIMENTAIRES Catelli Bte 16 oz 4/.79
SAUCE à la VIANDE Catelli, bte 15 oz .31
SERVIETTES SANITAIRES KOTEX (proportionnées) rég., super, slenderline bte 12 2/.79
WAMPOLE Extrait foie de morue Bouteille 15 oz 1.29
PAPIER TOILETTE White Swan, Blanc ou couleurs asst. 6/.79
BLUE JET détergent en poudre cello 5 lbs 1.09
PATE à DENTS CREST format géant .59
PRIME POUR LA SEMAINE DU 14 OCTOBRE 1964
Petite lampe à l'huile décorative sur table, base en porcelaine de couleur SPECIAL .99

FRUITS ET LEGUMES
RAISINS VERTS SANS NOYAU lb .19



CELERI PASCAL Canada No 1 grosseur 24 2/.29
TOMATES bien mûries de CALIFORNIE cello 2 lbs .35

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE 5.00 DE VIANDE
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER 1 DES 40 MAGNIFIQUES PRIX
NOM ..... ADRESSE ..... TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE 1 bte 2 lbs FROMAGE VELVEETA
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER 1 DES 40 MAGNIFIQUES PRIX
NOM ..... ADRESSE ..... TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE 1 cello 2 lbs Fromage "KRAFT" TRANCHE
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER 1 DES 40 MAGNIFIQUES PRIX
NOM ..... ADRESSE ..... TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE 1 jarre 2 lbs CHEEZ WHIZ
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER 1 DES 40 MAGNIFIQUES PRIX
NOM ..... ADRESSE ..... TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE 2.00 Fruits et Légumes FRAIS
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER 1 DES 40 MAGNIFIQUES PRIX
NOM ..... ADRESSE ..... TELEPHONE .....

COUPON DE VALEUR
AVEC L'ACHAT DE 12 LIQUEURS ASSORTIES
CE COUPON VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER 1 DES 40 MAGNIFIQUES PRIX
NOM ..... ADRESSE ..... TELEPHONE .....

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef : **Jean Huberi**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "l'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75 6 mois; $4.50 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25 3 mois.

Par la poste :
Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

ASSOCIES demandés avec léger capital $200.00 et plus, pour former succursale dans votre ville, revenu net annuel très élevé, informations. Tél.: 514-389-3519 ou écrire au Gérant à 127-A, Boul. Crémazie ouest, Montréal.
46078 26-9 (1 ms) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.
45948 23-9 (1 ms) 7

Argent à prêter

PAR téléphone. Prêts personnels, commerciaux $50. à $3,000. sur billet sans endosseur. Paul Michaud, 522-4517.
46227 1-10 (12 fs) 15

SUR hypothèques, partout dans la province sur tout genre de propriétés, ainsi que sur propriétés commerciales, pour toutes les améliorations ou réparations, consultez nos experts, prêts de un à vingt ans, si désirés, aucun frais de commission. Prêt Hypothécaire Champlain, 2700, Boul. Laurier, ch. 704. 656-6766.
45790 15-9 (1 ms) 15

PRETS de tous genres. A tous les propriétaires pour améliorations de maisons aussi pour payer dettes. Nous ne prenons aucune hypothèque, s'adresser La Cie d'Aménagement de Maison de Québec Inc., 2700 Boul. Sir Wilfrid Laurier, suite 704. Tél.: 656-6766.
45789 15-9 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaire. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
45793 21-9 (1 ms) 15

AVEZ-VOUS DES DETTES?

Consultez une maison réputée. Un seul endroit, un seul paiement, tout en payant moins cher. Informations s'adresser SOCIETE DE CREDIT ENR., 771, St-Joseph est, suite 208. Tél.: 523-9847.
46049 28-9 (1 ms) 15

PARTICULIER

SERAIT intéressé à faire de petits prêts en 1ère hypothèque ou bonne 2e hypothèque, de $2,000. à $5,000., payer intérêts seulement. Appeler entre 9 heures et 5 heures à 529-9750.
45202 9-9 (12-16-19-23-26-30-9) (3-7-10) 15

Argent demandé

$5,000. et plus, placé sans aucun risque à un taux d'intérêt allant jusqu'à 10%. Informations sur appointement seulement. Demandez A. Plamondon. Tél.: 523-0874 ou 626-0397.
46412 8-10 (6 fs) 16

A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél.: 529-3522.
46353 8-10 (1 ms) 21

EQUIPEMENT de boucherie usagé, Hobart, balance raleuse, hache-viande, scies à viande, trancheurs Steak-Master, déliatiseur. Prix raisonnable. Conditions faciles. Victor Butchers Supplies Inc. 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934
46225 1-10 (l.mer.s. au 28-10) 21

A vendre — Divers

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.
46256 12-10 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.
45706 15-9 (1 ms) 22

COFFRE-FORTS, un léger et un lourd, grand format portes doubles, à bas prix. Aussi porte de voûte et portes d'intérieur. Etagères d'acier. — Tél.: 522-3306.
46561 14-10 (1 ms) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.
46345 8-10 (1 ms) 21

MANTEAU court, "seal hudson", neuf, à vendre. Pour informations téléphonez à: 663-3686.
13-10 (3 fs) 21

MANTEAU sport d'hiver, longueurs ¾, grandeur 14 ans, couleur or, doublé en mouton. A moitié prix. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-5574.
13-10 (3 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
46341 8-10 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
46390 9-10 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
46348 8-10 (1 ms) 21

MACHINES A COUDRE WHITE BROTHER

CANADIENNE portatives et sur différents meubles, ayant servi comme démonstrateurs à l'Exposition Provinciale offerts à demi-prix. Cours couture gratis et pleinement garantis. Payable à $8.00 par mois. MAISON CANADIENNE ENR., 3128, Avenue Royale, Giffard, — Tél.: 663-7243. Ouvert tous les soirs.
45700 15-9 (1 ms) 21

Brûleurs à l'huile

SERVICE RAPIDE

Nettoyage de brûleurs, pots, Breeze, Kemac. Réparation carburateurs, pompes. Service à domicile. Pièces assorties. — Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990.
46212 2-10 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

CHAMBRE à louer, avenue MURRAY. S'adresser l'avant-midi ou après 6 heures le soir à Tél.: 683-7767.
46479 10-10 (4 fs) 44

FLAT, 2 pièces, meublé, chauffe, eau chaude à l'année, refrigérateur, permis de cuisine. S'adresser à 24, ST-CYRILLE Est, à Tél.: 522-5888.
46382 14-10 (3 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
45795 21-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES a louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.
44383 1-8 (3 ms) 60

LOCATION de clavigraphes et machines à additionner, neufs et usagés. Vente et réparation. JACQUES COUTURIER ENR., 660, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 529-7265; soir: 661-6412.
46029 28-9 (1 ms) 60 j.n.o.

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
45794 21-9 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMent Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
46558 14-10 (1 ms) 60

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Beivédère Ltée, courtiers — Tél.: 681-6358.
45718 15-9 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 371, 3ième Avenue, Québec 3. Tél.: Bur.: 524-3212. — Rés.: 527-3375.
46559 14-10 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non Tél.: 663-3548.
46356 12-10 (1 ms) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
46099 29-9 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modelliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 794, ST-STANISLAS — 524-6271.** (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées)
46343 8-10 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
46581 13-10 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2806.
46189 3-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise, Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.
46097 29-9 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT THOMAS 31 D'AUTEUIL, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
45792 21-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
45947 25-9 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

AYEZ votre propre commerce, intéressant et rémunérateur. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-4766.
46430 9-10 (6 fs) 90

Hommes demandés

DISTRIBUTEURS INDUSTRIELS, demande voyageur pour la vente de spécialités à l'industrie du bois ou métal. Territoire assigné, salaire et commission. Ecrire CASIER, 1710, L'ACTION, Québec.
45410 (14-15-10) 105

Garçons demandés

GARCONS demandés, de 15 à 18 ans (avec bicycles). Bonnes conditions de travail. Uniformes fournis. Pour informations, s'adresser à: M. DORVAL, 25, Place Champlain, Québec.
46414 8-10 (6 fs) 103

Logements à louer

ST-SACREMENT, 1341, Chemin Ste-Foy, face à l'église, 6 pièces, chauffées, second étage, remis à neuf. S'adresser à Tél.: 527-2531, le soir à Tél.: 527-3311.
46346 9-10 (6 fs) 118 j.n.o.

BEAUPORT, logement moderne à louer, 4 pièces ½, chauffé. Pour informations: s'adresser à téléphone: 661-8376.
46385 7-10 (12 fs) 118 j.n.o.

280 SAUNDERS, coin des Erables, 3 grands appartements ultra-moderne, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur fourni, $95.00 par mois. — Tél.: 525-5427.
45936 22-9 (1 ms) 118

GIFFARD, vue sur fleuve et ville, 2 logements neufs de 4 pièces, entrée laveuse et sécheuse, chauffage zoné, tuile dans toutes les pièces, salon en bois franc. Tél.: 661-3812.
46427 9-10 (6 fs) 118

2 APPARTEMENTS, chauffé, éclairé, meublé, libre immédiatement. 310, rue LATOURELLE. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-7656.
46429 9-10 (6 fs) 118

COURVILLE, maison neuve, 4 appartements, chauffé, entrée pour laveuse et sécheuse, stationnement pour automobile, libre le 1er novembre. $70.00 par mois. Informations à téléphone: 661-4056 — 663-9963.
46410 8-10 (21 fs) 118

3½ PIECES, fini moderne, situé sur le Chemin Ste-Foy, à proximité des magasins et église. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-6826 ou 681-5907.
46489 10-10 (6 fs) 118

REZ DE CHAUSSE, 5 pièces ½, système de chauffage, eau chaude, demi-cave avec lavoir. S'adresser à: 945, rue POULIOT ou à Tél.: 653-8169.
46367 14-10 (4 fs) 118

ST-JOSEPH, 4 pièces, "220", pour informations téléphones à: 527-4659.
46578 14-10 (2 fs) 118

QUARTIER Montcalm, Chemin Ste-Foy, près Bougainville, 8 pièces, refait à neuf. Stationnement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-8242 ou 427-8453.
46583 14-10 (4 fs) 118

4 PIECES NEUFS A PARTIR DE $80.00

SPLENDIDE logements, 4 pièces, chauffés, entrée laveuse et sécheuse. Ouvert aux visiteurs à: 2836 et 2842, MGR-GOSSELIN, 367, 25e Rue. Pour informations CIE TRUST ROYAL. Tél.: 529-0174; le soir: A. Ferland, 626-0790.
45871 18-9 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, **MYRAND SUD.** Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. **Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.**
45713 15-10 (1 ms) 118 j.n.o.

Machines aratoires

TRACTEUR FORD à vendre avec système hydraulique, $500.00. S'adresser à: M. CONSTAN BORDELEAU, 516, Boul. Pierre-Bertrand, Tél.: 681-5722.
46545 13-10 (6 fs) 121

Maisons à louer

PLAIN-PIED, 5 pièces, plus salle de bain, très belle vue sur le fleuve. Informations à Tél.: 661-4152.
46404 8-10 (6 fs) 126

Maisons à vendre

VAL ST-MICHEL, près de l'église, maison de 9 pièces et bain, grand terrain. Comptant requis $2,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764, ST-JOSEPH est, Québec. Tél.: 523-5352.
45765 18-9 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur. Bois de Boulogne, modèles exclusifs de qualité. Considérons échanges. Eug. Chalifour, 681-6389.
46357 8-10 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
45717 15-9 (1 ms) 127

VILLE LES SAULES, maison 6 pièces avec garage, brique et pierre, terrain fini, près église et école, du propriétaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-5726.
45843 18-9 (1 ms) 127

MAGNIFIQUE propriété à revenu, neuve, directement du constructeur, logement à louer à prix raisonnable, comptant $20,000. revenu net 20%. Informations sur appointement 523-0874.
46413 8-10 (6 fs) 127

MAISON de chambre avec 2 postes de commerce, centre de la ville, revenu $20,000., acompte $20,000. accepterais échange avec comptant raisonnable, direct du propriétaire. Tél.: 523-0874.
46411 8-10 (6 fs) 127

ST-AUGUSTIN, 10 milles de Québec, route Nationale, magnifique propriété 13 ans, 1½ étage, cave 7½ pieds, finie ciment, chauffage, eau chaude, 10 appartements, chambres de toilette, lingeries, parterres, jardin, garage, direct du propriétaire. Tél.: 62.
46297 3-10 (1 ms) 127

BEAUPORT, quartier résidentiel, 2e étage, 5 pièces, chauffé, moderne, libre 1er novembre. Pour informations, téléphonez à 663-3707.
46579 14-10 (2 fs) 127

PROPRIETES A REVENUS

SITUEES Ste-Foy, ultra-moderne, très bon revenus, directement consructeur, Louis J. Blackburn Inc., 527-3430. — 683-4588.
45751 15-9 (1 ms) 127

ANCIENNE-LORETTE

VOUS cherchez une maison dont les remboursements représenteront encore un loyer raisonnable ? — Pourquoi ne pas vous renseigner chez: Gauvin & Hamel enrg., et vous établir à: Ancienne-Lorette. Voyez, consultez, sans tarder notre représentant: M. J. E. DesRosiers à notre bureau: rue des Pins, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-9424 ou 872-7738.
45841 18-9 (1 ms) 127

$85. COMPTANT TOUS FRAIS INCLUS

DU au nouveau bonl fédéral, pour une jolie maison pierre et brique américaine, 25 x 39, maison modèles visibles dès maintenant, livraison janvier et avril. Petitclerc & Darveau Inc., Tél.: 872-7825 ou 872-7666, J. R. Jobin.
45835 18-9 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
46349 12-10 (1 ms) 128 j.m.o.

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
46100 29-9 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P.Q.
46192 3-10 (1 ms) Mdese sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
46096 29-9 (1 ms) Mdses Sèches

1,000 HABITS, $10 1,000 CHEMISES, $1.00

MICHEL Guttman, 385 rue Victoria, Québec 8, Téléphone: 524-3489.
46084 26-9 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
46421 12-10 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, remboureur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
46196 3-10 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
46191 3-10 (1 ms) 140

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
46194 5-10 (1 ms) 189

Servantes demandées

BONNE demandée, pour ouvrage général, fille de campagne de préférence chambre seule, bon salaire. MME ANDRE VERGE, 2080, Hélène-Boulé, Ste-Foy. Tél.: 527-6905.
46344 13-10 (6 fs) 198

Terrains à vendre

LOTS pour chalets sur rivière Montmorency (en haut), beau chemin, téléphone, électricité. Vente à termes si désiré. Pour informations, s'adresser à: M. A.-N. MORIN, 44, St-Cyrille est. — Tél.: 524-1059.
46018 24-9 (29 fs) 210 j.n.o.

CHATEAU D'EAU, terrain 220' x 117½', aqueduc, égout, $0.12 le pied carré. P.A. SAVARD, Tél.: 653-1383.
46202 1-10 (1 ms) 210

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses.

Beatty

BUREAU J. G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393
46190 1-10 (1 ms) 21

Femmes, filles demandées

SITUATION IMMEDIATE

Personne ambitieuse demandée pour servir les clientes Avon de son entourage. Excellents profits. Expérience de la vente non essentielle. Informez-vous dès aujourd'hui !

Tél. : 523-7706

12-10 (3 fs) 90

Hommes demandés

NOUVEAU PLAN DE TISSAGE MODERNE

demande arrangeur de métiers "Loom Finer".

Bon salaire, conditions de travail excellentes et chances d'avancement.

Dans petite ville prospère et bilingue.

Pour entrevue écrire à :

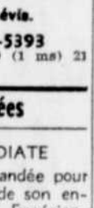
BAY MILLS LTD.,
Midland, Ontario
46546 14-10 (1 fs) 105

Instruments de musique

SPECIAUX

Saxophone Alto	$189.95
Saxophone Tenor	$249.95
Saxophone Baryion	$289.95

avec étuis



ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
45949 26-9 (l.mer.s. au 22-10) 115

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec — TEL.: 529-8479
46342 9-10 (l.mer.v. au 7-12) 21

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

Dû à la demande croissante de

Volvo 1965

nous avons accumulé une quantité de

VOITURES USAGEES

64	PONTIAC Strato-Chief, automatique	$2,350.	
63	METEOR H.-Top "S33"	$2,395.	
63	CHEVROLET Belair	$1,995.	
63	RENAULT R-8	$995.	
63	CHEVY II automatique	$1,495.	
64	VOLVO Sport "544"	$1,995.	
59	VOLVO	$750.	
57	STATION Ford	$325.	
62	VOLVO Sedan	$1,650.	
61	CHEVROLET Sedan, aut.	$1,295.	
60	CHEVROLET Sedan	$1,050.	
60	FORD Sedan	$795.	
62	AUSTIN A-85	$850.	
61	VAUXHALL Sedan	$750.	
57	KARMANN GHIA	$550.	
57	PONTIAC H-Top, 4 portes	$675.	

PLUSIEURS AUTRES MODELES A PRIX RIDICULEMENT BAS

TURMEL AUTOMOBILES

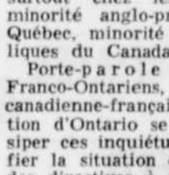
1385, Dorchester - nord — Tél.: 529-5319

46463 10-10 (mar.s. au 13-10) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
46101 29-9 (1 ms) A.A.

M. MOTEUR ET TRANSMISSION



CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Aussi bas $2.50 par semaine. Garantie 100%. 265, Anna. Tél.: 681-3804.
46195 1-10 (1 ms) A.A. j.n.o.

Autos à vendre

IMPALA 1964 CONVERTIBLE $2995.

1963 METEOR, H.-Top, "833" $2395., 1963 CHEVROLET, Belair $1995., 1963 RENAULT, R-8, $995., 1963 CHEVY II, automatique $1495., 1964 VOLVO Sport "544", $1995., 1964 PONTIAC, stratochief automatique $2150., 1959 VOLVO $750., 1962 VOLVO sedan $1650., 1961 CHEVROLET, sedan, automatique $1295., 1960 CHEVROLET, sedan $1050., 1960 FORD, sedan, $795. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 529-5319.
46098 29-9 (1 ms) A.V.

BEAULIEU & DUTIL ENR 590, BOUL. HAMEL

ACHETONS, vendons, échangeons voitures de toutes marques, aux meilleurs prix du marché. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-2632.
46269 2-10 (20 fs) A.V.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés; aussi réparation. Plusieurs automobiles usagées à vendre. Ouvert 24 heures par jour. Remorquage semaine et dimanche. — Tél.: 523-3738.
46420 10-10 (mer.s. au 4-11) G.S.

Autos demandées

ACHETONS COMPTANT

TOUS modèles. Aussi vente, échange. BEAULE Auto, 25, 3e Avenue.
46123 29-9 (1 ms) A.D.

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Jullen. Tél.: 525-4769.
46337 13-10 (1 ms) A.D.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
44882 21-8 (l.mer.v. au 19-10) R.A.

Cagnants du concours national de sécurité

Le président de l'Association canadienne de la Construction, Donald H. Jupp, de Toronto (Ont.), a annoncé que l'Association des constructeurs de routes de l'Ile du Prince-Edouard s'est classée première au concours national de sécurité de 1964, tenu sous l'égide du Conseil interprovincial de la section des Constructeurs de routes et de la construction lourde de l'Association canadienne de la construction.

Le concours a été tenu entre les associations provinciales de constructeurs de routes de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, du lundi 10 août au vendredi 21 août. Les Commissions provinciales des accidents du travail, les ministères du Travail et les organisations de sécurité dans le domaine de la construction y ont prêté leur appui.

A un dîner conjoint des administrateurs de l'Association de la construction d'Halifax-Dartmouth et de l'association des constructeurs de routes de la Nouvelle-Ecosse, tenu en l'hôtel Nova Scotia, M. Jupp a déclaré que les Associations de constructeurs de routes de Québec et de la Nouvelle-Ecosse avaient obtenu respectivement la deuxième et la troisième place.

"L'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse n'ont pas eu d'accidents l'an dernier. Cette année, le taux de fréquence des accidents entrainant invalidité de l'Ile du Prince-Edouard est de 15.4; celui de Québec de 23.8 et celui de la Nouvelle-Ecosse de 32.9. Le taux de fréquence des accidents entrainant invalidité est obtenu par l'application de la formule suivante :

Un accident entrainant invalidité s'entend de tout accident qui ne permet pas au travailleur de retourner à l'ouvrage à la période de travail suivante. Dans le cas de l'Ile du Prince-Edouard, le taux de 15.4 signifie un accident par 65,075 heures de travail. Dans le cas de Québec, 28 accidents par 1,173,780 heures; dans le cas de la Nouvelle-Ecosse, 6 accidents par 182,252 heures. La Saskatchewan est entrée en quatrième place avec un taux de fréquence de 34.1 — 7 accidents par 205,249 heures de travail. Cette province a enregistré une amélioration remarquable, au concours de cette année, comparativement à l'an dernier alors qu'elle était arrivée au dernier rang de toutes les provinces".

9% de la population masculine souffre d'hypertension artérielle

A l'occasion du VIIIème Congrès International des maladies du thorax tenu à Mexico les docteurs Claude Allard, Ph.D. et Paul David, M.D., de l'Institut de Cardiologie de Montréal, ont présenté un travail intitulé : "Quelques caractéristiques biologiques d'une population active canadienne-française de Montréal".

Cette recherche actuellement en cours chez 1000 employés municipaux de Montréal est réalisée en collaboration avec les docteurs Claude Goulet, M.D., Gaston Choquette, M.D., Jean Benoist, M.D., D. Sc. et de Mlle Colette Drouin-Naud, diététiste. Les résultats préliminaires de ce travail indiquent que neuf pour cent de la population masculine âgée de 20 à 70 ans souffrent d'hypertension artérielle et 20 pour cent à partir de 50 ans.

38 p.c. des sujets examinés sont obèses et la suralimentation est fréquente. Le cholestérol sanguin est un peu plus élevé que chez l'américain dont le taux est probablement le plus haut du monde. Cette étude a démontré que les hommes dont la constitution physique est fortement masculine (larges épaules, bassin étroit) ont des graisses plus élevées dans le sang que les autres.

La majorité des sujets est en mauvaise condition physique ("fitness") par inactivité physique et manque d'entrainement musculaire.

Une épreuve psychologique pour mesurer l'anxiété a démontré que 33 p.c. des individus souffrent d'anxiété manifeste.

Ces résultats illustrent quelques effets de notre civilisation occidentale et suggèrent qu'il serait impératif de mettre sur pied un programme d'éducation intensif, surtout chez les jeunes, dans le but de prévenir le plus possible ces anomalies biologiques.

Il n'est peut être pas tellement important d'augmenter la moyenne de vie mais il serait utile et agréable d'aider les gens à se sentir en forme pendant qu'ils vivent.

La CSN : belle initiative du Collège des médecins

MONTREAL PC — La Confédération des syndicats nationaux se déclare heureuse de l'attitude positive que le Collège des médecins a prise au sujet de l'assurance-santé.

Dans un communiqué publié hier, la CSN, qui groupe plus de 125,000 syndiqués au Québec, félicite le Collège des médecins et dit "qu'au lieu de s'opposer, de récriminer et d'attendre que l'initiative soit prise en dehors de ses cadres, il s'est mis à l'étude de ce sérieux problème et est déjà en mesure de formuler au gouvernement des propositions préliminaires."

La centrale syndicale se réjouit également que le Collège des médecins ait consulté plusieurs groupes d'intéressés, et particulièrement le mouvement syndical.

Toutefois, la CSN n'est pas d'accord avec le Collège des médecins sur le mode de financement du projet qui conduit à un examen des moyens de subsistance d'une partie de la population. "Même si le Collège rejette, dans une dénégation générale, le caractère odieux de cette procédure, nous demeurons convaincus du contraire, dit la CSN et nous insistons pour que le régime d'assurance-santé soit financé par le gouvernement au moyen d'un impôt progressif sur le revenu ou d'une taxe dont le fardeau sera distribué de manière à ce que les citoyens à bas revenus soient protégés".

De plus, ajoute la centrale syndicale, il serait indispensable qu'une procédure simple soit établie pour éviter que les honoraires des médecins progressent plus vite que le revenu moyen de la population et qu'ils soient maintenus dans les limites raisonnables.

L'ACFEO clarifie la situation

La "révolution tranquille" du Québec suscite un peu partout dans le Canada anglais comme dans le Canada français, un vif intérêt mêlé dans quelques milieux de certaines inquiétudes. Si nombre de Canadiens se réjouissent de constater que le Québec veut désormais prendre sa vraie place au soleil canadien et apporter une contribution encore plus importante au progrès du pays, il en est d'autres qui s'inquiètent de la tournure des événements.

Cette inquiétude se répand surtout chez les minorités : minorité anglo-protestante du Québec, minorité franco-catholiques du Canada anglais.

Porte

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du progamme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — L'étrange histoire du juge Cordier (A) à 7.15. James Bond 007 contre Dr No (AR) à 8.45. Fin à 10.35 hres.

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.05: Chalk Garden (AA) à 2.30, 5.55, 9.20. Wild and Wonderful (T) à 1.00, 4.20 et 7.45 hres.

CANARDIERE. — Gentlement détective (A) 1.10, 4.25 et 7.40. Ça commence par un baiser (P) à 3.05, 6.20 et 9.40. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

CARTIER. — La flèche brûlée (AA) à 1.15, 4.40 et 8.00. Des filles, encore des filles (A) à 2.40, 6.00, 9.25. Sujets courts à 1.00, 4.20 et 7.40. Fin à 11.05 hres.

CINE CLUB INTERNATIONAL. — Relâche.

CINEAC. — Volupté (D) à 1.30, 5.27 et 9.24. Nouvelles à 3.13, 9.14. Un homme dans la foule (A) à 3.23, 7.10. Fin à 11.10 hres.

CLASSIC. — Lancelot, chevalier de la reine (A) 2.35, 6.00, 9.30. Le baiser du vampire (?) à 1.00, 4.30 et 8.05. Fin à 11.30 hres.

EMPIRE. — La terre à boire (?) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (Première mondiale).

IMPERIAL. — Sujets à 1.00, 6.00. A toi de faire, mignonne (AR) à 1.24, 6.24. Salammbo (A) à 3.03, 8.03. Nefertiti, reine du Nil (A) à 4.15, 9.15.

LAIRET. — La flèche brûlée (AA) à 1.15, 4.40, 8.00. Des filles, encore des filles (A) à 2.40, 6.00, 9.25. Sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. Fin à 11.05 hres.

LAURIER. — L'étrange histoire du juge Cordier (A) à 12.45, 4.25 et 7.45. Nouvelles à 2.20 et 9.25. James Bond 007 contre Dr No (AR) à 2.45, 6.00, 9.45. Fin à 11.20 hres.

LEVIS. — La légende de Lobo (T) à 7.30. Nouvelles à 8.33. Après lui le déluge (T) à 8.48.

LIDO. — Une femme est une femme (D) à 6.15, 9.32. Nouvelles à 7.40. Le bel Antonio (français) (D) à 7.55 hres.

PARIS. — Le rossignol des montagnes (T) à 12.10, 3.30, 6.40 et 10.00. Les cloches ont cessé de sonner (T) à 1.30, 5.00, 8.25. Actualités à 3.20, 8.15.

PIGALLE. — Le rossignol des montagnes (T) à 12.10, 3.30, 6.40 et 10.00. Les cloches ont cessé de sonner (T) à 1.30, 5.00, 8.25. Actualités à 3.20, 8.15 hres.

PRINCESSE. — Sujets à 1.00, 6.04. Bagdad (A) à 1.27, 6.31. La malédiction des phaarons (AA) à 2.53, 7.37. Seuls sont les indomptés (AA) à 4.18, 9.22.

RIALTO. — Lancelot, chevalier de la reine (A) à 12.45, 4.20 et 7.40. Le baiser du Vampire (?) 2.50, 6.15, 9.50. Nouvelles à 2.40, 9.35 hres. Fin à 11.15 hres.

SILLERY. — Par l'amour possédé (AR) à 7.30. La sage-femme, le curé et le bon Dieu (AR) à 9.37. Fin à 11.00 hres.

STUDIO 9. — Electre (AA) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Lancelot, chevalier de la reine (A) à 12.45, 4.15 et 7.30. Le baiser du vampire (?) à 2.50, 6.10 et 9.45. Fin à 11.25.

PALAIS MONTCALM 14-15 OCT.

gilles vigneault

à 9h. p.m.

Soirée étudiante mercredi le 14 oct.

Billets: $1.00 - $1.50 $2.00 - $2.50 $3.00 - $3.50

RES.: 529-0786

L'homme devant la justice des siens...

(Par Robert Giroux)

Les Tribunaux sont le meilleur rempart pour la sauvegarde de la liberté des individus

"Nous pouvons chez nous, à bon droit, nous féliciter de ce que nos Tribunaux soient encore le meilleur rempart pour la sauvegarde de la liberté des individus et du respect des droits de chacun".

Ainsi s'est exprimé, hier, l'hon. juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec dans son adresse aux jurés alors qu'il inaugurait l'ouverture des Assises criminelles de l'automne, à Québec.

L'hon. Dorion a d'abord remercié les membres du jury d'avoir répondu à la convocation qui leur avait été faite de participer à l'administration de la justice.

Il y a, dit-il, dans la vie des nations comme dans la vie des individus des moments où nous sentons particulièrement le besoin de requérir la collaboration des citoyens honnêtes et consciencieux, qui ont à coeur le maintien de l'ordre dans la société, et qui, comme la grande majorité de nos concitoyens Dieu merci, se font un devoir de vivre selon les principes de la morale chrétienne.

"Ceux d'entre vous qui serez appelés à décider du sort des accusés qui subiront leur procès au cours du présent terme des Assises Criminelles pourront se rendre compte de toutes les précautions prises par le ministère public pour que la plus entière et la plus impartiale justice soit rendue à ceux qui sont appelés à copmaraitre devant vous".

Le juge en chef terminait son allocution en se disant convaincu que les jurés rempliraient leur devoir le plus consciencieusement possible et, qu'à la fin de ce terme des Assises, ils pourraient tous et chacun vous rendre le témoignage d'avoir fait leur devoir et tout leur devoir.

Individus devant les Assises pour tentative de meurtre

Au cours de l'après-midi d'hier le procès devant jury de Jean-Guy Simard et de Jean-Guy Morasse s'est instruit devant l'hon. juge Frédéric Dorion.

Les deux Québécois sont accusés de tentative de meurtre sur les constables municipaux Roger Bolduc, Roger Jobin et Jean-Marc Roy en direction de qui ils ont présumément déchargé leurs armes lors d'un vol à main armée à Québec.

Quatre individus ont pris part à ce hold-up, perpétré vers 11 heures du matin, le 25 mai dernier, à la succursale de la Banque Royale du Canada située au 810, boulevard Charest ouest, à Québec, à l'intersection du boulevard Dieppe.

L'enquête préliminaire a montré que trois d'entre eux sont montés dans une automobile stationnée à proximité de la banque et que, pendant que l'un d'eux conduisait le véhicule, les deux autres échangeaient des coups de feu avec les agents d'une auto-patrouille qui les avait pris en chasse.

Les quatre malfaiteurs portaient des cagoules lors de leur raid qui leur avait rapporté la somme de $3,400. Après une chasse à l'homme des plus mouvementées, la police rejoignait le véhicule suspect et mettait la main au collet de trois des présumés malfaiteurs.

C'est la preuve que Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, essaiera de faire au cours du procès qui vient tout juste de débuter.

Un seul témoin de la Couronne a été appelé dans la boîte, hier. Il s'agit de Guy Goulet, dessinateur de la cité de Québec, qui a présenté deux plans au Tribunal afin de jeter plus de lumière sur les lieux visités ainsi que sur le secteur dans lequel la chasse à l'homme s'est produite.

Me Lawrence Corriveau, avocat de Québec, occupe pour les accusés. Une trentaine de témoins seront appelés à faire des dépositions au cours de ce procès. Les séances reprendront ce matin, en cour des Assises.

SERVICES SPÉCIAUX

Pourquoi toujours ? José FLEURISTE

L'ART dans les fleurs 523-6901 - 623-2950

Coin Henri-Bourassa, Canardière. 46267 2-10 (1.mer.v. au 30-11) 8.8.

M. J.-E. Drapeau, décédé à 71 ans

M. J. Edouard Drapeau, employé civil, demeurant au 2340, Maufils, est décédé le 12 octobre, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie. Il était l'époux de dame Marie-Ange Houde.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils et sa belle-fille : le Frère Augustin, é.c., M. et Mme Jean-Marie Drapeau (Rolande Fiset), employé civil; ses soeurs : Bernadette, Claire, Mme G. Picard (Adrienne); ses frères : Jean-Baptiste, MM. et Mmes Gonzague Drapeau de Springfield, Mass., Gérard Drapeau, de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Alphonse Houde, de St-Romuald, Edouard Houde, de Springfield, Mmes Séverin et Georges Houde de Québec.

M. Drapeau repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 octobre en l'église St-Pie-X et l'inhumation au cimetière Mont-Marie de Lévis.

On en parlera bientôt aux Communes

OTTAWA (P.C.) — Si la froideur de l'accueil que Québec a réservé à la reine et le zèle excessif des policiers à cette occasion n'ont pas eu d'écho aux Communes, les évènements de la fin de semaine n'en ont pas moins constitué un sujet animé de discussion dans la capitale après le départ de la reine et l'on prévoit qu'ils ne manqueront pas d'être évoquée ultérieurement en Chambre.

Une certaine réaction à l'étranger a vu une insulte à la souveraine dans les manifestations auxquelles sa visite a donné lieu dans la Vieille capitale.

Ratification d'une convention relative à l'emploi

OTTAWA (P.C.) — La Chambre des Communes a approuvé une convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession, adoptée par la conférence de l'Organisation internationale du travail, le 25 juin 1958.

Le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, qui a introduit la résolution, a signalé que 45 autres pays avaient ratifié la convention et que les 10 provinces du Canada avaient fait savoir au premier ministre Pearson qu'elles l'appuyaient.

Il perd la vie

Matane (P.C.) — M. Marcel Desbiens, âgé de 39 ans, un voyageur de commerce de Québec, a perdu la vie lundi soir lorsque son automobile et un autre véhicule sont entrés en collision à St-Ulric, dans la région de Gaspé.

M. Desbiens était seul dans son automobile. Quatre personnes dans l'autre véhicule, conduit par M. Gaston Ouellette, de Montréal, n'ont reçu que de légère blessures.

avis de décès

BARRETTE. — A Charlesbourg, le 13 octobre 1964, à l'âge de 53 ans et 9 mois, est décédé M. J.-B. Barrette, menuisier, époux de dame Auxilia Rhéaume, demeurant à 9290, boulevard Henri Bourassa.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 115, 80e Rue est, Charlesbourg pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial. 13-10 (3 fs)

BEAUDIN. — A Neufchatel, le 12 octobre 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Blandine Perrault, épouse du docteur Adjutor-D Beaudin, ex-directeur de l'hôpital Ste-Foy, demeurant à 157, rue St-Jacques, Neufchatel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 13-10 (2 fs)

BELAND. — A l'Ermitage St-Joseph de Victoriaville, le 11 octobre 1964, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédé M. Dallis Béland, beau-père de J.-Bruno Prince, époux de dame Alvina Leduc, demeurant autrefois à St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ des salons funéraires Eugène Beaudoin & Fils, 54, rue Principale, à 9 heures 20, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial 13-10 (1 fs)

COUTURE. — A Thetford-Mines, le 11 octobre 19964, à l'âge de 50 ans et 6 mois, est décédé accidentellement M. Raymond Couture, peintre, époux de dame Yvonne Trudel, demeurant à 1556, avenue Bergemont.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 15, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, avenue Bardy (angle Canardière), à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 12-10 (3 fs)

Mme Vve A. Gilbert, décédée à 85 ans

Mme Odélie Robitaille, épouse de feu M. Alfred Gilbert, est décédée le 12 octobre, à l'âge de 85 ans. Elle demeurait autrefois au 133, rue Lavigueur.

Elle laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles : Mlle Jeanne Gilbert de St-Raymond, MM. et Mmes Paul-Armand Gilbert (Joséphine Gagné), Omer Gagné (Irène Gilbert), Jules Gilbert (Bérangère Ostiguy), de St-Hyacinthe, Wellie Cayer (Charlotte Gilbert), de St-Raymond, Henri Gilbert (Marie Arsenault), Paul-Emile Lizotte (Emilienne Gilbert); ses belles-soeurs : Mme Adélard Robitaille de St-Raymond, Mme Joseph Robitaille, Mme Joseph Paquet de Donnacona.

Mme Gilbert repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 octobre en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière de St-Raymond où un libéra sera chanté.

Mme A.-D. Beaudin, décédée à 68 ans

Madame Blandine Perrault, épouse du Dr Adjutor-D. Beaudin, ex-directeur de l'hôpital Ste-Foy, est décédée le 12 octobre à l'âge de 68 ans. Elle demeurait au 157, rue St-Jacques, Neufchatel.

Outre son époux, Mme Beaudin laisse dans le deuil ses filles, Mlles Marcelle, Jeannine, Rolande et Pierrette Beaudin; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Paul Brien (Maria Perrault), Candide Perrault, M. Charles Perrault, Mlle Alice Perrault, Dr et Mme Roland Décarie (Hélène Perrault), Dr et Mme Philippe Drouin (Marie-Ange Perrault), de Montréal, M. et Mme Paul Perrault, de Longueuil, M. et Mme Aimé Keysner (Gemma Perrault), Mme René Gauthier de Montréal, M. et Mme Jean Beaudin, Mme Hervé Reny.

Mme Beaudin repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15 octobre en l'église St-Denis et l'inhumation au cimetière Belmont.

Les pièces pyrotechniques sont interdites

Le règlement A49 a été adopté au cours d'une séance spéciale de la ville de Baie-St-Paul.

Le règlement décrète ce qui suit : "La vente et l'usage de pétards, torpilles, chandelles romaines, fusées volantes et autres pièces de feux d'artifice sont interdits dans les limites de la ville.

"Une ouverture est toutefois faite à toute personne, société ou entreprise qui voudra faire une démonstration à l'occasion d'anniversaire ou fête commémorative, qui devra au préalable faire demande écrite au Conseil qui, seul, pourra donner l'autorisation nécessaire à cette fin.

D'ASTOUS. — A St-Alexandre de Kamouraska, le 13 octobre 1964, à l'âge de 77 ans est décédé M. Jean D'Astous, époux de feu dame Antoinette Pineau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires René Ouellet, à 9 heures 50, pour l'église de St-Alexandre de Kamouraska, et de là au cimetière paroissial. 14-10 (2 fs)

DE VARENNES — A Chicoutimi, le 12 octobre 1964, est décédée Mlle Florence de Varennes, fille de feu M. Arthur de Varennes et de feu dame Rose-Anne Chabot, demeurant autrefois à 92, St-Cyrille-Est.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46, St-Cyrille-Est, à 8 h. 45, pour l'église de St-Dominique, et de là au cimetière St-Charles. — Le trajet se fera en automobile. 12-10 (3 fs)

DRAPEAU. — A Québec, le 12 octobre 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Edouard Drapeau, ex-employé au ministère des Travaux publics, époux de dame Marie-Ange Houde, demeurant au 2340, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue à 8 heures 40, pour l'église St-Pie X et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis.

Le trajet se fera en automobile. 13-10 (3 fs)

FOURNIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 12 octobre 1964, à l'âge de 8 ans, est décédé accidentellement, Viviane Fournier, enfant bien-aimée de M. Jules Fournier et de dame Patricia Caron, de Cap-St-Ignace.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Edouard de la Durantaye & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de Cap-St-Ignace et de là au cimetière paroissial. 13-10 (2 fs)

GERVAIS. — A Québec, le 12 octobre 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Gracia Déry, épouse de M. William Gervais, demeurant à 602, St-Vallier ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 535, des Oblats, à 8 heures 45, pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles. 14-10 (2 fs)

GILBERT. — A Québec, le 12 octobre 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Odélie Robitaille, épouse de feu M. Alfred Gilbert, demeurant autrefois à 133, rue Lavigueur

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean, à 8 heures 50, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de St-Raymond où un libera sera chanté. 13-10 (3 fs)

GIROUX. — A l'hôpital St-Sacrement, le 12 octobre 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Laurent Giroux, entrepreneur général, époux de dame Berthe Chouinard, demeurant à St-Casimir.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30.

Départ des salons funéraires J.-A. Lacoursière, St-Casimir, à 10 heures 20, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 14-10 (2 fs)

LABONTE. — A Beaumont, le 11 octobre 1964, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé M. Alphonse Labonté, époux de feu dame Aurélie Blais.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Chabot & Frère, rue de la Gare, St-Charles, cté de Bellechasse, à 9 heures 30, pour l'église de Beaumont et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 1 h. à 10 heures du soir. 46543 13-10 (2 fs)

LABRIE. — A l'Hôpital Ste-Foy de Québec, le 13 octobre 1964, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédé M. Willie Labrie, vétéran de la guerre 1914-18, époux de dame Alphonsine Lemelin, demeurat autrefois à St-Charles, Cté de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Chabot & Frère, rue de la Gare, St-Charles, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles, cté de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. 14-10 (2 fs)

LAJEUNESSE. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la 13 octobre 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Lajeunesse, époux de feu dame Joséphine Verret, demeurant à 460, avenue Ste-Brigitte, Laval.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert Inc., 844, avenue Royale, Beauport, à 8 heures 15, pour l'église de Laval et de là au cimetière paroissial. 46569 14-10 (3 fs)

LEPINE — A Québec, le 11 octobre 1964, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédée Mlle Marianne Lépine, fille de feu M. Philippe Lépine et de feu dame Georgiana Bédard, demeurant à 230, Arago-Ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 h. 30.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau, Inc., 224, St-Vallier-Ouest, à 8 h. 15, pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce, et de là au cimetière St-Charles. 12-10 (3 fs)

MARANDA. — A Giffard, le 12 octobre 1964, à l'âge de 37 ans et 2 mois, est décédée dame Thérèse Leclerc, épouse de M. Ovila Maranda, demeurant à 3524, ave Royale, Giffard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Inc., 3221, ave Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière parcissial. 56436 13-10 (2 fs)

MENDELSOHN. — A Montréal, le 13 octobre 1964, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Gemma Le-Bel, épouse de M. William Mendelsohn, demeurant à 4578, ave Draper.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Urgèle Bourgie Ltée, 3860, Boul. Décarie à Notre-Dame de Grâce, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 14-10 (2 fs)

PAGE. — Au Foyer St-Sacrement, le 13 octobre 1964, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédé M. Télesphore Pagé, époux de dame Alice Godin, route rurale 2, Lese Ecureuils.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires A. Denis & Fils, 324, Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45, pour l'église de Les Ecureuils et de là au cimetière paroissial. 14-10 (2 fs)

SAUVAGEAU. — A Donnacona le 13 octobre 1964, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Imelda Bolvin, épouse de feu M. Deroza Sauvageau, demeurant à 123, rue Jacques-Cartier, Donnacona.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Roger Benoit, 344, rue Notre-Dame, à 9 heures 45, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière paroissial. 14-10 (2 fs)

TREPANIER. — A Québec, le 11 octobre 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Germaine Bédard, épouse de M. Lauréat Trépanier, demeurant à 220, 11e rue

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 12-10 (3 fs)

REMERCIEMENTS

COTE. — M. et Mme Hervé Côté de St-Augustin et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Jean-Paul Côté, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci. 46469 14-10 (1 fs) REM.

Choix complet de FLEURS

Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.



Salon Fleuri FLEURISTE

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Savon déter. bleu 5 lbs pr	.99	Oeufs extra gros 2 douz. pour	1.09
Jus tom Clark 20 oz 7 pr	.99	Boeuf haché 3 lbs pour	.99
Crème to. Cl. 10 oz 9 pr	.99	Jambon épaule 5 à 7 lbs	.39
Pois v. No 4 20 oz 6 pr	.99	Dinde "A" évisc. 6 à 8 lbs	.39
Blé d'Inde cr. 20 oz 6 pr	.99	Veau épaule dés. 4 à 6 lbs	.59
Tomates Ch. 28 oz 3 pr	.79		
Fruits ass. 28 oz 3 pr	.99		
Confiture fraises 48 oz	1.15		
Beurre caramel 60 oz	.99		
Fromage Can. fort lb.	.65	Lard frais épaule la lb.	.39
Prunes sèches 2 lbs pr	.55	Saucisson 4 lbs et plus	.27
Tire Ste-Catherine 2 lbs	.55	Bacon tranché la lb.	.55
Barley Pearl 5 lbs pr	.39	Cretons français la lb.	.59
Fèves blanches 5 lbs	.49	Boeuf haut-côte lb.	.39
Thé noir, O.P. 16 oz	.89	Pattes de lard la lb.	.19
Café inst. Maxwell 6 oz	1.19	Lard haché 2 lbs pr	.79
Biscuits Goglu 2 lbs pr	.55	Devant de boeuf compl.	.27
Biscuits ass. sand. 3 lbs	.99	Derrière de boeuf compl.	.47
Beurre pist. York 20 oz	.49	Boeuf salé baril 100 lbs	29.00
Oranges S.K. 2 doux pr	.79	Sucre granulé 100 lbs	9.45
Raisin rouge pan. 6 ptes	1.15	Thé Salada 250 sachets	2.45
Pommes cuire minot	1.50	Moutarde le gallon	.99
Pommes McIntosh 2.99-	3.99	Relish Raym. 128 oz	1.95
Pommes table 5 lbs	.49	Vinaigre le gallon	.79
Carottes, nav. sac 50 lbs	1.49	Lait inst. Starlac 3 lbs	.99
Choux, bettes sac 50 lbs	1.49	Blé soufflé le minot	.79
Patates garde 75 lbs	1.65	Shortening 20 lbs	4.99
Filet morue 5 lbs	1.59	Huitres fraiches 3 lbs	.99
Eperlans frais 2 lbs pr	.39	Soupe tom. Clark 48 bte	4.99

Acceptons les commandes de la campagne avec mandat poste. Prix spéciaux à la Caisse.

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui

MERCREDI

11.00—Mire et musique
12.00—Dessins animés
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Palmarès américain présenté par Pierre Chatel.
1.45—Cinéroman : "Coup dur chez les mous"
2.00—Féminité — Divertissements, conseils pratiques et nouveautés dans le monde féminin présenté par Andréanne de Bané et André Jean.
2.30—Long métrage — "Le chemin de la drogue" — Drame policier de L.-S. Licot avec Jacques Varennes et René Genin. — Un jeune inspecteur enquête sur le meurtre de douaniers par des trafiquants de drogue. Adultes.
6.00—Capitaine Bonhomme raconte ses mille et une aventures et accueille chez lui plusieurs parents et amis.
6.00—L'ami Pierrot raconte des histoires enfantines, chante et cause avec sa bonne amie la petite étoile Gloria. Présentation de dessins animés.
6.30—Le troisième homme — Le détective international, Harry Lime, vous revient dans une nouvelle histoire d'intrigue et d'espionnage.
6.00—Télé-Québec — Michelline Poitras, Guy Thivierge et St-Georges Côté rencontrent divers invités et traitent des sujets les plus variés.
6.30—Nouvelles sportives
6.40—La météo
6.45—Nouvelles
7.00—Pignon sur rue. — M. Jacques De Blois, architecte, explique les différents genres et styles de maison unifamiliales.
7.15—Court métrage
7.30—Les incorruptibles : Robert Stack incarne Elliot Ness, le courageux détective qui déjoua la puissante bande Al Capone.
8.30—Film — "La maison de mes rêves" — Comédie réalisée et interprétée par Roger Pierre et J.-Marie Thibault. — Les démêlés de deux jeunes couples qui, pour régler leurs problèmes de logement, ont décidé de cohabiter. Adultes et adolescents.
10.00—Devinez juste : Quizz de trente minutes avec participation de l'assistance, réserve aussi un jeu pour le téléspectateur. Animateurs : Lise Usereau et René Caron.
10.30—Nez à nez — Un invité est interrogé par les deux animateurs Guy Tremblay et Guy Thivierge. Il est appelé à répondre à des questions directes que lui posent sans répit ses interlocuteurs.
10.45—Nouvelles
10.53—La météo
10.54—Nouvelles sportives
11.00—Heure exquise : "L'héritière" — Drame psychologique de W. Wyler avec Olivia de Havilland et Montgomery Clift. Une jeune héritière s'éprend d'un coureur de dot qui l'abandonne. Adultes.
12.30—Fin des émissions

JEUDI

11.00—Mire et musique
12.00—Dessins animés
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Palmarès français — par Chatel.
1.45—Cinéroman : "Coup dur chez les mous".
2.00—Féminité — Divertissements, conseils pratiques et nouveautés dans le monde féminin avec Andréanne de Bané et André Jean.
2.30—Long métrage — "La loterie du bonheur" — Comédie de moeurs de J. Gehret avec Yves Deniaud et Raymond Buissières. Un épicier de province attire la clientèle par des loteries truquées. Adultes et adolescents.
4.00—Capitaine Bonhomme raconte ses mille et une aventures et accueille chez lui plusieurs parents et amis.
5.00—L'ami Pierrot raconte des histoires enfantines, chante et cause avec sa petite amie, l'Etoile Gloria. Dessins animés.
5.30—Les Boucaniers: aventures d'une bande de pirates.
6.00—Télé-Québec : Michelline Poitras, Guy Thivierge et St-Georges Côté rencontrent divers invités et traitent des sujets les plus variés.
6.30—Nouvelles sportives
6.40—La météo
6.45—Nouvelles
7.00—Alfred Hithcock présente : Les roses du désert.
7.30—Mot de passe : Quizz qui exige de ses participants une bonne connaissance de la langue française.
8.00—Les hommes volants: Ted McKeever et son copain Jim Buckley, deux aviateurs parachutistes, accomplissent des missions périlleuses au service des personnes qui ont recours à Ripcord Inc.
8.30—Cinéma Kraft — "Papa, maman, ma femme et moi". Adultes.
10.00—Adam ou Eve — Avec Janette Bertrand et Jean Lajeunesse. Au cours de cet amusant programme, les participants invisibles comme les concurrents peuvent se mériter de magnifiques prix.
10.30—Qui êtes-vous ? André Labarrère, graphologue, invite les gens à lui écrire et se fait un devoir de leur dévoiler leurs penchants et habitudes.
10.45—Nouvelles
10.53—La météo
10.54—Nouvelles sportives
11.00—Heure exquise — "Débuts à Broadway" — Comédie musicale de B. Barkeley avec Mickey Roney et Judy Garland. Malheurs passagers de quelques jeunes gens ambitionnant la gloire des vedettes des théâtres de Broadway. Tous.
12.30—Fin des émissions

demain

MERCREDI

9.30—Test Pattern and music
10.00—Quebec School Telecast
1.45—World Series — New York at St. Louis
3.30—Take Thirty
4.00—The Secret Storm
4.30—Olympics
5.00—Forest Rangers
5.30—Music Hop
6.00—Nation's Business
6.15—Cartoons
6.30—Autumn Edition
7.00—Burk's Law
8.00—Olympics
8.30—Perry Mason
9.30—Festival : "Mrs. Dally has a lover and today is independence day"
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

JEUDI

2.30—Test Pattern and music
2.55—Opening
3.00—As the World Turns
3.30—Take Thirty
4.00—The Secret Storm
4.30—Olympics
5.00—Cartoons
5.30—The Bowery Boys
6.30—Autumn Edition
7.00—McHale's Navy
7.30—Candid Camera
8.00—Hazel
8.30—The Serial
9.00—The Defenders
10.00—The Rogues
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Film
11.35—Olympics
12.05—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

CBVT RADIO-CANADA

MERCREDI 14 OCT. JEUDI 15 OCT.

MERCREDI

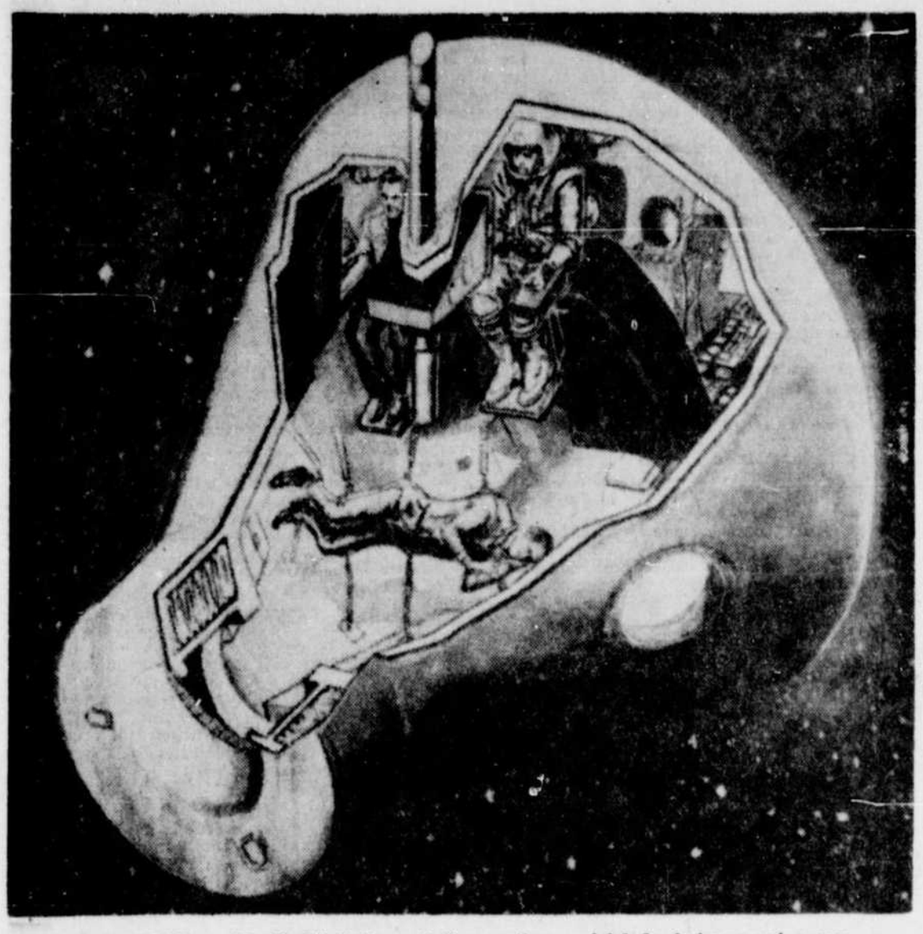
1.00—Mire et musique
1.45—Série mondiale — New York à St-Louis
3.30—Long métrage — "Venise, la lune et toi". Adultes.
5.00—Jeux Olympiques de Tokyo
5.30—Kosmos 2 001
6.00—Plus on est de fous
6.30—Téléjournal
6.40—Supplément régional
6.45—Rond Point
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le pain du jour
8.30—Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Sextant
10.30—Téléjournal
10.44—Supplément régional
10.52—Nouvelles du sport
11.00—Jeux Olympiques de Tokyo
11.30—Cinéma — "Au voleur". Adultes, avec réserves.
1.00—Fin des émissions

JEUDI

1.00—Mire et musique
1.58—Aujourd'hui à CBVT
2.00—Long métrage — "Les trois Mousquetaires" — Adultes.
3.30—Long métrage — "La mariée ne peut pas attendre". Adultes.
5.00—Jeux Olympiques de Tokyo
5.30—Le roi de la jungle
6.00—Petit théâtre
6.30—Téléjournal
6.40—Supplément régional
6.45—Rond Point
7.01—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Téléjournal
10.44—Supplément régional
10.52—Nouvelles du sport
11.00—Jeux Olympiques de Tokyo
11.30—Cinéma — "La maison des étrangers" (?)
1.00—Fin des émissions

CIRCUIT FERME

11.00 A.M.—Cours universitaires : "Le monde nordique"



● MOSCOU — "Boskhod" était muni d'un système spécial de freinage qui a permis au vaisseau de l'espace soviétique de réussir à l'aide de parachutes un atterrissage en douceur, révèlent les "Izvestia". Le "Voskhod" qui a terminé hier matin, après 16 orbites et 437,500 milles, son vol historique, n'est que le premier d'une nouvelle série. Par ce dessin, on peut imaginer comment les trois hommes ont pu vivre au cours de leur voyage dans l'espace. (UPI téléphoto)

Implications militaires du vol spatial soviétique

PARIS (A.F.P.) — L'exploit spatial que viennent de réussir les Soviétiques peut avoir des implications militaires importantes.

Le fait de posséder des fusées éprouvées capables de porter une charge utile de 10 ou 15 tonnes ne signifie pas qu'elles puissent être utilisées immédiatement dans le domaine stratégique. Aux Etats-Unis par exemple, les super fusées Titan III et Saturne ne sont pas destinées à devenir des vecteurs de bombes atomiques.

On utilise pour cela des fusées d'utilisation plus pratique et pouvant être protégées dans des silos souterrains.

De plus, selon les spécialistes des questions militaires, les Soviétiques disposeraient d'ores et déjà de fusées stratégiques suffisamment puissantes pour porter des charges de plusieurs dizaines de mégatonnes sur des distances de plus de 6,250 milles.

En revanche, le programme Voskhod peut avoir des applications militaires importantes.

Il se rapproche, en effet, beaucoup plus du programme MOL (Manned Orbiting Laboratory) américain que du programme Gemini. Or le MOL est un projet militaire. Il s'agit essentiellement pour le moment d'explorer les possibilités militaires de l'espace sans que les Américains aient retenu de missions bien précises. Pour le reste, les similitudes avec le Voskhod sont frappantes, il s'agira d'un engin pesant une douzaine de tonnes et capable de rester jusqu'à un mois en orbite avec un équipage de plusieurs cosmonautes.

Mais la fusée porteuse, la Titan III ne sera pas prête avant 1968.

BUT MILITAIRE

Que feront ces militaires dans l'espace ? On peut répondre : des relevés topographiques extrêmement précis, en fait de l'espionnage. Tous les cosmonautes ont en effet souligné la précision extraordinaire des observations qu'on pouvait effectuer depuis un satellite.

D'ores et déjà des satellites espions tournent autour de la terre. Mais tout robot reste un observateur "bête", c'est-à-dire qui ne sait pas interpréter les informations qu'il reçoit. On a cité le cas des détecteurs d'infra rouge monté sur les satellites Midas qui auraient confondu les truyères d'une fusée avec la gueule d'un haut fourneau, tous deux émettant une grande quantité d'infra rouge. Un observateur spatial est à l'abri de telles erreurs.

Pour le reste, il est nécessaire aux militaires d'aller dans l'espace, précisément pour savoir ce qu'un militaire peut y faire. Est-il possible, et intéressant de satelliser des bombes atomiques ? Peut-on espérer intercepter les engins balistiques depuis l'espace ? La fusée pourra-t-elle servir de transport de troupes et de matériel ? Peut-on intercepter un engin militaire mis en orbite ? Comment reconnaître un engin cosmique militaire ?

Pour répondre à toutes ces questions, les militaires américains ont demandé la réalisation d'un laboratoire orbital militaire. Il est assez normal de penser que, poussés par la même nécessité, les militaires soviétiques, souhaitent utiliser certains Voskhod à des fins militaires.



● CARACAS, VENENUELA — Alberto Torrija Barra (à gauche) et Arsemio Pasarin Cuensta se tiennent devant une pancarte anti-américaine dans leurs appartements de Caracas où les deux hommes ont été arrêtés par la police. La descente de la police faisait partie des recherches pour retrouver le lieut. col. Michael Smolen, kidnappé par les terroristes communistes. La police croit que Smolen a été transporté ailleurs quelques minutes seulement avant la descente dans cet appartement. (UPI téléphoto)

Nécessité d'un accord interdisant la dissémination des armes nucléaires

Nations-Unies (Reuter) — une lettre adressée à U Thant, secrétaire général des Nations-Unies, M. B. N. Chakravarty, chef de la délégation de l'Inde, propose la conclusion d'un accord interdisant la dissémination des armes nucléaires. Le délégué indien déclare dans sa lettre qu'un tel accord serait la suite logique de l'accord sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, et suggère que la question soit discutée à la prochaine Assemblée générale des Nations-Unies.

Le délégué indien affirme que des mesures contre la dissémination des armes nucléaires apparaissent d'autant plus nécessaire que de nombreux pays voient augmenter leur capacité de fabriquer des armes atomiques et thermonucléaires. "Il est plus facile de prévenir la dissémination maintenant, ajoute-t-il, que plus tard, lorsqu'un plus grand nombre de puissances possédera ces armes meurtrières".

Les observateurs établissent une relation entre la démarche du délégué indien et la déclaration faite la semaine dernière aux Etats-Unis selon laquelle un engin nucléaire serait expérimenté sous peu en Chine populaire. M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre indien, a tenté en vain la semaine dernière d'obtenir que la conférence des pays non-alignés envoie à Pékin une délégation chargée de persuader les dirigeants chinois de ne pas entrer au "club atomique".

Accueil chaleureux de la reine à Londres

LONDRES (AFP) — Plusieurs centaines de personnes ont réservé à la reine un accueil particulièrement chaleureux à son arrivée mardi soir à Londres, au terme de sa visite de huit jours au Canada.

Des banderoles lui souhaitant la bienvenue, des ovations et des applaudissements prolongés ont accueilli la souveraine à sa descente d'avion.

Souriante mais les traits quelque peu tirés, la reine salua les personnalités présentes au nombre desquelles figurait M. Lionel Chevrier, haut-commissaire du Canada. "Vous pouvez tous voir combien la reine se porte bien", devait déclarer le représentant du Canada en Grande-Bretagne.

Aucun ministre n'était présent, la reine ayant exprimé le désir que la réception en raison de l'heure tardive de son arrivée soit la moins cérémonieuse possible.

Mardi matin, le journal conservateur Daily Express avait invité ses lecteurs à venir en grand nombre souhaiter la bienvenue à la reine et lui exprimer leur admiration à la suite de son voyage au Canada.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Aujourd'hui

Société de Géographie. — Pavillon des Sciences Humaines, conférence de Mlle Maria Isaura Pereira de Queroz sur "Vingt ans de progrès au Brésil".

Société de météorologie. — 2e assemblée des membres à l'amphithéâtre de l'Aquarium à 8 h. p.m..

Chambre de Commerce. — Dîner à la Porte St-Jean à 6 h. p.m. Conférencier le Frère Nivard Bélanger qui parlera des "Relations extérieures dans la petite industrie".

Club d'Administration industrielle. — Dîner annuel de la gérance au restaurant Lafayette à 6 h. 15 p.m. Conférencier M. Raymond Dufour "L'industrie secondaire du Québec métropolitain".

Toastmaster. — A 6 h. 30 p.m. à la Porte St-Jean, 2e étage, dîner, élections.

Calendrier

MERCREDI, 14 OCTOBRE 1964

S. Calixte, pape et martyr
Demain :
Ste Thérese d'Avila, vierge

SOLEIL: Lever: 6.50 Coucher: 4.39
LUNE: Lever 3.13 Coucher: Mat.

Les marées de mercredi le 14
Basses: 7.20 a.m. — 8.18 p.m.
Haute: 1.51 p.m.

Les marées de jeudi le 15 oct.
Hautes: 2.00 a.m. — 3.03 p.m.
Basses: 9.31 a.m. — 9.36 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE
Nouvelle lune le 5, à 11 h. 20 a.m.
Premier quartier, le 13, à 11 h. 56 a.m.
Pleine lune, le 20, à 11 h. 45 p.m.
Dernier quartier le 27 à 4 h. 59 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

MESSIEURS
LES LEGISLATEURS
Je proteste énergiquement contre l'abrutissement du peuple par la radio, la télévision, la littérature obscène.
Patriotes, aidez-moi !
Espace payé par un citoyen.

SEMAINE
DE LA
PROPAGATION de la FOI
Ecoutez une série d'émissions quotidiennes d'information missionnaire. Ces émissions sont présentées par les postes :
C.H.R.C. Québec : 6 heures 45. p.m.
C.J.L.R. Québec : 7 heures 15 a.m. jusqu'à samedi 8 heures 30 a.m. dimanche le 18
C.K.C.V. Québec : 6 heures 25 p.m. jusqu'à samedi 7 heures 30 a.m. dimanche le 18
C.K.L.D. Thetford-Mines : 5 heures 05 p.m.
Le poste C.K.R.B. de Saint-Georges de Beauce, diffuse également ces émissions, transmises au Canada par un réseau de 42 postes d'expression française.

Le plus grand choix de
CHAUSSURES
pour toute la famille
LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
3 MAGASINS pour mieux vous servir
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique
795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau
STATIONNEMENT FACILE

QU'EST-CE QU'UN MAGASIN CO-OP ?

Le Magasin CO-OP est une coopérative de consommation, distinguée des autres établissements par l'enseigne officielle CO-OP. Cette firme répond à des normes précises dans le domaine de l'alimentation. Elle est soumise à l'inspection des conseillers techniques, au service de la Fédération. Le Magasin CO-OP est un Magasin moderne où l'usager est co-propriétaire et où les intérêts du consommateur sont sauvegardés pour son plus grand bien.

ET POURQUOI UN MAGASIN CO-OP ? Voilà une question qu'un consommateur averti ne se pose même plus. Cependant, disons que le Magasin CO-OP, c'est la solution qui permet au consommateur de devenir co-propriétaire d'une entreprise commerciale, d'en retirer les bénéfices annuels et de se protéger contre les entreprises monopolisantes.

Faites donc une visite au Magasin CO-OP de votre localité, le Magasin "pas comme les autres".

CO-OP

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 OCTOBRE.

SOUPE "LIPTON" poulet et nouilles, tomates et légumes 4 env. 49c
Graisse pur lard TENDERFLAKE 1 lb 21c
MARGARINE BLUE BONNET 1 lb 29c
LAIT évaporé CARNATION 16 oz 5/79c
Confitures DE FRAISES VACHON, jarre à bonbons 64 oz $1.29
FARINE ROBIN HOOD 7 lbs 71c
KLEENEX blanc ou couleurs boite 200's 5/79c
PAPIER de toilette SCOTT blanc ou couleurs 4 roul. 45c

POELON 10"
AVEC SPATULE 'WEST BEND'
Ce poêlon est recouvert du fameux produit TEFLON de DU PONT. — Faites cuire tous vos aliments sans qu'ils ne collent.
En vente à votre Magasin CO-OP MEUBLES, 1537, Saint-Vallier-Ouest, ainsi qu'à votre MAGASIN CO-OP de votre localité.
3.69

SPECIAL K KELLOGG'S 11 oz 47c
POULET ESTA 7 oz 2/75c
Sauce Hot Chicken ESTA — 15 oz 2/33c
OLIVES FARCIES CORONATION — 16 oz 57c

EPAULE DE PORC FRAIS
DEGRAISSE
GENRE PICNIC lb • 37
SOC DE PORC FRAIS désossé et roulé GENRE COTTAGE 49c
COTELETTES DE PORC partie de SOC, dégraissé, prix économique — la lb 53c
BOEUF, ROTI DE CROUPE première coupe complète, rosbif à prix économique — La lb 79c
LARD HACHE FRAIS et maigre, excellent pour cretons et tourtières — La lb 49c
BOUDIN FRAIS HYGIENIC — La lb 29c
Les prix de viandes annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et Lac St-Jean.

MIEL LIQUIDE CANTIN 16 oz 79c
MARINADES SUCREES RAYMOND — 24 oz 37c
GRUAU OGILVIE instant ou régulier — 3 lbs 47c
BLE D'INDE EN GRAINS NIBLETS — 14 oz 2/41c
POIS VERTS Blue & Gold 15 oz 4/67c
BOVRIL livre de recettes gratuit 8 oz 95c
BEURRE DE PEANUT KRAFT — 28 oz 59c
OLD DUTCH 14 oz 2/39c
JAVEX 64 oz 43c
PAPIER ALUMINIUM STUART rouleau de 25 pi. 33c
CIRE LIQUIDE VISTA SIMONIZ, 32 oz $1.09

GROSSES BANANES jaunes dorées 2 lbs • 27
RAISINS ROUGES EMPEREUR 2 lbs 29c
CAROTTES DU QUEBEC CELLO 5 lbs 25c